

150 ANS DE LA COMMUNE DE PARIS



Alors que la République s'est empressée de célébrer spectaculairement les 150 ans de la Commune de Paris pour mieux la ré-assassiner, il est bon de rappeler les derniers mots des *Souvenirs* de Gustave Lefrançais:

« Et, que les prolétaires ne l'oublient pas, [les républicains] ne sont pas les moins dangereux parmi leurs implacables ennemis. »

Voilà, pour le Gilet Jaune tenté par la rédaction de ses mémoires, une conclusion déjà toute prête...

Pour commémorer « le point de départ de la rupture définitive entre le prolétariat et ses exploitateurs » qu'est la Commune, et face à l'inévitable tintamarre festif de ses implacables ennemis, nous avons choisi de donner la parole au prolétariat communard le plus conscient en compilant les *Souvenirs* de Gustave Lefrançais et *La Guerre civile en France* de Karl Marx.

« République » ... « citoyen » ... Le lecteur averti ne s'étonnera pas de croiser au fil du récit, ces mots à l'époque encore chargés d'espérance. Il a sur Lefrançais l'avantage du recul historique, et sait de manière définitive, avec Marx et Engels, que la république n'est que la forme étatique ultime et accomplie de la domination du Capital, le terrain sur lequel se livre la bataille décisive entre ce

dernier et le prolétariat, et que le mouvement de l'émancipation humaine est strictement antithétique à l'engluement dans l'aliénation citoyenniste.

Le témoignage de Lefrançais n'en est pas moins précieux. Il nous transmet la vraie Commune, vivante et concrète, à hauteur d'homme. Il nous transmet aussi une leçon essentielle: avoir le courage de regarder la vérité de ce qui advient et d'en tirer les conséquences nécessaires...

VIVE LA COMMUNE !

GDC

Gustave Lefrançais

Gustave Lefrançais (1826-1901) est certainement un des révolutionnaires français les plus remarquables et les plus caractéristiques de la deuxième moitié du siècle dernier. Lefrançais, qui a vécu 1848, l'exil en Angleterre, la préparation de la Commune, la Ire Internationale et la Commune, l'Internationale Anti-Autoritaire en Suisse, etc., a traversé tout cela sans jamais perdre pied dans les marais politiques qui sillonnaient cet itinéraire.

Il est l'exemple rare d'un homme représentant du mouvement communiste à travers deux contre-révolutions, et qui le resta *malgré et contre* l'époque.

Instituteur laïque, athée et socialiste, Lefrançais se fait renvoyer en 1847 et devient commis aux écritures ; il participe à la révolution de 1848 ; en 1849 il participe à l'*Association Fraternelle des Instituteurs, Institutrices et professeurs socialistes* et participe également à la rédaction de son *Programme d'Enseignement*, ce qui lui vaut de passer en correctionnelle en avril 1850 et d'être mis en résidence surveillée à Dijon.

Il réussit à partir pour Londres en mai 1852 ; là, c'est la misère, la défense contre les rackets politiques en exil qui vivent bien, eux ; Lefrançais, tout en partageant cette situation avec ses amis comme Joseph Déjacques, réfléchit, et après un an et demi passé à Londres, c'est un révolutionnaire communiste qui revient à Paris, qui a fait la critique du proudhonisme, du mutualisme, du blanquisme, et surtout qui a compris que le prolétariat n'a rien à voir avec les petits-bourgeois démocrates ou jacobins à la Ledru-Rollin. De 1853 à 1868, Lefrançais rencontre tous les opposants révolutionnaires, et les autres aussi.

Dans la période 1868-1871, qui signifie la montée du processus révolutionnaire, la classe, balbutiante encore, produit des hommes comme Pindy, Lefrançais, Leverdays, Vermorel, etc., qui, sans être ni des « théoriciens » ni des « magiciens », l'éclairent sur son propre mouvement historique. Lefrançais est vite un des orateurs les plus populaires dans toutes ces réunions publiques qui se tiennent au Vauxhall, au Pré-aux-Clercs, à la Redoute, et qui voient toute la frange réellement en mouvement du prolétariat s'y engouffrer à la recherche de lui-même ; Lefrançais y est un des principaux partisans et défenseurs du communisme, de l'union libre, etc. Il est membre du comité de vigilance du IV^e arrondissement, puis du Comité Central des 20 arrondissements, il réclame des mesures d'urgence, en vain. Après être passé par Mazas, il arrive à être élu membre de la commune, puis de la commission exécutive ; il est de la « minorité » contre le Comité de Salut public.

Réfugié à Genève, il crée avec Mâlon et Ostin la *Section de propagande et d'action révolutionnaire de Genève*, dont il est le chef de file ; et participe aux Congrès Internationaux de l'A.I.T. Anti-Autoritaire.

Il collabore à beaucoup de journaux « anti-autoritaires » de l'époque jusqu'en 1878 environ ; il publie également des brochures (*République et Révolution, De l'attitude à prendre par le prolétariat en présence des partis politiques, De la dictature, etc.*), dans lesquelles il tente une théorisation de la lutte autonome du prolétariat et du refus de la politique. Il tient à ce qu'on ne l'associe pas, qu'on ne l'identifie pas aux anarchistes : il n'est d'aucun parti, d'aucune secte.

Après avoir réorganisé la section de Lausanne, et s'être battu en duel avec Veermeerch, Lefrançais revient à Paris en 1887 ; à l'écart, il passera la fin de sa vie... à l'écart, mais à l'écart de la politique.

« Je meurs de plus en plus convaincu que les idées sociales que j'ai professées toute ma vie et pour lesquelles j'ai lutté autant que j'ai pu sont justes et pures.

Je meurs de plus en plus convaincu que la société au milieu de laquelle j'ai vécu n'est que le plus cynique et le plus monstrueux des brigandages.

Je meurs en professant le plus profond mépris pour tous les partis politiques, fussent-ils socialistes, n'ayant jamais considéré ces partis que comme des groupements de simples niais dirigés par d'ébontés ambitieux sans scrupules ni vergogne ». **Testament de Lefrançais.**

Éléments biographiques extraits de Jean-Yves Bériou, *Théorie révolutionnaire et cycles historiques*

Paris devant Bordeaux

Une lutte terrible s'apprête. Chacun le pressent.

Le gouvernement, nommé à Bordeaux par l'Assemblée la plus réactionnaire que la France ait encore élue, n'inspire aucune confiance aux républicains même les plus modérés.

Les insultes prodiguées à Garibaldi par cette réunion de « ruraux », comme les a justement appelés le citoyen Gaston Crémieux, de Marseille, ont soulevé d'unanimes réprobations. Il semble vraiment que ces gens aient perdu tout sens national pour se conduire ainsi envers l'homme qui, oubliant ses justes griefs contre les vainqueurs de Mentana, a mis si généreusement son épée au service de la France.

Ils sont bien les dignes descendants de cette noblesse qui, depuis des siècles, n'a jamais hésité à trahir la patrie lorsqu'elle y a trouvé son intérêt.

C'est là encore une légende à détruire que le prétendu patriotisme de l'aristocratie française à toutes les époques de notre histoire.

Ces pleutres ne veulent pas venir à Paris – qu'ils ont en haine à cause de sa trop longue résistance.

« Soit, disent les Parisiens, nous n'avons point besoin d'eux. Arrangeons-nous pour ne relever désormais que de nous-mêmes en tout ce qui concerne nos seuls intérêts. »

Telle est l'idée qui se fait jour peu à peu, même dans les réunions purement républicaines et notamment parmi les défenseurs de la République qui se rassemblent chez Chavagnat, l'ancien patron de Tolain. L'idée de proclamer la Commune regagne chaque jour le terrain perdu depuis le 31 octobre.

Singulière situation d'esprit, amenée par les haines stupides systématiquement attisées, depuis 1848, contre Paris dont depuis vingt ans et plus, la province incrimine le prétendu despotisme.

« Eh bien, soit, lui répondent les Parisiens. Transportez à Fouilly-les-Oies le siège du gouvernement si le coeur vous en dit ; mais alors nous entendons à l'avenir jouir dans la gestion de nos affaires de la même latitude que possède à cette heure cette célèbre commune. »

Qu'avez-vous à dire contre ?

D'autre part, le Comité central des délégués de bataillons est fermement résolu à résister à toute

tentative de restauration monarchique, rêve de l'Assemblée de Bordeaux, et ce Comité dispose d'une force armée considérable avec laquelle il faudra compter.

Grâce à l'énergie et à la présence d'esprit de quelques citoyens, ce Comité central possède même une artillerie respectable, laissée par *mégarde* au parc de Passy et qui, sans eux, fût tombée aux mains des Prussiens.

Le gouvernement prétend, il est vrai, reprendre ces canons comme appartenant à l'État. Mais il n'y a aucun droit, puisqu'ils sont le produit de souscriptions volontaires faites par les Parisiens pendant le siège. Ceux-ci en revendiquent très justement la propriété.

En attendant, les pièces sont placées sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville où elles sont soigneusement et sans cesse surveillées par des gardes nationaux décidés à ne pas les laisser enlever.

Il y a là tous les éléments d'un prochain conflit.

Adieux de Vermorel.

~ Mon cher ami, me dit un soir Vermorel après avoir soupé à la maison, je vous annonce mon prochain départ pour l'Amérique. J'ai un cousin à New York qui m'engage fortement à l'y aller rejoindre. J'ai assez de toute cette abominable politique qui n'est qu'un éternel « Ôte-toi de là que je m'y mette. » Je suis jeune ; je ne crains ni la peine ni la fatigue – je ne conçois le pain gagné que par le travail. Il est temps de partir.

– Je comprends cette résolution, lui dis-je, car, plus jeune, peut-être vous imiterais-je. Mais, chez moi, le pli est pris et je sens que je resterai ici à tous risques. Adieu donc et tâchez d'être là-bas plus heureux que nous. Vous n'y aurez pas grand-peine.

Et moi aussi je suis profondément découragé. J'ai perdu foi en Paris depuis le 31 octobre. Cinq mois durant il n'a montré qu'un courage passif. Il a subi, il est vrai, avec dignité les souffrances d'un long siège. Même livré vaincu, il a su imposer à ses vainqueurs assez de respect pour que ceux-ci aient renoncé à l'entrée triomphale qu'ils s'étaient promise... C'est seulement par une porte timidement entrebâillée qu'ils ont pu le contempler – de loin.

Mais Paris a volontairement aussi accepté d'être chaque jour trahi par des hommes dont il connaissait depuis longtemps déjà les turpitudes et les bassesses. Il les a maintenus au pouvoir quand quelques-uns de ses enfants ont voulu les en chasser honteusement. Il a avalé le *plan*¹, le fameux *plan* !... Je ne puis croire qu'il ait assez de ressort pour faire une révolution.

Et que deviendra alors la République, pour laquelle coule tant de sang depuis bientôt un siècle ?

¹ Lefrançais fait référence au plan secret et *mythologique* de Trochu, gouverneur militaire de Paris et président du gouvernement de la « Défense » nationale, censé organiser la défense de Paris face aux Prussiens, et visant en réalité à endormir les « rouges » parisiens, en attendant de les réprimer...

Mes espérances de travail. Singulière visite.

En attendant, il me faut aussi à mon tour songer à mes propres affaires et procurer de quoi vivre aux miens.

L'oncle par alliance de mon ami le musicien Édouard Lalo fait de grandes affaires commerciales. Il m'offre d'aller m'installer au Havre, où je le représenterai ainsi que quelques autres de ses confrères.

À l'arrivée de leurs bâtiments, je vérifierai les marchandises, les contrôlerai avec les échantillons ayant servi de base aux marchés. J'en prendrai ensuite livraison ou, en cas de désaccord, je ferai le nécessaire. Puis j'expédierai les réceptions sur les points désignés.

Les émoluments fixes et la commission qui me sera accordée me fourniront une situation très acceptable.

Comme je ne dois entrer en fonctions régulières qu'au 1er mai, je ferai d'ici là une tournée dans le centre de la France pour y conclure quelques marchés de fourrages dont mon nouveau patron a un pressant besoin.

Je me propose même de pousser jusqu'à Genève où notre fils aîné est resté tout le temps du siège sans recevoir de nos nouvelles. Enfin, le citoyen Vaillant nous a invités, Beslay et moi, à passer quelques jours à Vierzon, où il habite avec sa mère.

Beslay et moi nous avons fixé notre départ au 20 mars.

Nous nous trouverons au premier train du matin à la gare d'Orléans, et en route d'abord pour Vierzon.

Beslay veut m'aider à faire mes premiers marchés.

Tous ces projets sont loin de me déplaire et cependant j'éprouve malgré moi une grande inquiétude à la pensée de laisser les miens seuls à Paris pendant aussi longtemps.

Le soir même de nos conventions, à peine de retour chez moi, arrivent deux citoyens qui se sont présentés plusieurs fois inutilement dans la journée pour me parler.

Un seul m'est un peu connu, c'est le citoyen F. H... que j'ai rencontré quelquefois dans les réunions. Son compagnon a toute la mine d'un policier et ne m'inspire aucune confiance. Je l'ai seulement vu une fois au conseil de guerre, durant notre jugement et il y a tenu des propos assez étranges.

Ces citoyens m'expliquent qu'ils sont envoyés par le comité central de la garde nationale pour me demander si on peut compter sur moi lorsque éclatera le mouvement dont le signal *doit* être donné prochainement et si j'accepterais le poste de ministre de l'Intérieur.

Ma première impression est que j'ai affaire à deux fous. Pourquoi, pensai-je, le Comité central me ferait-il faire de telles offres ? N'a-t-il pas sous la main un personnel suffisant ? Comment supposer qu'il aille ainsi proposer cette importante fonction à un citoyen qui ne fait point partie de son organisation et n'a eu nulle relation avec lui depuis sa formation ?

Mes visiteurs insistant, je leur fais part de mes doutes sur la réalité de leur mandat – et ils en paraissent tout décontenancés.

Prenant alors la chose en riant, je leur annonce que, sorti trop récemment de l'*intérieur*, je préfère pour le moment l'*extérieur* et je les congédie, me demandant de plus en plus à quelle sorte de gens je viens d'avoir affaire.

Le lendemain, je raconte l'histoire à Briosne, que je trouve chez lui, souffrant plus que jamais de ses vomissements de sang, et je lui cite les noms. Il les connaît. Ce sont en effet deux membres du Comité central. Mais, comme moi, il est persuadé que ces messieurs sont deux idiots qui ont tout simplement voulu se donner de l'importance.

Briosne aussi pense que l'heure du conflit est proche et tous deux nous sommes convaincus que si c'est du Comité central que part le signal de la lutte, les révolutionnaires marcheront au devant d'une sanglante défaite.

Le 18 mars.

18 mars 1871.

Contre toutes prévisions, c'est le gouvernement qui a engagé la bataille et il ne semble pas jusqu'alors qu'il doive s'en féliciter.

Le Comité central siège à l'Hôtel de Ville. Toutes les administrations de l'État sont entre les mains de ses délégués, ainsi que la préfecture de police et plusieurs mairies d'arrondissement.

Hier soir, j'avais passé la soirée avec quelques amis, parmi lesquels Jaclard, qui nous avait affirmé que l'affaire des canons de Montmartre était enfin réglée. Dans la matinée même, le maire Clemenceau, d'accord avec les principaux officiers de la garde nationale, avait décidé avec le général d'Aurelle de Paladines un comité composé de chefs de bataillons; que des parcs seraient créés sur divers points de Paris et qu'il en serait fait remise à l'artillerie de la garde nationale, réorganisée d'urgence.

Seule solution acceptable, en somme, d'une situation qui ne pouvait s'éterniser, les gardes préposés à la surveillance de cette artillerie commençant à se fatiguer eux-mêmes de ce pénible service.

Le conflit, à ce propos, paraissait donc écarté.

Ce matin, comme je sortais d'assez bonne heure, me dirigeant vers la gare Montparnasse pour y arrêter un logement que j'avais visité la veille, j'aperçois des citoyens groupés au coin des rues et paraissant un peu animés. Ils lisent de grandes affiches blanches. C'est une proclamation du gouvernement.

On y parle d'hommes *malintentionnés* qui, sous prétexte de *résister aux Prussiens*, se sont érigés en maîtres de la ville; d'un comité *occulte* qui prétend commander à la garde nationale; de canons *dérobés* à l'État; de *coupables* qui vont être promptement *livrés à la justice régulière*. On y conjure les bons citoyens de se *séparer* d'avec les *mauvais*. Et l'on menace de rétablir l'ordre à *tout prix* et sans aucun retard.

Le style de ces proclamations est depuis longtemps connu. A quelques variantes près, ce sont les mêmes qui ont précédé le 24 février, le 22 juin 1848, le 13 juin 1849 et le 2 décembre 1851. Seules les signatures diffèrent.

C'est la littérature des faiseurs de coups d'État.

Néanmoins, je poursuis mon chemin. J'aurai ainsi occasion de saisir sur une assez grande partie de la ville l'impression ressentie.

Cette impression ressemble plus à de la stupeur qu'à de la colère dans les quartiers de l'île Saint-Louis, Saint-Jacques et du boulevard Saint-Michel.

Dans les rues de Rennes et du quartier Vaugirard, c'est presque de la joie... prudente, pourtant, et sans trop de bruit. Ce n'est pas de ces points, certes, que partira le signal d'un mouvement.

Près d'arriver à la maison où j'ai affaire, je rencontre Vermorel qui, la tête baissée, me semble fort préoccupé.

– Vous savez la nouvelle ?

– Oui. Je viens de lire les affiches.

– Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Cette nuit on a tenté d'enlever les canons de Montmartre. Avertis à temps, les gardes nationaux s'y sont opposés. Les troupes envoyées pour appuyer l'enlèvement ont d'abord essayé de résister, puis ont fraternisé. Vinoy qui les commandait a dû s'enfuir à toutes brides. Un autre général, Lecomte, a été fait prisonnier par ses propres soldats.

– Alors c'est la révolution qui commence. Qu'allez-vous faire ?

– Vous savez que je ne suis guère en situation de pouvoir prendre une initiative. Et vous ?

– Moi ? je retourne en hâte à la maison, puis je monterai sans doute à Belleville remplir cette fois mes fonctions municipales. Peut-être y pourrai-je être utile. Adieu.

En quelques mots je mets les miens au courant de ce qui se passe et je repars pour Belleville.

Arrivé au pont de la rue Oberkampf, je rencontre quelques amis des « Défenseurs de la République » qui reviennent de l'enterrement de Charles Hugo, mort subitement à Bordeaux et conduit au Père-Lachaise.

Belleville, me disent-ils, est en grand mouvement. Là aussi on a tenté d'enlever les canons et, comme à Montmartre, la tentative a échoué. Ils n'en savent pas plus.

Près de la rue Saint-Maur, je suis reconnu par quelques citoyens de Belleville. Ils me confirment ce qui vient de m'être dit et ajoutent que Flourens a pris possession de la mairie et qu'il y donne ses ordres.

Il y est seul, Ranvier n'étant point encore rentré de Belgique où il s'est réfugié depuis son évasion de la maison Dubois. Cette dernière nouvelle me donne fort à réfléchir. Je montais à Belleville pensant que ma présence y pourrait être utile. L'arrivée de Flourens change beaucoup la situation.

Malgré mon élection, je suis en somme un étranger pour l'arrondissement. Je n'ai aucune relation avec les comités. Flourens, au contraire, y est connu depuis le commencement du siège. Il a commandé en chef les bataillons. Il est une force dans ce milieu.

Je connais assez l'homme pour savoir qu'il ne supportera guère qu'on critique ses décisions, ni même qu'on les discute. Qu'irai-je faire dès lors en de pareilles circonstances où, en définitive, il faut agir et agir promptement ?

Me faire l'exécuteur des ordres de Flourens ? Outre que ce rôle passif ne me convient guère, je pense qu'il ne manquera pas d'hommes pour le tenir. Discuter des ordres inutiles et même dangereux peut-être pour le mouvement ? Et de quel droit ? Est-ce que je connais mieux que lui l'état des esprits ? Je ne serai donc qu'une cause d'embarras nouveaux...

Ma résolution est vite prise.

Je redescends dans Paris. Si la lutte s'engage, je puis mieux m'employer dans le IV^e arrondissement où je suis connu et que j'ai représenté au comité de la Corderie.

En attendant, je vais voir sur les boulevards ce qui se passe.

Depuis le boulevard Saint-Martin jusqu'au boulevard Montmartre on est très animé. On parle, on discute. On blâme généralement le gouvernement d'avoir rompu l'accord consenti la veille avec Clemenceau et d'Aurelle de Paladines. Mais rien n'indique les préparatifs d'une lutte. Les cafés, et notamment le café de Madrid, regorgent de monde. Quelques amis me croyant renseigné me demandent des nouvelles. Je n'en sais pas plus qu'eux.

Durant les quatre mois que nous avons passés en prison, toutes attaches avec les groupements révolutionnaires ont été rompues. Nous n'avons été tenus au courant de rien de ce qui se passait, excepté par les journaux. Comme tous nous nous attendions à une *affaire*. Mais comment, dans quelles conditions ? Sous ce rapport nous sommes tous plus que pris au dépourvu.

Je vais voir Briosne. Il est aussi perplexe que moi. La maladie qui le tient au lit depuis plusieurs semaines l'a jeté dans la même incertitude que nous.

Vers cinq heures du soir, à Madrid, on nous apporte la nouvelle que le général Lecomte a été fusillé à Montmartre, rue des Rosiers, malgré tous les efforts tentés pour le sauver. Cette exécution sommaire est le résultat de la haine trop justifiée qu'a soulevée contre lui Clément Thomas, comme général de la garde nationale pendant le siège. Cet homme, en effet, n'a su que reprendre le rôle d'insulteur, qu'il a déjà joué en juin 1848 vis-à-vis des ouvriers de Paris.

Simple maréchal des logis dans l'armée de Louis-Philippe, on n'a jamais pu savoir pourquoi, par deux fois, il avait été appelé à commander en chef la garde nationale parisienne, aucune capacité spéciale ne le désignant à un poste de cette importance.

Et chaque fois à défaut de valeur militaire, il a apporté dans ses fonctions une hauteur et un dédain

des plus blessants pour ses subordonnés. De plus, en Juin, il s'est conduit avec une incroyable férocité à l'égard des insurgés vaincus.

Reconnu par quelques gardes nationaux au moment où il venait à Montmartre pour observer ce qui s'y passait, il fut immédiatement arrêté et jugé par un conseil de guerre improvisé, qui le fit fusiller en compagnie de Lecomte.

Il est fâcheux que Clément Thomas n'ait pas été exécuté sur place, la vie de Lecomte eût certainement été épargnée. En vain d'Aurelle de Paladines fait battre le rappel pour rassembler les bataillons bourgeois. Ceux-ci, comprenant que l'affaire sera chaude, ne répondent pas au rappel et préfèrent rester prudemment chez eux.

Vers onze heures du soir je vais à la mairie de Montmartre. Le maire Clemenceau a une attitude morne et des plus expectantes. Dereure et Jaclard, les deux adjoints présents, ont pris parti pour le comité central. Langlois, le chef du 116e, jette feu et flammes contre les blanquistes qu'il accuse d'être, seuls, cause des événements.

Cette haine farouche de Blanqui et de ses amis est très commode pour ce fantoche. Elle lui sert à masquer la retraite lorsqu'il faut agir. Décidément, le vieux Beslay a eu mille fois raison : cet homme ne nous *fera* jamais que du poivre. À deux heures du matin, la circulation dans Paris commence à devenir difficile. De toutes parts les barricades s'élèvent : la Révolution s'affirme de nouveau.

Cependant le bruit se répand que le gouvernement s'est réfugié à Versailles, où doit se réunir dans quelques jours l'Assemblée nationale.

Paris est encore une fois maître de lui.

Premier Comité central et Commune

Premières difficultés du Comité central. Chez les «défenseurs de la République».

19 mars 1871.

Le soleil s'est fait communard.

Le temps est splendide. Une brise printanière agite le drapeau rouge qui flotte, joyeux, sur l'Hôtel de Ville entouré de canons à l'air assez bonasse en somme.

Ces canons sont gardés seulement par quelques sentinelles qui en interdisent l'approche aux nombreuses personnes stationnant sur la place.

Les visages sont curieux mais sans anxiété. On se demande ce qui va se passer. Car, bien que le gouvernement de Thiers ait quitté Paris dans la nuit, on suppose que tout n'est pas fini.

Fidèle à son mandat de maintenir à tout prix la République et non de la gouverner, le Comité central a déjà fait placarder une proclamation dans laquelle il explique comment le pouvoir lui est échu et aussi comment il a hâte de le remettre à ceux que le peuple va prochainement être appelé à élire.

Il est une mesure qu'on discute beaucoup aux alentours de l'Hôtel de Ville : c'est la nécessité de marcher sans délai sur Versailles, pour empêcher que l'Assemblée de Bordeaux ne s'y réunisse demain.

Il y a en effet urgence à ce que Thiers et ses complices ne trouvent pas de point d'appui dans l'Assemblée pour organiser la contre-révolution.

D'ailleurs cette Assemblée avait pour mission spéciale de régler les conditions de la paix avec l'Allemagne. Ce point est maintenant fixé ; son mandat est, dès lors, légalement expiré.

S'opposer à ce qu'elle se réunisse de nouveau est un droit en même temps qu'un acte de prudence.

Il me semble impossible que cela puisse échapper à la clairvoyance de ceux qui sont à l'Hôtel de Ville. La sécurité de Paris l'exige impérieusement.

Tel est le raisonnement des partisans d'une attaque immédiate sur Versailles et ils me paraissent être dans le vrai.

Mais le Comité central est-il aussi vraiment maître de la situation que le fait supposer sa présence à l'Hôtel de Ville ?

Les municipalités élues après le 31 octobre prétendent que le Comité n'a rien de mieux à faire que de leur restituer la « maison du peuple ». Cette prétention extravagante a été nettement repoussée; pourtant quelques membres du Comité auraient eu, dit-on, la faiblesse de l'admettre tout d'abord. En somme, à quel titre aurait-on accordé à ces messieurs cette marque de confiance ?

Est-ce que, à de rares exceptions près, tous ne se sont pas mis à plat ventre devant la *Défense*¹ et ne se sont pas prêtés aux trahisons multiples de celle-ci ?

En leur abandonnant la situation, le Comité commettrait à son tour la plus indigne et la plus injustifiable des lâchetés. Il en est incapable.

Seulement il est clair que, rebutés, ces messieurs, maires et adjoints, vont faire tous leurs efforts pour mettre des bâtons dans les roues, ce qui enlèvera au Comité central la liberté d'esprit et d'initiative dont il aurait tant besoin pour donner au mouvement l'expansion sans laquelle il ne peut triompher.

Il y avait réunion aujourd'hui, à deux heures, chez Chavagnat, le président de la Société des « Défenseurs de la République ». Je suis persuadé que ces terribles défenseurs ne défendront rien du tout.

Ce titre est trop lourd à porter pour eux. Ils devaient s'appeler plus simplement les « Amis » de la République. Ça n'engage à rien.

Leur grand argument à tous est que le Comité central n'est composé que d'inconnus.

Inconnus ! Voilà le grand mot lâché.

D'abord, il me semble que Flourens, Ranvier et Varlin ne sont pas si inconnus que cela – à Paris du moins. Ensuite, est-ce que ceux qui, dans la nuit du 10 août 92, organisèrent la Commune, contraignant la Convention à proclamer la déchéance de Louis XVI, n'étaient pas également des *inconnus* ?

D'où vient qu'alors les historiens d'à présent, entre autres Louis Blanc, qui, lui aussi, parle « d'individualités sans mandat », tirent parfaitement leur chapeau aux inconnus de cette époque ?

Parmi les *connus* de l'heure actuelle, combien en est-il donc en qui le peuple de Paris pourrait avoir plus de confiance ? La liste n'en serait pas longue à dresser!

Et qu'importe, après tout, que ces hommes soient plus ou moins connus ? Ils ne parlent nullement de s'imposer.

Paris, il y a six mois, a commis la sottise de confier les destinées de la République à des traîtres connus, très connus même. Le Comité central, composé de délégués de la garde nationale de Paris, a forcé ces traîtres à quitter la place. Il se déclare prêt à la céder à son tour à ceux qui seront de nouveau librement élus. Qu'a-t-on dès lors à craindre de lui ?

Ne répudiera-t-on jamais les traditions dynastiques qui hantent nos cervelles républicaines tout comme celles des monarchistes !

Les Dujarrier, les André Murat, les Bonvallet, les Chavagnat et autres citoyens de même acabit ne trouvent point à répliquer. Mais rien n'y peut faire. Il leur faut des *noms* quand même.

Sans se l'avouer, peut-être même s'arrangent-ils très volontiers dans la catégorie des célébrités dont

ils affirment qu'une révolution « qui se respecte » ne saurait se passer.

C'est là, au fond, le vrai motif de leurs criaileries contre le Comité central et ce qui les portera à faire plus de mal à la Révolution que des réactionnaires avérés.

¹la Défense: il s'agit du gouvernement de la «Défense» nationale, gouvernement provisoire formé le 4 septembre 1870, suite à la défaite de Sedan face aux prussiens et à la chute de Napoléon III.

Rencontre avec Vermorel. À la Corderie.

20 mars 1871.

Pour moi, mon parti est pris.

La Révolution, déterminée par un X, est à l'Hôtel de Ville ; la réaction, sous des formes trop *connues* depuis 1848, va siéger à Versailles, ayant déjà fait ses preuves à Bordeaux. Il n'y a plus d'hésitation possible. Tout socialiste révolutionnaire doit son concours au Comité central.

C'est dans ces dispositions que j'ai rencontré ce matin Vermorel à l'angle du faubourg et du boulevard Montmartre.

– Eh bien, me dit-il, que pensez-vous de tout cela ?... Quel gâchis!

– Oui, vrai gâchis en effet, si vous parlez de l'état d'esprit de nos républicains qui, comme l'âne de Buridan, s'apprêtent à laisser mourir la République entre Versailles et l'Hôtel de Ville. Quant au Comité central il me semble marcher dans la vraie voie.

– Ainsi, vous donnez raison à celui-ci ?

– Sans aucun doute.

– C'est en effet la seule force qui reste à la République, et, comme vous, je trouve qu'on s'y doit rallier. Aussi vais-je faire paraître un journal dès ce soir en ce sens. En êtes-vous ?

– Je ne suis pas journaliste, vous le savez. Il faut du talent... ou de l'aplomb, et je ne possède ni l'un ni l'autre. Quel sera le titre de votre journal ?

– *L'Ordre*.

– Que le diable vous emporte, mon cher ! Vous serez donc toujours le même ! Choisir un pareil titre !

– Mais j'entends bien prouver aux Parisiens que nous représentons l'ordre.

– Allez au diable ! Votre journal sera mis en pièces sans qu'on se donne même la peine de le lire.

Dans cette même journée, quelques membres du comité de la Corderie, maintenant fondu dans celui de la garde nationale, se sont réunis pour causer de la situation.

J'y rencontre Briosne, Vallès, Theisz, Pierre Denis, Th. Ferré, Dumont, Dupas, Vaillant, Camélinat et Beslay; Armand Lévy s'y trouve également, mais nous l'invitons à se retirer, tenant absolument à n'avoir aucune relation avec ceux qui se sont livrés sous l'Empire aux maquignonnages ayant pour but de rallier les socialistes à Badinguet¹.

Bientôt arrive Malon, revenant de Bordeaux. Il nous apporte ses impressions de voyage. Elles ne sont pas gaies.

Il est persuadé que, malgré le mépris qu'a déjà soulevé contre elle l'Assemblée des *ruraux*, la province n'appuiera pas le mouvement. La province redoute avant tout la reprise de la guerre dont elle ne veut à aucun prix. De grands malheurs sont à craindre.

En nous racontant ces choses, l'émotion le gagne à ce point qu'un sanglot le force à s'interrompre.

Malgré ces sombres prévisions, comme la situation – *voulue* et amenée par le gouvernement de Thiers et consorts – ne peut plus être évitée et que la République en peut mourir, le mieux, nous semble-t-il, est d’y faire face.

Nous décidons en conséquence d’appuyer le Comité central de toutes nos forces.

Une délégation est nommée pour porter cette résolution à l’Hôtel de Ville.

Elle a aussi pour mission de demander la mise en liberté du général Chanzy, arrêté au moment où il se rendait à la gare Montparnasse pour gagner Versailles. Il demeure entendu d’ailleurs que, contre sa mise en liberté, le général donnera sa parole de n’accepter aucun commandement militaire contre Paris.

C’était la première fois que je rentrais à l’Hôtel de Ville depuis le 31 octobre. Je pouvais croire que j’étais au soir de cette même journée. L’escalier, les cours, les galeries sont remplis d’hommes armés. Le coup d’œil est des plus pittoresques.

Reconnus par plusieurs fédérés, nous sommes vite introduits dans la grande salle où, calmes, résolus, les membres du Comité central nous accueillent en amis.

Ils se doutent des motifs de notre visite et nous remercient chaleureusement de notre adhésion.

Ils nous promettent d’élargir Chanzy aussi promptement que possible, comprenant bien tout ce qu’aurait d’insolite, dans les circonstances actuelles, le maintien de l’arrestation d’un des rares généraux qui aient fait leur devoir contre l’ennemi.

¹Badinguet: surnom satirique donné à Napoléon III (du nom de l’ouvrier qui, selon la légende, lui aurait prêté ses habits lorsqu’il s’évada du fort de Ham, en 1846).

Insuccès et départ de Vermorel.

Comme je l’en avais prévenu, Vermorel a fait un fiasco complet avec son journal.

Sur son seul titre, les crieurs étaient assaillis de quolibets. On leur achetait la feuille, mais pour la lacérer et la fouler aux pieds.

Depuis 1848, notamment, il n’est de bassesses, de trahisons, de crimes qui ne se soient abrités derrière l’*Ordre*.

Dès qu’un homme parle d’ordre, on regarde de tous côtés pour s’assurer qu’on ne sera ni vilipendé, ni traîtreusement assailli. C’est au nom de l’ordre qu’on emprisonne, qu’on déporte, qu’on pend, fusille, guillotine ceux qui tentent de mettre fin aux brigandages de tout genre dont vivent, depuis des siècles, les gouvernants aux dépens des gouvernés.

Aussi ne comprend-on que trop la répulsion et les méfiances qu’inspirent ceux qui emploient ce mot justement exécré dans son acception politique.

Après l’apparition du deuxième numéro de son journal je rencontre Vermorel, découragé de l’insuccès de sa tentative insensée.

– Je pars ce soir, me dit-il. Adieu donc, et pour tout de bon cette fois... Le temps d’aller embrasser ma mère et je m’embarque pour l’Amérique. Je n’ai rien à faire dans ce gâchis... Je n’y puis rien... Je ne sais vraiment pourquoi j’y piétinerais plus longtemps.

Pauvre Vermorel ! Cet échec le met hors de lui. Il me semble pourtant qu’il ne fallait pas une grande perspicacité pour le pressentir.

Insinuations du Gaulois. Tirard, chef de la réaction à Paris.

Le Gaulois, qui tient avec *Le Figaro* la tête de la réaction dans la presse policière, a trouvé un petit truc pour tenter, lui aussi, d'amoindrir l'importance du Comité central.

La preuve que ce Comité ne représente rien, dit-il, c'est qu'il est abandonné non seulement des républicains les plus avérés, mais encore des socialistes, dont pas un parmi les plus connus ne figure à l'Hôtel de Ville.

Moins pour contredire *Le Gaulois*, dont nous ne nous soucions guère, que pour accentuer encore notre précédente adhésion au Comité central, nous saisissons l'occasion du prochain scrutin auquel vont être convoqués les électeurs – malgré l'opposition qu'y font les journaux prétendus républicains – pour adresser aux Parisiens un appel dans lequel nous les adjurons de constituer par leur vote une représentation municipale ramenant dans Paris la sécurité que n'a pu lui procurer aucun des gouvernements autoritaires qui l'ont opprimé jusqu'ici.

Cet appel est signé: Ch. Beslay, Briosne, Baux, H. Bocquet, Bedouche, A. Brouillé, Chalvet, Camélinat, Ch. Dumont, P. Denis, Th. Ferré, Hamet, A. Lyas, G. Lefrançais, C. Martin, E. Pottier, Ch. Rochat, Régnier, Thélidon, Theisz, Vaillant et J. Vallès.

Il ne sera pas dit que ceux qui, depuis 1848, ont repris la campagne socialiste révolutionnaire, abandonnent les citoyens qui tiennent ferme en mains, à l'Hôtel de Ville, le drapeau du peuple, le drapeau de la Révolution sociale, sous l'hypocrite prétexte que ces citoyens sont des inconnus.

Successivement évincés de leurs mairies respectives par les délégués du Comité central, les maires et adjoints des quartiers réactionnaires se sont groupés autour de Tirard, le maire du IIe arrondissement, qui s'est proclamé chef de la résistance à la Révolution.

Ce monsieur a accumulé dans sa mairie des mitrailleuses et des munitions.

Il a promu, comme commandant en chef de ses bataillons, un sieur de Quevauvilliers, chemisier de la rue Richelieu, bonapartiste avéré. Il est assisté de son adjoint Chéron, membre de la Société des « Défenseurs de la République » et du nommé Héliçon, ex-membre de l'Internationale, suspecté depuis longtemps, par ses anciens camarades, d'attaches policières sous l'Empire.

Tels sont les lieutenants de Tirard, ce moderne preux de l'armée de l'ordre.

Les prétentions de ces messieurs devenant gênantes, le Comité central finit par y mettre ordre.

Après une proclamation assez raide des citoyens Eudes et Duval, chargés de prendre possession des mairies récalcitrantes du Ier et du IIe arrondissement, celles-ci sont occupées sans la moindre résistance de la part des matamores qui s'en étaient faits les gardiens.

C'était la dernière carte de la réaction, après la ridicule échauffourée des membres du Jockey-Club à la place Vendôme.

Ineptie des maires et des députés de Paris.

Paris est donc maintenant tout entier à la Révolution.

Mais on a laissé passer le moment d'occuper Versailles.

L'Assemblée et le gouvernement s'y sont réunis et peuvent y organiser une plus sérieuse résistance que celle des Tirard et consorts.

C'est un grand malheur. Irréparable peut-être.

Que la responsabilité en retombe entière sur les maires de Paris et sur les députés de la Seine qui,

par leur misérable conduite durant une semaine, ont fait perdre un temps précieux aux forces révolutionnaires groupées à l'Hôtel de Ville.

Jusqu'au dernier moment, les maires et députés se seront montrés à la fois grotesques et odieux.

Par suite d'un accord intervenu entre eux et le Comité central, les élections communales sont fixées à demain. Une proclamation a été aussitôt placardée dans Paris par les soins de l'Hôtel de Ville, et dans laquelle on lit que les maires et les députés se sont ralliés au Comité central.

Aussitôt ceux-ci éprouvent le besoin de répondre par une autre proclamation. Ils ne se sont point *ralliés*, mais *convaincus* que etc., etc.

Comme la célèbre comtesse d'Escarbagnac des *Plaideurs*¹, ils ne veulent être ni liés ni ralliés !

Ô chinoiseries de légistes !

C'est sur de semblables arguties que ces *grands* citoyens jouent la guerre civile, au risque de tuer la République dont ils se prétendent les défenseurs !

Quels sinistres jocrisses !

¹ *Les Plaideurs* : comédie en vers de Racine (1668).

Mes hésitations comme candidat.

Lorsque les citoyens du IV^e arrondissement m'ont fait l'honneur de me porter sur la liste des candidats, ma première pensée a été de refuser.

D'abord parce que je suis persuadé que je pourrais être plus utile au mouvement en restant en dehors de toute situation officielle. Puis il me semble que cet appel au suffrage universel pour constituer un gouvernement révolutionnaire fera fatalement retomber celui-ci dans l'ornière du parlementarisme.

Une sorte de Comité purement exécutif des décisions prises dans les assemblées populaires des divers quartiers de Paris, se prononçant directement sur toutes questions que ce soit, politiques, militaires, administratives et économiques, me paraîtrait préférable à cette nouvelle délégation de la souveraineté populaire.

Au point de vue de la lutte probable avec Versailles, il me semblait aussi que le Comité central, issu de l'élection des bataillons fédérés, était plus apte à diriger les opérations.

Enfin, le mode de votation lui-même ne me convient pas. Je ne croirai jamais au caractère sérieux d'un mandat dont les parties contractantes n'apposent pas également leurs signatures sur le contrat. Je ne reconnaitrai jamais aucune validité au suffrage universel, tant qu'il se manifestera au moyen d'un scrutin secret.

Mais n'aurai-je pas l'air, en refusant pour de tels motifs, d'abriter derrière mes théories la simple peur des responsabilités que va m'imposer cette candidature ?

Quand la maison brûle, est-il temps de discuter les moyens de se sauver ?

Joignons-nous d'abord à ceux qui le tentent. Si nous y réussissons, il sera toujours temps de me retirer et de résigner mon mandat.

Les délégués du IV^e arrondissement.

Les quatre collègues auxquels on m'a adjoint dans l'arrondissement me sont déjà connus depuis quelque temps.

Amoureux, ouvrier chapelier, a souvent pris la parole dans les réunions publiques sous l'Empire.

Nerveux, très actif, d'allures cassantes, il est très brave et tout dévoué à la Révolution.

Adolphe Clémence, ouvrier relieur, est d'un tempérament plus calme, plus posé, quoique très ferme. Peu causeur, modeste et laborieux, le citoyen Clémence, considère comme un devoir rigoureux de remplir strictement toute mission librement acceptée.

Membre du comité central et délégué par celui-ci dans l'arrondissement pour y faire exécuter ses décisions, il s'est montré très résolu dans les démêlés que ses collègues et lui ont eus avec l'ex-maire Vautrain et son entourage réactionnaire.

Le citoyen Eugène Gérardin, ouvrier peintre en bâtiment, est d'un caractère froid, concentré. Il est assez difficile de savoir exactement ce qu'il pense au point de vue politique et social.

Quant à Arthur Arnould, c'est un journaliste de talent, bien connu des lecteurs de la *Marseillaise*, sur la fin de l'Empire.

Peu enthousiaste, légèrement sceptique même, mais d'une grande loyauté, son éclectisme en fait de socialisme est chez lui pure paresse d'esprit. Il aime mieux s'y complaire que d'approfondir ses idées. Mais lorsqu'il veut s'en donner la peine, il sait pourtant creuser une question.

Il est entré dans la révolution surtout en haine de l'imbécillité et de la canaillerie de ses adversaires. Il préférerait volontiers la littérature à la politique, mais il comprend qu'il est des circonstances où tout doit être sacrifié au devoir.

Proclamation de la Commune. Les dix journées du Comité central.

28 mars 1871.

La Commune vient d'être proclamée sur la place de l'Hôtel de Ville, aux cris cent mille et cent mille fois répétés de : « Vive la République ! vive la Commune ! vive la Sociale ! »

La place, la rue de Rivoli, les quais sont couverts de gardes nationaux fédérés, dont les baïonnettes sont ornées d'un petit ruban écarlate qui leur donne un aspect indéfinissable et des plus saisissants.

Grande et belle journée pour notre histoire révolutionnaire !

Ah ! si la province pouvait voir cette imposante scène, comme son cœur battrait à l'unisson des nôtres !

Le 28 mars marque la date d'une nouvelle ère sociale. Si la province le comprend, ce peut être la fin de la misère des travailleurs.

Mais sans doute elle n'en saura rien. Le gouvernement de Versailles fera tout son possible pour qu'elle ignore ce qui se passe, ou plutôt pour en dénaturer le caractère.

C'est, dans ce cas, la guerre civile, alors que Paris est encore à moitié investi par l'armée allemande. Je ne puis m'empêcher d'y songer au milieu des joyeuses clameurs et des chants de triomphe qui s'élèvent de toutes parts.

Les membres du Comité central partagent aussi cette joyeuse ivresse du triomphe et ils en ont le droit.

Pendant dix jours, à travers une terrible crise, avec un admirable instinct et un calme inébranlable, ils ont conduit à terme la situation qui leur était échue et accompli le programme qu'ils s'étaient tracé.

Ils ont montré – ces *inconnus* – et c'est ce que, peut-être, leurs adversaires ne leur pardonneront jamais, que le peuple peut désormais se passer de la tutelle de ceux qui, jusqu'à maintenant, s'étaient déclarés seuls capables de le conduire à ses destinées.

Ils ont même – ces *ignorants*, comme on les appelle – ils ont même créé une littérature politique révolutionnaire des plus remarquables, tant sont magistrales leurs proclamations, par la clarté, l'élévation et la simplicité du style.

Quoi qu'il arrive, ce gouvernement d'*inconnus*, d'*ignorants*, sera un jour la gloire de la révolution du 18 Mars, la première vraiment populaire de nos révolutions.

La Commune

Première séance.

Convoqués pour huit heures du soir dans la salle des séances, nous sommes exacts au rendez-vous ; seuls, ceux de nos collègues qui font partie du Comité central ne sont point encore présents.

Une demi-heure s'écoule à les attendre, pendant laquelle le citoyen Beslay, notre doyen d'âge, qui sait que c'est à lui que, selon l'usage, reviendra l'honneur de présider cette première séance, nous lit, au citoyen Vaillant et à moi, le discours qu'il a préparé.

Il y laisse entrevoir sa prochaine retraite, ce dont nous nous efforçons de le dissuader, bien que ses soixante-dix-sept ans lui soient un motif très légitime, certes, d'abandonner la lutte.

Cette demi-heure passée, personne du Comité central ne s'est encore présenté.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

A plusieurs reprises on est allé à la recherche de ses membres. Aucun n'est encore venu. Qu'attendent-ils donc ?

– Eh, parbleu ! dis-je à Beslay, ils nous tâtent. Ils sont dans leur rôle après tout. Ils attendent que nous prenions le nôtre. Nous sommes la Commune. Installons-nous sans plus de façon.

Cette idée gagne de proche en proche, et l'on va se décider à ouvrir la séance, lorsqu'au même moment – avertis sans doute – les délégués du Comité central arrivent enfin pour nous recevoir.

C'est de notre part une première faute montrant que ne sommes pas encore débarrassés des traditions parlementaires dont tous cependant nous avons maintes fois fait la critique.

Alors le citoyen Viard, parlant au nom du Comité central, déclare que dès maintenant le Comité s'efface – sans se dissoudre – et que la Commune demeure seule responsable à l'avenir de la situation.

Le citoyen Beslay lit ensuite son discours dans lequel il indique ce que, d'après lui, doit être la Commune.

Ce programme se résume ainsi :

À la Commune ce qui est local.

Au département ce qui est régional.

Au gouvernement ce qui est national.

Mais pour que la Commune puisse exercer la part d'action qui lui revient, il faut nécessairement que toutes les Communes de la République soient affranchies par la consolidation même du régime républicain.

C'est là le problème que doit d'abord résoudre la Commune de Paris.

À ceux qui prétendent que la révolution du 18 Mars a « frappé la République », le citoyen Beslay répond avec beaucoup d'à-propos:

Oui, nous avons *frappé* la République, mais comme le pieu que l'on enfonce plus profondément en terre.

Lors de l'appel nominal qui suit le discours très applaudi du citoyen Charles Beslay, le député Tirard, élu dans le II^e arrondissement comme membre de la Commune, déclare que les applaudissements accordés à ce discours témoignent assez que le Conseil entend faire acte politique. Or ses électeurs ne l'ayant investi que d'un mandat purement administratif, il se croit obligé de donner dès maintenant sa démission.

C'était là une impudente comédie.

Les électeurs du II^e arrondissement, comme tous les électeurs qui ont pris part au scrutin du 26 mars, savaient très bien que Paris n'avait pas été, durant dix jours, sous le coup d'une terrible lutte civile pour aboutir à l'élection de quelques administrateurs discutant le budget municipal sous l'oeil plus ou moins bienveillant du préfet de police.

L'ex-maire Tirard aurait donc, d'après lui, concentré durant une semaine à peu près, toutes les forces réactionnaires de son quartier uniquement pour s'opposer à un si maigre résultat !

Il se serait entouré de mitrailleuses pour dénier à Paris le droit de décider à sa convenance du percement d'une nouvelle rue ou de l'établissement d'un égout!

L'ex-maire Tirard savait bien qu'il mentait en l'affirmant. C'était pousser l'audace trop loin.

On allait mettre aux voix l'acceptation de sa démission.

– Je m'y oppose, dis-je à l'assemblée. M. Tirard reconnaît lui-même qu'il y a une erreur sur la teneur de son mandat. Dès lors son élection est nulle et il n'a pas de démission à donner.

La Commune décide, en effet, qu'il n'y a point lieu d'accepter la démission du député Tirard, qui se retire alors au milieu d'un silence glacial, en nous adressant d'ironiques vœux pour le succès de notre entreprise.

La facilité avec laquelle ce personnage sort de l'Hôtel de Ville contraste singulièrement avec l'assertion lancée par lui il y a quelques jours que quiconque s'aventure parmi nous risque sa vie.

Après le départ de ce monsieur, la Commune déclare que le Comité central a bien mérité de Paris et de la République¹. Puis elle s'ajourne au lendemain pour la constitution de ses bureaux.

¹*L'Officiel* a imprimé à tort *Patrie* pour Paris. La Commune, considérant que République et patrie ne font qu'un, ne pouvait commettre ce pléonasme. (N. de l'A.)

Retour de Vermorel.

Vermorel aussi a été élu à Montmartre, bien qu'absent, par 13 400 suffrages. Cela prouve que les révolutionnaires n'ont tenu aucun compte des calomnies dont les prétendus républicains du *Siècle* et de *L'Avenir national* l'ont abreuvé.

Mais, pensais-je à part moi, ce sera un siège vide. Vermorel est parti depuis huit jours chez sa mère, aux environs de Lyon. Du diable s'il reviendra dans la fournaise, alors que nul ne peut vraiment l'accuser d'avoir en quoi que ce soit contribué à l'allumer.

Il est sous ce rapport dans une indépendance morale absolue et peut, sans crainte, décliner le mandat dont on l'a investi sans même le consulter.

Quelle n'est pas ma surprise de le rencontrer, le lendemain, en montant l'escalier qui conduit à la salle du Conseil.

– Vous ici ?

– Sans doute. Je regrette seulement de n'être pas arrivé pour la première séance. Mais j'ai dû, pour revenir, lancer sur une fausse piste des agents qui me filaient depuis Lyon. Cela m'a causé un retard de près de dix heures.

– Comment vous êtes-vous décidé à venir ainsi vous jeter dans la bagarre ?

– Où nous resterons probablement tous, je le sais. Mais qu'importe ?... J'ai réfléchi tout un jour, ayant appris mon élection dès lundi, sur ce que j'allais faire. Pas plus que vous et bien d'autres, je suppose, je ne crois au succès de l'entreprise dans les terribles complications où elle va se trouver engagée. Mais il serait vraiment trop facile de s'abriter derrière ce pessimisme pour demeurer les bras croisés en ce moment. Le problème est posé dans de mauvaises conditions, c'est vrai ; mais il n'en faut pas moins tenter de le résoudre. Telle est la réponse que je me suis faite... et me voilà.

C'est bien là l'homme que m'ont fait connaître nos longues conversations à la Conciergerie. Je lui serre la main pour toute réponse. Son entrée produit un certain étonnement. Personne ne s'attendait certainement à le voir venir prendre possession de son siège à la Commune.

Quelle différence entre un Tirard et cet homme acceptant, après mûre réflexion, les conséquences – terribles peut-être – d'un mandat qu'il n'a pas sollicité, ni même désiré !¹

¹Après presque un mois d'agonie, faute de soins, Vermorel mourra de ses blessures à Versailles le 20 juin 1871, veille de son trentième anniversaire.

Deuxième séance de la Commune.

Cette seconde séance du Conseil a débuté par une excellente décision.

Tous les actes publics ne porteront d'autre signature que celle-ci : « La Commune ».

Nous devons, en effet, être tous solidaires des décisions délibérées en commun.

Malheureusement on a pris une autre résolution qui détruit en partie la valeur morale de la première ; c'est de ne publier aucun compte rendu de nos séances.

Nous nous replaçons ainsi sur le plan des gouvernements qui nous ont précédés.

Nous *décidons* et le peuple *obéit*.

Nous nous transformons en pouvoir dictatorial. Nous retirons à nos électeurs tout moyen de contrôle ; le *pourquoi* de nos décisions ne leur sera pas donné.

On a invoqué à l'appui de cette mesure la crainte de voir se produire des influences personnelles et aussi celle de donner à nos ennemis le spectacle de nos divisions.

Ce sont là des raisons médiocres à mon avis.

S'il y a parmi nous des ambitieux de popularité, ce n'est pas parce qu'on ne reproduira pas leurs « discours » qu'on les empêchera d'intriguer. Et puis il ne s'agira pas, il faut bien l'espérer, de faire des *discours*, mais de donner des *raisons*, c'est-à-dire de porter un jugement rapide et motivé sur les mesures proposées.

Quant à la crainte « de donner à nos ennemis le spectacle de nos divisions », c'est là un vieux cliché qu'il serait bien temps de mettre au rebut.

On peut être *divisé* sur les moyens de faire triompher la révolution actuelle : l'important est qu'on soit d'accord sur le but à atteindre et qu'il y ait unité d'action quant à l'exécution des mesures acceptées.

Mais il serait puéril de supposer que ces mesures seront adoptées sans qu'il y ait de discussions sur leur valeur réelle, et, alors, quel danger y a-t-il à les faire connaître ? – à l'exception bien entendu de tout ce qui concerne les questions purement militaires.

Les citoyens dont nous sommes seulement les mandataires ont le droit absolu de connaître les motifs de nos déterminations. Le leur retirer, c'est méconnaître dans son essence même le caractère original de cette révolution populaire.

Certainement le Conseil reviendra sur cette résolution regrettable¹.

Une autre question de plus grande importance nous a sérieusement préoccupés mais sans que nous ayons su y donner de solution satisfaisante.

Il s'agissait de l'existence du Comité central.

Dans la séance d'hier, en effet, les délégués du Comité nous ont déclaré que, tout en s'effaçant devant le pouvoir communal, il n'entendait point disparaître.

Plusieurs de nous étaient d'avis au contraire qu'il y avait lieu de le déclarer dissous.

A ne s'en rapporter qu'aux précédents, cette façon de voir est strictement conforme à la tradition historique et gouvernementale.

Or, dans l'esprit de ses électeurs, le Conseil communal est certes plutôt un comité exécutif, un gouvernement, qu'une assemblée délibérante.

Mais les conditions dans lesquelles nous sommes placés n'ont rien de commun avec nos précédentes révolutions, imprégnées de parlementarisme.

La fiction d'un pouvoir provisoire, transmis à un pouvoir légal et définitif, seul dépositaire de la puissance souveraine, ne peut être sérieusement invoquée par nous.

Le Comité central, élu par les citoyens armés pour la défense de la République contre l'invasion étrangère et aussi contre les menées monarchistes des ruraux de Bordeaux – aujourd'hui Versaillais –, ne peut être dissous que par ceux-là mêmes qui l'ont nommé.

Si la Commune proclamait sa dissolution sans l'assentiment des bataillons au sein desquels le Comité central a pris naissance, elle retomberait dans les errements du pouvoir contre lequel précisément a été fait le 18 mars.

D'autre part, il est non moins impossible au Conseil communal d'accepter la responsabilité de mesures auxquelles il peut être étranger.

Le seul moyen de sortir de ce dilemme embarrassant, c'eût été de transformer le Comité en agent du Conseil communal et de le charger de surveiller l'exécution des mesures militaires sur l'adoption desquelles il serait préalablement consulté.

Cette décision, respectant son origine électorale, pouvait parfaitement être imposée au Comité central. En cas de refus on avait la ressource de poser la question directement aux bataillons de fédérés, afin de la vider définitivement.

Il semble hors de doute que ceux-ci eussent alors décidé la suppression du Comité pour éviter tout conflit ultérieur entre la Commune et lui.

On s'est contenté d'ajourner cette question, ce qui ne fera, je le crains, qu'augmenter les prétentions du Comité, qui se considère certainement comme ayant le droit d'agir en dehors de tout concert préalable avec le Conseil communal et peut-être même, contre les résolutions de celui-ci.

C'est là un sérieux danger dans la lutte qui ne peut tarder entre nous et le gouvernement versaillais.

La séance s'est terminée par l'élection d'un président des séances pour un mois.

Grâce aux *intrigues* de Vallès, c'est à moi qu'est échu cet honneur. J'espère bien qu'on supprimera cette fonction, la direction de nos débats n'étant qu'affaire d'ordre et pouvant fort bien être exercée à tour de rôle par chacun de nous².

¹ Quelques jours après, en effet, des comptes rendus absolument fantaisistes ayant été publiés dans certains journaux auxquels le citoyen Régère fournissait des renseignements, le Conseil décida qu'à l'avenir *L'Officiel* de la Commune publierait la sténographie de ses séances.

Le citoyen Loiseau-Pinson me recommanda un sténographe qui fut accepté: il se nommait Thomson. Il est aujourd'hui député d'Algérie. (N. de l'A.)

² Cette présidence ne dura que dix jours en effet. Le président fut depuis nommé à chaque séance de façon à ce que tour à tour les membres du conseil y fussent appelés. (N. de l'A.)

Paris en interdit. Les bourgeois démissionnent.

Ce qu'avait rêvé, en juin 1848, la Constituante vient d'être réalisé par Thiers: Paris est en interdit !

Sous peine de révocation immédiate, tous les fonctionnaires publics sont sommés de quitter Paris sur-le-champ et de s'aller mettre à la disposition du gouvernement versaillais.

Qu'ils partent ces fonctionnaires plus soucieux de leurs appointements que de leur dignité et de leur devoir. Nous ne les supplierons pas de rester.

Nous ne manquerons pas de citoyens capables de remplacer ces ronds-de-cuir dans les emplois qu'ils occupaient. Ils y apporteront plus de zèle et de bonne volonté que les partants.

Mais cette décision de Versailles va nous faire sortir du cadre que nous nous étions d'abord tracés et nous obliger à mettre le nez dans les affaires de l'État.

Les musées, bibliothèques, établissements scolaires, postes, télégraphes, la monnaie, enfin tous les services nationaux et internationaux dont le siège est à Paris, ne peuvent rester dépourvus du personnel nécessaire à leur fonctionnement et à leur conservation et sont, par là même, placés sous notre direction.

Il va sans dire que Versailles, avec la bonne foi qui le caractérise, et les niais avec l'imbécillité qui leur est propre, vont s'écrier en chœur : « Vous voyez bien que la Commune de Paris ment effrontément à ses principes et à ses déclarations. Elle s'ingère dans le gouvernement et dans l'administration des choses placées en dehors de ses attributions¹. »

Eh bien ! tant mieux, en somme.

Nous rentrons dans la voie plus large, non d'une simple révolution communaliste, mais de la vraie révolution : celle qui se propose non seulement l'affranchissement politique et administratif des communes, mais aussi l'affranchissement économique des travailleurs, la Révolution sociale, enfin. Et, dussions-nous, comme c'est probable, succomber à la tâche, nous aurons du moins fait faire une sérieuse étape à cette révolution.

Les bourgeois faisant partie du Conseil l'ont bien compris ainsi.

C'est pour cela qu'à l'exemple de Tirard ils ont démissionné.

À l'exception des citoyens Loiseau-Pinson, du II^e arrondissement ; Murat du III^e, et du médecin positiviste Robinet du VI^e arrondissement, aucun d'eux n'y a jamais mis les pieds.

De ces trois derniers, je regrette le citoyen Loiseau-Pinson, teinturier de la rue Sainte-Apolline, brave homme à vues sincères et droites, tout bourgeois qu'il est. Trop inféodé à Tirard, il n'a pu résister aux instances de cet intrigant.

Nous n'aurons pas non plus malheureusement Blanqui parmi nous, bien que les XVIII^e et XX^e arrondissements l'aient élu. Il a été arrêté dans le Midi, chez un de ses amis où il s'était réfugié pour échapper au conseil de guerre qui devait le juger à propos du 31 octobre. C'est une force de moins pour la Commune.

Il est aussi un citoyen dont je regrette l'absence au Conseil. C'est Briosne, cloué au lit par la maladie depuis plusieurs semaines et qui, à cause de cela sans doute n'a pas été élu. Sa pratique des affaires et sa vive pénétration nous auraient été d'un grand secours.

¹ Il est vraiment incompréhensible qu'entre autres MM. Lanjalley et Corriez, dans leur *Histoire de la révolution du 18 Mars*, aient pu sans rire... ou sans honte s'associer à de semblables sornettes ! (N. de l'A.)

Émissaires versaillais.

Grâce à la confusion qui s'est établie dans beaucoup d'esprits entre le titre de « président des séances du Conseil » et celui de « président de la Commune », et malgré l'avis que j'ai fait insérer à ce propos dans l'*Officiel* le lendemain même de mon élection, je suis assailli de lettres dans lesquelles on me demande ma « protection » pour obtenir des fonctions publiques – quelconques... pourvu qu'on puisse émarger. Le reste n'a point d'importance.

D'autres lettres contiennent des offres de services... pour *monter* la cave du « citoyen Président », pour lui fournir des *provisions de bouche* et encore une foule d'autres choses.

Si j'avais le temps, ça m'amuserait peut-être. Mais en ce moment cela me dégoûte... Au panier toutes ces platitudes !

Il est aussi de bonnes gens qui me demandent « audience » pour m'entretenir de leurs projets financiers, d'inventions d'armes nouvelles, ou de marchés relatifs aux fournitures dont les fédérés vont avoir besoin.

Je renvoie ces solliciteurs aux diverses commissions ayant à s'occuper de ces questions.

Dans ce défilé de gens d'affaires figure un grand nombre de femmes, ce qui me fait croire que Versailles pourrait bien être pour quelque chose dans les démarches de ces solliciteuses.

Ils sont peut-être curieux *là-bas* de savoir comment nous allons nous tirer des embarras qu'on a voulu nous créer en désorganisant tous les services.

Ils pourront se convaincre, en ce cas, que ce « ramassis d'ignorants et de gens sans aveu » s'est mis très vite au courant des affaires.

Varlin, un relieur ; Jourde, un simple comptable, ont su parfaitement reconstituer le service des finances.

La Monnaie, sous la direction du monteur en bronze Camélinat, va de nouveau battre pour la Commune et dans des conditions plus économiques, grâce à une découverte du nouveau directeur, relative à l'alliage qui s'opérera d'une manière plus rigoureusement scientifique.

Theisz, un ciseleur en bronze – comme son ex-ami Tolain, le transfuge -, aidé du citoyen Massen, un professeur, et grâce surtout au zèle des facteurs dont quelques-uns seulement ont déserté avec leur directeur Rampont, font très bien marcher le service postal pour Paris.

Si les relations de Paris avec la province sont interrompues de nouveau, on doit s'en prendre à Thiers qui n'a pas craint de les suspendre, malgré les offres que nous lui avons fait transmettre par les délégués du commerce parisien, de *neutraliser* ce service public.

Ces offres sont celles-ci :

La direction générale des postes et télégraphes se composerait de trois délégués, l'un nommé par la Commune, le second par Versailles et le troisième par les commerçants et les industriels de Paris, de façon que les droits budgétaires de l'État et ceux de la Commune fussent sauvegardés. Le délégué du commerce et de l'industrie parisienne remplirait dans ce cas le rôle de contrôleur et aussi d'arbitre en cas de conflit.

Thiers a nettement refusé.

Une des hontes de la bourgeoisie républicaine ou prétendue telle sera d'avoir accepté, en haine des travailleurs, d'être gouvernée par cette cervelle étroite que la verve d'Henri Monnier a si bien esquissée dans son type immortel de « Joseph Prudhomme¹ ».

¹Personnage caricatural du bourgeois français du XIXe siècle, dont Balzac disait qu'il était «l'illustre type des bourgeois de Paris».

Versailles attaque et Galliffet fusille.

2 avril 1871.

Tout Paris – bourgeois et prolétaires – est outré d'indignation.

Versailles a pris l'initiative de la guerre civile et, sans provocation aucune, a fait tirer sur les nôtres aux avant-postes de Courbevoie.

Le plus ignoble des soudards de l'Empire, Galliffet, a ouvert le feu et, qui pis est, a fait fusiller des prisonniers, poussant le cynisme jusqu'à s'en vanter dans une proclamation !

Ce seul acte eût dû le faire révoquer sur-le-champ, s'il n'eût été évidemment d'accord avec Versailles.

C'est ainsi que Thiers a voulu prouver à la province qu'il a « enfin réussi à organiser *une des plus belles armées que la France ait possédées* ».

Devant cet acte abominable, la conscience publique s'est soulevée. Je viens de voir quelques commerçants, jusqu'alors indécis, qui prennent ouvertement parti pour la Commune.

Près de deux cent mille hommes sont en armes, demandant qu'on les envoie venger l'odieux assassinat commis par Galliffet.

Malheureusement, nous ne sommes vraiment pas préparés à une sortie.

L'artillerie considérable que nous possédons n'est nullement en état de faire campagne. Toutes les bouches à feu, canons et mitrailleuses qui se trouvent à l'Hôtel de Ville, ont besoin d'être sérieusement révisées. À toutes, il manque quelques pièces indispensables.

Il faut donc d'abord procéder à leur réfection avant de songer à livrer bataille hors Paris.

Aussi, à la commission exécutive, Félix Pyat et moi nous sommes-nous vivement opposés à ce qu'on jouât une partie de cette importance avant d'avoir plus de chance de la gagner.

Nos jeunes généraux improvisés sont sans doute remplis d'ardeur, mais la situation n'est plus la même qu'au lendemain du 18 mars.

Lullier, délégué par le Comité central pour s'emparer du mont Valérien, alors dépourvu de tout moyen de sérieuse résistance, a singulièrement fait les affaires de Versailles en se contentant de la soi-disant promesse du commandant de ce fort de demeurer *neutre*. Comme si de pareilles promesses pouvaient être réellement tenues !

Aujourd'hui le mont Valérien, quoi qu'en dise le trop confiant Bergeret, doit avoir tout ce qu'il faut pour intercepter les communications de ce côté. Il y faut donc prendre garde.

« Bah! Qu'importe ? nous réplique notre brave ami Duval. On y laissera sa peau, voilà tout ! »

Ce n'est pas uniquement, je suppose, pour « y laisser sa peau » qu'on livre bataille, mais pour prendre surtout celle de l'ennemi.

Il a donc été décidé qu'avant tout, il sera dressé un état par bataillon des forces placées sous les commandements respectifs des citoyens Eudes, Duval et Bergeret, avec indication de leur

armement; un état de notre artillerie et de son matériel de rechange ; un inventaire des munitions avec indication des divers magasins qui les contiennent.

On fera de plus exécuter immédiatement les réparations indispensables à la mise en service de toutes les bouches à feu pour appuyer la sortie, et enfin on assurera le service régulier des vivres pour les diriger rapidement où besoin sera.

Il s'agit, en effet, de confier le moins possible au hasard le résultat d'une affaire militaire dans laquelle la Commune pourrait, sans cela, subir une irréparable défaite.

À onze heures du soir, seulement, la Commission exécutive avait terminé tous ces arrangements.

Vers quatre heures du matin, je quitte l'Hôtel de Ville pour aller quelques instants chez moi, après avoir signé des bons pour deux cent mille rations à distribuer aux fédérés massés au Champ-de-Mars et attendant les ordres de leurs chefs.

Sortie désastreuse.

3 avril 1871.

Huit heures du matin.

Le canon gronde dans les trois directions sur Versailles.

À l'Hôtel de Ville, les visages sont consternés. De Courbevoie arrivent les plus désastreuses nouvelles.

Le corps de Bergeret, qui marchait sur Nanterre, est en pleine déroute. Les fédérés rentrent, débandés, par la porte Maillot et celle des Ternes, criant à la trahison.

Que s'est-il donc passé ? Persistant dans leur projet de sortie immédiate, nos trois généraux, après avoir fait revenir deux des membres de la commission exécutive sur les mesures arrêtées d'abord, ont effectué leur sortie, croyant que, grâce à l'enthousiasme incontestable de leurs troupes, ils iraient dans la journée même enlever Versailles.

Toujours confiant dans le conte bleu imaginé par Lullier, le citoyen Bergeret a lancé son corps d'armée sous le feu même des batteries du mont Valérien qui, laissant les nôtres s'approcher à portée, a vomi sa mitraille à pleine volée.

Surpris par cette attaque, à laquelle l'aveugle imprudence de leur chef ne les a point préparés, les fédérés battent en retraite dans le plus grand désordre jusque dans Paris où quelques membres de la Commune, envoyés en toute hâte, réussissent à les rallier.

Le désarroi des premiers moments fut tel, qu'avec un peu d'audace les Versaillais eussent pu facilement pénétrer dans Paris sur les pas des fuyards.

De leur côté, les corps commandés par les citoyens Eudes et Duval, malgré leur entrain et leur énergie, sont également refoulés jusque sous les forts de Vanves et d'Issy dont l'artillerie les protège.

Mais notre ami Duval et environ quinze cents hommes restent hélas ! cernés sur le plateau de Châtillon où ils se défendent héroïquement, sans qu'il soit possible de les tirer de cette affreuse situation.

C'en est fait désormais, c'est probable, de toute attitude offensive de notre part. La partie au point de vue militaire est perdue pour nous.

Si la province ne *comprend* pas ; si elle ne se lève pas pour secourir Paris, nous ne pourrions que rester sur la défensive, et c'est alors la mort lente, mais certaine de la Révolution. Nulle illusion n'est possible à cet égard¹.

¹La paysannerie avait tiré de grands avantages de la révolution de 1789, qui l'avaient rendue naturellement réactionnaire. Néanmoins, au cours du XIXe siècle, les grands propriétaires fonciers et la bourgeoisie avaient largement empiété sur ses conquêtes. Ce qui fit dire à Marx, dans *La Guerre civile en France*: «*Les ruraux* [l'assemblée de Versailles] (*c'était, en fait, leur appréhension maîtresse*) *savaient que trois mois de libre communication entre le Paris de la Commune et les provinces amèneraient un soulèvement général des paysans; de là leur hâte anxieuse à établir un cordon de police autour de Paris comme pour arrêter la propagation de la peste bovine.*» Cordon de police que Thiers établit efficacement...

Mais nous savons qu' «*une formation sociale ne disparaît jamais avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir, jamais des rapports de production nouveaux et supérieurs ne s'y substituent avant que les conditions d'existence matérielles de ces rapports soient écloses dans le sein même de la vieille société*» (Marx, *Préface de la Critique de l'économie politique*). En dernière instance, en 1871, un soulèvement général des paysans français, s'il avait pu renverser le gouvernement de Thiers, n'aurait en revanche rien pu changer au devenir de la domination capitaliste et se serait fatalement heurté à la contre-révolution prussienne, et plus largement européenne...

Loi des otages.

Le massacre des prisonniers est érigé en système par Versailles.

Encouragés par notre défaite, les généraux de Thiers se sont empressés d'imiter Galliffet.

Duval et ses quinze cents compagnons ayant dû se rendre le soir du 4 avril – avec promesse de la vie sauve –, le pandour Vinoy, le signataire de la capitulation de Paris, le fuyard de la place Pigalle dans la matinée du 18 mars, a voulu laver sa honte dans le sang de notre brave ami et de deux de ses officiers d'état-major qu'il a lâchement fait fusiller.

À Rueil, hier, l'infortuné et héroïque Flourens a été assassiné par le capitaine de gendarmes Desmarest qui, froidement, lui a littéralement fendu la tête d'un coup de sabre.

Légitimement exaspérés par le récit de ces atrocités, les fédérés réclament d'énergiques mesures contre les réactionnaires demeurés jusqu'alors dans Paris et qui déjà triomphent bruyamment de notre défaite.

Cette exaspération trop concevable pourrait bien amener d'affreuses représailles dont Thiers et consorts seraient, il est vrai, seuls responsables. Mais qu'importe cette responsabilité dans l'avenir ? Il faut avant tout parer à d'autres éventualités.

Dans ce but le Conseil communal a pensé que l'unique parti à prendre était de donner d'abord toute sécurité aux défenseurs de la Commune et de les garantir des trahisons des réactionnaires en procédant à l'arrestation de ces derniers – à titre d'otages – chaque fois que par leurs agissements ils s'affirmeraient adversaires de la Commune.

En conséquence il est décrété que tout individu prévenu de complicité avec Versailles sera mis en état d'arrestation provisoire et, dans les vingt-quatre heures, traduit devant un jury qui décidera de sa mise en liberté ou du maintien de sa détention.

Dans ce dernier cas, il sera alors considéré comme otage.

Le décret porte de plus que chaque exécution sommaire d'un prisonnier de guerre appartenant à la Commune sera suivie d'une triple exécution d'otages désignés par le sort.

Que les âmes sensibles se joignent à nos hypocrites et féroces adversaires, et crient tant qu'elles voudront au mépris de l'humanité. Qu'elles parlent de retour à la barbarie. Ce ne sera que sottise.

Qui donc est cause de cette mesure de *légitime défense*, barbare si l'on reste dans la pure abstraction, mais absolument justifiable en ce cas ?

Comment! non seulement on donne, de Versailles, l'ordre d'ouvrir le feu contre Paris, mais on procède dès le début même de l'action au massacre des prisonniers, massacre dont on se vante dans une proclamation spéciale !

Ce système, inauguré à Courbevoie le 2 avril, est poursuivi à Rueil le 3, à Châtillon le 4, et l'on voudrait que les amis des victimes, prêts à subir à toute heure le même sort, attendissent froidement d'être égorgés à leur tour, sans rendre coup pour coup.

Que ceux qui trouvent odieux notre décret s'en prennent à ceux qui l'ont rendu inévitable.

Son seul tort est d'être illusoire, la proportion des otages dont nous pourrions nous saisir, comme nombre et comme qualité, étant minime en comparaison de ceux des nôtres contre lesquels Versailles sévira.

Ce décret rendra seulement Thiers et consorts plus circonspects : ils assassineront désormais sans phrase.

Nouvelles démissions.

Comme on s'y devait attendre, le décret sur les otages a fourni un honnête prétexte à trois timides et à un roublard pour se retirer prudemment de la Commune, bien qu'ils aient fait le possible pour y être délégués. Ils croyaient alors à la possibilité du succès.

Le docteur Goupil, l'évadé de la Conciergerie après le 31 octobre, le journaliste Ernest Lefèvre, du *Rappel*, et mon brave ami Ulysse Parent, qui croit à Gambetta, à Floquet et autres de même acabit ; enfin l'ex-blanquiste babouviste Ranc ont envoyé leurs démissions, ne pouvant admettre le décret, qu'ils qualifient, eux aussi, de retour à la barbarie.

Ils ont grand soin d'en informer tout d'abord les journaux, qui ont annoncé leur acte, avant même que le Conseil en ait pu prendre connaissance.

Dans sa démission, l'ex-bras droit de Gambetta à Tours, durant le siège, joue sur les mots. « Il ne déserte pas pour cela la cause que nous défendons » ; il se contente de « rentrer dans le rang ». Sans dire lequel, bien entendu.

La situation particulière de cet *alter ego* du Génois élu par Belleville¹, en 1869, prête à la démission de Ranc le caractère d'une sorte de déclaration de guerre inspirée par son patron qui, à Saint-Sébastien où il se prélassait, ayant appris notre insuccès militaire, lui a certainement donné l'ordre de déserter son poste.

Décidé à en avoir le coeur net, je vais le trouver au bureau du IX^e arrondissement où je le rencontre en compagnie de notre ami commun Bayeux-Dumesnil.

Je lui demande comment il pense à démissionner après avoir si fort insisté pour être délégué à la Commune.

Il se retranche obstinément derrière le fameux décret. Il veut, me dit-il, *réserver* son honneur et son avenir politique,

Se *réserver* ! Voilà le fond du sac.

Ce mot me rappelle, en effet, l'habituelle attitude de ce citoyen.

Son grand art, c'est de se réserver. Sous l'Empire ça été son jeu invariable.

Mais, pourquoi se réserver ? Pour l'avenir ? Quel avenir ? Le sien, donc !

Pour Ranc et ses amis politiques, la République c'est eux et rien d'autre.

Est-on capable de trouver une ligne de lui dans laquelle se manifeste une conception de la République dont il se prétend un dévot ?

Bien malin celui qui la découvrira !

Dans un fol élan de jeunesse – on n'est pas parfait à cet âge – il s'est, sans le vouloir certes, trouvé

compromis dans un prétendu complot contre Badinguet² en 1853, et a de ce chef été envoyé en Afrique. On ne l'y reprendra plus !

Il en a assez d'être du côté des vaincus, et comme c'est sans doute tout ce que peut lui offrir la Commune, il la lâche sans plus de façon, au nom des « grands principes... » et de l'humanité.

Comme pour tous les républicains de sa trempe, la République c'est la possibilité de devenir gouvernant, afin d'exploiter à son tour les gouvernés.

Ces classiques sont tous les mêmes, et c'est d'eux que Proudhon écrivait autrefois avec raison : leur démocratie c'est l'envie.

¹ Gambetta

² Surnom satirique donné à Napoléon III (du nom de l'ouvrier qui, selon la légende, lui aurait prêté ses habits lorsqu'il s'évada du fort de Ham, en 1846)

Les amateurs d'emplois publics s'envolent.

Dès le lendemain de la proclamation de la Commune, la chasse aux emplois avait commencé.

Une foule d'amis... parfaitement inconnus, et d'autres trop connus venaient alors nous offrir leurs dévouements... moyennant appointements.

Parmi les *trop* connus, figuraient entre autres l'illustre Jules Mahais, toujours disposé à émarger à titre de secrétaire général de l'Hôtel de Ville, si nous avions voulu le maintenir à ce poste.

Puis le célèbre Charles Limousin, autre transfuge de l'Internationale, l'ex-décrotteur des Molinari¹ et autres économistes de même farine, maintenant tout prêt à mettre sa *science* au service de la Commune.

On éconduit Mahais qui, après tout, n'est qu'un simple fumiste, mais on chasse maître Charles Limousin avec le sans-*façon* que comporte son impudence.

Puis on se débarrasse d'une foule d'autres jolis messieurs, tout prêts à grignoter le budget de la Sociale, comme ils mordaient à celui de l'Empire, s'inquiétant plus de la succulence du gâteau que de sa forme et de sa couleur.

Bon nombre de ces solliciteurs avaient déjà senti refroidir leur zèle communard devant le maigre festin que la Commune avait décidé de leur offrir : six mille francs – sans cumul pour les emplois publics les plus importants !

Cela leur avait donné à réfléchir. Beaucoup avaient fait la petite bouche devant des offres si peu séduisantes.

Mais dès les premiers coups de canon échangés entre Versailles et la Commune ce fut une envolée générale, et quantité de ceux qui, faute de grives, s'étaient pourtant décidés à manger nos merles, disparurent de leurs bureaux avec un entrain des plus remarquables.

La peur même les rendit généreux à ce point qu'ils en oublièrent de toucher les quelques journées de travail qui leur étaient dues.

On pourvut très facilement d'ailleurs à leur remplacement et la besogne ne s'en fit que mieux.

Mais il est une chose qui m'étonne et m'inquiète même souvent : la domesticité de tous les ministères est restée presque entière à son poste.

Comme il est à supposer que ce n'est point par amour de la Commune, il est évident que c'est par ordre de Versailles et sans doute à titre de mouchards. Je ne comprends pas qu'on les conserve. A

moins qu'il soit plus difficile de les remplacer que leurs maîtres.

Ils doivent bien rire un peu – et même beaucoup – de notre condescendance à leur égard.

¹Économiste belge, disciple de Bastiat, considéré comme le fondateur de l'anarcho-capitalisme.

Réunion de conciliateurs à l'École centrale.

Avrial, Langevin, Vallès, Édouard Roullier et moi, nous sommes rencontrés aujourd'hui à l'École centrale, rue de Thorigny, avec plusieurs membres de l'*Union républicaine*, qui nous avaient convoqués pour tacher de s'entendre sur les moyens, disaient-ils, de mettre fin à la guerre civile.

Nous avons trouvé là les citoyens Loiseau-Pinson, notre ex-collègue démissionnaire; Corbon, l'ancien vice-président de l'Assemblée constituante en 1848; Bonvallet, l'ex-maire du III^e arrondissement; Jobbé-Duval, un ancien camarade du Cercle de Thalès Bernard, rue du Bac ; Stupuy, le poète positiviste, que je rencontrais autrefois chez mon ami le musicien de la rue de Douai, et Lockroy, du *Rappel*.

À notre avis, il n'y a d'autre moyen pour arriver au but que se proposent les membres de l'Union que de se déclarer nettement, eux et leurs amis, en faveur de la révolution communaliste.

Les républicains sincères se prononçant franchement contre Versailles, il est possible qu'alors Thiers et consorts s'arrêtent dans la voie où ils se sont engagés. Mais tant que ces républicains demeureront expectants, le petit homme de la rue Saint-Georges¹ les roulera jusqu'au jour où, la Commune vaincue, il pourra les museler à leur tour.

Il ne faut pas être grand clerc pour deviner de telles choses.

Il fut donc convenu avec ces braves radicaux, ou prétendus tels, qu'une sommation serait faite par eux, à leurs amis de Versailles, et que, faute d'être suivie d'effet, ils adhéreraient décidément à la Commune.

Mais quelques heures de réflexion ont suffi pour les refroidir.

Ils continueront de gémir sur « nos discordes civiles ». C'est moins compromettant. Et puis, plus tard, qui sait s'il n'y aura pas à glaner sur le champ de bataille ?

Comme Thiers les connaît bien tous, ces braves bourgeois !

¹Thiers y possédait un hôtel.

Dernière tartufferie des députés de Paris.

Quelques députés de la Seine, voyant qu'on ne s'occupait plus d'eux, ont aussi éprouvé le besoin de se rappeler au souvenir de leurs électeurs – qu'ils ont carrément lâchés pour conserver leurs sièges à Versailles.

Dans une filandreuse et des plus jésuitiques proclamation, ces pitres pleurards affirment « qu'ils souffrent d'une façon poignante de l'effusion du sang français et des souffrances de Paris ».

Ils affirment aux Parisiens que « pas un membre de la majorité à l'assemblée de Versailles, n'a encore mis *ouvertement* en question le principe républicain. *Qu'ainsi* la guerre civile pourrait faire croire l'existence de la République incompatible avec le *respect des lois* ».

Pour eux « leur ligne est toute tracée. *Ils ne se décourageront pas*. Ils resteront à leur poste, jusqu'à

l'épuisement de leurs forces, pour y défendre la République en cas de danger, mais avec les *seules armes vraiment efficaces* : la discussion libre et la raison !!! »

Peut-être pourrait-on croire que cette bouffonnerie littéraire, digne d'inspirer Offenbach ou Hervé¹, est signée Hyacinthe, Ravel, Lassouche et Grassot², ces maîtres farceurs du Palais-Royal.

Non.

Elle est bel et bien signée Louis Blanc, Henri Brisson, Edmond Adam, E. Farcy, A. Peyrat, Edgar Quinet, Langlois et Dorian³.

Que l'austère Peyrat, l'agent des tripoteurs financiers du Comptoir d'escompte ; que de piètres sires comme Tirard et Farcy; que des roublards comme Brisson, Langlois et Dorian aient signé cette platitude suant la canaillerie cela n'est pas pour étonner.

Mais qu'un Louis Blanc, un Quinet, un Edmond Adam, lâchant pour la seconde fois, comme en juin 1848, leurs convictions républicaines, aient cru pouvoir étayer ce monument de crétinisme et de lâcheté, sans respect pour leur propre dignité, c'est le comble de la honte.

Les Tolain et les Greppo⁴, ces renégats de la Révolution sociale, ont eu la pudeur... ou l'adresse de n'y point apposer leur signature.

Qu'ils aillent ces lâcheurs, ces faux penseurs, ces faux socialistes, ces exploiters de la République, qu'ils aillent lécher les bottes de Thiers, cent fois moins misérable qu'eux tous. Lui, du moins, n'a jamais trahi le peuple qu'il méprise.

Qu'ils aillent se tramer aux basques de cet affreux gnome qui, plus que jamais, leur fera sentir son dédain.

Ce sera le digne châtiment de leur hypocrisie.

¹Compositeurs d'opérettes et d'opéras bouffes.

²Acteurs comiques qui firent carrière au théâtre du Palais-Royal.

³Députés d'extrême gauche.

⁴Députés d'extrême gauche. Tolain fut exclu de l'Internationale pour avoir désavoué la Commune.

Cluseret dort bien.

Il faut avouer que la Commune possède un délégué à la Guerre d'un grand calme et d'une remarquable puissance de sommeil¹.

Mâtin, quel dormeur !

Toute la nuit les forts de Vanves et d'Issy ont fait un vacarme d'enfer et tout Paris, depuis dix heures du soir, était en émoi.

Jamais, durant le siège des Prussiens on n'entendit une telle canonnade.

Theisz, J.-B. Clément et moi, nous sommes partis de l'Hôtel de Ville à minuit, au pas de gymnastique, pour savoir au juste ce qui se passait.

La porte de Bagneux était fermée et gardée par bon nombre de fédérés attendant l'ordre de marcher sur Vanves d'où le bruit semblait plus particulièrement venir. – On nous laisse sortir et nous arrivons au fort.

Rien de grave, qu'une excessive dépense de munitions.

Vers dix heures, une escarmouche d'avant-postes avait eu lieu entre les nôtres et quelques tirailleurs versaillais.

Cette petite affaire avait mis les fédérés en train et ils continuent à « s'égayer » comme nous dit le commandant du fort, le citoyen Monterey.

Puis ceux d'Issy s'étaient mis alors de la partie. De là tout ce beau tapage.

Il serait bon pourtant de ne pas trop se livrer à de semblables distractions, bien moins à cause du gaspillage de munitions que pour éviter de mettre ainsi tout le monde en l'air.

Les femmes et les enfants de ceux qui « s'égaient » ici sont à cette heure dans de mortelles transes, craignant d'apprendre la mort du père, tué peut-être dans ce qu'ils croient être un engagement sérieux.

Mais le plus singulier de l'affaire, c'est que nulle part on n'a vu Cluseret ni reçu aucune demande d'informations de sa part.

Rentrés dans Paris, nous allons à la Guerre pour rendre compte de ce que nous avons vu. Pas plus de Cluseret que s'il n'avait jamais existé !

Il paraît que cette nuit-là, il a couché à la préfecture de police, et qu'il n'a rien entendu.

Un bon sommeil est, dit-on, l'indice d'une conscience tranquille.

Quel innocent doit être ce général... d'Amérique !²

¹ Il s'agit de Cluseret, qui sera remplacé par Rossel au poste de délégué à la Guerre.

² Cluseret: Entre autres pérégrinations, cet aventurier louche participa à la répression de juin 1848 sous les ordres de Cavaignac, puis à la Guerre de Sécession sous l'uniforme de l'armée nordiste, avant de devenir délégué à la Guerre de la Commune de Paris. Lors de la Semaine sanglante, il parviendra à s'enfuir, contrairement à son successeur Rossel, qui, après avoir refusé l'exil proposé par Thiers, sera fusillé le 28 novembre 1871, à l'âge de 27 ans.

Mort de Pierre Leroux.

13 avril 1871.

On enterre aujourd'hui le dernier de ceux qui, de la plume et la parole, ont indiqué le plan du grand drame social dont juin 1848 et la Commune sont les premiers actes.

Pierre Leroux¹ est allé retrouver Proudhon dans la tombe.

En d'autres temps le prolétariat parisien tout entier eût suivi son cercueil et ç'aurait été justice, car Leroux naquit, vécut et mourut en prolétaire.

Malheureusement, envahis plus que jamais par la religiosité, ses écrits, toujours empreints d'un grand esprit de justice et d'égalité sociale, devenaient de plus en plus inintelligibles pour les socialistes, décidément réfractaires à toute conception mystique et spiritualiste.²

Sa foi en l'Humanité-Dieu, par laquelle il espérait rattacher le nouvel état social au christianisme, aboutirait fatalement à la formation de nouvelles castes tout aussi oppressives – au nom de l'amour – que celles du positivisme au nom de la science.

Vallès a bien fait, lorsqu'il a été question au Conseil d'envoyer des délégués à l'enterrement de ce vaillant penseur, de déclarer que c'était au courageux défenseur des insurgés de Juin que s'adressait notre hommage et non au philosophe déiste et presque chrétien.

Lié, depuis 1848, avec Pierre Leroux et avec la plupart de ses disciples, je fus toujours en lutte avec eux sur ce terrain. Mais en dehors du charme des causeries si remplies d'esprit de cet inépuisable conteur, que de lumineux et saisissants aperçus sur tous les sujets ! Et combien de nous lui sont redevables à ce propos !

Quelle différence entre la bonhomie, la verve un peu narquoise mais toujours humaine avec laquelle il discutait, et la sèche pédanterie du doctrinaire Louis Blanc !

Celui-ci avait *décidé* d'être socialiste ; Pierre Leroux l'était de nature.

Malheureusement, pris par un travail pressant dont m'a chargé la commission des finances, à

laquelle je suis délégué depuis quelques jours, je n'ai pu aller rendre témoignage, sur sa tombe, de toute l'estime et de l'affection que je lui avais vouées.

¹Pierre Leroux (1797-1871): typographe, écrivain, théoricien du socialisme.

² «Toute vie sociale est essentiellement pratique. Tous les mystères qui détournent la théorie vers le mysticisme trouvent leur solution rationnelle dans la pratique humaine et dans la compréhension de cette pratique.» (Marx, Thèse VIII sur Feuerbach)

Sauvez Chaudey.

Pendant que je préparais ce travail m'arrive un citoyen, porteur d'un mot de recommandation d'un des gendres de Pierre Leroux – le citoyen Auguste Desmoulins, un peu trop expectant, il me semble, pour un socialiste. Enfin !

Le *recommandé* de Desmoulins est le citoyen Miles Noé, gendre de Chaudey¹, qu'on vient d'arrêter sur l'ordre de Raoul Rigault².

J'ignorais cette arrestation.

Le citoyen Miles Noé me demande d'intervenir pour faire relâcher son beau-père.

En conscience je le pourrais que je ne le ferais pas.

Je n'ai personnellement aucune animosité contre Chaudey, à qui la vanité plus que toute autre chose a fait commettre le crime qu'on lui reproche et dont on a la preuve, d'avoir, nouveau Flesselles³, amusé le peuple à l'Hôtel de Ville le 22 janvier, pour donner à Ferry le temps d'organiser le massacre.⁴

S'il n'eût tenu qu'à moi, considérant la campagne qu'il fait depuis quelques jours dans le *Siècle*⁵ en faveur de l'idée communaliste, cette arrestation n'eût peut-être pas eu lieu.

Mais encore une fois je ne ferai aucune tentative, d'ailleurs fort inutile, pour obtenir son élargissement.

Il serait vraiment trop commode, après avoir préparé froidement le massacre de ses concitoyens, de se tirer d'affaire en reconnaissant simplement qu'on s'est trompé.

À chacun la responsabilité de ses actes.

Je me contente d'expliquer au citoyen Miles Noé que mon intervention serait absolument inutile, ce qui est rigoureusement vrai.

Il est seulement regrettable que Cernuschi⁶ ait pu se soustraire au mandat également décerné contre lui. Plus encore que Chaudey, cet ex-triumvir romain de 1849⁷ aurait mérité d'expier sa complicité dans toutes les trahisons de la prétendue Défense nationale.⁸

¹ Gustave Chaudey (1817-1871): avocat et journaliste, membre de l'Internationale, disciple de Proudhon dont il fut l'un des exécuteurs testamentaires.

² Raoul Rigault (1846-1871): étudiant et journaliste, blanquiste, délégué à la Sûreté générale et procureur de la Commune de Paris dont il était membre.

³ Jacques de Flesselles (1730-1789): prévôt des marchands de Paris, il fut tué juste après la reddition de la Bastille le 14 juillet 1789. «*J'amuse les Parisiens avec des cocardes et des promesses; tenez bon jusqu'au soir et vous aurez du renfort.*» (billet envoyé par Flesselles à de Launay, gouverneur de la Bastille)

⁴ Lors de la journée révolutionnaire du 22 janvier 1871, Chaudey, adjoint au maire de Paris Jules Ferry, se trouvait à l'Hôtel de Ville, face à certains bataillons de la Garde nationale qui réclamaient la Commune. Pendant qu'il recevait leurs délégués, les mobiles tirèrent sur les gardes nationaux et

sur la foule rassemblée place de l'Hôtel de Ville. Il y eut six morts dont le commandant Sapia, tué au côté de son ami, Raoul Rigault, et une vingtaine de blessés.

Les destins de Chaudey et Rigault sont intimement liés: en 1866, l'avocat Chaudey avait pris part à la défense de Rigault et d'autres inculpés blanquistes; Rigault accusa Chaudey d'avoir donné l'ordre de tirer le 22 janvier 1871 et le tenait donc pour responsable de la mort de son ami Sapia; Chaudey sera fusillé le 23 mai 1871, sur ordre de Rigault, procureur de la Commune; le lendemain, 24 mai 1871, Rigault sera exécuté par un sergent versaillais.

Chaudey avait dit, après le 31 octobre 1870, à «*Ferré et des partisans de la Commune qui réclamaient la liberté de Louise Michel et de leurs amis*»: «*Les plus forts fusilleront les autres*». *Il mourut peut-être de ce mot.*» (Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*)

⁵ *Le Siècle*: journal républicain. Chaudey y était rédacteur.

⁶ Henri Cernuschi (1821-1896): banquier, économiste, journaliste, collectionneur d'art, homme politique et homme d'affaires italien naturalisé français. Il était propriétaire du journal *Le Siècle*.

⁷ La République romaine est instaurée en 1849 dans les États pontificaux après la fuite du pape Pie IX, en raison de l'activité insurrectionnelle des libéraux romains. Elle est gouvernée par un triumvirat composé de Carlo Armellini, Giuseppe Mazzini et Aurelio Saffi. Cette nouvelle République romaine ne dure que cinq mois, du 9 février 1849 au 4 juillet 1849 et, après de violents combats qui durent un mois, le pape est rétabli dans ses prérogatives par la France.

Cernuschi fut député de la République romaine de 1849.

⁸ Cernuschi était lié au Gouvernement de la «Défense» nationale dont il obtint la nationalité française au lendemain de l'armistice franco-allemand.

« **Réactionnaires!** »

De par Vésinier¹ nous voilà – à treize – classés au Conseil comme « réactionnaires », et cela à propos des élections complémentaires qui viennent d'avoir lieu pour remplacer les démissionnaires, ainsi que Flourens et Duval, assassinés par les Versaillais.

Assez mal à propos, à mon avis, le Comité central, d'abord, et ensuite la Commune, faisant appel aux électeurs, ont cru devoir établir le scrutin d'après les termes de la loi électorale exigeant, pour valider l'élection, qu'elle ait obtenu au premier tour le huitième au moins des électeurs *inscrits*.

Le scrutin qui vient d'avoir lieu n'ayant pas donné à certains des nouveaux élus le chiffre proportionnel de voix spécifié par la loi, nous avons, à treize, voté contre leur validation.

En cela nous nous trouvons d'accord avec deux invalidés – les citoyens Rogeard et Briosne – qui d'avance ont, par lettres publiques, déclaré qu'eux-mêmes ne considéraient pas comme valable leur élection obtenue dans de telles conditions.

Que cette façon de voir soit discutable, qu'on puisse soutenir, comme l'a fait Varlin², qu'en tenant ainsi compte de la loi on permet à la majorité, systématiquement abstentionniste, de supprimer le droit de la minorité d'être représentée à la Commune et qu'on doit passer outre en validant quand même les élus, cela peut s'admettre.

Mais que pour avoir envisagé autrement la question et voté en conséquence, le citoyen Vésinier, appelé à bénéficier de la thèse soutenue par Varlin, traite les opposants de « réactionnaires », c'est aller un peu loin.

On passe bien des choses à ce citoyen, en raison de l'indulgence toute naturelle qu'inspirent certains

maltraités de la nature. Il est vrai que trop souvent ceux-ci abusent de leur « malheur », comme l'a fait spirituellement, remarquer autrefois Vallès³ dans son humoristique article : « Le bonheur des infirmes ».

On a dit depuis longtemps aussi qu'on est toujours le réactionnaire de quelqu'un.

Il faudra nous consoler d'être les réactionnaires de Vésinier. Le mal n'est pas irréparable.

Mais il y a dans cette affaire quelque chose de plus grave que les niaises qualifications d'un déséquilibré : c'est que la Commune n'ait pas compris qu'on ne peut être à la fois *légal* et *révolutionnaire*.

La Commune avait parfaitement le droit d'avertir les électeurs convoqués que, vu l'urgence et le système d'obstruction pratiqué par certains arrondissements presque entièrement acquis à la réaction, le scrutin serait valable quel que fût le nombre des votants.

Électeurs et candidats sachant alors à quoi s'en tenir eussent agi en conséquence et personne n'eût eu le droit de récriminer.

Mais puisqu'il n'en avait pas été ainsi et qu'on prétendait demeurer dans la légalité, il fallait ne s'en point écarter et ne point courir le risque d'être accusé de déloyauté.

Or, et quoi que puissent dire les *malins* et les *habiles*, la loyauté dans toutes les circonstances, sera toujours la principale force des révolutionnaires.

¹ Pierre Vésinier (1826-1902): journaliste, franc-maçon, membre de l'Internationale et de la Commune.

² Eugène Varlin (1839-1871): ouvrier relieur, militant socialiste, syndicaliste, coopérateur, un des dirigeants de l'Internationale en France, membre de la Commune. Pendant la Semaine sanglante, il tentera en vain de s'opposer à une exécution d'otages, rue Haxo, et participera aux derniers combats à Belleville. Le 28 mai 1871, il sera lynché, éborgné par la foule, et finalement fusillé par les soldats versaillais près de l'endroit où avaient été fusillés les généraux Lecomte et Clément-Thomas. Il avait 31 ans.

³ Jules Vallès (1832-1885): journaliste et écrivain, membre de la Commune. Il écrira, après la Commune, la célèbre trilogie *Jacques Vingtras: Mémoires d'un révolté* (*L'Enfant, Le Bachelier, L'Insurgé*).

Aux remparts.

Notre collègue Oudet¹, jusqu'alors délégué à la surveillance du secteur de la Muette, qui s'étend de la porte des Ternes à celle de Versailles (rive droite), ayant demandé à être relevé de son poste pour cause de santé, Gambon² et moi avons été – sur notre demande – désignés pour le remplacer.

La présence de deux délégués de la Commune sur ce point est en effet indispensable pour veiller à ce que rien ne manque aux combattants.

Ceux que nous y trouvons auraient – eux aussi – grand besoin d'être remplacés.

Depuis plus de trois semaines ils sont sur la brèche sans avoir été relevés, et pourtant ils ne se plaignent pas, bien que la mort fauche leurs rangs.

Il nous semble même qu'à la Guerre³ on abuse un peu de leur bonne volonté et de leur courage.

Les artilleurs des Ternes et de la porte Maillot, entre autres, sont vraiment d'un entrain et d'une énergie remarquables.

Et chaque jour pourtant emporte un des leurs, tué ou grièvement blessé !

Les batteries du rond-point de Courbevoie, du mont Valérien et de Montretout tirent

incessamment sur eux. La chaussée des Ternes et celle de la Grande-Armée sont littéralement jonchées de débris de toute nature, branches d'arbres, ardoises, tuiles, moellons, vitres, morceaux de fonte presque pulvérisés. Les gares du chemin de fer de Ceinture ne sont plus indiquées que par quelques pans de murs.

On peut réellement dire sans exagération qu'il pleut des obus. J'en compte un jour sept en traversant au pas l'avenue de la Grande-Armée, d'environ 100 mètres de large. Un grand nombre ont déjà frappé la face ouest de l'arc de Triomphe, tant vénéré cependant par le *patriote* Thiers !⁴

Eh bien ! c'est à peine si l'on y fait attention : « L'habitude ! » me dit en riant un des servants de pièces à la porte Maillot, jeune garçon d'à peine seize ans, qui ne céderait sa place à aucun prix.

Que de force morale perdue ! que de sang généreux coule stupidement par la seule lâcheté de ceux qui avaient juré de défendre la République et qui maintenant se contentent de suivre « douloureusement et le coeur plein d'angoisse. » – depuis Versailles – les sanglantes péripéties de la lutte héroïque que soutiennent leurs électeurs contre la coalition des monarchistes !

Ah ! les immondes tartufes que les députés soi-disant républicains de Paris !

¹ Émile Oudet (1826-1909): ouvrier peintre sur porcelaine, membre de la Commune, il sera blessé sur les barricades pendant la Semaine sanglante puis se réfugiera en Angleterre.

² Ferdinand Gambon (1820-1887): avocat, magistrat, républicain, démocrate-socialiste, député de la Montagne en 1848, membre de la Commune, puis membre de l'Internationale durant son exil en Suisse, il s'orientera vers un courant anarchisant.

³ Commission de la Guerre de la Commune.

⁴ Les Gilets Jaunes savent que la République n'aime pas que l'on touche à ses sacro-saints symboles. Ils doivent aussi savoir qu'elle peut indistinctement sanctifier ce qu'elle a préalablement elle-même saccagé, et inversement...

C'est Thiers qui choisit, avec le roi Louis-Philippe dont il était le ministre, les thèmes et les sculpteurs des hauts-reliefs ornant l'Arc de Triomphe: *Le départ des Volontaires de 1792*, communément appelé *La Marseillaise*, de François Rude, et *L'Apothéose de Napoléon Ier*, ou *Le Triomphe de 1810*, de Jean-Pierre Cortot.

Plus tard, après qu'il l'eut allégrement bombardé en 1871 au nom de la République, cette dernière classa l'Arc de Triomphe au titre des monuments historiques en 1896, puis, en 1921, y inhuma la dépouille du Soldat inconnu, tué lors de la Première Boucherie capitaliste mondiale.

«Ah! les immondes tartufes...»

Chef de secteur suspect.

Le secteur de la Muette est commandé par un certain Laporte qui ne m'inspire pas la moindre confiance.

Sa jactance, son attitude servile devant le « citoyen membre de la Commune », comme il m'appelle, me sont des plus suspectes. Il produit, du reste le même effet sur tous ceux qui l'approchent.

Le commandant Bénot, chef de bataillon des « Enfants perdus de La Villette », ne peut pas le souffrir.

Singulier type que le commandant Bénot.

Enfant naturel abandonné, il a été élevé aux Enfants trouvés. Depuis sa sortie de l'hospice, il a constamment mené l'existence la plus vagabonde et la plus pénible. Tour à tour homme de peine, garçon d'abattoir, charretier, il a naturellement les mœurs rudes que comportent ces sortes de métiers. Mais il est resté honnête et plein de cœur. D'un sens droit, il a certainement flairé la trahison chez le colonel Laporte.

Ils ont entre eux de fréquentes altercations dans lesquelles le Gascon vantard ne brille ni par l'esprit de riposte, ni surtout par une réelle dignité. On dirait que celui-ci a peur que Bénot ne découvre quelque jour je ne sais quelle vilaine histoire sur son compte.

J'ignore pour quel motif Tridon¹, ordinairement si circonspect, s'est engoué de cet homme qu'il s'obstine à protéger, en m'assurant que le colonel est un très honnête homme.

¹ Gustave Tridon (1841-1871): avocat, journaliste, blanquiste, membre de la Commune.

Un point inquiétant.

Ce côté de la défense de Paris nous cause, à Gambon et à moi, de très vives inquiétudes, car il est tout spécialement le point de mire des batteries versaillaises, ce qu'il est facile de constater de l'observatoire établi au-dessus du château de la Muette.

Contre l'avis persistant de Cluseret¹, nous sommes absolument persuadés que le véritable objectif de Versailles est d'entrer par là dans Paris.

Les quartiers d'Auteuil et de Passy, avec leurs jardins, leurs grands parcs, offriraient de faciles refuges aux envahisseurs pour s'avancer ensuite à couvert jusqu'aux Champs-Élysées et au Trocadéro, d'où ils pourraient aisément bombarder le centre de la ville.

Il serait donc urgent d'activer les travaux de défense intérieure sur tout ce parcours.

Il y a bien quelque chose de commencé en ce genre, sous la direction de Roselli-Mollet fils², qui, lui aussi, me semble avoir trop de confiance dans un ex-agent des ponts et chaussées, très dévoué d'apparence à la Commune, mais qui apporte une grande nonchalance dans l'exécution des terrassements nécessaires³.

À toutes nos objurgations à ce sujet, notre délégué à la Guerre réplique que, n'étant pas du métier, nous n'y entendons rien.

C'est bien possible, mais cette excessive quiétude me fait peur.

¹ Délégué à la Guerre de la Commune.

² Luc Edmond Roselli-Mollet (1842-1883): fils d'Anthelme Roselli-Mollet, député siégeant au groupe d'extrême gauche de la Montagne sous la Deuxième République, il est ingénieur, directeur des fortifications sous la Commune; après l'amnistie, il rentrera en France et deviendra député, siégeant à l'extrême-gauche.

³ (N.d.A.) Je suppose que ce piqueur des ponts et chaussées devait être le trop fameux Ducatel qui introduisit les Versaillais par la porte d'Auteuil le 21 mai.

Massacre de Belle-Épine.

Le jour même où, du côté de Neuilly, un armistice de quelques heures avait été arraché enfin à Thiers¹ pour permettre aux pauvres gens de Sablonville et de Neuilly, bloqués depuis trois semaines entre nos feux et ceux de Versailles, de rentrer dans Paris et de s'y mettre à l'abri, messieurs les

assassins galonnés se livraient à de nouveaux exploits vers le Sud.

Quatre fédérés², faisant une ronde vers Belle-Épine, près Villejuif, furent surpris par un détachement de chasseurs à cheval qui les sommèrent de se rendre.

Toute résistance sérieuse étant impossible, les malheureux déposent leurs armes.

Les chasseurs les entourent, mais sans leur faire aucun mal.

Soudain survient le capitaine. Il se précipite sur les prisonniers et, de son revolver, en tue trois et blesse grièvement le quatrième, le citoyen Schaffer. Puis ce brave ordonne à ses hommes de continuer leur route, laissant les quatre cadavres sur le sol.

Le citoyen Schaffer eut encore la force de rejoindre ses camarades, campés sur la route de Bicêtre d'où on le transporta à l'ambulance.

C'est de sa bouche que, chargés de faire l'enquête sur cet abominable drame, les citoyens Gambon, Vésinier et Langevin³ recueillent ces détails.

Plus que jamais, cela va sans dire, les Thiers, les Jules Favre⁴, les Dufaure⁵ et les Jules Simon⁶ signalent à la province les fédérés comme étant « d'exécrables bandits ».

¹ Adolphe Thiers (1797-1877): après avoir joué un rôle dans la mise en place de tous les régimes du XIXe siècle à partir de la Monarchie de Juillet, il est, depuis le 17 février 1871, Chef du pouvoir exécutif de la République française (c'est-à-dire à la fois chef de l'État et du gouvernement).

² Combattants des bataillons fédérés de la Garde nationale de la Commune de Paris (sous l'autorité d'un Comité central dont les délégués étaient élus par eux et révocables), et par extension tout communard armé.

³ Camille Langevin (1843-1913): tourneur sur métaux, syndicaliste, coopérateur, membre de l'Internationale et de la Commune; après la Semaine sanglante, il se réfugiera d'abord en Alsace, puis à Londres après son expulsion par le gouvernement allemand.

⁴ Jules Favre (1809-1880): il a, lui aussi, joué un rôle dans presque tous les régimes depuis la Monarchie de Juillet; ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de la «Défense» nationale, il signa l'armistice avec Bismarck le 26 janvier 1871; il demeure ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Thiers. Il déclara, après le 18 mars: «*Il n'y a pas à pactiser avec l'émeute. Il faut la dompter, il faut châtier Paris !*».

⁵ Jules Dufaure (1798-1881): ministre sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République, il est vice-président du Conseil et ministre de la Justice sous l'autorité de Thiers.

⁶ Jules Simon (1814-1896): philosophe, ministre de l'Instruction publique du gouvernement de la «Défense» nationale puis de Thiers.

Intervention des Francs-Maçons.

Un grand nombre de Loges maçonniques se sont enfin décidées à faire acte public d'adhésion à la Commune.¹

Trois semaines plus tôt, cette démarche eût pu être d'une réelle importance pour la Révolution.²

La Maçonnerie, grâce à l'idée que s'en font les naïfs, jouit en province d'une incontestable influence politique, surtout au moment des élections.

Son adhésion eût alors pesé d'un grand poids sur la détermination des députés républicains des départements, qui ne peuvent rien auprès de leurs électeurs sans son concours.

Mais il est trop tard maintenant pour en espérer le moindre résultat.

Thiers a eu tout le temps nécessaire pour endormir les premières méfiances des républicains et

aussi pour leur faire voir la Commune sous le faux jour d'une simple émeute dirigée précisément contre la sécurité de la République.

Nous en avons eu la preuve dans l'attitude presque hostile que nous ont témoignée les délégués de Lyon envoyés exprès à Versailles et à Paris pour se rendre compte de la situation. Ces délégués ne nous ont-ils pas dit sans rire qu'ils étaient convaincus que Thiers était républicain et ne toucherait en rien aux franchises municipales dont jouit Lyon *en ce moment...*, grâce à l'obligation où il se trouve, de concentrer toutes ses forces contre Paris.

Pauvres gens ! sont-ce des niais ou des roublards, ces délégués lyonnais ?

Donc cette décision tardive des loges parisiennes – de même que celle des délégués des départements qui s'y sont joints – resteront sans effet, c'est à craindre.

¹ Si un certain nombre de loges parisiennes se rallièrent à la Commune pendant que d'autres tentèrent hypocritement de concilier les deux parties, les obédiences, elles, en tant qu'instances maçonniques *dirigeantes*, condamnèrent l'insurrection et dénoncèrent la participation de leurs «Frères».

² Outre l'essence contre-révolutionnaire de la franc-maçonnerie en tant qu'avant-garde idéologique du Capital, nous savons que la réussite de la Révolution ne découle pas mécaniquement de telle ou telle adhésion volontariste, mais qu'elle est le résultat dialectique nécessaire d'un long processus historique qui voit finalement, et *dans une même dynamique*, le mode de production capitaliste s'auto-invalider et la conscience révolutionnaire s'universaliser, lorsque la logique de valorisation ne peut plus valoriser sa propre logique (voir en ligne le texte *OUI, LE CAPITAL VA NÉCESSAIREMENT MOURIR...*).

À la barricade Peyronnet.

La manifestation des Maçons qui sont allés planter leurs étendards sur les fortifications de l'Ouest, et qui ont obtenu de ce côté une suspension d'armes jusqu'au retour des délégués partis pour Versailles afin d'en obtenir un armistice, m'a cependant fourni l'occasion de constater l'hésitation de l'armée à remplir le rôle odieux qu'on lui fait jouer.

Envoyé par la Commune auprès de Dombrowski¹, avec qui la suspension d'armes a été conclue, je me suis chargé de surveiller la stricte exécution des clauses de cette suspension d'armes à la grande barricade Peyronnet, entre Sablonville et l'avenue des Ternes.

Cet avant-poste n'est distant de celui des Versaillais que d'environ cent mètres.

Ceint de l'écharpe rouge et monté sur la barricade, j'offre paraît-il un point de mire qui soudain éveille chez un vieux sergent à moustaches grises le désir de me descendre. Il donne en effet l'ordre à ses hommes alignés devant le poste de tirer sur moi.

Les hommes restent l'arme au pied. Trois fois il réitère son ordre et trois fois même refus de la part des hommes.

Au premier commandement du sergent versaillais, les nôtres s'étaient préparés à riposter et attendaient, impassibles.

Sans être doué d'une bravoure héroïque, il ne me déplaisait pas de savoir comment l'histoire allait se terminer...

Attiré par les jurons du vieux sous-officier, maugréant après ses hommes, le lieutenant du poste sort enfin et se renseigne. À ses gestes, je comprends qu'il donne tort au sergent. Puis il s'avance vers notre barricade, et m'interpellant :

– Qui êtes-vous?

– Membre de la Commune chargé de faire respecter l'armistice.

– C'est que vous ne portez pas l'uniforme et il est d'usage que ce ne soit point un civil qui exerce ce genre de surveillance. N'avez-vous pas avec vous quelque officier d'état-major ?

Justement arrivait le capitaine Pavy, officier de Dombrowski. Je le présente à l'officier versaillais qui nous donne alors l'assurance que jusqu'à la fin de la suspension d'armes aucun de ses hommes ne nous provoquera.

Cet incident dénote il me semble qu'il pourrait bien arriver qu'à un moment donné les soldats refusassent de continuer le métier d'égorgeurs.²

¹ Jaroslaw Dombrowski (1836-1871): polonais, officier dans l'armée russe, il participa à l'insurrection polonaise de 1863 contre le régime tsariste. Condamné à la déportation, il s'évada et gagna Paris. Membre de l'Internationale, général de la Commune, il organise la défense contre les Versaillais. Il sera calomnieusement suspecté d'intriguer avec Versailles avant de mourir sur les barricades le 23 mai 1871, à l'âge de 34 ans.

² Pendant les semaines précédant l'attaque versaillaise, la discipline est rude au camp de Satory, afin de reprendre en main des hommes peu enclins à se battre contre les insurgés parisiens. Si les anciennes troupes régulières de l'armée impériale, renforcées par les soldats gracieusement libérés par Bismarck et les nombreux «appelés» venus des campagnes, sont sûres dans l'ensemble, les généraux nourrissent quelques inquiétudes quant à la fidélité des soldats d'origine urbaine, et particulièrement des Parisiens. Ils craignent une «contamination» des troupes dès les premiers combats dans Paris. Au début du mois d'avril, le moral de la troupe n'est pas bon. Les prisonniers de retour d'Allemagne ne veulent plus reprendre les armes et souhaitent avant tout regagner leurs foyers. La reprise en main est sévère. Les plus réfractaires sont envoyés en Algérie pour réprimer la révolte kabyle. Un ordre général du 2 avril prescrit d'exécuter les rebelles. Dans le même temps, un régime de «sanctions positives» est mis en place. Les soldats les plus méritants sont récompensés par des promotions. Les rations de vin et de nourriture sont largement distribuées. À la fin avril, le moral de l'armée semble se rétablir. Le commandement est parvenu à fidéliser ses hommes. On connaît la suite...

Arrestation de Cluseret.

La suspension d'armes obtenue par les Francs-Maçons a eu un contrecoup bien inattendu.

Ignorant les conditions de la trêve, limitée à la partie comprise entre Asnières et le Point-du-Jour, les commandants des forts de Vanves et d'Issy se sont laissés surprendre à ce point que les Versaillais ont pu s'avancer à moins de deux cents mètres du fort d'Issy, déjà presque inhabitable.

Le commandant Mégy¹, perdant la tête, crut devoir l'évacuer immédiatement, après avoir fait enclouer ses pièces.

Durant près de quatre heures le fort resta à la merci des Versaillais qui, cependant, n'osèrent l'occuper.

Un seul défenseur y demeura, le jeune Dufour, âgé d'à peine quinze ans. Il se tenait à l'entrée, auprès d'un baril de poudre, prêt à faire sauter le pont dès que l'ennemi s'y serait engagé.

Il advint justement que le commandant d'un bataillon posté au Point-du-Jour, le citoyen Lavaud, braquant sa lunette sur la direction d'Issy, s'aperçut de ce qui se passait².

Il fit aussitôt part de sa découverte à ses hommes qui, au nombre d'une centaine, traversant

rapidement le viaduc, arrivent au fort et en reprennent tranquillement possession à la barbe de l'ennemi.

Les canons, seulement encloués avec des chevilles de bois, purent heureusement être aussitôt remis en service et Vermorel³, peu de temps après, amenait des renforts suffisants pour défendre la position.

Or, bien que la négligence apportée dans la transmission des conditions limitatives de la trêve ne puisse sérieusement lui être imputée, on en rend Cluseret⁴ responsable ainsi que de l'évacuation trop précipitée du fort, et on vient d'ordonner son arrestation.

À part cette dernière mesure, qui ne me paraît point juste, je ne suis pas autrement fâché qu'on retire à Cluseret la mission dont on l'avait investi.

Comme membre alors de la commission exécutive je m'étais vivement opposé à sa nomination de délégué à la Guerre.

Malgré le titre de général qu'il a rapporté d'Amérique, la réputation qu'on lui a faite comme « homme de guerre » est, il me semble, très usurpée.

Sans doute il a le courage et le calme nécessaires ; mais ce qu'on sait de lui comme militaire, depuis le 4 Septembre, n'indique pas qu'il soit capable d'énergie ni d'initiative.

Deux fois, à Lyon et à Marseille, il a eu occasion de montrer son savoir-faire, et deux fois il a été au-dessous de la situation.

On assure même qu'au 28 septembre 1870, acclamé à Lyon par les révolutionnaires comme commandant en chef de la garde nationale, il a fait avorter le mouvement⁵.

Bourré de préjugés militaires, il manque totalement d'entrain comme chef d'armée révolutionnaire.

Sa prétention de vouloir contraindre les fédérés au casernement a plus contribué encore à désorganiser nos forces militaires que la terrible sortie du 3 avril⁶.

Il est à craindre, malheureusement, que le citoyen Rossel⁷, son successeur, ne comprenne pas davantage la situation, bien qu'il paraisse de beaucoup supérieur à Cluseret comme technicien.

Réduits comme nous le sommes à la simple défensive, il est inévitable que les Versaillais entrent un jour ou l'autre dans Paris et qu'ainsi l'affaire se dénoue par une bataille de rues. Il faudrait donc avant tout un homme qui sût organiser et préparer ce genre de lutte, si une telle préparation est possible.

¹ Edmond Mégy (1844-1884): ouvrier mécanicien, militant blanquiste, membre de l'Internationale, il participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871, et en mars, à l'échec de la tentative d'établissement de la Commune à Marseille. De retour à Paris en avril, il fut placé aux commandes de la garnison du fort d'Issy. Arrêté par Rossel pour avoir abandonné le fort le 30 avril, il sera libéré par Eudes, qui le prendra sous ses ordres. Il fera partie, selon Vuillaume, du peloton d'exécution des six otages de La Roquette. Il combattra pendant la Semaine du Sang sur les barricades du faubourg Saint-Germain. Après la chute de la Commune, il s'exilera aux États-Unis.

² (N. de l'A.) Le citoyen Lavaud, acteur d'un talent très populaire, rappelant celui de Frédéric Lemaître, est mort à Paris, en 1880. C'était un des hommes les plus dévoués et les plus désintéressés que j'aie connus dans les rangs de l'armée sociale révolutionnaire.

³ Auguste Vermorel (1841-1871): journaliste socialiste, opposant au Second Empire, emprisonné à de nombreuses reprises, membre de la Commune, il siégea à la commission de la Justice, puis à la commission exécutive et enfin à celle de la Sûreté générale. Il sera blessé sur une barricade pendant

la Semaine sanglante et, après presque un mois d'agonie, faute de soins, mourra à Versailles le 20 juin 1871, veille de son trentième anniversaire.

⁴ Gustave Paul Cluseret (1823-1900): entre autres pérégrinations, cet aventurier louche participa à la répression de juin 1848 sous les ordres de Cavaignac, puis à la Guerre de Sécession sous l'uniforme de l'armée nordiste. La chute du Second Empire et la proclamation de la République, le 4 septembre, furent pour lui l'occasion de jouer enfin un rôle de premier plan. D'abord à Paris, puis à Lyon avec Bakounine, puis enfin à Marseille, il se démena avec le même insuccès, en dépit d'une appartenance à l'Internationale plusieurs fois mise en avant. Pour autant, il fut nommé le 3 avril délégué à la Guerre par la Commune de Paris, sans doute au titre de son expérience militaire, ce qui fit de lui le chef de toutes les armées communalistes. Lors de la Semaine sanglante, il parviendra à s'enfuir.

⁵ (N. de l'A.) Il s'en est vanté lui-même plus tard dans un journal genevois : *La Patrie suisse*, du 8 octobre 1874.

⁶ voir l'article Sortie désastreuse.

⁷ Louis Rossel (1844-1871): officier du Second Empire, il est le seul officier supérieur de l'armée française, avec le grade de colonel, à rejoindre la Commune de Paris et à y jouer un rôle important, comme délégué à la Guerre en remplacement de Cluseret à partir du 30 avril. Il démissionnera le 9 mai, sera arrêté par la Commune et s'évadera. Il ne participera pas aux combats de la Semaine sanglante. Après l'écrasement du mouvement, il refusera l'exil que lui proposera Thiers et sera fusillé à l'âge de 27 ans.

Le Comité de salut public.

Les légendes dont se compose une bonne part de ce qu'on appelle la « tradition révolutionnaire » viennent de nous jouer un vilain tour, en énervant l'action de la Commune¹ sous prétexte de la concentrer.

C'est notre vieil ami Jules Miot², dont la tête est farcie de cette sacrée « tradition », qui, sans s'en douter, certes, vient de passer la corde au cou de la Commune, en lui faisant adopter la création d'un *Comité de salut public*³.

Et, ce qu'il y a de bizarre, c'est que ceux qui l'ont voté sont persuadés, eux aussi, qu'ils sont dans la tradition.

Aucun ne paraît se douter d'avoir créé un rouage parfaitement inutile ou un pouvoir rival de la Commune, qui, *traditionnellement*, éliminera simplement celle-ci, comme le fameux Comité de 93 supprima les hébertistes, lesquels, avec raison, avaient fait de la Commune de Paris le foyer central de la Révolution⁴.

Le Comité de salut public d'alors – puisqu'on s'en réfère à la tradition – ne fut jamais qu'une arme aux mains d'un *parti* ; la Commune de Paris était l'expression et la force impersonnelle, par cela même supérieure, de la révolution⁵.

Aussi la réaction, en ces temps-là, se servit-elle avec enthousiasme du Comité de salut public pour combattre la Commune, assurée qu'elle était, grâce à la défaite de celle-ci, de réaliser ses projets anti-populaires et liberticides.

Instituer un nouveau Comité de salut public, c'est restreindre la Commune au rôle de « petit

parlement » que lui reproche justement le citoyen Vaillant⁶, et détruire du même coup l'étroite solidarité qui la dominait, malgré toutes divergences d'idées.

Cette solidarité devient impossible, en effet, entre les membres du Conseil, dès qu'un *pouvoir*, issu d'une majorité, aura le droit absolu que comporte son existence, de prendre telle décision qui lui paraîtra convenable, sous son unique responsabilité.

Si du moins on pouvait un instant espérer d'en obtenir la victoire, je ne sache personne de nous qui ne soit prêt à sacrifier l'amour du *principe*.

Mais peut-on sérieusement croire que, parce qu'on aura décoré quelques-uns d'entre nous du titre de membre de ce comité, ils en auront plus de capacité, plus d'énergie, plus d'influence qu'ils n'en possèdent à cette heure comme membres de la Commune ?

Sans doute, il faudrait plus d'unité, plus d'ensemble et surtout plus de rapidité dans les mesures se rapportant aux affaires militaires et à la sécurité des défenseurs de la Commune contre les menées occultes de nos adversaires à l'intérieur.

Mais ces lenteurs, ce manque de précision dont on se plaint justement au point de vue militaire, tiennent surtout à la coexistence du Comité central⁷ et d'une délégation spéciale à la Guerre⁸ ; des prétentions du premier à vouloir diriger la seconde. Or, tant que cette question ne sera pas tranchée, le Comité de salut public n'y pourra rien de plus que ses prédécesseurs.

Quant à la sécurité de l'intérieur, le système de concentration que nous avons emprunté à nos devanciers ne peut non plus donner de meilleurs résultats, quoi que fasse le Comité de salut public.

Malgré son dévouement à la Commune, il est impossible que le nouveau personnel de la police centrale, composé de citoyens qui – à leur honneur – y sont jusqu'alors demeurés étrangers, puisse exercer une surveillance efficace.

C'est là surtout que la *division du travail* eût dû être appliquée, pour avoir un plein effet.

Il eût fallu créer des comités de quartier transmettant leurs renseignements à leurs municipalités respectives. La similitude et les concordances des rapports de quartiers et ensuite des arrondissements eussent ainsi mis les nouveaux agents – plus zélés qu'habiles – sur des pistes autrement sérieuses que celles sur lesquelles ils s'égarèrent presque toujours.

L'initiative d'un Comité de salut public n'aura donc pour conséquence que d'énervier la Commune et d'ébranler la confiance de ses partisans les plus dévoués, lorsque l'impuissance de ce rouage inutile leur sera démontrée.

¹ en l'affaiblissant

² Jules Miot (1809-1883): pharmacien, député de la Montagne (démocrate-socialiste) sous la IIe République, membre de l'Internationale, il est membre de la Commune et siège à la commission de l'Enseignement. Après la Semaine sanglante, il se réfugiera en Suisse.

³ »[...] *tous les grands faits et les grands personnages de l'histoire universelle adviennent pour ainsi dire deux fois [...] : la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce: Caussidière pour Danton, Louis Blanc pour Robespierre, la Montagne de 1848-1851 pour la Montagne de 1793-1795, le neveu pour l'oncle.*» (Marx, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*) On peut ajouter: Miot pour Barère, le Comité de salut public de 1871 pour le Comité de salut public de 1793... Le 18 mars 1793, Barère demanda à la Convention l'établissement d'un Comité de salut public car, expliqua-t-il, la bourgeoisie ne peut s'isoler du peuple et doit donc satisfaire ses demandes, mais elle doit demeurer l'élément dirigeant dans cette alliance : la Convention doit donc prendre l'initiative des mesures révolutionnaires.

⁴ Les hébertistes, appelés les « exagérés » pendant la Révolution française (partisans à l'extérieur de la guerre à outrance et à l'intérieur de mesures sociales radicales), sont sous la Législative et la Convention principalement des membres du club des Cordeliers, appartenant pour un grand nombre aux rangs de la Montagne à la Convention, à l'administration de la Commune et du

Département de Paris. Jacques-René Hébert (1757-1794) fut, avec Marat et Desmoulins, le plus célèbre journaliste de la Révolution française. Fils d'un bourgeois aisé et d'une mère d'origine noble, il contribua, par son journal, *Le Père Duchesne*, à déclencher, dans les milieux sans-culottes, de nombreux événements révolutionnaires, à une époque où, pour reprendre Engels, compte tenu de l'état du développement économique, la majorité dominée ne pouvait participer à la révolution qu'au service de la minorité bourgeoise en ascension qui, par là même, paraissait représenter le «peuple» tout entier (voir Engels, Introduction aux *Luttes de classes en France* de Marx, 1895). Finalement, Saint-Just et Robespierre, jugeant les hébertistes encombrants, décidèrent de s'en débarrasser.

⁵ La Commune de Paris de 1792-1794 fut en réalité l'expression et la force *disparate* de la révolution bourgeoise contrainte de s'appuyer sur la masse sans-culottes pour asseoir sa domination. Le Comité de salut public de 1793, aux mains du *parti montagnard*, fut l'expression et la force *homogène* de la reprise en main, par la bourgeoisie, de sa révolution. En revanche, la Commune de Paris de 1871 fut bien l'expression et la force impersonnelle *de classe* du prolétariat révolutionnaire, «un *gouvernement de la classe ouvrière*, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du Travail». (Marx, *La guerre civile en France*) Dès lors, on retrouvera cette opposition définitive parti/auto-mouvement du prolétariat tout au long du XXe siècle, de Russie en Espagne, de Hongrie en France, jusqu'aux Gilets Jaunes...

⁶ Édouard Vaillant (1840-1915): ingénieur, membre de l'Internationale, militant blanquiste, il participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871, à la création du Comité central de la Garde nationale et à la rédaction de l'Affiche rouge. Membre de la Commune, il est délégué à l'Instruction publique. Après la Semaine sanglante, il s'exila à Londres.

⁷ Comité central de la Garde nationale, élu par les membres de la Garde nationale.

⁸ rattachée à la Commune proprement dite.

La Commune se divise.

Déjà cette malencontreuse imitation d'une époque que nous ne connaissons encore trop que par son côté dramatique commence à porter ses tristes fruits.

Elle a divisé la Commune en deux camps, juste au moment où il lui aurait fallu le plus de réelle unité¹.

Personne jusqu'alors n'avait pris au sérieux la fumisterie de Vésinier, qualifiant de *réactionnaires* les treize opposants dans le vote relatif à la validation des élections complémentaires. Les insinuations malveillantes de Félix Pyat² à l'égard de certains de nous avaient été assez vertement relevées elles-mêmes pour que la majorité en comprît l'injustice.

Mais les treize opposants d'alors étant devenus *vingt-trois* contre la création du fameux Comité, la majorité s'en est exaspérée.

Et pourtant, en admettant qu'ils se trompent, les vingt-trois, somme toute, n'agissent ainsi que par respect pour l'intégrité de la Commune elle-même.

Ils le comprennent tellement bien que, malgré leurs répugnances pour la nouvelle institution, ceux d'entre eux qu'on a placés à la tête d'importants services, tels que les Postes et les Finances, n'en sont pas moins restés à leur poste, prêts à exécuter les décisions prises par le Comité de salut public.

De quel droit donc leur imputer à crime de lèse-Commune leurs divergences à ce propos?

Il faut vraiment, comme ce pauvre Miot, être possédé de la manie de la «tradition révolutionnaire»

pour ne pas admettre qu'on puisse différer de vues sur un tel sujet.

Voilà donc que nous ne sommes plus seulement des réactionnaires, mais bel et bien des «traîtres» sur lesquels on devra avoir l'oeil !

Et quelle inconséquence alors de laisser ces traîtres occuper plus longtemps les postes qu'on leur a confiés !

Tout ceci est vraiment incompréhensible et en tout cas fort incohérent.

Voilà parmi nous une cause de trouble dont certes le besoin ne se faisait pas sentir.

Le diable soit des traditions !³

¹ La Commune est en effet divisée en deux camps. La majorité, composée de blanquistes et de «jacobins», est de tendance autoritaire. C'est elle qui fait mettre en place le Comité de salut public. La minorité anti-autoritaire – qui compte en particulier Longuet, Vermorel, Franckel, Vallès, Tridon (bien que blanquiste), Varlin, Courbet – est opposée à la formation du Comité.

² Félix Pyat (1810-1889): avocat, journaliste, dramaturge, franc-maçon, député de gauche sous la IIe République, puis membre de l'Internationale et enfin de la Commune. Il ne participera pas à la Semaine sanglante. Dans une lettre de juin 1871 à Peter Imandt, Jenny Marx écrira: «Il a fallu plus de vingt ans pour former des hommes aussi braves, aussi capables et aussi héroïques, et maintenant ils sont presque tous perdus. Pour quelques-uns, il y a encore de l'espoir; les meilleurs ont été assassinés, Varlin, Jaclard, Rigault, Tridon, etc, etc... Les vulgaires gueulards du genre Félix Pyat s'en tireront probablement.»

Pyat s'en tirera effectivement et rejoindra Londres...

³ Il va sans dire que Lefrançais, enseignant de formation, ne fait pas ici la critique indistincte de toute transmission inter-générationnelle de longue durée, mais bien spécifiquement de la tradition en tant que reproduction naïve et bornée d'un passé mythifié...

Est ici posée la question éminemment révolutionnaire: com-prendre le passé ou être possédé par lui...?

Explications de Rossel.

Rossel vient de s'expliquer devant le Conseil sur la façon dont il conçoit son rôle de délégué à la Guerre et ses relations avec la Commune.

Ces explications, empreintes d'une grande sincérité et données simplement, ont produit une excellente impression. Mais pas plus que Cluseret il ne nous a paru, à Vermorel et à moi, que Rossel puisse être le chef militaire dont nous aurions besoin.

Lui aussi semble croire qu'il lui faut surtout un outil qui ne raisonne pas et se contente d'agir sans comprendre.¹

Or c'est justement cette nécessité de comprendre qui, seule, peut donner à une armée révolutionnaire des chances de victoire.

Que ce soit là une difficulté grave à surmonter c'est indiscutable. Mais il faut pourtant que ceux qui acceptent la situation sachent qu'ils doivent absolument compter sur les nécessités qu'elle comporte.

Il leur faut apprendre à diriger cette force pensante et non s'obstiner à l'assujettir à des formes dont elle est, au contraire, la négation.

Patriote ardent et convaincu, Rossel ferait un excellent chef de corps en temps de guerre ordinaire pour la défense du sol national.

Mais, absolument étranger à la cause pour laquelle nous luttons – il nous l'a franchement confessé² –, comment pourra s'établir entre ses troupes et lui cette communion d'idée indispensable au succès

?

Notre nouveau délégué à la Guerre, trop imbu lui aussi de ses préjugés hiérarchiques, ne pourra que succomber comme Cluseret à la tâche qu'il a pourtant loyalement acceptée.

Plus cassant, moins *bon enfant* que son prédécesseur, plus actif surtout, il se brisera plus rapidement encore contre l'obstacle. Voilà tout.³

¹ Très marqué par son milieu bourgeois, protestant et militaire, Rossel reste avant tout un officier, exaspéré par l'armistice franco-allemand, puis reprochant à la Commune sa désorganisation militaire et ses lenteurs délibératives.

² Rossel déclara à la Commune: *«Je ne vous dirai pas que j'ai profondément étudié les réformes sociales; mais pendant la dernière guerre j'ai bien été forcé de voir qu'un ordre social inique agonisait [...] En haine de ceux qui ont livré la patrie, en haine du vieil ordre social, je suis venu me ranger sous le drapeau des ouvriers de Paris. J'ignore ce que sera l'ordre nouveau du socialisme. Je l'aime de confiance.»*

³ Quelques jours plus tard, dans sa lettre publique de démission adressée à la Commune, Rossel écrivit: *«Je ne briserai pas l'obstacle; car l'obstacle, c'est vous et votre faiblesse: je ne veux pas attenter à la souveraineté publique.»*

Trahison avortée.

– Citoyen – me dit un soir, à Passy, le commandant Bénot¹ -, savez-vous que chaque soir le colonel Laporte sort seul depuis quelque temps par la porte d'Auteuil et s'en va rôder dans le bois de Boulogne ?

Que diable y va-t-il faire ?

– Vous êtes certain de la chose ?

– Absolument. Du reste, nous pouvons aller à la porte d'Auteuil nous en informer.

Le chef de poste nous apprend, en effet, que depuis trois jours le commandant du secteur se rend seul, le soir, vers dix heures, dans le bois, sous prétexte de *surveiller* l'ennemi.

En rentrant au château de la Muette, je demande des explications au colonel Laporte. Il avoue ses sorties nocturnes et les justifie par la nécessité de surveiller les mouvements de l'ennemi, qui vient de jeter un pont à Suresnes et dirige ses tranchées vers le rond-point de Mortemart pour y établir une batterie.

Je demande à mon homme comment il a gardé pour lui jusqu'alors cette importante découverte et n'en a déjà pas fait un rapport à la Guerre.

Il balbutie quelques excuses et me propose de sortir avec lui à l'heure habituelle pour nous rendre un compte exact des faits.

Bénot cligne de l'oeil et j'accepte.

Vers dix heures, au moment de sortir, le commandant Bénot, qui a demandé à nous accompagner, se trouve lui aussi à la porte d'Auteuil, mais avec une cinquantaine d'hommes solides et résolus.

Le colonel paraît peu satisfait de l'escorte et soulève quelques objections, mais nous passons outre.

Nous marchons par une nuit assez noire en file indienne et dans le plus grand silence, durant environ trois quarts d'heure guidés par le colonel, que surveille Bénot qui ne le quitte pas d'une semelle, revolver en main.

Or, dans ma jeunesse – vers 1848-49 – j'ai fait pas mal de promenades nocturnes dans le bois de

Boulogne en compagnie de mon ancien ami Thalès Bernard². J'en connais à ce point les « détours » qu'il me serait impossible de m'y égarer, fût-ce en temps de brouillard.

Je fais signe à Bénot qui, sans bruit, arrête ses hommes. Puis, m'approchant du colonel et à voix basse:

– Où pensez-vous donc nous mener ainsi ?

– Mais, citoyen membre de la Commune, vers le pont de Suresnes, ainsi qu'il est convenu.

– Vous croyez vraiment être dans cette direction ?

– Certainement, citoyen mem...

– Assez ! Vous êtes un traître ou le dernier des blagueurs.

– Citoyen mem...

– Taisez-vous. Il paraît que je connais le bois mieux que vous. Nous allons tout bêtement sur Madrid et nous sommes à un kilomètre à peine des avant-postes versaillais.

– Faut-il lui casser la gueule ? me demande Bénot.

– Serrez-le seulement de près et retournons vers la porte Dauphine.

On bat en retraite. Vingt minutes après nous arrivons à la porte.

Mais depuis notre sortie qui probablement a donné l'éveil, le mot d'ordre a été changé. Le chef de poste refuse de nous recevoir.

Nous devons alors regagner la porte d'Auteuil, non sans risquer d'être aperçus par les avant-postes de l'ennemi, la lune commençant à donner en plein.

Le commandant Bénot et ses hommes étaient d'avis de fusiller le colonel qui ne l'aurait vraiment pas volé, lors même qu'il n'eût été dans cette affaire qu'un pur imbécile.

On s'est contenté de le garder jusqu'au lendemain matin et de le faire conduire ensuite au Cherche-Midi³, en même temps qu'on a adressé un rapport spécial à la Guerre⁴.

J'avoue ne pas comprendre grand-chose à toute cette histoire et je me demande quel pouvait bien être le but de cet homme⁵.

¹ Victor Bénot (1839-1873): garçon boucher, il deviendra, sous la Commune, colonel au «régiment Bergeret». Il sera fusillé à Satory le 22 janvier 1873.

² Thalès Bernard (1821-1873): poète et érudit français.

³ à la prison du Cherche-Midi

⁴ Delescluze, qui remplacera Rossel comme délégué à la Guerre à partir du 11 mai, fera relâcher le colonel Laporte.

⁵ S'il en faut croire un sieur Dalsème qui a publié depuis les *Conspirations sous la Commune*, il s'agissait d'une combinaison d'après laquelle le colonel Laporte – ainsi désigné par Dalsème – devait livrer justement la porte Dauphine aux Versaillais. L'incident que je raconte plus haut est, en effet, relaté dans le livre de Dalsème ; mais celui-ci, ignorant que j'avais remplacé Oudet à la surveillance du secteur, mentionne le nom de notre collègue comme étant celui du membre de la Commune que Laporte devait livrer à l'ennemi. (N. de l'A.)

Décret sur le mont-de-piété.

Notre ami Avrial¹ nous a mis sur les bras une affaire qui nous cause plus d'embarras qu'elle ne rapportera réellement de joie à ceux en faveur desquels il a présenté sa proposition.

Il s'agit de restituer à leurs propriétaires les effets engagés par eux au mont-de-piété².

C'est une question des plus difficiles à résoudre, si l'on veut tenir compte des intérêts très complexes qui sont en jeu.

En apparence la solution la plus simple serait de *liquidier* cette institution qui fournit à ses commissionnaires et à une foule d'autres sous-agents l'occasion de faire fortune en trafiquant de la misère des travailleurs et des petits commerçants.

Mais justement les prêts sont faits au moyen de dépôts provenant de petits capitalistes que, à moins de liquidation sociale complète, il serait assez injuste de dépouiller non pas seulement aux bénéficiaires prolétaires, mais surtout au bénéfice de bon nombre de leurs exploiters qui, eux aussi, ont eu recours aux prétendus services usuraires de cette « pieuse » institution.

Ainsi le nombre des articles sur lesquels il a été prêté des sommes variant de deux cents à cinq mille francs, c'est-à-dire d'une valeur supérieure à celle des objets dont disposent généralement les ouvriers et même les employés, s'élève en ce moment à vingt-sept mille et le montant des sommes auxquelles ces articles servent de gages à dix-huit millions.

Il y a, à cette heure, dans les magasins du mont-de-piété, deux millions deux cent mille articles engagés pour une somme de quarante-neuf millions de francs dont plus de la moitié a été prêtée à des personnes plus ou moins aisées, mais qui à coup sûr ne sont pas des prolétaires.

Fallait-il, comme nous l'avons déjà fait à propos des loyers, réserver d'injustes largesses à des gens n'y ayant aucun droit ?

Allions-nous fournir ainsi un heureux coup de filet à tous les acheteurs de reconnaissances du mont-de-piété, devenus à vils prix seuls propriétaires des effets dont on nous invitait à décréter la reprise gratuite ?

Que la Commune, triomphante, crée un état économique nouveau permettant aux travailleurs de n'avoir plus besoin de recourir à d'aussi misérables ressources, rien de mieux. Il faut espérer qu'on en viendra là³.

Mais que par une sentimentalité par trop naïve nous enrichissions cette foule de spéculateurs sans vergogne auxquels le mont-de-piété a donné naissance, ce serait plus qu'odieux : ce serait inepte.

Et, dans ce cas même, à moins d'ouvrir toutes grandes les portes des magasins et de laisser à tout venant le droit de reconnaître et de reprendre sans contrôle ce qu'il a engagé, il faudrait, même en n'y épargnant pas le personnel nécessaire, un temps encore considérable pour opérer la restitution des deux millions deux cent mille articles qui s'y trouvent.

Après plusieurs discussions démontrant que la question ne pouvait être ainsi tranchée au pied levé, il a été décidé qu'on délivrera seulement les objets engagés jusqu'à concurrence d'une somme de vingt francs (ce qui représente encore plus de dix-sept cent mille articles), et à la condition expresse que tout bénéficiaire du décret devra prouver qu'il est bien l'engageur de l'article à restituer.

Comme il est matériellement impossible d'opérer la délivrance autrement que par séries, il a été décidé, par la commission des Finances, que ces séries seraient désignées par voie de tirage au sort chaque semaine, et j'ai été chargé de cette besogne plus ennuyeuse que vraiment utile dans les conditions où elle peut seulement s'effectuer.

Comme conséquence première de cette mission, je suis littéralement bombardé de lettres et de visites – à mon domicile – car nombre de gens oubliant que le tirage au sort en doit seul décider, veulent à toute force avoir droit à un « tour de faveur ».

Beaucoup de *petites dames*, notamment, qui ont eu des « malheurs » depuis la guerre, me font l'honneur de me demander une entrevue pour m'expliquer leurs droits.

Comme je ne suis guère chez moi, elles sont généralement reçues par ma femme – victime innocente du perfide Avrial.

Cela paraît défriser quelque peu les solliciteuses, qui ignoraient certainement que je fusse marié... et surtout d'un âge déjà trop respectable, hélas!

¹ Augustin Avrial (1840-1904): ouvrier mécanicien, membre de l'Internationale et de la Commune, il fait partie de la minorité opposée au Comité de salut public. Au cours de la Semaine sanglante, il se distinguera à la défense des barricades, notamment au Château-d'Eau. Pendant la répression, il se réfugiera à Londres.

² Institution charitable qui prêtait de l'argent gratuitement (à l'origine) ou à des taux modiques, moyennant un gage. Il fut créé en Italie au XVe siècle, sous l'impulsion de religieux franciscains, dans le but de combattre les taux d'intérêt usuraires (jusqu'à 130%) pratiqués à l'époque. Fondé en France au XVIIe siècle, il est supprimé par le Parlement en 1644, après la mort de Richelieu et de Louis XIII, sous la pression des usuriers, et n'est rétabli qu'en 1777 par Louis XVI. Au XIXe siècle, les activités du mont-de-piété vont s'élargir au-delà du cadre de la stricte charité, jusqu'à sa transformation, en 1918, en caisse de crédit municipal, véritable établissement bancaire.

³ 150 ans après la Commune, nous savons, *irrévocablement*, qu'il ne s'agit pas de créer un état économique nouveau visant à améliorer la situation des travailleurs, mais bien d'*abolir* le travail et l'économie afin d'enfin retrouver notre véritable humanité. En 1871, Marx avait déjà posé la nécessité historique de cet objectif d'émancipation totale depuis de nombreuses années, mais, en ce temps où le Capital était encore dans sa phase de domination formelle, en pleine ascension accélérée vers sa domination universellement réalisée, les communards parisiens ne pouvaient concevoir l'aboutissement terminal du devenir de leur propre passion révolutionnaire...

Deux millions pour Thiers.

Il s'est présenté ces jours à quelques-uns de mes collègues de la Commission des finances une femme déjà mûre, vêtue de noir, leur offrant de nous livrer le petit Thiers qui, affirme-t-elle, vient chaque soir dans une maison qu'elle connaît, pour y recevoir les renseignements que lui apportent ses agents.

Elle demande deux millions.

Si par impossible la chose était vraie, deux millions ne seraient pas trop pour une capture de ce genre.

Ce n'est pas que ce gnome malfaisant en vaille seulement la millième partie, mais il est hors de doute que sa subite disparition jetterait l'Assemblée versaillaise dans un assez grand désarroi en ce moment.

Les ruraux¹ s'empresseraient certainement d'ôter leur masque de républicains et mettraient à exécution le projet qu'ils caressent depuis le 18 mars de proclamer Joinville² lieutenant général³, afin de préparer la restauration orléaniste⁴.

La province verrait ainsi clair et se déciderait peut-être alors à nous appuyer⁵.

Enfin, nous pourrions faire justice d'un gredin, ce qui ne serait pas non plus à dédaigner.

Nos amis désirant avoir l'avis de la commission tout entière, un nouveau rendez-vous a été pris. Mais la femme n'a plus reparu.

Le bruit court qu'elle est allée faire la même proposition au délégué de la Sûreté⁶ qui l'aurait fait coffrer comme simple espionne.

La chose est malheureusement plus probable que l'histoire des prétendus voyages quotidiens de Thiers à Paris. Je ne crois pas le coquin de taille à se risquer dans de telles aventures.

C'est dommage pourtant. Il eût été intéressant de le pouvoir pendre sur les hauteurs de Montmartre⁷.

¹ Bismarck exigeant de négocier le traité de paix avec un gouvernement issu du suffrage des Français, des élections législatives avaient été organisées en février 1871; sur 638 sièges, la nouvelle Assemblée comptait 396 députés royalistes, essentiellement élus par la province, d'où le nom d'Assemblée des «ruraux» donné par les parisiens. L'Assemblée avait nommé Thiers «Chef du pouvoir exécutif de la République française» en attendant qu'il soit statué sur les institutions, la restauration de la royauté ne devant être envisagée qu'après la fin de l'occupation allemande.

² François d'Orléans, prince de Joinville (1818-1900): troisième fils de Louis-Philippe, il était destiné par les royalistes à succéder à Louis-Napoléon Bonaparte à la Présidence de la République en 1852. Il est député à l'Assemblée des «ruraux».

³ En France, le titre de lieutenant général du royaume a désigné une fonction temporaire dont les rois, dans des circonstances de crise, investissaient un personnage éminent pour exercer en leur nom tout ou partie de l'autorité royale. À compter du 31 juillet 1830, le duc d'Orléans assura la régence sous le titre de lieutenant général du royaume, avant d'être proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe I^{er} le 9 août suivant.

⁴ À l'Assemblée des «ruraux», les royalistes sont divisés entre légitimistes (182 députés) et orléanistes (214 députés). Comme successeur au trône de France, les légitimistes soutiennent le comte de Chambord (Henri d'Artois, petit-fils de Charles X) qui prône un retour à l'Ancien Régime («...personne, sous aucun prétexte, n'obtiendra de moi que je consente à devenir le roi légitime de la Révolution»), tandis que les orléanistes, acceptant l'héritage de la Révolution française et partisans d'une monarchie constitutionnelle libérale, soutiennent le comte de Paris (Philippe d'Orléans, petit-fils de Louis-Philippe). Après l'écrasement de la Commune, la division irréconciliable des royalistes sur la question de l'héritage de la Révolution capitaliste de 1789 permettra l'établissement définitif de la République. Comme Thiers l'avait déjà dit en 1850 à ses collègues exploités: *«La République est le gouvernement qui nous divise le moins.»* Autre avantage de ce régime, confirmé en 1871: *«La République a de la chance, elle peut tirer sur le peuple.»* (Louis-Philippe, exilé en Angleterre après la Révolution de 1848, apprenant que Cavaignac avait fait tirer sur le prolétariat parisien, le 25 juin 1848).

⁵ Un soulèvement de la province apparaissait alors comme la seule chance de succès de la Commune. On sait qu'une victoire militaire immédiate face aux forces versaillaises n'aurait rien changé au devenir nécessaire de la domination capitaliste (voir l'article *Sortie désastreuse*).

⁶ Raoult Rigault

⁷ Après avoir massacré 20 000 communards, la République édifiera, sur les hauteurs de Montmartre, une basilique dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, en expiation des «crimes de la Commune». *«C'est là où la Commune a commencé, là où ont été assassinés les généraux Clément-Thomas et Lecomte, que [s'élève] l'église du Sacré-Cœur! Nous nous rappelons cette butte garnie de canons, sillonnée par des énergumènes avinés, habitée par une population qui paraissait hostile à toute idée religieuse et que la haine de l'Église semblait surtout animer.»* (extrait du discours d'Hubert de Fleury, l'un des deux initiateurs du projet, lors de la pose de la première pierre de la basilique)

Démission et arrestation de Rossel.

Comme nous l'avions prévu, Vermorel et moi, Rossel est déjà au bout de son rouleau.

Il n'a pu ni s'entendre avec le Comité central qui continue ses conspirailleries, ni le dominer, malgré ses menaces de «peloton d'exécution», qu'il lui eût été, je crois, bien difficile de réaliser.

Il est contraint de se retirer.

Sa lettre de démission n'expose que trop clairement la situation.¹

L'action militaire, entravée de plus en plus par d'absurdes compétitions, va s'énervant sans cesse, et le successeur civil de Rossel, le citoyen Delescluze², aura grand-peine à redonner à cette action une nouvelle et sérieuse impulsion.

Grâce pourtant à ce nouveau délégué dont le dévouement et l'abnégation grandissent avec le danger, la question du Comité central est enfin terminée, en apparence au moins, Delescluze l'ayant associé officiellement à la direction de la Guerre, en lui distribuant les principaux services.

Excellente mesure qu'on eût dû prendre dès le début, mais trop tardive pour qu'on puisse espérer voir disparaître l'esprit d'intrigue désorganisatrice qui s'est introduit dans le Comité dès les premiers temps de la Commune.

La Commune a pris au mot la demande que contenait la démission de Rossel «d'une cellule à Mazas»³ et a décrété son arrestation.

Je ne me serais pas associé à cette mesure si Rossel n'y avait vraiment donné lieu par ses procédés plus qu'insolites.

Défenseur involontaire de la Commune, car rien ne l'a contraint de venir parmi nous, c'est presque en termes de triomphe que, sans même en avertir ni le Conseil ni le Comité de salut public dont il relève pourtant, il annonce à la population la prise définitive cette fois du fort d'Issy, sur lequel «flotte le drapeau tricolore».

Partisan à ce point de la discipline et du respect de la hiérarchie militaire, qu'il a préféré se retirer plutôt que de céder quoi que ce soit à cet égard, il oublie ses propres principes jusqu'à publier dans les journaux, avant même de l'adresser à ceux qu'elle intéresse tout d'abord, et sa démission et les motifs qui l'ont déterminée.

Dans de telles circonstances, son arrestation est plus que légitime.

Quant à le croire un traître, rien ne justifie une telle opinion: c'est un homme qui s'est trompé.

Simple patriote il était à Metz⁴, simple patriote il est demeuré avec nous, et, pas plus à Paris qu'à Metz, il n'a su comprendre ce qu'il y avait à faire.

Il n'a pas vu que la hiérarchie est désormais impuissante à nous sauver.

Dans toute armée révolutionnaire, la discipline ne peut résulter que de la conscience du but à atteindre et des moyens à employer pour cela. Elle ne peut être aveugle. Sa force dépend, au contraire, de sa clairvoyance.

Ni Cluseret, ni Rossel ne surent malheureusement le reconnaître.

¹ Dans sa lettre de démission, datée du 9 mai 1871, Rossel écrivit: «... je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et où personne n'obéit.»

² Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («Le bien n'est possible que par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les Parisiens à

l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplace Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appellera, le 24 mai, les habitants au combat: «*Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.*» Malade, désespéré, il trouvera une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

³ La lettre de démission de Rossel se terminait ainsi: «*Je me retire et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas.*» Il s'agit de l'ancienne prison Mazas, située en face de la gare de Lyon, et démolie en 1898 pour ne point importuner les visiteurs de l'Exposition capitaliste universelle de 1900.

⁴ Durant la guerre franco-allemande de 1870, Rossel était capitaine du génie à Metz avec la dernière armée française d'importance. Bazaine, qui dirigeait le camp de Metz, n'ordonna pas d'offensive et finit par capituler. Rossel s'opposa alors à ce qu'il considérait comme une «trahison envers la patrie et le peuple» et s'enfuit pour rejoindre le gouvernement provisoire. Le 20 mars 1871, il démissionna de l'armée et se mit au service de la Commune, «du côté du parti qui n'a pas signé la paix».

Fuite de Rossel. Policiers membres de la Commune.

L'arrestation de Rossel s'est terminée d'une bien étrange façon.

Un membre du Comité de salut public, le citoyen Charles Gérardin¹, avait tout particulièrement insisté pour exécuter cette mesure. Il s'est esquivé avec son prisonnier, pendant que notre collègue Avrial nous rendait compte – au Conseil – de la façon dont l'arrestation avait été opérée.

Que signifie cette fuite de Gérardin ? Qu'avait-il à craindre pour lui-même, en supposant que, par négligence, il ait laissé échapper son prisonnier, ce dont bien peu de nous, en somme, lui auraient gardé rancune ?

La conduite de ce membre du Comité de salut public est d'autant plus étrange qu'on parle précisément d'une curieuse découverte faite par Vermorel, membre de la commission de sûreté générale, dans le dossier du beau-frère de Gérardin, le citoyen A. Dupont², également membre de la Commune.

Ce citoyen, compromis dans l'affaire du faux complot jugé à Blois un peu avant la fin de l'Empire³, fut nommé dès le 4 septembre⁴ commissaire de police.

Bien qu'un grand nombre de ceux des républicains qui avaient d'abord accepté ce poste par pur dévouement – tels entre autres Émile Dereux⁵ et le baron de Ponnat⁶ – eussent démissionné aussitôt après le 31 octobre⁷, ne voulant point se faire les argousins⁸ de la réaction, Dupont n'en était pas moins resté jusqu'au 18 mars⁹, sans rougir d'être l'agent d'un Cresson¹⁰ et d'un Valentin¹¹.

Or il paraît qu'on a trouvé dans le dossier de ce trop zélé commissaire de police un long rapport adressé par lui à son dernier chef, Valentin, rapport daté du 16 mars et dans lequel Dupont dénonçait les agissements du Comité central et des clubs révolutionnaires, en vue d'un prochain mouvement qu'il se faisait fort de réprimer, si l'on voulait.

Que ce fût pure forfanterie de jeune homme se croyant une *force*, c'est possible. Mais la découverte qu'on vient de faire, s'ajoutant à la singulière fuite de son beau-frère Gérardin, est cependant de nature à légitimer les soupçons.

Bien que Vermorel ait réclamé l'arrestation immédiate de Dupont, ainsi qu'on l'a déjà fait pour Pourille, dit Blanchet¹², et pour Émile Clément¹³, reconnus eux aussi comme d'anciens policiers de

l'Empire, il paraît que sur les instances de Rigault on a sursis à cette nouvelle arrestation. Vermorel en est assez peu satisfait.

De mon côté j'ai rencontré dans les bureaux du citoyen Paschal Grousset¹⁴ un personnage qui y est employé et dont je ne m'explique pas la présence parmi nous.

C'est Germain Casse¹⁵.

Comment se peut-il qu'après avoir été un des plus serviles agents de Jules Favre, durant le siège, cet homme soit venu offrir son concours à la Commune ? et pourquoi ne l'a-t-on pas simplement chassé comme il méritait de l'être ?

Il me paraît évident qu'il n'est entré dans les bureaux de Grousset que pour faire quelque sale besogne au profit de Versailles.

¹ Charles Gérardin (1843-1921): courtier de commerce, il fut introduit dans les milieux révolutionnaires par son beau-frère Aminthe Dupont. Il fut un des signataires de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871. Membre de la Commune, il vota pour le Comité de salut public et y siégea. Après sa fuite, il passera en Belgique, puis se fixera à Londres.

² Aminthe Dupont (1841-1890?): employé de banque, il prit partie pour la Commune le 18 mars et fut nommé commissaire de police de l'Hôtel de Ville, puis, le 23, chef de la police municipale. Aux élections complémentaires du 16 avril, il fut élu à la Commune et siégea à la commission de la Sûreté générale. Il vota pour la création du Comité de Salut public. Après la Semaine sanglante, il se réfugia à Londres. Revenu en France clandestinement en 1872, il sera arrêté, condamné à mort, mais sa peine sera commuée en travaux forcés à perpétuité, puis en dix ans de bannissement en 1879.

³ C'est chez Aminthe Dupont que furent arrêtés les inculpés de participation à un complot contre la vie de l'Empereur Napoléon III, complot monté de toutes pièces par la police. Lui-même fut condamné à quinze ans de prison par la Haute Cour de justice siégeant à Blois en 1869-70.

⁴ 4 septembre 1870: proclamation de la République.

⁵ Émile Dereux (1836-?): libraire, auteur de chansons pendant le siège de 1870, il écrivait dans *L'Action maçonnique*. Il démissionna en réalité de son poste de commissaire de police du quartier de la Roquette dès le 9 octobre.

⁶ baron de Ponnat (1840-1905): blanquiste, «libre penseur» et franc-maçon.

⁷ Le soulèvement du 31 octobre 1870 eut lieu à Paris pendant le siège de la capitale, durant la guerre franco-allemande. Il visait à protester contre la politique militaire du gouvernement de la «Défense» nationale et à proclamer la Commune.

⁸ (*Argot*) (*Péjoratif*) Policier.

⁹ Début de la Commune de Paris.

¹⁰ Ernest Cresson (1824-1902): préfet de police de Paris de novembre 1870 à février 1871.

¹¹ Louis Ernest Valentin (1812-1885): préfet de police de Paris de mars 1871 à novembre 1871. Il joue un rôle non négligeable au côté du gouvernement pendant la Commune. Il contribuera au

rétablissement de l'ordre après l'échec de celle-ci.

¹² Stanislas Pourille, dit Blanchet (1833-1880): exerça divers métiers dont ceux de brocanteur et journaliste, après avoir été moine; membre de la Commune. Après la Semaine sanglante, il sera condamné à mort par contumace, mais parviendra à se réfugier en Suisse.

¹³ Émile Clément (1826-1881): cordonnier et concierge; membre de la Commune. Il sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

¹⁴ Paschal Grousset (1844-1909): homme de lettres et journaliste; membre de la Commune. Il sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

¹⁵ Germain Casse (1837-1900): homme de lettres, «libre penseur» et franc-maçon, blanquiste, membre de l'Internationale, communard. Après la Commune, il ne sera pas inquiété, semble-t-il. Dès octobre 1873, il sera élu député de la Guadeloupe.

Une nuit à Auteuil.

– Venez-vous faire une ronde avec moi jusqu'au Point-du-Jour ? me dit un soir le colonel Josselin¹, nouvellement attaché au secteur de la Muette.

– D'autant plus volontiers que je n'ai pu le faire depuis deux jours.

Nous partons tous deux à travers les quinconces du Ranelagh pour gagner la route stratégique.

Le bombardement, proclamé la veille seulement par l'*Officiel* de Versailles², dure en réalité depuis le 3 avril sur tout ce parcours, mais il est maintenant plus violent que jamais.

Tous nous sommes familiarisés depuis longtemps avec le sifflement des balles, que les fédérés comparent très justement, il me semble, au bourdonnement des hannetons, lesquels par parenthèse, effarouchés sans doute par nos fusillades, ne donnent pas signe de vie cette année.

Mais il est un bruit auquel je ne puis m'habituer et qui me cause toujours une impression désagréable : c'est celui que font, en tournoyant avant de tomber, les lingots lancés par les boîtes à mitraille.

Il est impossible en effet de prévoir si l'on sera atteint ou non, et c'est cette incertitude qui m'agace malgré moi. On est seulement averti par les éclats de branches qui se brisent autour de soi. Et de nuit c'est encore pis qu'en plein jour.

Aussi ne suis-je pas trop fâché quand nous atteignons la limite des quinconces.

À la porte d'Auteuil nous faisons une halte.

Jamais dans nos précédentes tournées nocturnes, soit avec Longuet³, soit avec Gambon, je n'avais été aussi impressionné.

Dans la nuit profonde, mais très étoilée, de larges taches rouges reflètent, sur notre gauche, les incendies qui se propagent de Passy jusqu'à la Seine.

Ces incendies ont été allumés par les bombes à pétrole que lancent sans relâche les batteries de Breteuil et de Brimborion pour tenter de déloger les fédérés.

Grâce à l'obscurité qui règne derrière ces batteries, nous pouvons parfaitement distinguer la lueur précédant chaque décharge, et peu de secondes après, nous entendons le bruit des projectiles.

Toutes les villas bordant le chemin n'offrent que de lamentables ruines. Les jardins sont remplis de

poutres embrasées, de tentures, de meubles encore fumants.

La coquette gare d'Auteuil n'est plus qu'un amas informe de briques, de fer, de vitres et d'éclats d'obus.

Le viaduc, à peine touché par les batteries prussiennes semble aujourd'hui à une véritable guipure de pierres, dont les jours laissent apercevoir de sinistres rougeurs.

À droite, la poterne d'Auteuil, défoncée, ses ais brisés et ses gonds rompus par les obus versaillais, est jetée en travers du fossé, formant une sorte de pont fixe à larges claires-voies.

À l'avancée, au-delà du fossé, un détachement de *Vengeurs de la République*⁴, fidèles au poste, tiraille sur l'ennemi, dans la direction du rond-point de Mortemare, où les Versaillais sont en train d'installer leurs pièces.

Partout la guerre et ses horreurs. Guerre acharnée entre ceux qui poursuivent le triomphe et l'égalité de la République, et ceux qui vivent de privilèges et veulent se venger sur Paris des hontes que les Prussiens ont infligées à leur lâcheté⁵.

Tout à coup une effrayante explosion nous secoue. C'est un obus qui vient de s'abattre non loin de là, vers la route de Saint-Cloud. Puis à ce bruit succèdent de déchirantes clameurs.

Nous nous dirigeons rapidement vers le point d'où les cris se font entendre et nous arrivons à une casemate faiblement éclairée par une lanterne aux lueurs de laquelle nous distinguons trois cadavres.

L'un est celui d'une belle jeune fille qui a eu le sommet du crâne emporté.

Un vieillard, capitaine de fédérés, pousse à côté d'affreux gémissements. C'est le père de la jeune fille.

Sous le premier siège, l'enfant s'était faite cantinière pour accompagner son père, vieux républicain engagé dans un bataillon de marche.

Celui-ci ayant ensuite pris parti pour la Commune, elle avait continué de le suivre.

Tous l'adoraient pour son entrain et son dévouement. Les balles prussiennes l'avaient épargnée. Celles de Versailles viennent de l'arracher à la tendresse du pauvre vieux, fou de douleur.

C'est à grand-peine que le citoyen Josselin et moi nous parvenons à séparer le malheureux du cadavre de sa fille, qu'on transporte à l'ambulance⁶ de Passy avec ceux de ses infortunés compagnons.

¹ François Josselin (1832-1887): comptable; membre de l'Internationale; membre du Comité central de la Garde nationale et colonel de la XVIIIe légion fédérée pendant la Commune; militant socialiste. Réfugié à Genève, il sera l'un des meilleurs informateurs de la préfecture de police de Paris, fournissant de copieux renseignements sur ses compagnons d'exil et leurs activités.

² *Journal officiel* de la République française, ayant le monopole de la publication des actes législatifs et réglementaires, des déclarations officielles. La Commune avait également son *Journal officiel*.

³ Charles Longuet (1839-1903): opposant au Second Empire, journaliste, il publia, en anglais, le préambule et les statuts provisoires de l'Association internationale des travailleurs rédigés par Marx; exilé en Belgique, puis en Angleterre, il y entra dans la franc-maçonnerie; pendant le siège de Paris par les Allemands, il fut membre du comité central républicain des Vingt arrondissements et chef du 248e bataillon de la garde nationale; rédacteur en chef du *Journal officiel* de la Commune, dont il est membre, il siège à la commission du Travail et de l'Échange; opposé à la création du Comité de salut public, il fait partie de la minorité au conseil de la Commune. Après la Semaine sanglante, il se réfugiera à Londres. Redevenu membre du conseil général de l'Internationale, il votera l'exclusion de Bakounine en 1872. La même année, il épousera Jenny Marx, la fille aînée de Karl

Marx, lequel écrira à Engels, dans une lettre du 11 novembre 1882 : «Longuet se conduit comme le dernier des proudhoniens et Lafargue [autre gendre de Marx] comme le dernier des bakouninistes. Que le diable les emporte, ces oracles patentés du socialisme scientifique!».

⁴ Nom d'un bataillon de gardes nationaux.

⁵ En réalité, ceux qui vivent de privilèges sont ceux qui, après l'écrasement de la Commune, réaliseront le triomphe de la République, régime de la liberté et de l'égalité marchandes parfaitement et *fraternellement* réalisées. Ils se vengeront sur Paris de la peur pour leurs privilèges que leur causèrent les Communards, contrairement aux Prussiens...

⁶ Sorte d'hôpital militaire.

Rupture dans le Conseil.

16 mai 1871.

Véritablement nos amis de la majorité emploient à l'égard de la minorité des procédés qui deviennent intolérables.

Tant que nos dissentiments n'ont amené entre nous que des récriminations plus ou moins aigres, si déplorable qu'elle fût, la situation n'était pas telle cependant qu'une scission se justifiait. Mais que le nouveau Comité de salut public ne s'inspire plus que des conseils de la majorité, réunie en dehors de toutes séances officielles de la Commune, la minorité ne peut l'accepter, car elle se trouve ainsi devenu responsable d'actes sur lesquels elle n'est pas même consultée.

Sans doute, emportée par la conviction que, seule, elle possède l'énergie suffisante pour sauver la Commune, cette majorité ne comprend pas à quel point elle méconnaît le mandat que nous ont donné nos électeurs, combien elle froisse notre dignité et notre droit incontestable de concevoir autrement qu'elle le salut de la révolution, ni enfin combien elle fausse l'étroite solidarité qui nous lie devant tous – amis et ennemis.

Il est absolument urgent de le lui rappeler.

Il a donc été convenu que nous demanderions en séance publique la cessation d'une telle façon d'agir et que nous adjurerions nos collègues de la majorité de comprendre enfin que la Commune, devant rester impersonnelle, sous peine de se suicider, aucune de ses résolutions, par cela même, ne peut être prise qu'à la suite d'une délibération formelle des membres du Conseil réunis en séance officielle.

Avertie sans doute de notre projet, la majorité ne s'est point rendue hier à la séance, pour éviter cette mise en demeure, et après une grande heure d'attente nous avons dû nous retirer, laissant un procès-verbal attestant notre présence dans la salle du Conseil et indiquant les motifs de notre retraite.

Il ne nous reste plus qu'à saisir nos électeurs de la question.

Dès ce matin donc, par la voie des journaux, nous déclarons que, tout en continuant d'accepter les responsabilités que comporte notre mandat, les revendiquant même au besoin, nous nous abstenons désormais de paraître aux séances du Conseil, à moins qu'il ne s'agisse du jugement d'un de ses membres, et que toute notre activité sera consacrée soit à l'administration de nos mairies respectives, soit à la défense commune de la Révolution. Cette déclaration est signée : Charles Beslay¹. Jourde². Theisz³. Lefrançais. Eugène Gérardin⁴. Adolphe Clémence⁵. Andrieux⁶. Serrailier⁷. Longuet⁸. Vermorel⁹. Arthur Arnould¹⁰. Victor Clément¹¹. Avrial¹². Ostyn¹³. Franckel¹⁴. Pindy¹⁵.

Arnold¹⁶. Jules Vallès¹⁷. Tridon¹⁸. Varlin¹⁹. Courbet²⁰.

Absent au moment de la rédaction de cette pièce, le citoyen Malon²¹ nous a envoyé son adhésion motivée.

Quant à Franckel, qui a voté pour l'institution d'un Comité de salut public, il a cru devoir faire suivre sa signature, en apparence contradictoire, de l'explication suivante :

« En motivant mon vote pour le Comité de salut public, je me réservais le droit de juger ce comité. Je veux avant tout le salut de la Commune. J'adhère aux conclusions de ce programme. »

¹ Charles Beslay (1795-1878): ingénieur, banquier et entrepreneur de travaux publics ; député après 1830 et en 1848-49 ; proudhonien ; membre de l'Internationale ; doyen des membres de la Commune ; délégué à la Banque de France, dont il soutient les intérêts, il ne sera pas inquiété à la chute de la Commune.

² François Jourde (1843-1893): comptable ; franc-maçon ; membre du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Finances, puis délégué aux Finances ; établit le budget financier de la Commune ; prend position avec la minorité contre le Comité de salut public ; il sera condamné à la déportation et s'évadera de Nouméa avec Paschal Grousset en 1874.

³ Albert Theisz (1839-1881): ouvrier ciseleur ; membre de l'Internationale ; anima la grève des ouvriers bronziers parisiens de 1867 ; un des fondateurs de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières ; condamné au troisième procès de l'Internationale ; membre du Comité central républicain des Vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la Commission du Travail, de l'Industrie et de l'Échange ; délégué à la direction générale des Postes ; il combattra sur les barricades pendant la Semaine sanglante ; il se réfugiera à Londres où il reprendra son métier et ses activités au Conseil général de l'Internationale.

⁴ Eugène Gérardin (1827-?) : ouvrier peintre en bâtiment ; un des dirigeants parisiens de l'Internationale ; poursuivi par le Second Empire ; membre du Comité central républicain des Vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange ; opposé à la création du Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, il combattra sur les barricades, et se rendra aux Allemands qui le livreront aux troupes versaillaises ; il sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

⁵ Adolphe Clémence (1838-1889): petit-fils du babouviste Clémence qui fut de la conjuration des Égoux ; ouvrier relieur ; un des fondateurs de l'Internationale ; collabore à La Tribune ouvrière, organe de la section française de l'AIT ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Justice ; membre de la minorité, il vote contre la création du Comité de salut public ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera en Suisse.

⁶ Jules Andrieu (1838-1884): employé à la Préfecture de la Seine après avoir été professeur libre et comptable ; membre de l'Internationale et de la Commune ; délégué aux Services publics et membre de la Commission exécutive ; il sera condamné à mort par contumace.

⁷ Auguste Serrailier (1840-1891): ouvrier formier pour bottes ; membre de l'Internationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission du Travail ; fait partie de la minorité ; condamné à mort par contumace ; se réfugiera en Angleterre ; secrétaire correspondant du Conseil général de l'Internationale pour la France en 1872.

⁸ Charles Longuet (1839-1903): opposant au Second Empire ; journaliste ; publia, en anglais, le préambule et les statuts provisoires de l'Association internationale des travailleurs rédigés par Marx; franc-maçon ; membre du comité central républicain des Vingt arrondissements ; chef du 248^e bataillon de la garde nationale ; rédacteur en chef du Journal officiel de la Commune, dont il est membre ; membre de la commission du Travail et de l'Échange; opposé à la création du Comité de salut public, fait partie de la minorité au Conseil de la Commune ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera à Londres ; redevenu membre du Conseil général de l'Internationale, il votera l'exclusion de Bakounine en 1872 ; la même année, il épousera Jenny Marx, la fille aînée de Karl Marx, lequel écrira à Engels, dans une lettre du 11 novembre 1882 : «Longuet se conduit comme le dernier des proudhoniens et Lafargue [autre gendre de Marx] comme le dernier des bakouninistes. Que le diable les emporte, ces oracles patentés du socialisme scientifique!».

⁹ Auguste Vermorel (1841-1871): journaliste ; rédacteur du Courrier français, journal d'opposition sous l'Empire ; dénonça les lâchetés des hommes de 1848 et de 1851 ; socialiste ; emprisonné à de nombreuses reprises ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 et fut poursuivi par le gouvernement de la «Défense» nationale ; rédacteur au Cri du Peuple ; membre de la Commune ; mena avec Dombrowski l'attaque contre les Versaillais à Asnières (9 avril) ; membre de la Commission de la Justice, de la Commission exécutive (8 avril), de la Commission de Sûreté générale ; fit réoccuper le fort d'Issy (30 avril) ; se déclara contre les ingérences des sous-comités du Comité central de la Garde nationale ; contre le Comité de salut public avec la minorité ; fut accusé par Pyat et s'opposa à Raoul Rigault ; organisera la résistance aux Batignolles et à Montmartre, auprès de Dombrowski ; combattra sur la barricade du Château-d'Eau où il sera grièvement blessé ; pris par les Versaillais, il mourra de ses blessures le 20 juin 1871.

¹⁰ Arthur Arnould (1833-1895): ancien employé de l'Assistance publique ; homme de lettres ; journaliste d'opposition au Second Empire ; membre de l'Internationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Relations extérieures, puis de celle du Travail et de l'Échange (6 avril), puis des Subsistances (21 avril) et enfin de l'Enseignement (4 mai) ; chargé du Journal Officiel de la Commune (1^{er} mai) ; de tendance proudhonienne et anarchisante, appartient à la minorité du Conseil et vote contre la création du Comité de salut public ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera en Suisse.

¹¹ Victor Clément (1824-?) : ouvrier teinturier ; membre de la Commune ; membre de la commission des Finances ; chargé de visiter les prisons (23 avril) ; appartient à la minorité du Conseil et vote contre la création du Comité de salut public ; après la Semaine sanglante, il sera condamné à trois ans de prison.

¹² Augustin Avrial (1840-1904): ouvrier mécanicien, membre de l'Internationale et de la Commune ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange (29 mars), de la Commission exécutive (10 avril), puis de la Commission de la Guerre (21 avril) ; fait partie de la minorité opposée au Comité de salut public ; au cours de la Semaine sanglante, il se distinguera à la défense des barricades, notamment au Château-d'Eau ; il se réfugiera à Londres.

¹³ Charles Ostyn (1823-1912): ouvrier tourneur, puis courtier en lingerie ; membre du premier Comité central de la Garde nationale (septembre 1870 – mars 1871) ; membre de l'Internationale et de la Commune ; membre de la Commission des Subsistances puis de celle des Services publics ; opposé à la création du Comité de salut public ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera en Suisse

et adhèrera à la Fédération jurassienne de tendance bakouniniste ; il sera condamné à mort par contumace.

¹⁴ Léo Frankel (1844-1896): ouvrier bijoutier ; militant syndicaliste et socialiste hongrois d'origine juive ; membre de l'Internationale ; organisateur de la section lyonnaise (1867) ; poursuivi au 3e procès de l'Association ; secrétaire du Conseil fédéral parisien ; membre du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre des commissions du Travail et des Finances ; délégué au Travail et à l'Échange ; correspondant de Marx ; il sera condamné à mort par contumace.

¹⁵ Jean-Louis Pindy (1840-1917): menuisier puis bijoutier ; membre de l'Internationale ; délégué des ouvriers du bâtiment de Paris au Congrès de Bruxelles (1868), au Congrès de Bâle (1869) ; poursuivi au 3e procès de l'Association (1870) ; délégué de bataillon, membre du Comité central de la Garde nationale ; participa à l'occupation de l'Hôtel de Ville le 18 mars ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Guerre ; nommé gouverneur de l'Hôtel de Ville ; fait partie de la minorité ; il sera condamné à mort par contumace ; il se réfugiera en Suisse, et militera au sein de la Fédération jurassienne anarchiste.

¹⁶ Georges Arnold (1837-1912): architecte ; membre influent et secrétaire du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Guerre ; il sera condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

¹⁷ Jules Vallès (1832-1885): journaliste et écrivain ; un des rédacteurs de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871 ; fondateur du journal *Le Cri du peuple* ; membre de la Commune ; membre de la Commission de l'Enseignement, puis de celle des Relations extérieures ; appartient à la minorité opposée au Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, deux faux Vallès seront exécutés par méprise ; il se réfugiera en Angleterre et sera condamné à mort par contumace ; il écrira, après la Commune, la célèbre trilogie Jacques Vingtras: *Mémoires d'un révolté* (*L'Enfant*, *Le Bachelier*, *L'Insurgé*).

¹⁸ Gustave Tridon (1841-1871): avocat et journaliste ; militant blanquiste ; arrêté au Café de la Renaissance en 1866 ; participa à l'insurrection de La Villette (14 août 1870), à la journée du 31 octobre ; rédacteur de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871 ; collaborateur à *La Patrie en danger*, journal de Blanqui ; député à l'Assemblée de 1871 et démissionnaire ; membre de la Commune ; membre de la Commission exécutive, de la Commission de la Guerre ; fait partie de la minorité ; mort à Bruxelles en août 1871.

¹⁹ Eugène Varlin (1839-1871): ouvrier relieur ; militant socialiste ; syndicaliste ; coopérateur ; membre de l'Internationale ; organisateur de la classe ouvrière en France ; poursuivi au 2e procès de l'Association (1868) ; y joua un rôle de premier plan ; participa au congrès de Bâle (1869) ; poursuivi au 3e procès de l'Internationale (juin 1870) : de nouveau condamné ; délégué de bataillon (3 mars 1871) et membre du Comité central de la Garde nationale ; participa à la journée du 18 mars, en faisant occuper l'Hôtel de Ville et la place Vendôme ; délégué par le Comité central pour négocier avec les maires conciliateurs ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Finances ; délégué aux Finances, avec Jourde (30 mars) ; membre de la Commission des Subsistances ; délégué à l'Intendance ; fait partie de la minorité ; résistera aux Versaillais au carrefour de la Croix-Rouge ; puis devant le Panthéon (23-24 mai) ; se portera au faubourg du Temple ; s'efforcera de sauver les otages ; animera la résistance entre le boulevard de Belleville et la rue des

Trois-Bornes (26-27 mai) ; dénoncé par un prêtre rue Cadet, il sera arrêté par les troupes de Laveaucoupet, traîné vers les Buttes, lynché, mis en lambeaux et fusillé, le dimanche 28 mai 1871.

²⁰ Gustave Courbet (1819-1877): artiste peintre réaliste ; membre de la Commune ; membre de la Commission de l'Enseignement ; fait partie de la minorité ; il sera condamné à six mois de prison et aux frais de reconstruction de la colonne Vendôme ; il mourra en Suisse.

²¹ Benoît Malon (1841-1893): ouvrier teinturier, puis commis en librairie, enfin journaliste et écrivain ; coopérateur ; franc-maçon ; un des fondateurs de l'Internationale en France ; poursuivi dans le 2e procès (1868) et le 3e procès (1870) de l'Association ; député à l'Assemblée de 1871 et démissionnaire ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Services publics ; fait partie de la minorité ; il sera condamné à mort par contumace ; réfugié en Suisse, il retracera certains aspects de l'histoire de la Commune.

Menaces du père Duchêne.

Les adversaires de la Commune mènent grand tapage autour de cette déclaration dans laquelle ils croient voir déjà la mort de la Révolution.

Ces messieurs ont vraiment la joie facile.

De quoi s'agit-il donc en effet?

Une fraction du Conseil – un tiers environ – dit aux deux autres tiers :

« Vous pensez avoir seuls raison dans votre conception de la Commune et dans les moyens de la faire triompher.

Cette confiance en vous-même est telle que vous ne prenez plus la peine de nous soumettre vos projets – ne fût-ce que pour la forme – et vous les arrêtez d'avance dans des réunions extra-officielles. Eh bien ! soit. Nous nous le tenons pour dit. Nous ne paraîtrons plus à aucune séance du Conseil, où notre présence n'aurait plus qu'un caractère blessant, pour notre dignité, en même temps qu'elle nous ferait perdre à tous un temps qui doit être à mieux employé.

Désormais, sans les discuter inutilement, nous nous appliquerons à faire exécuter les mesures que le Comité de salut public aura prises. Seulement, nous avertissons nos électeurs de ce nouvel état de choses pour qu'ils soient édifiés.

Mais sur le terrain de la défense des principes mêmes de la Révolution, nous n'en restons pas moins prêts, comme par le passé, à en courir tous les risques et toutes les responsabilités des moyens qui seront employés. »

Notre déclaration ne dit rien de plus ni rien de moins.

Que les réactionnaires cependant feignent d'y voir autre chose, ils sont après tout dans leur rôle en essayant de présenter aux naïfs notre déclaration sous un autre jour.

Mais ce qui s'explique moins, ce sont les attaques furieuses dont nous sommes l'objet de la part des journaux partisans de la majorité.¹

Il est vraiment incroyable qu'on s'exaspère à ce point contre des gens qui, ayant suffisamment constaté qu'on n'entend plus tenir désormais le moindre compte de leurs observations, prennent la résolution de n'en plus présenter et de se contenter de concourir simplement à la défense commune.

Un des organes de la majorité surtout dépasse tellement toute mesure à ce propos qu'il en tombe dans le plus complet ridicule.

Le *Père Duchêne*² dont Vermersch³ est le rédacteur en chef et qui, sous prétexte de rendre fidèlement le «langage du Peuple», émaillé à profusion sa littérature de «foutre», de «bougre» et de «nom de Dieu», demande, dans son numéro 63 du 28 floréal an 79 (vulgo 17 mai 1871), la «mise en accusation des *Jeanfoutres* qui foutent le camp de la Commune».

Le rédacteur de l'article y déclare gravement – ah ! nom de Dieu ! – que tous les signataires du manifeste sont une «collection de *Jeanfoutres*, d'ignobles lâches, des *misérables* qui n'ont demandé qu'à se goberger dans leurs fauteuils à l'Hôtel de Ville, tant qu'il n'y avait pas de danger et *d'en tirer profit* ! Qui se foutent de la cité comme de l'an quarante, qui veulent *foutre leur camp et tirer leur épingle du jeu*... sans rien dire. Des déserteurs devant l'ennemi, ne demandant qu'à vivre comme des *bons bourgeois*. Enfin, nom de Dieu ! qui ne méritent que le peloton d'exécution.»

Et le bouffon de la chose, c'est que ce pourfendeur de la minorité – «un tas de lâches» -, invité à venir faire un *petit tour de remparts* du côté où il pleut des bombes, se garde bien de se rendre à cette gracieuse invitation !

Dame ! nom de Dieu ! Bougre de bougre ! Que deviendrait la Révolution s'il lui arrivait malheur ! Mille millions de fourneaux !

¹ De la presse comme arme d'écrasement des révolutionnaires les plus authentiques... Dans la même veine, lors de la guerre d'Espagne, les journaux républicano-staliniens qualifieront le prolétariat révolutionnaire le plus intransigent de «cinquième colonne» de Franco...

² «... tous les grands faits et les grands personnages de l'histoire universelle adviennent pour ainsi dire deux fois [...]: la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce...» (Marx, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*).

Le (tragique) *Père Duchesne* (y être signalé comme ennemi de la République se soldait souvent par une fin à la guillotine) fut, sous la Révolution française, le journal des hébertistes, dont le principal rédacteur était Jacques Hébert lui-même.

Reprenant son style grossier et racoleur, *Le* (bouffon) *Père Duchêne* parut durant les périodes révolutionnaires du XIXe siècle, notamment pendant la révolution de 1848 et la Commune de Paris de 1871.

³ Eugène Vermersch (1845-1878): pamphlétaire et polémiste socialiste ; communard ; fondateur du *Père Duchêne* en 1871 avec Maxime Vuillaume et Alphonse Humbert ; après la Semaine sanglante, il se réfugia à Londres, et sera condamné par contumace à la peine de mort.

Truc mal monté.

Le gouvernement de Thiers et consorts est décidément aussi bête que canaille, ce qui n'est pas peu dire.

Qui diable a pu lui suggérer ce qu'il vient d'imaginer et qui rappelle les ficelles du vieux Dumas¹ dans sa célèbre *Tour de Neslé*?

Me trouvant à l'Hôtel de Ville, on m'annonce qu'une dame veut absolument me parler pour une communication importante.

Je me rends à la salle où m'attend la dame en question, bien persuadé qu'il s'agit encore de quelque petit «tour de faveur» à propos du mont-de-piété³.

Je trouve une jeune femme à l'air fort réservé, mise avec goût, mais très simplement.

– Vous êtes bien le citoyen Lefrançais?

– Parfaitement. De quoi s’agit-il, citoyenne?

– J’arrive de Granville, où j’ai eu le plaisir de faire connaissance avec votre frère et sa famille, et je vous en apporte de fraîches nouvelles.

Là-dessus, force renseignements d’une grande vraisemblance. Puis, tout à coup:

– Mais ce n’est pas seulement de cela qu’il s’agit: j’ai quelque chose de confidentiel à vous dire...

– Ayez alors la bonté de venir à la maison. Ma femme sera très heureuse de vous recevoir et aussi d’avoir par vous des nouvelles de sa belle-soeur qu’elle aime beaucoup.

– Ce serait avec grand plaisir, mais ce que j’ai à vous confier est de telle nature que je ne le puis faire qu’à vous seul. Veuillez donc passer chez moi demain matin de bonne heure, car c’est assez pressant pour vous et aussi peut-être pour vos amis.

Je prends rendez-vous et le lendemain matin vers neuf heures, revenant de la Muette où je passe ordinairement la nuit, j’arrive à l’adresse indiquée.

Mais avant de monter, je suis saisi d’un soupçon.

La rue Léonie, en haut de la rue Blanche, n’est pas précisément habitée par des émules de Jeanne d’Arc⁴. À peine dans le salon de la dame, mes soupçons se changent en certitude.

Il faudrait vraiment être plus que naïf pour s’y tromper.

La dame paraît dans un négligé cependant convenable. Elle m’avoue sans plus de détours qu’elle a pour amant un officier de Versailles qu’elle voit tous les jours, sans me dire comment bien entendu.

Cet officier lui a assuré que nous n’en avons plus que pour quelques jours, et qu’on *n’épargnera aucun membre de la Commune* qui sera fait prisonnier.

Mais elle a juré à mon frère et à sa femme de me sauver. Elle me demande donc en grâce de lui promettre de venir me réfugier chez elle ; son amant y consent et s’arrangera pour que je ne sois pas inquiété jusqu’à ce que je puisse quitter Paris⁵.

Tout cela m’est dit d’une voix émue, presque attendrie et en me serrant les mains que j’ai grand-peine à dégager.

Afin d’en terminer plus vite avec cette scène frisant le ridicule, je fais la promesse demandée et je sors, dissimulant tant bien que mal une forte envie de rire.

Le soir, soupant avec Vallès, Vermorel et Longuet, je leur raconte mon histoire. Tous trois se mettent à rire : la même farce leur est arrivée dans la même journée et presque avec les mêmes détails !

On avait paraît-il, en prévision de notre défaite, rêvé à Versailles de nous prendre chez des filles !⁶

Que Thiers, dont la moralité familiale ferait rougir l’animal le plus dépourvu de préjugés sous ce rapport, nous mesure à son aune, cela n’a rien d’étonnant⁷. Mais pourquoi nous a-t-il cru assez idiots pour nous laisser prendre à un truc aussi grossier.

¹ Alexandre Dumas, dit Dumas père (1802-1870): écrivain français ; fils d’Alexandre Davy de La Pailleterie, dit Dumas (général français qui s’illustra à l’armée des Pyrénées, puis en Italie et en Égypte où il commanda la cavalerie de Bonaparte) ; aidé de plusieurs collaborateurs, il signa près de trois cents ouvrages et fut le plus populaire des écrivains de l’époque romantique.

² *La Tour de Nesle* est un drame en cinq actes écrit par Frédéric Gaillardet puis réécrit par Alexandre Dumas en 1832. La pièce (la plus jouée en France au XIXe siècle) relate l’histoire de Marguerite de Bourgogne, reine de France, qui, après des nuits agitées, tuait ses partenaires afin de ne laisser aucun témoin de ses débauches nocturnes. Elle s’inspire de l’affaire de la tour de Nesle, affaire d’État qui éclata au sein de la famille royale française en 1314 et au cours de laquelle les trois brus du roi de

France Philippe IV le Bel furent accusées d'adultère. Les amants des princesses furent exécutés, et ces dernières emprisonnées. L'événement ébranla sérieusement la dynastie capétienne, dont la branche directe s'éteignit un peu plus d'une décennie après la découverte de l'affaire.

³ voir l'article *Décret sur le mont-de-piété*.

⁴ Au XIXe siècle, la figure historique de Jeanne d'Arc a été récupérée par différents partis politiques tant de gauche (voyant en elle une fille du peuple brûlée par l'Église et abandonnée par le roi) que de droite (voyant en elle une héroïne nationale, sainte), et par différents courants de pensée philosophiques ou religieux pour des raisons parfois contradictoires, faisant même de Jeanne d'Arc en France un personnage officiel. Elle a ainsi pu, par exemple, illustrer pour Michelet une « sainte laïque » ou encore, à partir de son procès en canonisation en 1897, représenter le symbole d'une chrétienne luttant pour sa foi et sa patrie. Lors de la guerre franco-allemande de 1870, Jeanne d'Arc est devenue un symbole national français. Lefrançais se trouve donc ici dans une rue habitée par des bourgeois, partisans de la capitulation face à l'Allemagne, et hostiles à la Commune.

Pour comprendre la véritable Jeanne d'Arc, comme incarnation de l'insurrection radicale pour la vraie vie, voir: Francis Cousin, *Commentaires sur l'extrême radicalité des temps derniers, chap IV, Jeanne d'Arc, apparence et essence: imposture politique ou vérité historique...*

⁵ Ayant, depuis, raconté cette aventure à mon frère, celui-ci m'a affirmé n'avoir jamais vu la susdite dame, ni se souvenir même du nom qu'elle m'avait donné comme étant celui sous lequel elle s'était soi-disant fait connaître à lui. (N. de l'A.)

⁶ Le sieur Arsène Houssaye fut mis peut-être dans la confiance de ce projet par ceux qui l'avaient inventé. Quelque temps après, en effet, parmi les nombreuses ordures lancées contre nous par les écrivains à la solde de Versailles, parut de ce monsieur un roman : *Le Chien perdu et la femme fusillée*, dans lequel il me représentait comme allant tous les soirs, *déguisé en prêtre*, chez une fille du nom de Flambine, qui m'aide plus tard à quitter Paris sous ce déguisement. (N. de l'A.)

⁷ Le mariage de Thiers en 1833, à 36 ans, avec Eulalie Élise Dosne, 15 ans, la fille aînée de sa maîtresse, Eurydice Dosne, fut raillé par ses adversaires politiques et transposé par Balzac dans *La Maison Nucingen* : «Après quinze ans de liaison continue et, après avoir essayé son gendre, la baronne Delphine de Nucingen avait marié sa fille à Rastignac». Thiers s'enticha également de la fille cadette, Félicie. La presse parlait alors des «trois moitiés de M. Thiers».

Les électeurs du IVe arrondissement au Théâtre-Lyrique.

Il est malheureusement trop vrai que la situation devient très inquiétante.

Les rangs des fédérés s'éclaircissent de jour en jour, non seulement parce que la mort en enlève les plus dévoués, mais aussi parce que la lassitude s'empare des autres.

La démarche des francs-maçons est demeurée sans résultat¹. La province reste sourde à nos appels réitérés. L'idée d'un congrès de délégués des conseils généraux, en vue d'obliger Versailles à convoquer une nouvelle Assemblée ayant pour mission de faire cesser la lutte, a piteusement échoué, faute d'énergie de la part de ses promoteurs.

Les amis prétendus *impartiaux* de la Commune, entrés dans les ligues pour la «Défense des droits de Paris», sont tellement «impartiaux» que mieux vaudrait de francs ennemis².

Leurs démarches, dites conciliatrices, n'ont fait que jeter l'incertitude et l'irrésolution dans bon nombre d'esprits qui ne comprennent pas qu'une action énergique peut seule contraindre Versailles à traiter avec la Commune³.

Ces ligues ne servent en réalité qu'à couvrir un tas d'intrigues réactionnaires contre lesquelles nous avons à nous débattre à l'intérieur.

D'autre part, les suspicions provoquées contre la minorité ont aussi porté de tristes fruits.

La défiance s'est introduite dans les rangs des combattants, entre ceux qui prennent parti pour l'une ou pour l'autre des fractions du Conseil, et beaucoup se croient déjà trahis.

Dans de telles circonstances, nous avons cru nécessaire, nous autres du IV^e arrondissement, dont un délégué seulement, le citoyen Amouroux⁴, s'est rangé avec la majorité, de convoquer nos électeurs au Théâtre-Lyrique pour leur expliquer notre décision et aussi pour les mettre en garde contre les conclusions démoralisantes qu'on a faussement tirées.

Tout s'est passé loyalement, comme cela doit être entre gens qui s'estiment.

Le citoyen Arthur Arnould⁵ a d'abord exposé les mesures administratives prises dans l'arrondissement depuis notre élection à la Commune, et rendu justice à la commission municipale dont l'actif dévouement a grandement facilité notre besogne. Ce compte rendu a été approuvé sans restrictions par les nombreux électeurs présents.

D'accord avec les citoyens Arnould, Clémence⁶ et Eugène Gérardin⁷, j'ai abordé ensuite la question relative à la déclaration de la minorité communale et raconté les circonstances dans lesquelles se sont faites successivement les élections des deux Comités de salut public⁸ ; comment et pourquoi nous en avons combattu l'institution au nom même du mandat reçu de nos électeurs. Puis j'ai expliqué comment, n'étant plus consultés par nos collègues sur les mesures à prendre, nous avons été amenés logiquement, non à nous « retirer sous nos tentes », comme l'ont à tort affirmé certains journaux, mais à déclarer que nous ne nous présenterions plus aux séances du Conseil, notre présence n'y ayant plus de raison d'être.

– Vous deviez alors donner votre démission ! s'écrie un des assistants.

– En temps normal, c'est évidemment ce que nous eussions fait, citoyen. C'eût été en effet la seule conduite à tenir. Mais c'est précisément la seule chose, qu'en raison de la situation créée par Versailles, nous ne pouvions faire sans qu'alors on eût eu raison de nous accuser de lâcheté. Or, sachez-le bien, citoyens, *nous ne nous reconnaissons pas le droit de décliner la responsabilité d'aucun des actes de la Commune*. En acceptant de vous notre mandat de délégués à la Commune, nous avons du même coup accepté d'encourir jusqu'au bout les risques de ce périlleux honneur.

« Si nous avons constaté les différences qui existent entre nous et la majorité de la Commune, ce n'est pas pour attirer le blâme sur les uns et l'éloge sur les autres, mais pour que les principes sur lesquels la Commune est édifiée sortent glorieux et invincibles de la tombe que lui préparent ses ennemis... »

À la presque unanimité des deux mille électeurs présents notre conduite a été approuvée, ainsi que les explications que nous en avons données.

Mais en même temps l'assemblée nous invite à revenir sur notre décision et à assister de nouveau aux séances du Conseil, la majorité ayant promis de modifier son attitude envers nous.

¹ Elle était nécessairement vouée à échouer, comme toute démarche visant hypocritement à concilier l'inconciliable: le gouvernement de Thiers et la Commune, le Capital et le Prolétariat, la Loi et la Révolution, la Mort et la Vie...

² La Ligue d'union républicaine des droits de Paris fut une formation politique française fondée en avril 1871 pour tenter une conciliation entre la Commune et le gouvernement versaillais. Elle était essentiellement composée d'anciens membres du « parti des maires », dont Clémenceau, auxquels se

joignirent des représentants de la société civile, journalistes, médecins, avocats, négociants et fabricants, représentants d'une moyenne bourgeoisie se disant attachée aux droits de la capitale mais consternée par l'extrémisme des insurgés.

35 ans après la Commune, Clémenceau, «Le Briseur de grèves», se révélera en effet un ennemi plus franc du prolétariat...

³ Ces fallacieuses «conciliations» permirent à Thiers de gagner du temps pour préparer la répression...

⁴ Charles Amouroux (1843-1885): ouvrier chapelier ; franc-maçon ; membre de la Garde nationale et élu à son Comité central ; membre de l'Internationale ; membre de la Commune ; vota pour le Comité de salut public ; secrétaire du Conseil, puis chargé des Relations extérieures ; il sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

⁵ Arthur Arnould (1833-1895): ancien employé de l'Assistance publique ; homme de lettres ; journaliste d'opposition au Second Empire ; membre de l'Internationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Relations extérieures, puis de celle du Travail et de l'Echange (6 avril), puis des Subsistances (21 avril) et enfin de l'Enseignement (4 mai) ; chargé du *Journal Officiel* de la Commune (1er mai) ; de tendance proudhonienne et anarchisante, appartient à la minorité du Conseil et vote contre la création du Comité de salut public ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera en Suisse.

⁶ Adolphe Clémence (1838-1889): petit-fils du babouviste Clémence qui fut de la conjuration des Égaux ; ouvrier relieur ; un des fondateurs de l'Internationale ; collabore à *La Tribune ouvrière*, organe de la section française de l'AIT ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Justice ; membre de la minorité, il vote contre la création du Comité de salut public ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera en Suisse.

⁷ Eugène Gérardin (1827-?): ouvrier peintre en bâtiment ; un des dirigeants parisiens de l'Internationale ; poursuivi par le Second Empire ; membre du Comité central républicain des Vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la Commission du Travail et de l'Echange ; opposé à la création du Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, il combatta sur les barricades, et se rendra aux Allemands qui le livreront aux troupes versaillaises ; il sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

⁸ Un premier Comité de salut public de 5 membres, dont les attributions n'étaient pas précisées, fut élu le 1er mai. Il ne régla pas les problèmes et interféra souvent avec les décisions des délégués (en particulier le délégué à la Guerre, Rossel). Aussi un nouveau Comité fut élu le 9 mai, dont les nouveaux membres étaient des blanquistes ou des jacobins.

Triste découverte aux remparts. Avis non transmis.

En sortant de la réunion je remonte à la Muette. Mais comme il est plus de minuit j'ai assez de peine à trouver un cocher qui veuille m'y conduire.

Je l'entends grommeler: « Ce nom de Dieu-là, qu'est-ce qu'il va foutre là-bas à cette heure-ci ? Il n'y a plus personne de ce côté... Comme si ce bougre de feignant ne pouvait pas y aller à pied ! »

Je remarque une fois de plus que les cochers sont généralement peu communards.

En vue du Trocadéro, au pont de Passy, le bruit des obus et des coups de feu qu'on entend d'assez près effraie les chevaux qui commencent à regimber, excités, c'est probable, par leur conducteur qui ne se soucie guère d'aller plus loin.

– Dites donc, bourgeois, est-ce que vous tenez tant que ça à aller jusque là-bas? C'est que c'est pas drôle du tout cette musique-là. Je suis marié, moi. J'ai des enfants.

Comme après tout je ne me crois pas le droit de contraindre cet homme à risquer sa peau, afin d'économiser à mes jambes les deux kilomètres à peu près qui me restent à faire, je descends et je paie.

Fouette cocher ! je n'ai pas fait cinquante pas qu'il a déjà tourné bride et disparu.

Je monte la rampe des Bons-Hommes. La nuit est embrasée de lueurs bientôt suivies de formidables détonations. Ce sont les obus qui s'abattent sur la grande rue de Passy, encombrée de débris fumants qu'il me faut souvent enjamber.

Au château de la Muette je trouve Dombrowski¹, plusieurs officiers d'état-major et mon collègue Dereure², que la nouvelle commission militaire a envoyé au secteur pour remplacer.

Dombrowski, le colonel Mathieu³, qui a succédé à Laporte⁴, et les autres officiers présents discutent les conditions d'une sortie que le général veut tenter sur Suresnes pour essayer de rejeter les Versaillais au-delà de la Seine.

Il en est de ce projet comme de tant d'autres dont j'ai déjà été témoin. Il avorte, les renforts demandés à la Guerre⁵ n'ayant pu ou su venir à temps et en nombre suffisant.

Remplacé comme délégué au secteur, ma présence y devenait inutile. Je veux alors me rendre compte une dernière fois de l'état de la défense jusqu'au Point-du-Jour.

En compagnie du citoyen Bologne⁶ nous gagnons la route stratégique. Il fait petit jour, nous pouvons facilement constater l'état des choses.

Les casemates sont partout abandonnées, nul n'y pouvant plus demeurer sans y être enseveli.

Tout est désert autour de nous.

Seul, près la porte de Saint-Cloud, un artilleur est à demi caché dans l'embrasement d'une pièce hors de service, comme elles le sont d'ailleurs presque toutes, aucune de nos réclamations – à Gambon⁷ et à moi – n'ayant pu décider la Guerre à les remettre en état.

L'artilleur nous aperçoit et, de la main seulement, nous fait signe d'approcher.

Nous gravissons le talus en silence et nous regardons par l'embrasement.

Les tranchées de l'ennemi arrivent à quinze mètres à peine des fortifications et je distingue parfaitement les traits des soldats qui ne prennent plus la peine de se dissimuler, avertis qu'ils sont sans doute de ne courir maintenant aucun danger.

Pendant que nous faisons cette inquiétante constatation, un mouvement imprudent décèle notre présence ; aussitôt quelques coups sont tirés dans notre direction et recevons en pleine figure de la terre provenant d'une arête d'épaule que les balles viennent de briser.

Nous devons cesser nos observations.

Poursuivant jusqu'au Point-du-Jour, nous remarquons partout la même solitude.

La situation est des plus graves et le péril imminent.

Nous retournons en toute hâte à la Muette et rendons compte à Dombrowski de ce que nous venons de voir.

Son courage est incontestable, mais son mutisme continu et affecté est exaspérant. Jamais on ne surprend sur son visage le moindre éclair de passion. Il me fait en somme l'effet d'un homme qui agit pour son propre compte, sans se soucier le moins du monde de la cause qu'il sert.

Il nous répond laconiquement *qu'il n'y a pas de danger*.

Cependant, sur notre insistance, il promet d'aller reconnaître lui-même les points que nous lui avons signalés.

Je lui déclare que de mon côté je vais informer Delescluze⁸ afin qu'il puisse aviser au plus tôt.

Je redescends alors dans Paris, accompagné du citoyen Viard⁹, notre collègue, que j'ai trouvé, ainsi qu'Avrial¹⁰, en conférence avec Dombrowski.

Arrivé au Cours-la-Reine, en face du pont des Invalides, je me sens pris d'une telle fatigue que je suis terrifié à l'idée de traverser la Seine pour aller jusqu'à la rue Saint-Dominique et de là regagner la mairie du IV^e arrondissement où j'ai pris rendez-vous la veille au soir avec mes collègues.

Le citoyen Viard offre alors d'aller lui-même trouver Delescluze, pour l'avertir de ce que j'ai vu.

L'affaire est sérieuse. S'il allait ne pas faire cette communication... l'oublier ?

– C'est impossible, m'assure le délégué aux Subsistances. Il faut que je retourne moi-même au Commerce qui est à deux pas de la Guerre. N'ayez donc aucune crainte.

J'écris alors au crayon sur une feuille détachée de mon carnet que, de la porte d'Auteuil au Point-du-Jour il n'y a plus un seul fédéré, et que si l'on n'y envoie pas de forces immédiatement, les Versaillais peuvent d'une heure à l'autre entrer dans Paris sans coup férir.

Le citoyen Viard reçoit le mot et me promet encore une fois de le remettre à Delescluze lui-même.

Malgré cette promesse formelle, Delescluze ne fut point averti – il me l'affirma sur l'honneur le lendemain même.

¹ Jaroslaw Dombrowski (1836-1871): polonais, officier dans l'armée russe, il participa à l'insurrection polonaise de 1863 contre le régime tsariste ; déporté en Sibérie, il s'évada et gagna Paris (1865) ; suivit en observateur la guerre austro-prussienne de 1866 ; participa à la défense de Paris pendant le siège ; membre du comité central de la Garde nationale ; membre de l'Internationale, général de la Commune, il organise la défense contre les Versaillais ; il sera calomnieusement suspecté d'intriguer avec Versailles avant de mourir sur les barricades le 23 mai 1871, à l'âge de 34 ans.

² Simon Dereure (1838-1900): cordonnier ; membre de l'Internationale ; membre de la Garde nationale ; participa aux soulèvements du 31 octobre 1870 et du 22 janvier 1871 ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Subsistances et de celle de la Justice (21 avril) ; Commissaire civil auprès du général Dombrowski (16 mai) ; vota pour la création du Comité de Salut public ; pendant la Semainesanglante, il combatta sur les barricades ; parviendra à se réfugier en Suisse ; sera condamné à mort par contumace.

³ Jean Mathieu (1845-?): manouvrier ; communard ; commandant au château de la Muette, sous les ordres de Dombrowski, qui le nomma colonel (14 mai) ; se réfugiera en Belgique ; sera condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée.

⁴ Laporte (?-?): communard ; colonel ; sembla tremper dans des conspirations versaillaises ; relâché sur ordre de Delescluze ; parviendra à s'enfuir. (voir l'article: Trahison avortée)

⁵ Commission de la Guerre

⁶ Louis Bologne (1823-?): libraire ; blanquiste ; membre de l'Internationale ; communard ; lieutenant

à l'état-major de Bergeret ; se réfugiera à Pise ; sera condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée.

⁷ Ferdinand Gambon (1820-1887): avocat ; magistrat ; républicain ; démocrate-socialiste ; député de la Montagne en 1848 ; député à l'Assemblée de 1871 ; donna sa démission ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Justice ; refusa le poste de Procureur de la Commune ; membre du Comité de salut public ; membre de l'Internationale durant son exil en Suisse, il s'orientera vers un courant anarchisant ; condamné à mort par contumace.

⁸ Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («Le bien n'est possible que par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les parisiens à l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplaça Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appellera, le 24 mai, les habitants au combat: «Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.» Malade, désespéré, il trouvera une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

⁹ Auguste Viard (1836-1892): courtier de commerce et marchand de couleurs ; membre du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; délégué aux Subsistances ; membre de la Commission exécutive ; vota pour la création du Comité de salut public ; se réfugiera en Suisse ; sera condamné à mort par contumace ; il passera du blanquisme à l'anarchisme.

¹⁰ Augustin Avrial (1840-1904): ouvrier mécanicien, membre de l'Internationale et de la Commune ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange (29 mars), de la Commission exécutive(10 avril), puis de la Commission de la Guerre (21 avril) ; fait partie de la minorité opposée au Comité de salut public ; au cours de la Semaine sanglante, il se distinguera à la défense des barricades, notamment au Château-d'Eau ; il se réfugiera à Londres.

Est-ce un fou ou un traître ? Dernière séance de la Commune.

21 mai 1871.

Rentré à la mairie du IVe, je lis un étrange avis dans *L'Officiel de la Commune*.

Il est certainement impossible que Longuet¹, délégué à la direction du journal, en ait eu connaissance.

Cet avis est ainsi conçu:

« Les habitants de Paris sont invités à se rendre à leur domicile *sous quarante-huit heures* ; passé ce délai leurs titres de rente et Grand-Livre² seront brûlés.

Pour le Comité central,

GRELIER³. »

Ah ça! est-ce que la Commune est déjà morte, que le Comité central s'arroge le droit de publier un

semblable arrêté ?

Est-ce que le citoyen Grelier est délégué aux Finances pour mettre à exécution ce funambulesque décret ?

A moins d'être le dernier des crétins, comment a-t-il pu croire un moment cette menace insensée réalisable ?

Est-ce démente ou trahison ?

Ce Comité central, renouvelé d'ailleurs presque entièrement depuis le 18 mars, finit par prendre vraiment des allures singulières.

Que le triomphe de la Commune, et par conséquent de la Révolution sociale, amène – comme conséquence logique – un remaniement économique tel que la rente et tous autres prélèvements opérés sur le travail au bénéfice de ceux qui l'exploitent actuellement soient à jamais supprimés, fort bien⁴.

Mais dans les circonstances où elle se produit, la menace signée Grelier ne peut être que l'œuvre d'un fou ou d'un traître désireux de provoquer dans Paris même un soulèvement qui facilite les nombreuses machinations ayant pour but de livrer Paris à Versailles.

C'est une affaire à examiner.

Dès l'ouverture de la séance à laquelle nous nous sommes rendus tous, car on y doit juger Cluseret⁵, les citoyens Langevin⁶, Jourde⁷ et moi, nous signalons cette « menace » du Comité central et nous en exposons le caractère suspect.

Je demande même l'arrestation immédiate de Grelier. Mais sur l'observation que c'est au Comité de Salut public qu'il appartient seulement d'aviser, nous proposons et nous faisons adopter que « la Commune s'en rapportant au Comité de salut public du soin de prendre toutes mesures de répression contre le citoyen Grelier et ses complices, passe à l'ordre du jour ».

L'heure est enfin arrivée d'en finir avec Cluseret.

Les faits relevés contre lui en ce qui concerne son action comme délégué à la Guerre, tout en confirmant qu'il était au-dessous de la tâche que, sur ses instances, on lui avait confiée à la date du 3 avril, n'ont pu sérieusement établir le moindre chef de trahison de sa part.

Seul un propos fort inconsidéré, tenu par lui à Delescluze⁸ quelque temps avant son arrestation, a pu éveiller la méfiance. Il s'agit de trois millions qu'on aurait offerts à Cluseret pour trahir la Commune.

L'exagération même du chiffre auquel il s'estimait comme chef militaire indiquait suffisamment le peu de sérieux de cette prétendue tentative de corruption.

Quant aux griefs contenus dans l'acte d'accusation à propos de ses agissements à Lyon et à Marseille⁹, pendant la guerre de 1870, l'impossibilité où nous sommes de les contrôler et d'en vérifier le bien-fondé ne nous permet aucunement de nous en faire juges¹⁰.

Talonné par la fièvre accompagnant une bronchite contractée dans mes rondes de nuit à Auteuil, je me sens incapable de rester plus longtemps. En me retirant, je laisse à Vermorel¹¹ mon vote écrit en faveur de l'acquiescement de Cluseret.

Je ne me doutais pas que je venais d'assister à la dernière séance de la Commune.

Par un hasard singulier, en signe d'apaisement entre les deux fractions du Conseil, Vallès¹² avait été désigné comme président.

Ces deux expressions – majorité et minorité – allaient disparaître devant le péril suprême pour n'être plus qu'un souvenir historique.

¹ Charles Longuet (1839-1903): opposant au Second Empire ; journaliste ; publia, en anglais, le préambule et les statuts provisoires de l'Association internationale des travailleurs rédigés par Marx; franc-maçon ; membre du comité central républicain des Vingt arrondissements ; chef du 248e bataillon de la garde nationale ; rédacteur en chef du Journal officiel de la Commune, dont il est

membre ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange; opposé à la création du Comité de salut public, fait partie de la minorité au Conseil de la Commune ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera à Londres ; redevenu membre du Conseil général de l'Internationale, il votera l'exclusion de Bakounine en 1872 ; la même année, il épousera Jenny Marx, la fille aînée de Karl Marx, lequel écrira à Engels, dans une lettre du 11 novembre 1882 : «Longuet se conduit comme le dernier des proudhoniens et Lafargue [autre gendre de Marx] comme le dernier des bakouninistes. Que le diable les emporte, ces oracles patentés du socialisme scientifique!».

² Le Grand-livre de la dette publique est un registre des créanciers de la dette d'État, créé en 1793 par la Convention sur proposition de Cambon, sur lequel ont été inscrites au ministère des Finances, depuis cette époque, toutes les rentes nominatives dues par l'État.

³ Victor Grélier (1831-1889): garçon de lavoir ; membre du Comité central de la Garde nationale ; sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

⁴ La conséquence logique du triomphe de la Révolution sociale sera bien la fin de toute exploitation, et donc l'antithèse d'un simple remaniement économique, qui ne saurait être qu'une réformation de l'aliénation. Elle sera nécessairement l'abolition totale et définitive de l'économie, du travail et de l'argent...

⁵ Gustave Paul Cluseret (1823-1900): entre autres pérégrinations, cet aventurier louche participa à la répression de juin 1848 sous les ordres de Cavaignac, puis à la Guerre de Sécession sous l'uniforme de l'armée nordiste. La chute du Second Empire et la proclamation de la République, le 4 septembre, furent pour lui l'occasion de jouer enfin un rôle de premier plan. D'abord à Paris, puis à Lyon avec Bakounine, puis enfin à Marseille, il se démena avec le même insuccès, en dépit d'une appartenance à l'Internationale plusieurs fois mise en avant. Pour autant, il fut nommé le 3 avril délégué à la Guerre par la Commune de Paris, sans doute au titre de son expérience militaire, ce qui fit de lui le chef de toutes les armées communalistes. Arrêté par la Commune le 30 avril, il est jugé et acquitté le 21 mai. Lors de la Semaine sanglante, il parviendra à s'enfuir. Il sera condamné à mort par contumace.

⁶ Camille Langevin (1843-1913): tourneur sur métaux ; syndicaliste ; coopérateur ; membre de l'Internationale ; condamné au 3e procès de l'Association ; participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871 ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Justice ; prit position contre le Comité de salut public, avec la minorité ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera d'abord en Alsace, puis à Londres après son expulsion par le gouvernement allemand ; sera condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

⁷ François Jourde (1843-1893): comptable ; franc-maçon ; membre du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Finances, puis délégué aux Finances ; établit le budget financier de la Commune ; prit position avec la minorité contre le Comité de salut public ; il sera condamné à la déportation et s'évadera de Nouméa avec Paschal Grousset en 1874.

⁸ Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («Le bien n'est possible que

par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les parisiens à l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplaça Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appellera, le 24 mai, les habitants au combat: «Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.» Malade, désespéré, il trouvera une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

⁹ Le 17 septembre 1870, Cluseret se rendit à Lyon, le Comité de salut public lyonnais désirant le charger du commandement des corps de volontaires qu'il souhaitait voir se former dans le département du Rhône. Après l'échec du mouvement insurrectionnel lyonnais, le 28 septembre, il se rendit à Marseille où il fut le vrai chef de la commune révolutionnaire proclamée le 1er novembre, et dont le président était Adolphe Carcassonne. Il se vit alors conférer le titre de commandant de la Garde nationale et de général en chef des troupes de la Ligue du Midi. Mais, si l'émeute fut maîtresse de la cité le 1er novembre, ce succès ne dura que quelques jours.

¹⁰ J'ai mentionné précédemment qu'en ce qui concerne sa conduite à Lyon lors du mouvement du 27 septembre 1870, il s'est vanté lui-même de l'avoir fait avorter, ainsi qu'il résulte d'une lettre publiée par lui dans *La Patrie suisse* – journal genevois – le 8 octobre 1871. (N. de l'A.)

¹¹ Auguste Vermorel (1841-1871): journaliste ; rédacteur du *Courrier français*, journal d'opposition sous l'Empire ; dénonça les lâchetés des hommes de 1848 et de 1851 ; socialiste ; emprisonné à de nombreuses reprises ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 et fut poursuivi par le gouvernement de la «Défense» nationale ; rédacteur au *Cri du Peuple* ; membre de la Commune ; mena avec Dombrowski l'attaque contre les Versaillais à Asnières (9 avril) ; membre de la Commission de la Justice, de la Commission exécutive (8 avril), de la Commission de Sûreté générale ; fit réoccuper le fort d'Issy (30 avril) ; se déclara contre les ingérences des sous-comités du Comité central de la Garde nationale ; contre le Comité de salut public avec la minorité ; fut accusé par Pyat et s'opposa à Raoul Rigault ; organisera la résistance aux Batignolles et à Montmartre, auprès de Dombrowski ; combattra sur la barricade du Château-d'Eau où il sera grièvement blessé ; pris par les Versaillais, il mourra de ses blessures le 20 juin 1871.

¹² Jules Vallès (1832-1885): journaliste et écrivain ; un des rédacteurs de l'*Affiche rouge* du 6 janvier 1871; fondateur du journal *Le Cri du peuple* ; membre de la Commune ; membre de la Commission de l'Enseignement, puis de celle des Relations extérieures ; appartient à la minorité opposée au Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, deux faux Vallès seront exécutés par méprise ; il se réfugiera en Angleterre et sera condamné à mort par contumace ; il écrira, après la Commune, la célèbre trilogie Jacques Vingtras: *Mémoires d'un révolté* (*L'Enfant*, *Le Bachelier*, *L'Insurgé*).

La semaine sanglante.

Premières incertitudes.

Préparatifs de défense intérieure.

Une nuit à Montmartre.

Chez Vermorel.

22 mai 1871.

Les Versaillais sont dans Paris !

Ils y ont pénétré hier soir vers cinq heures, par la porte d'Auteuil.

Gambon et moi nous avons raison : c'était bien l'objectif de Versailles qui avait constamment dirigé son feu sur ce point.

La nouvelle a été apportée au Conseil hier, quelques minutes après mon départ, alors que Cluseret allait répondre aux accusations relevées contre lui.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, au moment même où le citoyen Billioray¹, un des membres du Comité du salut public, communiquait la fatale nouvelle au Conseil, Delescluze envoyait, d'après un télégramme expédié de l'Observatoire établi sur l'arc de Triomphe de l'Étoile, un démenti formel à ce propos.

Comment ont pu se produire une telle contradiction et une erreur aussi manifeste ? Cela sans doute tient à ce que les habitudes mensongères de la « Défense nationale » durant le premier siège, se sont malheureusement continuées sous la Commune.

C'est ainsi par exemple que Dombrowski envoyait journellement à L'Officiel des récits fantaisistes de sorties qui n'ont jamais été faites. Il n'avait pas craint même un jour d'annoncer que ses troupes avaient reconquis Neuilly jusqu'à l'église, alors que depuis la mort du brave Bourgoïn², le 7 avril, il s'était cantonné en deçà de Sablonville, ses avancées ne s'étendant pas au-delà de la barricade Peyronnet, près de laquelle il avait établi son quartier général.

Certainement il croyait ainsi soutenir le moral de ses hommes. Mais ce système n'en est pas moins puéril et dangereux. Des défaillances et les déplorables surprises qui résultent de ces entorses à la vérité sont fort loin d'être compensées par les avantages qu'on en espère.

Aussi le premier désarroi qu'ont produit les nouvelles contradictoires concernant l'entrée des troupes ennemies prouve assez combien se trompaient dans leurs calculs ceux qui, mus par d'excellentes intentions peut-être, ont cru devoir user de ce subterfuge.

Paris révolutionnaire a repris son aspect d'il y a deux mois, alors que le soir du 18 mars on craignait un retour offensif des forces réactionnaires.

On va donc en finir avec ce cauchemar du siège interminable qui dure depuis le milieu de septembre dernier sans presque d'interruption.

On va enfin lutter face à face. Et puis, cette armée qui vient d'entrer parle la même langue que nous. Ce sont des compatriotes, des fils de prolétaires. Qui sait si, se rappelant qu'ensemble nous avons combattu les Prussiens, défendu l'intégrité du sol même de Paris, ces soldats de Versailles ne sentiront pas l'ignominie du rôle qu'on veut leur faire jouer ?

Enfin mieux vaut pour tous, en somme, ce face-à-face définitif que la prolongation indéfinie d'une lutte à distance et sans issue.

Telles sont les pensées qui semblent à cette heure animer les esprits. Les femmes surtout sont pleines d'entrain et travaillent sans relâche à la construction des barricades que les hommes sauront défendre.

C'est presque avec impatience qu'on attend les envahisseurs, encore sur les hauteurs de Passy et du Trocadéro dont ils ont pris possession dans la nuit.

Aller au-devant d'eux par les larges avenues des Champs-Élysées et de Cours-la-Reine, serait courir à une défaite certaine. C'est seulement en deçà de la place de la Concorde, dans les défilés des rues de Rivoli et de Saint-Honoré, que la lutte offrira d'égales chances pour les fédérés.

Sur la rive gauche, et bien que les Versaillais soient déjà maîtres du Champ-de-Mars qu'on aurait pu défendre avec avantage, les dispositions sont les mêmes.

C'est seulement en deçà du boulevard Montparnasse et des Invalides que le combat s'engagera sérieusement.

Les services de la Guerre et des Subsistances sont déjà installés à l'Hôtel de Ville, d'où maintenant partiront les ordres et qui deviendra le centre de résistance, le tombeau de la Commune, si elle doit périr.

Majorité et minorité – dans la personne de Ferré³ et de Vermorel – se donnent la main sur le grand escalier de la « maison du peuple » et jurent de mourir pour la Révolution.

Du IV^e arrondissement, trois de nos collègues, les citoyens Arthur Arnould, Amouroux et Clémence sont absents, envoyés en missions diverses par le Comité de salut public. Eugène Gérardin et moi restons seuls pour organiser la résistance, aidés de la Commission municipale dont le zèle grandit avec la gravité de la situation.

Seul notre chef de légion, L..., membre du Comité central, y apporte peu d'entrain et finit même par disparaître.

Sans doute il croit plus utile d'assister aux conciliabules du Comité, qui continue son système d'énervation et élabore des proclamations insensées dans lesquelles il reprend pour son compte le programme des ligues conciliatrices qu'il a naguère combattues.

Qu'il y a loin, hélas ! de l'attitude si simple et si grande, de la logique inflexible et loyale du premier Comité central d'avant la Commune, à la petitesse vaniteuse et à l'incohérence du Comité des derniers jours !

En l'absence du chef de légion, son sous-chef, le citoyen Guilta, le remplace avec avantage. Grâce à son activité, tout le quartier compris entre la rive sud de l'île Saint-Louis et la rue de Rivoli, jusqu'au pont d'Arcole, est sur un sérieux pied de défense et nous pouvons compter sur cinq à six mille combattants décidés à lutter jusqu'au bout.

Tout se trouvant ainsi en ordre, j'avertis le soir mon collègue Gérardin que je m'absenterai toute la nuit, Vermorel étant venu m'inviter à assister à une opération que doivent tenter La Cécilia⁴ et Cluseret, qui tous deux commandent le secteur Batignolles-Montmartre.

Si cette opération réussit, elle peut arrêter les trop rapides progrès de l'ennemi, déjà maître du faubourg Saint-Honoré jusqu'à la caserne de la Pépinière et, dans les hauts quartiers, jusqu'au collège Chaptal, dont il occupe les constructions inachevées.

Nous partons à minuit de la rue des Abbesses, où se trouve le quartier général, pour nous rendre à la mairie des Batignolles, rue Lévis, où l'expédition doit s'organiser.

Nous y trouvons les citoyens Malon, Jaclard⁵ – chef de la 17^e légion -, Chaté⁶, Lecamp⁷, une ancienne connaissance de la proscription de Londres en 1858, et d'autres membres de la commission municipale.

Mais nous y attendons vainement l'artillerie et les munitions demandées par La Cécilia. Les ordres n'ont pas été compris, ou les envois ne peuvent parvenir, à cause peut-être des obstructions causées par les nombreuses barricades qui coupent les quartiers à franchir.

Nous repartons alors pour Montmartre. À l'entrée de la rue Lepic, nous trouvons un groupe de citoyennes armées, parmi lesquelles se trouvent les citoyennes Lenoir et Dmitrieff⁸, une Russe bien connue des révolutionnaires.

Toutes sont résolues à défendre vaillamment la barricade qu'elles garnissent.

Quelques pas plus loin en remontant, le citoyen Humbert⁹ et moi nous rencontrons aussi un parti de fédérés parmi lesquels se trouve Len..., employé principal d'une importante fabrique, que j'ai connu chez Dupas¹⁰. Nous nous serrons la main et échangeons à voix basse quelques mots qui ne sont pas absolument remplis d'espoir.

Au même moment arrive Cluseret se dirigeant vers la rue Blanche.

– Où diable allez-vous ainsi tout seul ?

– Je viens d'entendre des coups de feu qui me semblent partir d'en bas, vers la Trinité, et je vais voir si les nôtres y sont déjà attaqués par les Versaillais.

– Alors nous allons vous accompagner. Mais voulant m’assurer que mon chasseur est en état, je fais manœuvrer la batterie si gauchement que je ne puis plus renfermer le verrou. Nous nous arrêtons quelques secondes pour réparer l’accident... plus de Cluseret!

Nous le hélons. Nous courons même dans la direction que nous lui avons vu prendre.

Peine inutile... il a disparu.

Les coups de feu que seul il avait entendus étaient-ils un prétexte ?

Après tout, aucun lien moral ne le retient avec nous. La Commune l’a gardé un mois en prison. On l’a rendu à tort responsable d’une situation à laquelle il s’est seulement trouvé, impuissant à remédier. Qui prétendrait lui faire un crime de se considérer comme délié de tout mandat et libre de pourvoir à sa sûreté ?

Pris du désir de revoir – pour la dernière fois peut-être – son petit logement de la rue des Carrières, derrière le cimetière Montmartre, Vermorel me propose de l’y accompagner, notre présence, en ce moment du moins, n’étant plus utile dans le quartier.

Le logis, composé de deux pièces et d’une cuisine qui lui sert de cabinet de toilette, est propre et modeste. Dans chacune des deux chambres se trouve un petit lit de fer, sa mère venant de temps à autre passer quelques jours avec lui.

Les murs sont garnis de rayons chargés de livres ; tout est rangé avec soin ; on se croirait chez quelque vieille fille bien ordonnée.

Nous causons, ou plutôt il cause avec sa volubilité habituelle. Il me raconte de nouveau sa vie de travail et de déceptions.

De temps en temps notre conversation est interrompue par le fracas des obus. Il en tombe même un sur le toit de la maison voisine et quelques vitres de la cuisine volent en éclats, brisées par la secousse.

– Nous sommes perdus, c’est certain... Mais nous l’avions prévu... C’est dommage tout de même de mourir sans pouvoir deviner ce qu’il adviendra de notre cause. On rétablira sans doute la monarchie, et puis on recommencera de lutter pour ramener la République... Comment sortira-t-on de ce cercle vicieux ?

– Bah ! mon cher, nous ne sommes pas morts encore. Il peut survenir des revirements inattendus.

– Des revirements ! Vous n’y croyez pas plus que moi ! Si nous avions eu le dessus, dans notre lutte contre Versailles, Thiers aurait appelé les Prussiens à son secours. Que leur importe à tous la patrie, dont ils ont plein la bouche ? C’est la chute de la Commune qui les préoccupe avant tout, et ils l’obtiendront à tout prix. Vous le savez bien, vous qui les avez vus à l’œuvre lorsque je n’étais qu’un enfant.

– Soit. Nous serons vaincus. Mais vous êtes jeune, la mort peut vous épargner, et, plus tard...

– Moi, sortir vivant de la lutte ? Non, cela ne se peut pas.

– Pourquoi ?

– C’est alors que tous mes insulteurs d’autrefois ne manqueraient pas de prétendre que je n’étais qu’un agent de la réaction. Les jésuites rouges valent les noirs, allez!... Non non, il faut que j’y reste et j’y resterai... Je pressentais bien en quittant ma mère, que je ne la reverrais plus jamais.

Quelques larmes lui viennent aux yeux à cette pensée...

– Inutile de rien regretter, après tout... Combien de milliers d’autres, qui nous valent bien, auront dans quelques jours, eux aussi, quitté à jamais ceux qu’ils aimaient ?...

Quelques instants après, nous arrivions de nouveau au quartier général.

Plus personne !

À la mairie, en face, nous trouvons seulement notre collègue J.-B. Clément¹¹ donnant des ordres.

Les Versaillais contournant la butte Montmartre, sont entrés par la porte Ornano, qui, nous dit-on, leur, aurait été livrée¹².

Le péril est grand, car de la porte Ornano, l'ennemi, par le boulevard Magenta, peut rapidement parvenir au centre de Paris.

Il s'agit d'avertir promptement l'Hôtel-de-Ville, pour qu'on dirige en toute hâte des forces vers ce point.

On amène un cheval à Vermorel qui se charge d'aller demander des renforts.

— Savez-vous donc monter à cheval ?

— Non, mais ça ne fait rien.

Il lance son cheval au galop, au risque de se rompre les os avant d'arriver et il est bientôt hors de vue.

Je gagne alors en toute hâte le faubourg St-Martin, pour tâcher qu'on envoie du monde vers la porte Ornano soutenir le premier choc.

Le citoyen Leroudier¹³, président de la commission municipale de l'arrondissement, ignorait encore la nouvelle. Il me promet de faire le nécessaire et je regagne enfin le IV^e arrondissement.

Il était temps !

¹ Alfred-Édouard Billioray (1841-1877): artiste peintre ; membre de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission des services publics (29 mars) puis de celle des Finances (21 avril) ; vota pour le Comité de salut public où il remplaça Delescluze le 11 mai ; mourra en déportation en Nouvelle-Calédonie.

² Louis Bourgoïn (1835-1871): teneur de livres ; communard ; colonel de la Garde nationale ; tué dans les combats à Neuilly le 6 avril 1871.

³ Théophile Ferré (1846-1871): comptable au service d'un agent d'affaires ; militant blanquiste ; plusieurs fois condamné sous le Second Empire ; membre de la Garde nationale ; délégué au Comité central républicain des Vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la commission de Sûreté générale ; substitut du procureur de la Commune (1^{er} mai) et délégué à la Sûreté générale (13 mai) ; vota pour la création du Comité de salut public ; le 24 mai, il donnera son consentement pour l'exécution des otages, parmi lesquels se trouvait l'archevêque de Paris Georges Darboy ; D'après Louise Michel, il était sur l'une des dernières barricades de la Commune, rue de la Fontaine-au-Roi. Fusillé à Satory le 28 novembre 1871.

⁴ Napoléon La Cécilia (1835-1878): en 1860, il s'engagea dans le Risorgimento aux côtés de Garibaldi et participa à l'expédition des Mille avec le grade de capitaine du génie ; opposant républicain à la fin du Second Empire ; engagé dans l'armée de la Loire après la proclamation de la République ; général de la Commune ; pendant la Semaine sanglante, il combat sur les barricades ; se réfugiera à Londres.

⁵ Victor Jaclard (1841-?): professeur de mathématiques ; docteur en médecine ; militant blanquiste ; franc-maçon ; membre de l'Internationale ; participa à la journée du 31 octobre 1870 ; communard ; chef de la 17^e légion ; durant la Semaine sanglante, il se bat sur les barricades ; sera condamné à mort ; s'échappera et rejoindra Londres.

⁶ François Chaté (1841-1894): négociant ; membre du Comité central des Vingt arrondissements ; membre de l'Internationale ; communard ; se réfugiera à Bruxelles ; condamné par contumace à la

déportation dans une enceinte fortifiée.

⁷ Barthélémy Lecamp (1827-1888): commis-voyageur ; socialiste révolutionnaire de 1848 et de 1871 ; condamné à 5 ans de détention.

⁸ Élisabeth Dmitrieff (1851-?) : née dans une famille noble de la province de russe ; devenue socialiste, contracta un mariage blanc afin de pouvoir se rendre à l'étranger ; en Suisse, se lia avec d'autres émigrés et contribua à organiser à Genève une section russe de la Ière Internationale ; en France, prit part à la Commune ; participe à la Semaine sanglante ; se réfugiera en Suisse, puis en Russie.

⁹ Alphonse Humbert (1844-1822): militant blanquiste ; opposant au Second Empire ; signataire de l’Affiche rouge ; publiciste ; journaliste au *Père Duchêne* sous la Commune de Paris ; sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

¹⁰ Eugène Dupas (1820-1882): ouvrier horloger devenu pharmacien à Paris, puis médecin ; militant coopérateur ; participant à la Révolution de 1848 ; membre de l’Internationale ; signataire de l’Affiche rouge ; communard ; condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée.

¹¹ Jean-Baptiste Clément (1836-1903): journaliste et chansonnier (*Le Temps des cerises ; La Semaine sanglante*) ; franc-maçon ; opposant au Second Empire ; membre de la Garde nationale ; participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871 ; membre de la Commune ; fit partie des Commissions des Services publics et des Subsistances (29 mars), puis fut délégué à la fabrication des munitions (16 avril) et nommé à la Commission de l’Enseignement (21 avril) ; vota pour le Comité de salut public, avec la majorité ; combat sur les barricades durant la Semaine sanglante ; se réfugiera à Londres ; il sera condamné à mort par contumace.

¹² La porte Ornano est aujourd’hui la porte de la Chapelle.

¹³ Jérôme Leroudier (1814-?): surveillant de travaux ; communard ; président du Conseil de la Xe légion ; sera condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Retour au IVe arrondissement.

Dernière nuit à la mairie.

Mardi, 23 mai 1871.

À mon arrivée, je trouve la commission municipale en grand émoi.

Mon collègue Gérardin¹, resté d’abord en permanence et parti au petit jour, pour une heure seulement, avait-il dit, n’a point encore reparu.

Que signifie cette absence de tous les délégués de l’arrondissement? Ont-ils donc déserté leur poste?

Mon retour calme un peu les membres de la Commission... Je leur raconte ce qui s’est passé aux Batignolles et à Montmartre.

Quant à la disparition de mes collègues, elle s’explique par le fait qu’ils ont été envoyés en mission

dès l'entrée des Versaillais dans Paris, et qu'ils sont sans doute retenus sur les points que leur a désignés le Comité de salut public. Qui sait même s'ils ne sont pas déjà dans l'impossibilité de revenir² ?

Après avoir exhorté au sang-froid nos amis, je pousse jusqu'à mon domicile, rue des Lions-Saint-Paul, et j'expédie les miens chez un ami totalement étranger à la politique, où ils courront moins de dangers.

Je me rappelle les procédés des vainqueurs de «Juin»³ et je ne veux pas que ma famille y soit exposée après notre défaite.

Comme je regagne la mairie et que je me trouve bien en vue sur la chaussée de la rue des Lions, deux coups de feu me sont successivement tirés d'une grande maison de la rue Saint-Paul, véritable caserne composée de plusieurs corps de bâtiments coupés par de grandes cours.

Les balles me sifflent seulement aux oreilles et c'est tout. Le citoyen N..., qui commande un bataillon de fédérés gardant le quartier, veut faire fouiller la maison. Mais l'exaspération de ses hommes est telle qu'on pourrait craindre une répétition de l'affaire de la rue Transnonain qui, en 1834, illustra d'une façon sinistre Thiers, alors au pouvoir.⁴

Je dissuade donc le citoyen N... de donner suite à son projet.

Le soir venu, je vais à l'Hôtel de Ville. On y a amené dans la journée le corps de Dombrowski⁵, lequel s'est volontairement fait tuer dans l'après-midi, sous les yeux de Vermorel⁶, à la barricade de la rue Myrrha, à deux pas de la pharmacie du citoyen Dupas⁷.

Cette sorte de suicide, d'après ce que me raconte Vermorel, serait la conséquence d'accusations de trahison portées le matin même contre Dombrowski par ses hommes qui l'avaient fait prisonnier.

Son cadavre repose dans une chambre tendue de bleu, occupée sous l'Empire, dit-on, par l'une des filles du préfet Haussmann⁸.

Tombé en héros pour la défense de la Commune, Dombrowski à cette heure défie toute suspicion. Militaire avant tout, il n'avait peut-être vu dans le poste qu'on lui avait confié qu'une occasion de se former dans l'art de la guerre.

S'il avait trahi rien ne lui eût été plus facile, il me semble, que de se retirer sans bruit, au milieu du désarroi qui suivit l'entrée de l'ennemi.⁹

Quelques minutes avant de quitter l'Hôtel de Ville pour regagner la mairie du IVe, j'assiste à une scène dramatique des plus mystérieuses...

Comme nous parlions des dernières mesures de défense à prendre dans le quartier, en attendant le retour de Bergeret¹⁰, chargé d'incendier les Tuileries, d'où commençaient à jaillir les flammes, l'un de nous avise dans un coin de la salle un homme habillé en bourgeois, âgé d'une quarantaine d'années environ, de figure assez fine et qui, tranquillement, prenait quelques notes. Personne de nous ne le connaît.

Delescluze¹¹ s'avance brusquement vers lui:

– Qui êtes-vous et que faites-vous ici?

L'homme ne se trouble pas trop et répond avec assez de calme qu'il est envoyé par Bergeret pour annoncer au Comité de salut public que les ordres de celui-ci viennent d'être exécutés.

Peut-être allait-il se tirer d'affaire lorsqu'arrive Bergeret.

Celui-ci déclare n'avoir envoyé personne et ne point connaître l'individu qu'on lui présente.

Ce dernier se sent perdu mais ne dit plus mot.

Les notes prises sur lui ne peuvent être déchiffrées.

On l'emmène et quelques minutes après un feu de peloton nous apprend qu'on l'a passé par les armes.

Que cet homme fût un agent de Versailles, la chose n'est pas douteuse et il ne s'en est pas défendu

un instant. Mais ce devait être une nature bien trempée.

Aucune des pièces trouvées sur lui n'a pu faire connaître son identité.¹²

Tourmenté par ma bronchite, je me demandais, non sans inquiétude, comment je pourrais suffire aux difficultés accumulées, lorsque le citoyen Ostyn¹³ m'offre de m'accompagner au *quatrième* pour m'aider si besoin est.

J'accepte sans me faire prier et nous arrivons au moment où, de nouveau, la commission municipale, excitée par les insinuations de deux membres du Comité central, se considérait comme définitivement abandonnée par les délégués de l'arrondissement, le citoyen Gérardin n'étant toujours pas là...

Perdant patience à mon tour, je montre les dents.

Sans pouvoir m'expliquer plus qu'eux l'absence de mon collègue – à la trahison duquel je ne crois pas –, je leur reproche leur promptitude à flétrir la conduite un homme qu'ils connaissent depuis plusieurs années.

Puis, en admettant même que leurs soupçons soient fondés, de quel droit accusent-ils la Commune de les abandonner alors que ma présence parmi eux prouve le contraire ?

Enfin, m'adressant plus directement aux deux citoyens que je suppose être les principaux artisans de ces insinuations, je les prévient net qu'à la première histoire de ce genre je les fais arrêter, et, s'il le faut, fusiller immédiatement.

Tout finit par s'arranger. Nos amis comprennent qu'ils ont eu tort. La confiance renaît et la nuit se passe sans autre incident que l'arrestation d'un coiffeur de la rue Payenne, chez qui l'on vient de saisir une assez grande quantité de brassards tricolores.

On nous l'amène et il le prend d'abord d'assez haut.

« Il a bien le droit d'avoir chez lui des brassards tricolores », nous dit-il d'un air fanfaron.

– Mais nous avons le *droit*, nous aussi, sachant l'usage que vous en vouliez faire, de ne point nous laisser assassiner traîtreusement par vous et par vos amis. Droit pour droit.

Et je donne l'ordre de l'envoyer au Dépôt où l'on éclaircira son affaire.

– Mais c'est à la mort que vous m'envoyez ! s'écrie notre homme devenant tout à coup moins fier.

– Et où entendiez-vous donc nous envoyer, à l'aide de vos brassards de reconnaissance ?

¹Eugène Gérardin (1827-?): ouvrier peintre en bâtiment ; un des dirigeants parisiens de l'Internationale ; poursuivi par le Second Empire ; membre du Comité central républicain des Vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange ; opposé à la création du Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, il combat sur les barricades ; il se rendra aux Allemands qui le livreront aux troupes versaillaises ; il sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

² C'était précisément le cas pour le citoyen Amoureux, tombé sur une patrouille versaillaise alors qu'il allait par ordre de Delescluze vérifier si vraiment Passy était déjà envahi, les dépêches à ce propos étant absolument contradictoires. (N. de l'A.)

³ En juin 1848, le général Cavaignac mena, au nom de la République, une terrible répression, à la mesure de l'effroi éprouvé par la bourgeoisie face à la révolte ouvrière parisienne. Les journées insurrectionnelles de juin 1848 furent l'acte de naissance de l'indépendance du mouvement ouvrier, qui, jusqu'en 1871, fut encore largement imprégné de l'espoir illusoire d'une « République sociale ». La Commune de 1871 consacre le point de départ de la rupture définitive entre le prolétariat et ses exploités. Son impitoyable écrasement viendra marquer l'irréductible fracture entre la classe ouvrière et le régime républicain. Peu à peu, l'illusion de la République émancipatrice laissera la

place au Parti de l'émancipation chimérique, dont tout le XXe siècle sera l'incontestable réfutation pratique.

«*L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.*» (Statuts de l'A.I.T., 1864)

«...*pour l'émancipation définitive de la classe travailleuse, c'est-à-dire pour l'abolition définitive du salariat.*» (Marx, *Salaires, prix et profit*, 1865)

⁴ À Lyon, le 9 avril 1834 (sous la monarchie de Juillet), se déroula une manifestation organisée par la Société des Droits de l'Homme (association républicaine à tendance jacobine) et le conseil exécutif des sociétés ouvrières de secours mutuel. La manifestation déboucha sur des émeutes, qui s'étendirent à Paris le 13 avril. En réaction, le gouvernement réprima très durement le mouvement. Thiers était alors le ministre de l'Intérieur du roi Louis-Philippe.

Le 14 avril, près d'une barricade dans la rue Transnonain, un capitaine d'infanterie fut apparemment blessé par un coup de feu tiré depuis une fenêtre. En représailles, douze (sur les cinquante) occupants de l'immeuble d'où le tir serait parti, furent massacrés par les militaires. Les autres occupants furent également violentés, dont quatre grièvement. Daumier immortalisa le massacre avec sa lithographie *Rue Transnonain, le 15 avril 1834*.

⁵ Jaroslaw Dombrowski (1836-1871): polonais, officier dans l'armée russe, il participa à l'insurrection polonaise de 1863 contre le régime tsariste ; déporté en Sibérie, il s'évada et gagna Paris (1865) ; suivit en observateur la guerre austro-prussienne de 1866 ; participa à la défense de Paris pendant le siège ; membre du comité central de la Garde nationale ; membre de l'Internationale, général de la Commune, il organise la défense contre les Versaillais ; calomnieusement suspecté d'intriguer avec Versailles, il meurt sur les barricades le 23 mai 1871, à l'âge de 34 ans.

⁶ Auguste Vermorel (1841-1871): journaliste ; rédacteur du *Courrier français*, journal d'opposition sous l'Empire ; dénonça les lâchetés des hommes de 1848 et de 1851 ; socialiste ; emprisonné à de nombreuses reprises ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 et fut poursuivi par le gouvernement de la «Défense» nationale ; rédacteur au *Cri du Peuple* ; membre de la Commune ; mena avec Dombrowski l'attaque contre les Versaillais à Asnières (9 avril) ; membre de la Commission de la Justice, de la Commission exécutive (8 avril), de la Commission de Sûreté générale ; fit réoccuper le fort d'Issy (30 avril) ; se déclara contre les ingérences des sous-comités du Comité central de la Garde nationale ; contre le Comité de salut public avec la minorité ; fut accusé par Pyat et s'opposa à Raoul Rigault ; organise la résistance aux Batignolles et à Montmartre, auprès de Dombrowski ; combattit sur la barricade du Château-d'Eau où il sera grièvement blessé ; pris par les Versaillais, il mourra de ses blessures le 20 juin 1871.

⁷ Eugène Dupas (1820-1882): ouvrier horloger devenu pharmacien à Paris, puis médecin ; militant coopérateur ; participant à la Révolution de 1848 ; membre de l'Internationale ; signataire de l'Affiche rouge ; communard ; condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée.

⁸ Georges Eugène Haussmann (1809-1891): préfet de la Seine de 1853 à 1870, il dirigea les transformations de Paris sous le Second Empire, qui visaient à moderniser la capitale en améliorant la circulation (des personnes et des marchandises), l'hygiène et l'architecture. Un autre objectif, moins avouable, était de prévenir d'éventuels soulèvements populaires, fréquents à Paris (1789, juillet 1830, juin 1848). En démolissant et réorganisant le vieux centre de la ville, Haussmann

déstructura les foyers de contestation: il devint plus difficile pour la classe ouvrière, éparpillée dans les nouveaux quartiers, d'organiser une insurrection. Haussmann écrivit à Napoléon III qu'il fallait «accepter dans une juste mesure la cherté des loyers et des vivres [...] comme un auxiliaire utile pour défendre Paris contre l'invasion des ouvriers de la province.» En outre, la construction de voies larges avait pour objectif principal de faciliter les mouvements de troupe et l'établissement de rues droites permettait de tirer au canon sur une foule en émeute et ses barricades.

⁹ Dombrowski avait été l'un des généraux à la tête de l'insurrection de Varsovie en 1863. La Commune avait un autre général polonais, Wroblewski, qui s'illustra dans la défense de la Butte-aux-Cailles et put gagner Londres. Tous deux étaient membres de l'Internationale.

¹⁰ Jules Bergeret (1830-1905): représentant en librairie, puis correcteur d'imprimerie et typographe ; membre du Comité central de la Garde nationale ; récupéra les canons enlevés à Montmartre (18 mars) ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Guerre et de la Commission exécutive ; délégué à l'état-major de la Garde nationale ; commandant de la place de Paris ; participa à la sortie désastreuse du 3 avril ; arrêté, puis libéré par la Commune ; vota pour le Comité de salut public ; réfugié à Londres, il sera condamné à mort par contumace.

¹¹ Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («*Le bien n'est possible que par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.*», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les parisiens à l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplaça Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appellera, le 24 mai, les habitants au combat: «*Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.*» Malade, désespéré, il trouvera une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

¹² Le citoyen Lissagaray, présent aussi à cette scène étrange, la rapporte également dans son *Histoire de la Commune*. (N. de l'A.)

¹³ Charles Ostin (1823-1912): ouvrier tourneur, puis courtier en lingerie ; membre du premier Comité central de la Garde nationale (septembre 1870 – mars 1871) ; membre de l'Internationale et de la Commune ; membre de la Commission des Subsistances puis de celle des Services publics ; opposé à la création du Comité de salut public ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera en Suisse et adhèrera à la Fédération jurassienne de tendance bakouniniste ; il sera condamné à mort par contumace.

Incendie de l'Hôtel de Ville.

Mercredi 24 mai 1871.

Enfin, au petit jour, arrive le citoyen Gérardin¹, après vingt-quatre heures d'absence.

Rompu de fatigue, il s'est endormi chez un ami où il était allé se reposer seulement quelques instants, pensait-il.

Il est tout confus de s'être absenté si longtemps et surtout des pénibles incidents auxquels il a involontairement donné lieu. Son retour ramène la bonne harmonie entre nous.

Vers dix heures du matin nous retournons encore à l'Hôtel de Ville pour nous concerter avec le Comité de salut public, en prévision d'une prochaine attaque sur le terrain dont nous avons la garde.

C'est dans notre arrondissement que nous pensons voir se décider le sort de la Commune.

Sur le premier palier du grand escalier donnant sur la cour d'honneur, nous nous croisons avec plusieurs membres du Comité central. Le citoyen Bonvallet², président de l'Union républicaine des droits de Paris³, est avec eux. Ils viennent sur nous à pas précipités, l'air éperdu,

– Où allez-vous? nous crient-ils.

– Trouver le Comité de salut public.

– Fuyez! fuyez! l'Hôtel de Ville brûle et va sans doute sauter.⁴

Nous n'y comprenons rien et continuons de monter. Tout à coup éclate un formidable pétitement. Nombre de vitres brisées livrent passage aux flammes qui lèchent aussitôt les façades sur la cour.

Nous nous rendons rapidement compte qu'on ne peut songer à éteindre le feu qui court de tous les côtés.

Nous nous rappelons aussi qu'en prévision d'une lutte suprême sur ce point, de grandes quantités de munitions de guerre ont été accumulées dans les caves.

Si l'incendie les gagne, ce qui n'est que trop probable, l'explosion atteindra surtout les centaines de fédérés qui en gardent les approches.

Notre premier devoir est de les soustraire à cette mort horrible.

Nous retournons précipitamment à la mairie pour avertir les chefs militaires de ce qui se passe, afin qu'ils se replient au plus vite avec leurs hommes.

Nous apprenons que le Comité de salut public a décidé de s'installer à la mairie du XI^e arrondissement, devenue désormais le centre de la résistance.

Quelle que soit maintenant la durée de la lutte, la Commune est morte!⁵

Lorsque nous arrivons au XI^e, vers midi, une grande animation y règne.

Nous rencontrons Delescluze⁶ sur l'escalier. Il interpelle vivement un homme d'une trentaine d'années, à la physionomie très intelligente, mais l'air fort abattu.

– Je vous en conjure, dit-il à Delescluze, tentez encore une fois de le sauver.

– Nous venons de faire l'impossible, vous l'avez vu, sans y pouvoir parvenir.

Presque aussitôt retentit une décharge non loin de là.

L'homme tressaille et se couvre le visage.

– Entendez-vous? reprend Delescluze. Voilà le résultat de vos menées contre la Commune. C'est vous et vos amis qui venez de tuer votre beau-frère!

Le citoyen auquel s'adresse notre collègue s'éloigne atterré.

Je demande:

– Qu'est-ce donc? Quel est ce citoyen?

– Vous ne le connaissez pas?

– Non.

– C'est Moreau⁷, du Comité central. Les hommes du 166^e viennent de fusiller de Beaufort⁸, son beau-frère.

Je n'avais jamais vu Moreau, le rédacteur, m'a-t-on dit, des principales et si remarquables proclamations du Comité central, durant la période comprise entre le 18 mars et les élections de la Commune.

Je ne le connaissais que de nom, bien qu'il habitât le IV^e arrondissement⁹.

Quant à son beau-frère qui faisait sonner bien haut son titre de comte, ses allures ayant semblé suspectes aux hommes de son bataillon décimé dans un engagement, il fut accusé par eux de perfidie.

C'était lui qu'on venait de fusiller, malgré Delescluze et les autres membres de la Commune alors présents, qui firent tout le possible pour l'arracher à la mort.

Grâce aux menées du Comité central depuis trois jours, il est évident que le Conseil a perdu toute son influence. L'incendie de l'Hôtel de Ville lui a porté le dernier coup.

¹Eugène Gérardin (1827-?) : ouvrier peintre en bâtiment ; un des dirigeants parisiens de l'Internationale ; poursuivi par le Second Empire ; membre du Comité central républicain des Vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange ; opposé à la création du Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, il combat sur les barricades ; il se rendra aux Allemands qui le livreront aux troupes versaillaises ; il sera déporté en Nouvelle-Calédonie.

²Théodore-Jacques Bonvalet (1817-1906) : restaurateur ; républicain sous la monarchie de Juillet ; chef de bataillon dans la Garde nationale après la révolution de 1848 ; un des fondateurs de l'Association démocratique des amis de la Constitution sous la Deuxième République ; emprisonné quinze jours après le coup d'État du 2 décembre 1851 ; opposant au Second Empire ; maire du 3e arrondissement au lendemain de la proclamation de la République du 4 septembre 1870 ; membre du bureau de la Ligue d'union républicaine des droits de Paris pendant la Commune.

³La Ligue d'union républicaine des droits de Paris fut une formation politique française fondée en avril 1871 pour tenter une conciliation entre la Commune et le gouvernement versaillais. Elle était essentiellement composée d'anciens membres du «parti des maires», dont Clémenceau, auxquels se joignirent des représentants de la société civile, journalistes, médecins, avocats, négociants et fabricants, représentants d'une moyenne bourgeoisie se disant attachée aux droits de la capitale mais consternée par l'extrémisme des insurgés. 35 ans après la Commune, Clémenceau, «Le Briseur de grèves», se révélera en effet un ennemi plus franc du prolétariat...

⁴Les premiers incendies importants de la Semaine sanglante furent provoqués par les bombardements versaillais sur le Champ-de-Mars et sur le ministère des Finances. Ces tirs à boulets rouges devaient permettre aux troupes versaillaises de gagner du temps et de pénétrer plus facilement dans la capitale.

Partagée entre mesures tactiques et actions symboliques, la Commune alluma à son tour des feux. Il s'agissait de faire diversion et d'entraver la progression des Versaillais. Détruire symboliquement le pouvoir (incendies de l'Hôtel de Ville, de la préfecture de police, du Palais de Justice, du palais d'Orsay, etc...) devint aussi, pour certains (pas pour les communistes les plus conscients comme Varlin ou Lefrançais...), la compensation désespérée de leur impuissance à le détruire réellement. Brûler Paris plutôt que de le rendre devint une consigne dans les rangs communards : «Paris sera à nous ou n'existera plus» (Louise Michel, 17 mai 1871). Par-delà les bâtiments, il s'agissait aussi de brûler toute la paperasse d'État comme matérialisation de la confiscation administrative de la vie : les cahiers paroissiaux (XVIe s.-1792) et les registres d'état civil (1793-1859) furent ainsi presque intégralement détruits. Le feu, cela pouvait aussi tout simplement sauver les camarades de lutte (brûler les états des compagnies et des bataillons pour éviter poursuites et condamnations...).

⁵La Commune de Paris de 1871 se meurt. Mais la Commune, comme mouvement impersonnel de

l'humanité qui tend à s'émanciper de l'aliénation marchande, ne peut mourir. De Paris à Berlin, de Kronstadt à Barcelone, de Budapest à Paris, en passant par les Gilets Jaunes qui, consciemment ou non, sont les héritiers de cette longue trajectoire... jusqu'à la Commune Universelle à venir...

« *L'ordre règne à Berlin!* », sbires stupides! Votre «ordre» est bâti sur le sable. Dès demain la révolution «se dressera de nouveau avec fracas» proclamant à son de trompe pour votre plus grand effroi : *J'étais, je suis, je serai!* » (Rosa Luxemburg, *L'ordre règne à Berlin*, 1919)

⁶ Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («*Le bien n'est possible que par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.*», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les parisiens à l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplaça Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appelle, le 24 mai, les habitants au combat: «*Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.*» Malade, désespéré, il trouvera une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

⁷ Édouard Moreau de Beauvière (1838-1871): homme de lettres et fabricant de fleurs artificielles ; membre du Comité central de la Garde nationale ; délégué à l'Imprimerie nationale et au Journal officiel de la Commune ; commissaire civil auprès du délégué à la guerre ; participe aux combats de la Semaine sanglante ; sera fusillé le 25 mai.

⁸ Charles de Beaufort (1841-1871): communard ; officier de la Garde nationale ; fusillé le 24 mai 1871 par des gardes du 66e bataillon (selon *Le Maitron*) qui le rendaient responsable des pertes subies par cette unité, malgré les efforts pour le sauver de Delescluze soutenu par quelques membres de la Commune. L'accusation infondée de trahison de la Commune provient sans doute de la confusion avec le colonel de Beaufond.

⁹ Il paraît que le malheureux commit l'imprudence de retourner le même jour à son domicile, rue de Rivoli, en face de l'Hôtel de Ville. Dénoncé par des voisins quelques heures après l'occupation du quartier par les troupes versaillaises, il fut immédiatement fusillé (N. de l'A.)

Fausse démarche.

Les victimes de la politique versaillaise.

Amis dévoués.

Jeudi 25 mai 1871.

Après avoir passé la nuit et la matinée d'aujourd'hui aux barricades de la Bastille et de l'Arsenal, nous retournons au XIe, où une grave délibération a lieu.

Hier soir, M. Arthur Reeves, secrétaire de l'ambassade des États-Unis, a offert à notre collègue Arnold sa médiation auprès des Allemands, à l'effet d'obtenir de ceux-ci qu'ils s'interposent entre la Commune et Versailles. Il s'agit de s'entendre sur la façon dont on va procéder et aussi sur les termes précis de la médiation qui nous est offerte.

Si louable que soit cette tentative, au bénéfice surtout des simples combattants, je suis de ceux qui la croient fort inutile. Sans compter que les fédérés qui gardent Vincennes, par où devra passer notre délégation, pourront supposer à celle-ci de tous autres projets et lui barrer le chemin.

On persiste pourtant et les citoyens Delescluze¹, Arnold² et Vaillant³ sont désignés pour cette mission.

En attendant leur retour, Vermorel⁴, Avrial⁵, Cournet⁶, Olivier Pain⁷ et moi nous nous dirigeons vers la place du Château-d'Eau, où une vive canonnade indique l'approche des Versaillais.

De la barricade qui de ce côté ferme le boulevard Voltaire, les fédérés tirent en effet à toute volée sur l'Ambigu, occupé déjà par l'ennemi.

Une vraie pluie de balles tombe autour de nous et bon nombre d'obus allument l'incendie dans plusieurs des maisons avoisinantes.

Vermorel est atteint légèrement au bras gauche et regrette tout haut que ce ne soit pas à la tête, Olivier Pain est assez sérieusement frappé par une balle à la mâchoire pour qu'Avrial soit obligé de l'emmener dans une voiture qu'il réquisitionne aux environs.

De retour à la mairie du XIe nous y apprenons que la tentative de médiation n'a pu se poursuivre, les fédérés gardant Vincennes ayant absolument refusé le passage à nos délégués, qui, sans la présence de Delescluze, auraient certainement été très maltraités.

Delescluze est navré, non de l'insuccès de la démarche qu'il n'avait accepté de faire que par devoir, mais des suppositions auxquelles elle a donné lieu.

Qui sait même s'il n'y avait pas là encore quelque honteuse machination de la dernière heure dont le citoyen Arnold aura été l'instrument inconscient ?

Il serait si agréable à Thiers⁸ et à sa bande de pouvoir affirmer que, pour échapper à la mort, les membres de la Commune ont tenté d'abandonner leur poste d'honneur et de se réfugier chez les Allemands !

L'air désespéré de Delescluze m'a épouvanté.

Peu après nous nous trouvons, Vallès⁹, Longuet¹⁰, Jourde¹¹ et moi sur la place de la mairie, lorsqu'on nous apporte une nouvelle des plus émouvantes.

On a fusillé à la Roquette, où ils étaient détenus comme otages, l'archevêque Darboy¹², le curé de la Madeleine, Deguerry¹³, l'ex-sénateur Bonjean¹⁴, deux autres prêtres dont les noms nous sont inconnus et enfin le tripoteur d'affaires, Jecker¹⁵, l'artisan de la guerre du Mexique¹⁶.

Nous demandons tout d'abord d'où était parti l'ordre de cette exécution¹⁷. Mais il nous est impossible de rien savoir de précis à cet égard.

La première impression que nous cause cette tragédie est douloureuse. Puis bientôt nous l'envisageons comme une conséquence logique et implacable des procédés de Versailles à l'égard de nos camarades tombés en son pouvoir.

Nous nous rappelons aussi tous les efforts inutilement tentés par notre vieil ami Flotte¹⁸, pour obtenir l'échange de Blanqui¹⁹ contre Darboy²⁰.

Peut-on s'étonner de l'exaspération à laquelle sont arrivés à cette heure suprême les fédérés, qui, à leur tour, pratiquent l'inexorable maxime : « œil pour œil, dent pour dent » ?

Quant à la qualité des victimes, elle ne nous importe guère. Un travailleur vaut en somme mieux que tous les Darboy, les Beaujean et les Deguerry du monde. Et le « respect de la vie humaine » n'est pas plus inviolable pour les uns que pour les autres.

À ceux-là seuls qui ont depuis deux mois donné l'exemple d'une férocité froide et sans excuse, remonte l'entière responsabilité de ce terrible drame.

Vers cinq heures du soir²¹, le bruit courant parmi nous que déjà les quartiers du Temple et du Marais sont au pouvoir des Versaillais, on me charge d'aller savoir au juste ce qui se passe.

J'arrive, non sans risques, jusqu'à l'entrée de la rue de Bretagne, à l'angle de la rue de Turenne. Les

lignards occupent en effet le marché des Enfants-Rouges. Les barricades, jonchées de cadavres, sont toutes évacuées.

Je songe alors à regagner le Cirque d'Hiver pour rentrer dans le XI^e arrondissement.

Impossible. Le boulevard est déjà envahi.

Je n'ai que le temps de chercher refuge chez un ami, le citoyen Lavaud, qui tient un atelier de photographie non loin de là, rue des Filles-du-Calvaire.

Sans grand espoir pourtant de voir s'ouvrir la porte cochère, je tire la sonnette; la porte cède aussitôt. Je la referme sur moi et, traversant rapidement la petite cour-jardin au fond de laquelle se trouve la photographie, je gagne le salon où se trouvent mon ami, sa femme et sa nièce, assez surpris d'abord de mon arrivée.

Je les mets au courant de la situation.

La Commune est vaincue. Ce n'est plus maintenant qu'une question d'heures. J'ai voulu les voir encore une fois et leur serrer la main en les priant de transmettre mes adieux aux miens, ne sachant moi-même si je les reverrai jamais.

– Entendez-vous donc repartir ? et pour aller où ? me demande mon ami.

– Je ne sais. Mais je ne puis rester ici sans vous exposer à de graves dangers. Si l'on me trouvait chez vous, ce serait certainement votre mort à tous.

– Ceci nous regarde, répond vivement la vaillante et généreuse Mme Lavaud. Ce serait une honte de vous laisser repartir dans un tel moment.

– Mais on a dû me voir entrer chez vous. La concierge se demande sans doute ce que signifie une pareille visite.

– Eh bien! je vais d'abord en avoir le cœur net. Quelques instants après, elle revient presque souriante, malgré son émotion.

– Rien à craindre de la concierge, nous dit-elle. La malheureuse, hébétée par la peur, n'a pas même conscience de vous avoir tiré le cordon. Sur l'observation que je lui ai faite qu'il me semblait avoir entendu ouvrir et refermer la porte, elle m'a affirmé que j'ai certainement rêvé; que pour rien au monde elle n'ouvrirait à qui que ce soit et que nous pouvions être bien tranquilles à ce sujet.

Sur cette assurance que, provisoirement du moins, mes généreux amis ne courent pas de risques, je me décide à accepter leur hospitalité courageuse et dévouée.

Pour moi la lutte est terminée ; la proscription commence.

¹ Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («*Le bien n'est possible que par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.*», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les parisiens à l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplaça Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appela, le 24 mai, les habitants au combat: «*Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.*» Malade, désespéré, il trouve une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

² Georges Arnold (1837-1912): architecte ; membre influent et secrétaire du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Guerre ; il sera condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

³ Édouard Vaillant (1840-1915): ingénieur et docteur ès sciences ; médecin ; membre de l'Internationale ; militant blanquiste ; participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871, à la création du Comité central de la Garde nationale et à la rédaction de l’Affiche rouge ; membre de la Commune ; membre de la Commission exécutive ; délégué à l’Instruction publique ; après la Semaine sanglante, il s’exilera à Londres ; sera condamné à mort par contumace.

⁴ Auguste Vermorel (1841-1871): journaliste ; rédacteur du *Courrier français*, journal d’opposition sous l’Empire ; dénonça les lâchetés des hommes de 1848 et de 1851 ; socialiste ; emprisonné à de nombreuses reprises ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 et fut poursuivi par le gouvernement de la «Défense» nationale ; rédacteur au *Cri du Peuple* ; membre de la Commune ; mena avec Dombrowski l’attaque contre les Versaillais à Asnières (9 avril) ; membre de la Commission de la Justice, de la Commission exécutive (8 avril), de la Commission de Sûreté générale ; fit réoccuper le fort d’Issy (30 avril) ; se déclara contre les ingérences des sous-comités du Comité central de la Garde nationale ; contre le Comité de salut public avec la minorité ; fut accusé par Pyat et s’opposa à Raoul Rigault ; organisa la résistance aux Batignolles et à Montmartre, auprès de Dombrowski ; combat sur la barricade du Château-d’Eau où il est grièvement blessé ; pris par les Versaillais, il mourra de ses blessures le 20 juin 1871.

⁵ Augustin Avrial (1840-1904): ouvrier mécanicien, membre de l’Internationale et de la Commune ; membre de la Commission du Travail et de l’Échange (29 mars), de la Commission exécutive (10 avril), puis de la Commission de la Guerre (21 avril) ; fait partie de la minorité opposée au Comité de salut public ; au cours de la Semaine sanglante, il se distingue à la défense des barricades, notamment au Château-d’Eau ; il se réfugia à Londres.

⁶ Frédéric Cournet (1837-1885): journaliste ; membre du Conseil général de l’Internationale ; blanquiste ; chef d’un bataillon de la Garde nationale ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 ; élu député le 8 février 1871 ; après le 18 mars, tenta, avec les autres députés et maires de Paris, une infructueuse conciliation entre les Communards et le gouvernement de Thiers ; membre de la Commune, démissionna de sa fonction de député ; membre de la Commission de Sûreté générale, de la Commission exécutive (3 avril) puis de la Commission de la Guerre (15 mai) ; délégué à la Sûreté générale (24 mai) ; vota pour la création du Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, tenta de s’opposer au massacre des otages de la rue Haxo (26 mai) ; réfugié à Londres ; il sera condamné à mort par contumace.

⁷ Olivier Pain (1845-1885): journaliste ; condamné sous le Second Empire ; pendant la Commune, chef de cabinet de Paschal Grousset aux Relations extérieures ; lors de la Semaine sanglante, il est blessé sur la barricade du Château-d’Eau ; réussira à s’enfuir mais sera finalement arrêté à Rouen le 27 juillet 1871 ; condamné à la déportation en Nouvelle-Calédonie, il réussira à s’échapper.

⁸ Adolphe Thiers (1797-1877): avocat, journaliste, historien et homme politique ; libéral sous la Restauration, il favorisa l’accession au trône de Louis-Philippe ; pénétra dans les cercles dirigeants ; organisa la répression contre l’agitation légitimiste de la duchesse de Berry (1832) et contre les insurrections républicaines de Lyon et de Paris (rue Transnonain) en 1834 ; président du Conseil en 1836 et en 1840 ; éloigné du pouvoir de 1840 à 1848 ; député à la Constituante en 1848 ; devint l’un des dirigeants du parti de l’Ordre sous la Législative (1849-1851) ; soutint la candidature de Louis Bonaparte à la présidence de la République ; député au Corps législatif en 1863 ; posa au libéral ; envoyé par Jules Favre dans les cours de l’Europe, pendant la guerre de 1870 ; député à l’Assemblée de 1871, qui le nomma Chef du pouvoir exécutif (17 février 1871) ; fit choisir Versailles

pour capitale et provoqua la guerre civile ; avec la majorité monarchiste, les généraux de l'Empire et l'aide de Bismarck, bombarde Paris et réprime la Commune ; sera désigné par l'Assemblée comme président de la République en août 1871.

⁹ Jules Vallès (1832-1885): journaliste et écrivain ; un des rédacteurs de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871; fondateur du journal *Le Cri du peuple* ; membre de la Commune ; membre de la Commission de l'Enseignement, puis de celle des Relations extérieures ; appartient à la minorité opposée au Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, deux faux Vallès seront exécutés par méprise ; il se réfugiera en Angleterre et sera condamné à mort par contumace ; il écrira, après la Commune, la célèbre trilogie *Jacques Vingtras: Mémoires d'un révolté (L'Enfant, Le Bachelier, L'Insurgé)*.

¹⁰ Charles Longuet (1839-1903): opposant au Second Empire ; journaliste ; publia, en anglais, le préambule et les statuts provisoires de l'Association internationale des travailleurs rédigés par Marx ; franc-maçon ; membre du comité central républicain des Vingt arrondissements ; chef du 248e bataillon de la Garde nationale ; rédacteur en chef du Journal officiel de la Commune, dont il est membre ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange; opposé à la création du Comité de salut public, fait partie de la minorité au Conseil de la Commune ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera à Londres ; redevenu membre du Conseil général de l'Internationale, il votera l'exclusion de Bakounine en 1872 ; la même année, il épousera Jenny Marx, la fille aînée de Karl Marx, lequel écrira à Engels, dans une lettre du 11 novembre 1882 : «*Longuet se conduit comme le dernier des proudhoniens et Lafargue [autre gendre de Marx] comme le dernier des bakouninistes. Que le diable les emporte, ces oracles patentés du socialisme scientifiques*».

¹¹ François Jourde (1843-1893): comptable ; franc-maçon ; membre du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Finances, puis délégué aux Finances ; établit le budget financier de la Commune ; prit position avec la minorité contre le Comité de salut public ; il sera condamné à la déportation et s'évadera de Nouméa avec Paschal Grousset en 1874.

¹² Georges Darboy (1813-1871): archevêque de Paris ; de tendance gallicane ; arrêté comme otage par la commission de Sûreté générale ; fusillé le 24 mai 1871 à la prison de la Roquette.

¹³ Gaspard Deguerry (1797-1871): curé de la Madeleine ; fusillé le 24 mai 1871 à la prison de la Roquette.

¹⁴ Louis-Bernard Bonjean (1804-1871): jurisconsulte français ; participa aux journées de juillet 1830 ; député de la droite à la Constituante de 1848 ; ministre de l'Agriculture et du Commerce du prince-président ; avocat général à la Cour de cassation (1852), sénateur (1855), président à la cour de Riom, président de la chambre des requêtes à la Cour de cassation (1865), président de la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat (1852) ; premier président de la Cour de cassation à titre provisoire lors de l'insurrection de la Commune ; arrêté et retenu comme otage en cette qualité ; fusillé le 24 mai à la prison de la Roquette.

¹⁵ Jean-Baptiste Jecker (1812-1871): banquier et homme d'affaires franco-suisse ; une combinaison financière à laquelle il fut mêlé contribua à la signature de la Convention de Londres (1861), qui aboutit à une expédition militaire franco-anglo-espagnole destinée à obtenir le respect des engagements financiers mexicains (l'expédition française au Mexique dura de 1861 à 1867) ; fusillé le 26 mai.

¹⁶ C'est par erreur que le nom de Jecker figurait alors parmi ceux qu'on venait de fusiller à la Roquette. Ce malfaiteur financier ne fut exécuté que le lendemain rue Haxo. (N. de l'A.)

¹⁷ Théophile Ferré signa l'ordre d'exécution des six otages passés par les armes le 24 mai dans une cour de la prison de la Roquette. Théophile Ferré (1846-1871): comptable au service d'un agent d'affaires ; militant blanquiste ; plusieurs fois condamné sous le Second Empire ; membre de la Garde nationale ; délégué au Comité central républicain des Vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la commission de Sûreté générale ; substitut du procureur de la Commune (1er mai) et délégué à la Sûreté générale (13 mai) ; vota pour la création du Comité de salut public ; il sera fusillé à Satory en novembre 1871.

¹⁸ Benjamin Flotte (1812-1888): cuisinier-restaurateur ; organisateur de coopérative de production ; républicain et révolutionnaire socialiste ; ami et disciple de Blanqui ; emprisonné sous la monarchie de Juillet, la Deuxième République et le Second Empire ; signataire de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871 ; négocia sans succès avec Versailles l'échange de l'archevêque de Paris et d'autres otages contre Blanqui ; après la Semaine sanglante, il se réfugiera aux États-Unis.

¹⁹ Auguste Blanqui (1805-1881): frère de l'économiste libéral Adolphe Blanqui ; révolutionnaire français ; organisateur de sociétés secrètes (soulèvement des 4 Saisons, le 13 mai 1840) et de clubs populaires (en 1848) ; participa aux mouvements de mars-avril-mai 1848 ; vécut de 1840 à 1848 dans les cachots de la Monarchie, puis dans les prisons de la République et de l'Empire ; condamné à mort le 9 mars 1871 pour sa participation à la journée du 31 octobre 1870 ; arrêté à la veille du 18 mars ; élu membre de la Commune ; détenu au fort du Taureau pendant la Commune, qui s'efforça vainement d'obtenir sa libération ; sa devise était : «*Le devoir d'un révolutionnaire, c'est la lutte toujours, la lutte quand même, la lutte jusqu'à extinction*» ; il fut fidèle à cette devise et passa 36 années en prison.

²⁰ La Commune alla jusqu'à proposer l'échange de ses 74 otages contre la libération du seul Blanqui. Thiers refusa... «*Le véritable meurtrier de l'archevêque Darboy, c'est Thiers. La Commune, à maintes reprises, avait offert d'échanger l'archevêque et tout un tas de prêtres par-dessus le marché, contre le seul Blanqui, alors aux mains de Thiers. Thiers refusa obstinément. Il savait qu'avec Blanqui il donnerait une tête à la Commune ; alors que c'est sous forme de cadavre que l'archevêque servirait au mieux ses desseins.*» (Marx, La Guerre civile en France)

²¹ Nous sommes le jeudi 25 mai.

Hors la lutte.

Un ami prudent.

Se sentir à l'abri de la vengeance des vainqueurs est cause de joie bien naturelle, lorsqu'on ne laisse derrière soi aucun de ses compagnons disputer encore pied à pied le terrain à l'ennemi.

Malheureusement, je ne suis point dans ce cas.

À cinq cents mètres de moi le combat dure toujours et je ne peux plus rien savoir du sort des amis que j'ai quittés. Il me semble avoir déserté mon poste et trahi mon mandat.

Le bruit de la fusillade et de l'artillerie qui tonne avec fureur me monte au cerveau et porte au

paroxysme la fièvre qui me talonne depuis huit jours.

Je délire abominablement toute la nuit. Mes braves amis ont grand-peine à me tenir au lit, pris que je suis de l'idée fixe de retourner auprès de ceux qui luttent encore.

Heureusement le corps de bâtiment qu'ils occupent est assez retiré pour que mes cris et les terribles accès de toux qui m'étranglent ne puissent révéler ma présence aux voisins et dénoncer le dévouement des Lavaud.

Jusqu'au dimanche soir 28, jusqu'au dernier coup de canon annonçant la victoire définitive des assassins de la Commune, ce ne sont que de longues heures d'angoisse et de mépris de moi-même.

Comment puis-je vivre alors que mes amis sont peut-être couchés sanglants sur le pavé ?

Je n'ai pas même souci des miens que je suppose il est vrai en sûreté.

Sans cesse j'ai devant moi le visage de ceux que j'ai laissés à la mairie du XI^e; Delescluze¹, Vermorel², Vallès³, Longuet⁴, Lissagaray⁵, Arnaud (Autoine)⁶, Serrailier⁷, Pottier⁸, Bénot⁹, Vaillant¹⁰, Avrial¹¹, Pindy¹², Arnold¹³, Frankel¹⁴, Genton¹⁵, Ferré¹⁶, Jourde¹⁷, Gambon¹⁸, Cournet¹⁹ et tant d'autres encore, tous certains déjà de la défaite, mais calmes et résolus devant le sort probable qui les attendait.

Que sont-ils devenus ?

Lavaud s'est procuré quelques journaux. Dans l'un d'eux, au milieu des ignobles racontars dont il est rempli sur les vaincus, j'apprends que j'ai été *fusillé* le mercredi soir, vers quatre heures, près de la caserne des Petits-Pères, à l'angle de la rue Paul-Lelong, et que je suis mort lâchement... (c'est le cliché de rigueur) « reniant jusqu'à mon nom²⁰ ».

Vallès, lui, a été fusillé le même jour et presque à la même heure, dans les mêmes conditions de lâcheté – rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Comme j'ai quitté Vallès le jeudi soir seulement vers quatre heures, à la mairie du boulevard Voltaire, sa prétendue mort ne m'émeut pas plus que le récit de la mienne.

Mais il me vient alors à l'esprit que ces récits ont sans doute été lus par ma femme et qu'elle n'a aucune raison de douter de leur véracité.

Il faut l'avertir le plus vite possible.

L'excellente Mme Lavaud se met aussitôt en campagne et finit par retrouver ma femme dans un tout autre endroit que celui où je la croyais à l'abri. Elle la rassure.

Le surlendemain, après avoir pris toutes sortes de précautions pour n'éveiller aucun soupçon chez les mouchards qui sillonnent Paris, ma femme vient me voir avec mon plus jeune fils. Bien que prévenus, ils ne me reconnaissent d'abord ni l'un ni l'autre, tant me change la disparition complète de ma barbe.

Mon séjour ne pourra se prolonger longtemps chez nos amis. Il leur faut dès maintenant rouvrir leur salon et leurs ateliers de photographie, pour y recevoir le public.

Je rappelle alors à Lavaud qu'un de nos amis communs, Jules Ar..., le violoniste, le soir du 20 mai, comme je sortais de la réunion du Théâtre-Lyrique, m'a spontanément offert asile chez lui, rue Hauteville, le cas échéant.

Quelques heures après, notre ami m'annonce qu'il en est de cette offre comme des vieilles lunes. Le violoniste, pris de peur – il n'est d'ailleurs pas le seul -, a formellement décliné la proposition de me recevoir. Un cri du cœur s'échappe lorsqu'il apprend où je suis: « Comment! vous l'avez reçu ? »

Non, cher ami, on ne m'a pas reçu : on a fait pis encore : on m'a gardé.

Le violon n'a qu'une âme; on n'a jamais entendu parler de son cœur.

¹ Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous

le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («*Le bien n'est possible que par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.*», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les parisiens à l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplaça Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appela, le 24 mai, les habitants au combat: «*Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.*» Malade, désespéré, il trouva une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

² Auguste Vermorel (1841-1871): journaliste ; rédacteur du *Courrier français*, journal d'opposition sous l'Empire ; dénonça les lâchetés des hommes de 1848 et de 1851 ; socialiste ; emprisonné à de nombreuses reprises ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 et fut poursuivi par le gouvernement de la «Défense» nationale ; rédacteur au *Cri du Peuple* ; membre de la Commune ; mena avec Dombrowski l'attaque contre les Versaillais à Asnières (9 avril) ; membre de la Commission de la Justice, de la Commission exécutive (8 avril), de la Commission de Sécurité générale ; fit réoccuper le fort d'Issy (30 avril) ; se déclara contre les ingérences des sous-comités du Comité central de la Garde nationale ; contre le Comité de salut public avec la minorité ; fut accusé par Pyat et s'opposa à Raoul Rigault ; organisa la résistance aux Batignolles et à Montmartre, auprès de Dombrowski ; combat sur la barricade du Château-d'Eau où il est grièvement blessé ; pris par les Versaillais, il mourra de ses blessures le 20 juin 1871.

³ Jules Vallès (1832-1885): journaliste et écrivain ; un des rédacteurs de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871; fondateur du journal *Le Cri du peuple* ; membre de la Commune ; membre de la Commission de l'Enseignement, puis de celle des Relations extérieures ; appartient à la minorité opposée au Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, deux faux Vallès sont exécutés par méprise ; il se réfugia en Angleterre et sera condamné à mort par contumace ; il écrira, après la Commune, la célèbre trilogie Jacques Vingtras: *Mémoires d'un révolté (L'Enfant, Le Bachelier, L'Insurgé)*.

⁴ Charles Longuet (1839-1903): opposant au Second Empire ; journaliste ; publia, en anglais, le préambule et les statuts provisoires de l'Association internationale des travailleurs rédigés par Marx ; franc-maçon ; membre du comité central républicain des Vingt arrondissements ; chef du 248^e bataillon de la Garde nationale ; rédacteur en chef du Journal officiel de la Commune, dont il est membre ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange; opposé à la création du Comité de salut public, fait partie de la minorité au Conseil de la Commune ; après la Semaine sanglante, il se réfugia à Londres ; redevenu membre du Conseil général de l'Internationale, il votera l'exclusion de Bakounine en 1872 ; la même année, il épousera Jenny Marx, la fille aînée de Karl Marx, lequel écrira à Engels, dans une lettre du 11 novembre 1882 : «*Longuet se conduit comme le dernier des proudboniens et Lafargue [autre gendre de Marx] comme le dernier des bakouninistes. Que le diable les emporte, ces oracles patentés du socialisme scientifique.*»

⁵ Prosper-Olivier Lissagaray (1838-1901): animateur littéraire ; journaliste républicain socialiste indépendant ; conférencier littéraire ; plusieurs fois condamné sous le Second Empire ; ni membre, ni officier, ni fonctionnaire, ni employé de la Commune, précise-t-il lui même ; exclusivement journaliste (*L'Action ; Le Tribun du Peuple*) ; pendant la Semaine sanglante, il combat sur les barricades ; se réfugia en Belgique puis en Angleterre ; sera condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée ; il est surtout connu pour son *Histoire de la Commune de 1871* (éditée en 1876), fondée sur une enquête approfondie auprès d'anciens communards exilés en Suisse et en Angleterre, sur les documents de l'époque et sur son propre vécu ; voulant s'en remettre à la vérité

objective (puisque «celui qui fait au peuple de fausses légendes révolutionnaires, celui qui l'amuse d'histoires chantantes, est aussi criminel que le géographe qui dresserait des cartes menteuses pour les navigateurs»), Lissagaray se fait historien, car «le vainqueur guettera la moindre inexactitude pour nier tout le reste».

⁶ Antoine Arnaud (1831-1885): employé de chemin de fer ; membre de l'Internationale ; journaliste à *La Marseillaise* d'Henri Rochefort ; signataire de l'Affiche rouge (6 janvier 1871) ; membre du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; secrétaire des séances ; membre de la Commission des Relations extérieures et de la Commission des Services publics ; membre du Comité de salut public ; il combat pendant la Semaine sanglante ; réfugié à Londres, il siègera au Conseil général de l'Internationale, mais la quittera avec ses amis blanquistes ; condamné à mort par contumace.

⁷ Auguste Serrailier (1840-1891): ouvrier formier pour bottes ; membre de l'Internationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission du Travail ; fait partie de la minorité opposée au Comité de salut public ; condamné à mort par contumace ; se réfugiera en Angleterre ; secrétaire correspondant du Conseil général de l'Internationale pour la France en 1872.

⁸ Eugène Pottier (1816-1887): dessinateur sur étoffes ; goguettier ; poète ; chansonnier révolutionnaire ; participa à la Révolution de 1848 ; à l'origine de la création de la Chambre syndicale des dessinateurs (1864), qui adhéra ensuite à l'Internationale ; membre de la Garde nationale ; membre du Comité central des vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Services publics ; vota pour la création du Comité de salut public ; participe aux combats de la Semaine sanglante ; caché dans Paris, il composera son poème *L'Internationale* (juin 1871) ; se réfugiera en Angleterre ; condamné à mort par contumace ; s'exilera aux États-Unis, d'où il organisera la solidarité pour les communards déportés.

⁹ Victor Bénot (1839-1873): garçon boucher; sous la Commune, colonel au «régiment Bergeret» ; sera fusillé à Satory le 22 janvier 1873.

¹⁰ Édouard Vaillant (1840-1915): ingénieur et docteur ès sciences ; médecin ; membre de l'Internationale ; militant blanquiste ; participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871, à la création du Comité central de la Garde nationale et à la rédaction de l'Affiche rouge ; membre de la Commune ; membre de la Commission exécutive ; délégué à l'Instruction publique ; après la Semaine sanglante, il s'exilera à Londres ; sera condamné à mort par contumace.

¹¹ Augustin Avrial (1840-1904): ouvrier mécanicien, membre de l'Internationale et de la Commune ; membre de la Commission du Travail et de l'Échange (29 mars), de la Commission exécutive (10 avril), puis de la Commission de la Guerre (21 avril) ; fait partie de la minorité opposée au Comité de salut public ; au cours de la Semaine sanglante, il se distingue à la défense des barricades, notamment au Château-d'Eau ; il se réfugiera à Londres.

¹² Jean-Louis Pindy (1840-1917): menuisier puis bijoutier ; membre de l'Internationale ; délégué des ouvriers du bâtiment de Paris au Congrès de Bruxelles (1868), au Congrès de Bâle (1869) ; poursuivi au 3e procès de l'Association (1870) ; délégué de bataillon, membre du Comité central de la Garde nationale ; participa à l'occupation de l'Hôtel de Ville le 18 mars ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Guerre ; nommé gouverneur de l'Hôtel de Ville ; fait partie de la minorité ; il sera condamné à mort par contumace ; il se réfugiera en Suisse, et militera au sein de la Fédération jurassienne anarchiste.

¹³ Georges Arnold (1837-1912): architecte ; membre influent et secrétaire du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Guerre ; il sera condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

¹⁴ Léo Frankel (1844-1896): ouvrier bijoutier ; militant syndicaliste et socialiste hongrois d'origine juive ; membre de l'Internationale ; organisateur de la section lyonnaise (1867) ; poursuivi au 3^e procès de l'Association ; secrétaire du Conseil fédéral parisien ; membre du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre des commissions du Travail et des Finances ; délégué au Travail et à l'Échange ; correspondant de Marx ; il sera condamné à mort par contumace.

¹⁵ Gustave Genton (1825-1872): ouvrier sculpteur sur bois ; blanquiste ; condamné sous le Second Empire ; membre du Comité central des vingt arrondissements ; participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871 ; officier et juge à la Cour martiale durant la Commune ; exécuté à Satory le 30 avril 1872.

¹⁶ Théophile Ferré (1846-1871): comptable au service d'un agent d'affaires ; militant blanquiste ; plusieurs fois condamné sous le Second Empire ; membre de la Garde nationale ; délégué au Comité central républicain des Vingt arrondissements ; membre de la Commune ; membre de la commission de Sûreté générale ; substitut du procureur de la Commune (1^{er} mai) et délégué à la Sûreté générale (13 mai) ; vota pour la création du Comité de salut public ; il sera fusillé à Satory en novembre 1871.

¹⁷ François Jourde (1843-1893): comptable ; franc-maçon ; membre du Comité central de la Garde nationale ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Finances, puis délégué aux Finances ; établit le budget financier de la Commune ; prit position avec la minorité contre le Comité de salut public ; il sera condamné à la déportation et s'évadera de Nouméa avec Paschal Grousset en 1874.

¹⁸ Ferdinand Gambon (1820-1887): avocat ; magistrat ; républicain ; démocrate-socialiste ; député de la Montagne en 1848 ; député à l'Assemblée de 1871 ; donna sa démission ; membre de la Commune ; membre de la Commission de la Justice ; refusa le poste de Procureur de la Commune ; membre du Comité de salut public ; membre de l'Internationale durant son exil en Suisse, il s'orientera vers un courant anarchisant ; condamné à mort par contumace.

¹⁹ Frédéric Cournet (1837-1885): journaliste ; membre du Conseil général de l'Internationale ; blanquiste ; chef d'un bataillon de la Garde nationale ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 ; élu député le 8 février 1871 ; après le 18 mars, tenta, avec les autres députés et maires de Paris, une infructueuse conciliation entre les Communards et le gouvernement de Thiers ; membre de la Commune, démissionna de sa fonction de député ; membre de la Commission de Sûreté générale, de la Commission exécutive (3 avril) puis de la Commission de la Guerre (15 mai) ; délégué à la Sûreté générale (24 mai) ; vota pour la création du Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, tenta de s'opposer au massacre des otages de la rue Haxo (26 mai) ; réfugié à Londres ; il sera condamné à mort par contumace.

²⁰ Le fait me fut confirmé un an après, à Lausanne, par un de mes amis qui m'avait vu fusiller. On ne se donna pas même la peine de vérifier l'identité de mon malheureux sosie! (N. de l'A.)

Barbarie et civilisation.

Maintenant qu'ils peuvent sans danger piétiner les vaincus, les ennemis de la Commune s'en donnent à cœur joie.

Leur infamie dépasse celle qu'ils montrèrent après juin 1848. Paris n'est plus qu'un vaste abattoir où le roi du Dahomey¹ lui-même deviendrait bientôt fou de terreur.

Égorger de temps à autre quelques centaines de Nègres, la belle affaire, vraiment! D'ailleurs les bras du royal massacreur et de ses aides sont vite à bout de forces dans ces sanglantes fêtes.

Parlez-moi de la mitrailleuse – le « moulin à café » comme l'appellent cyniquement les assassins civilisés.

C'est par centaines à la fois que cet instrument scientifique couche à terre, en les mutilant, hommes femmes et enfants; car les enfants aussi sont de la « fête », mon noir camarade.

On les *cueille* – poétique et spirituelle image inventée par d'intelligents journalistes – on les cueille, ces femmes, ces enfants, soit dans leurs pauvres demeures, soit lorsqu'ils vont, pleurant, à la recherche de leur mari, de leur père; on les emmène ensuite dans quelque square ou sur quelque place publique, et: cra! cra! c'est fait. Sans fatigue, vois-tu bien, barbare innocent...

Ah! si tu savais lire le français, ignorant monarque africain, comme tu te délecterais aux récits que font de ces belles choses les messieurs en habit noir qui défendent l'ordre et les institutions!

Couper des têtes à coups de sabre, c'est stupide, mon cher! C'est par trop primitif.

Mais voir là, sous ses yeux, des centaines d'êtres humains agoniser, contempler leurs épouvantables contorsions; s'amuser des souffrances de ces « femelles », comme les appelle l'honnête et moral Dumas fils² – un de tes ex-frères, justement -, c'est alors qu'on est fier d'être civilisé!

Tu ne sais pas, toi, stupide brute, ce que peut contenir d'ignominies le cerveau d'un moraliste comme Dumas fils ou comme Jules Simon³. Tu n'as jamais fait partie d'une Société protectrice des animaux⁴.

Eh bien! si quelque jour tes sujets venaient à te chasser, envoie-leur un de ces hommes: ce sera ta vengeance.

Ah! que ces braves journalistes sont heureux d'avoir trouvé l'expression de *pétroleurs* et de *pétroleuses*⁵ pour désigner les fédérés et leurs « femelles ».

*Le Figaro*⁶ – salue, ô roi de Dahomey, lorsqu'on nomme ce journal que le petit Thiers⁷ lui-même qualifie « d'immonde » – *Le Figaro* donc, parmi toutes les histoires de pétroleuses en raconte une merveilleuse.

Il affirme qu'on a arrêté, dans le quartier Montmartre, une femme et sa petite fille, qui, durant *une heure*, avaient lancé du pétrole dans les caves. Elles tentèrent de le nier, mais la boîte à lait dont elles s'étaient servies était encore *pleine de pétrole*!

Quelle grande idée la presse française donne d'elle en ce moment au monde entier! Mais sa fertilité d'imagination est la même qu'en juin 48.

Il existe cependant un journal qui vient de lancer une note grave au milieu de cette débauche de férocité.

Le Temps, journal sérieux et moral, lui – son protestantisme l'y oblige -, tout en reconnaissant que la tuerie a du bon et qu'il faut bien parfois que le Paris des *honnêtes gens* s'amuse, *Le Temps* conseille de ne pas prolonger outre mesure les égorgements, car, par la chaleur qu'il fait et le temps étant à l'orage, les cadavres amoncelés dans les squares pourraient, par leur brusque décomposition, déterminer quelque maladie pestilentielle.

Tuons, égorgéons, saignons femmes et enfants à la face du monde civilisé; déclarons qu'envers les fédérés et leurs « femelles » la justice n'est qu'une blague à l'usage des extatiques comme Millière⁸, soit. Mais songeons à la peste, mes amis, s'écrie *Le Temps*.

Quel beau trait, digne de figurer dans les annales du protestantisme !

Allons ! on en sera quitte pour se contenter des tueries de Satory⁹.

Là, du moins, les cadavres pourriront en plein bois. Les arbres n'en seront que plus beaux l'an prochain.

¹ Le royaume du Dahomey est un ancien royaume africain situé dans le sud-ouest de l'actuel Bénin entre le XVII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. Il fonda sa prospérité du XVII^e à la première moitié du XIX^e siècle sur le commerce des esclaves. Le royaume devint une puissance majeure dans la traite des esclaves, ceux-ci étant fournis grâce à des raids dans les régions voisines. Cet État était réputé pour avoir pratiqué des sacrifices humains.

² Alexandre Dumas, dit Dumas fils (1824-1895): écrivain ; fils naturel d'Alexandre Dumas. Auteur à succès, comme son père, il est principalement connu pour son roman *La Dame aux camélias* (1848). Il se fit l'apôtre d'un «théâtre utile» d'inspiration sociale, ce qui ne l'empêchera pas d'écrire, après avoir parlé des Communards: «*Nous ne dirons rien de leurs femelles, par respect pour les femmes à qui elles ressemblent – quand elles sont mortes.*». Son grand-père paternel, Alexandre Davy de La Pailleterie, dit Dumas (1762-1806), fut un général de la Révolution française, qui s'illustra à l'armée des Pyrénées, puis en Italie et en Égypte où il commanda la cavalerie de Bonaparte. Mûlâtre de Saint-Domingue (fils d'un noble normand et d'une esclave d'origine africaine), il fut le premier général de l'armée française ayant des origines afro-antillaises.

³ Jules Simon (1814-1896): philosophe ; député républicain à la Constituante de 1848 ; opposant au Second Empire ; ministre de l'Instruction publique du gouvernement de la «Défense» nationale. Lui qui s'était fait un devoir «moral» de dénoncer le coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte, restera ministre de l'Instruction publique de Thiers durant la Commune, et jusqu'en 1873 ; il deviendra président du Conseil en 1876.

⁴ La première Société protectrice des animaux (SPA) fut créée à Paris en 1845 et reconnue d'utilité publique en 1860, puis très vite, d'autres associations fleurirent pour défendre la même cause en portant le même nom.

⁵ Nom donné par les journaux versaillais à des femmes qu'ils accusaient d'avoir utilisé du pétrole pour hâter les incendies durant la Semaine sanglante. Il n'y eut en réalité aucun incendie volontaire commis par des femmes, et aucune femme ne fut condamnée comme incendiaire. «*J'ai été réjoui, ce matin, par l'histoire de Mlle Papavoine, une pétroleuse, qui a subi au milieu des barricades les hommages de dix-huit citoyens, en un seul jour ! Cela est raide.*» (Flaubert, Correspondance)

⁶ Journal quotidien fondé en 1826, sous le règne de Charles X. Il est à ce titre le plus ancien quotidien de la presse française encore publié. Il est nommé d'après Figaro, le personnage de Beaumarchais, dont il met en exergue la réplique : «Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur.» Lors de la Commune, le journal prit position contre celle-ci. Il fut le premier journal supprimé par la Commune, mais reprit ses publications lorsque celle-ci fut finalement vaincue. *Le Figaro* se créa ainsi un public d'aristocrates et de bourgeois.

⁷ Adolphe Thiers (1797-1877): avocat, journaliste, historien et homme politique ; libéral sous la Restauration, il favorisa l'accession au trône de Louis-Philippe ; pénétra dans les cercles dirigeants ; organisa la répression contre l'agitation légitimiste de la duchesse de Berry (1832) et contre les insurrections républicaines de Lyon et de Paris (rue Transnonain) en 1834 ; président du Conseil

en 1836 et en 1840 ; éloigné du pouvoir de 1840 à 1848 ; député à la Constituante en 1848 ; devint l'un des dirigeants du parti de l'Ordre sous la Législative (1849-1851) ; soutint la candidature de Louis Bonaparte à la présidence de la République ; député au Corps législatif en 1863 ; posa au libéral ; envoyé par Jules Favre dans les cours de l'Europe, pendant la guerre de 1870 ; député à l'Assemblée de 1871, qui le nomma Chef du pouvoir exécutif (17 février 1871) ; fit choisir Versailles pour capitale et provoqua la guerre civile ; avec la majorité monarchiste, les généraux de l'Empire et l'aide de Bismarck, bombarde Paris et réprime la Commune ; sera désigné par l'Assemblée comme président de la République en août 1871.

⁸ Jean-Baptiste Millière (1817-1871): fils d'un ouvrier tonnelier ; avocat ; journaliste socialiste ; condamné à la déportation sous le Second Empire ; membre de la Garde nationale ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 ; le 8 février 1871, il publia, dans *Le Vengeur*, la preuve des faux commis par le ministre Jules Favre afin d'obtenir un héritage ; le même jour, il fut élu député à l'Assemblée nationale ; il siégea dans l'opposition et vota contre les préliminaires de paix ; soutint la Commune ; se trouvait dans la capitale lorsque commença la guerre entre la Commune et le gouvernement versaillais ; n'occupa aucune fonction, administrative ni militaire, sous la Commune, dont il n'était pas membre, et ne prit pas part aux hostilités ; le 26 mai 1871, fut arrêté par les Versaillais ; malgré l'immunité parlementaire, le général Cissey donna l'ordre au capitaine Garcin de le faire fusiller «au Panthéon, à genoux, pour demander pardon à la société du mal qu'il lui avait fait... » ; comme il refusait de se mettre à genoux, ce fut un soldat qui l'y força ; il tomba aux cris de «Vive la République!» et «Vive l'humanité!».

⁹ Le camp de Satory fut le lieu d'exécution de nombreux communards qui y furent fusillés (parmi lesquels Louis Rossel, Théophile Ferré et Pierre Bourgeois). Il fut aussi le lieu de détention de milliers de communards qui y vécurent plusieurs mois sans abri ni soin. Un grand nombre moururent de maladie, de blessures ou furent abattus et inhumés sur place. Louise Michel fut détenue au camp de Satory. Elle déclarera lors de son procès : «Ce que je réclame de vous qui vous donnez comme mes juges, c'est le champ de Satory où sont tombés nos frères... Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi!». Elle sera condamnée en décembre 1871 à la déportation et envoyée en Nouvelle-Calédonie où elle restera jusqu'en 1880, date de l'amnistie générale.

Lâchetés.

C'est par les journaux aussi que j'apprends tour à tour la mort du digne et vraiment grand Delescluze¹, qui s'est fait tuer ne voulant pas survivre à la défaite.

Noble suicide d'un homme fatigué, non de la lutte, mais du honteux spectacle des trahisons de ses anciens amis, et devant trop bien toutes les lâchetés dont ils vont souiller encore la République.

Au récit de cette glorieuse mort succède celui de l'abominable exécution de notre brave Varlin². Ils ne l'ont massacré qu'après l'avoir pendant deux heures traîné de rues en rues, au milieu des huées d'une bande de misérables bien dignes de faire escorte à ses bourreaux, dont le chef lui a volé jusqu'à sa montre, cadeau des ouvriers genevois.

Et puis, c'est la mort de Millière³ assassiné au Panthéon.

Mais Millière n'a rien été sous la Commune!

Ah ! je me souviens. Il a publié les hauts faits de Jules Favre⁴, cet éhonté faussaire qui, depuis de longues années, devrait être au bagne – même d'après la morale bourgeoise.

Le célèbre orateur républicain a trouvé ce facile moyen de faire taire son accusateur.

Et dire que pas un de ses collègues de l'Assemblée versaillaise ne lui a demandé compte de cet assassinat qu'aucun prétexte, si mince soit-il, ne saurait couvrir!

Vraiment les députés de Paris sont de tristes sires.

Hélas ! Vermorel⁵ aussi vient de mourir à Versailles des suites d'une atroce blessure. Il a succombé au tétanos, dans les bras de sa mère qu'il n'a pas reconnue, dit-on.

Et il se trouve un « gens de lettres » – un Daudet⁶, « celui qui n'a pas de talent », dit-on habituellement pour le distinguer de son frère Alphonse⁷ -, qui a eu le courage de donner son coup de pied de l'âne à ce digne et brave garçon, en demandant que le nom de Vermorel fût rayé de la Société des gens de lettres⁸ !

Bravo, monsieur! Vous avez bien mérité de la pleutrierie humaine. Vous n'êtes pas le seul il est vrai. Le citoyen Louis Blanc⁹, qui n'a jamais manqué d'abandonner les prolétaires vaincus, se défend comme un beau diable – suant de peur – d'avoir jamais eu la moindre tendresse pour « l'exécrable Commune et ses abominables forfaits ».

Germain Casse¹⁰, l'ex-farouche « révolutionnaire-socialiste-matérialiste et athée », se sent le besoin, lui aussi d'écrire à l'honorable *Figaro*¹¹, qu'il n'a jamais eu de relations avec les « bandits de la Commune ».

C'est merveilleux vraiment de voir ce pitre oublier avec une telle désinvolture, que le 22 mai, à neuf heures du matin, il quémandait, larmoyant, beuglant misère, quelques pièces de cent sous au citoyen Lucipia¹², le caissier de la questure de la Commune, à titre d'employé de Paschal Grousset¹³ dans les bureaux de qui je l'avais rencontré peu de jours auparavant.

Certains grotesques tiennent aussi à lancer leur note dans ce concert de lâchetés. Ainsi, pendant que ses frères – Arthur et Ulric – se tiennent à Saint-Denis où ils « rendent des services » au gouvernement versaillais, l'aîné des de Fonvielle¹⁴ – Wilfrid – qui, on ne sait pas trop pourquoi s'est enfui à Bruxelles, déblatère contre la Commune dans une brochure où il prétend que nous l'avons condamné à mort (?).

Comme si la mort de ce toqué pouvait nous intéresser.

Ce *brave* profite de l'occasion pour insulter ses anciens amis. Il outrage jusqu'à leurs femmes, oubliant que, sans la commisération de l'une d'elles – Mme Ulysse Parent¹⁵ -, lui et ses frères eussent souvent couru le risque de mourir de faim.

Triomphants, ces gens-là nous auraient léché les bottes, si nous les avions laissés faire.

Toutes ces infamies sont pourtant dépassées par l'abominable conduite du maire du VI^e arrondissement, un légiste, le sieur Hérissou¹⁶, à propos de l'assassinat de l'infortuné Tony Moilin¹⁷, le docteur oculiste.

On amène ce malheureux à la mairie ; il sait bien, lui, Hérissou, que le docteur n'a exercé sous la Commune ni mandat ni fonctions d'aucune sorte.

Moilin n'a donc pu nuire en quoi que ce soit aux Versaillais. Son seul crime c'est d'être connu comme socialiste.

Eh bien ! cet avocat, ce magistrat prétendu républicain qu'on a replacé au nom de l'ordre à la tête de l'arrondissement, laisse juger le malheureux Tony Moilin par une cour martiale, sans prendre sa défense et le laisse condamner à mort, sans protester !

Un délai de *douze heures* est accordé au condamné pour procéder à son union civile avec la compagne qui depuis longtemps partage son existence.

Douze heures ! C'est un siècle en semblables circonstances. Que n'eût pas fait un homme de cœur durant un tel laps de temps !

Le Hérissou, lui, le magistrat attitré de l'ordre, le juriste, le soi-disant républicain s'est contenté de

procéder au mariage *in extremis*, tranquillement et peut-être même avec la conscience du devoir accompli. Il a trouvé tout simple de livrer ensuite la victime à ses assassins.

¹ Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («*Le bien n'est possible que par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.*», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les parisiens à l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplaça Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appela, le 24 mai, les habitants au combat: «*Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.*» Malade, désespéré, il trouva une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

² Eugène Varlin (1839-1871): ouvrier relieur ; militant socialiste ; syndicaliste ; coopérateur ; membre de l'Internationale ; organisateur de la classe ouvrière en France ; poursuivi au 2^e procès de l'Association (1868) ; y joua un rôle de premier plan ; participa au congrès de Bâle (1869) ; poursuivi au 3^o procès de l'Internationale (juin 1870) : de nouveau condamné ; délégué de bataillon (3 mars 1871) et membre du Comité central de la Garde nationale ; participa à la journée du 18 mars, en faisant occuper l'Hôtel de Ville et la place Vendôme ; délégué par le Comité central pour négocier avec les maires conciliateurs ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Finances ; délégué aux Finances, avec Jourde (30 mars) ; membre de la Commission des Subsistances ; délégué à l'Intendance ; fit partie de la minorité ; résista aux Versaillais au carrefour de la Croix-Rouge ; puis devant le Panthéon (23-24 mai) ; se porta au faubourg du Temple ; s'efforça de sauver les otages ; anima la résistance entre le boulevard de Belleville et la rue des Trois-Bornes (26-27 mai) ; dénoncé par un prêtre rue Cadet, il fut arrêté par les troupes de Laveaucoupet, traîné vers les Buttes, lynché, mis en lambeaux et fusillé, le dimanche 28 mai 1871.

³ Jean-Baptiste Millière (1817-1871): fils d'un ouvrier tonnelier ; avocat ; journaliste socialiste ; condamné à la déportation sous le Second Empire ; membre de la Garde nationale ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 ; le 8 février 1871, il publia, dans *Le Vengeur*, la preuve des faux commis par le ministre Jules Favre afin d'obtenir un héritage ; le même jour, il fut élu député à l'Assemblée nationale ; il siégea dans l'opposition et vota contre les préliminaires de paix ; soutint la Commune ; se trouvait dans la capitale lorsque commença la guerre entre la Commune et le gouvernement versaillais ; n'occupa aucune fonction, administrative ni militaire, sous la Commune, dont il n'était pas membre, et ne prit pas part aux hostilités ; le 26 mai 1871, fut arrêté par les Versaillais ; malgré l'immunité parlementaire, le général Cissey donna l'ordre au capitaine Garcin de le faire fusiller «au Panthéon, à genoux, pour demander pardon à la société du mal qu'il lui avait fait... » ; comme il refusait de se mettre à genoux, ce fut un soldat qui l'y força ; il tomba aux cris de «Vive la République!» et «Vive l'humanité!».

⁴ Jules Favre (1809-1880): avocat et homme politique ; se fit une réputation en défendant, sous la Monarchie de Juillet, des bourgeois républicains ; sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1848 ; député à la Constituante et à la Législative (1848-1851) ; député au Corps législatif (1863) sous l'Empire ; membre de l'Académie française ; membre du gouvernement de «Défense» nationale (1870) et ministre des Affaires étrangères ; négocia aussitôt avec Bismarck ; fut l'un des

artisans de la capitulation ; négocia, avec Thiers, le traité de Francfort ; ennemi acharné de la Commune («*Il n'y a pas à pactiser avec l'émeute. Il faut la dompter, il faut châtier Paris!*») ; sollicita contre Paris l'aide prussienne ; s'efforcera d'obtenir l'extradition des communards réfugiés à l'étranger ; le scandale de sa vie privée obligera Thiers (qui n'avait rien à lui envier sur ce point) à se passer de ses services.

⁵ Auguste Vermorel (1841-1871): journaliste ; rédacteur du *Courrier français*, journal d'opposition sous l'Empire ; dénonça les lâchetés des hommes de 1848 et de 1851 ; socialiste ; emprisonné à de nombreuses reprises ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 et fut poursuivi par le gouvernement de la «Défense» nationale ; rédacteur au *Cri du Peuple* ; membre de la Commune ; mena avec Dombrowski l'attaque contre les Versaillais à Asnières (9 avril) ; membre de la Commission de la Justice, de la Commission exécutive (8 avril), de la Commission de Sûreté générale ; fit réoccuper le fort d'Issy (30 avril) ; se déclara contre les ingérences des sous-comités du Comité central de la Garde nationale ; contre le Comité de salut public avec la minorité ; fut accusé par Pyat et s'opposa à Raoul Rigault ; organisa la résistance aux Batignolles et à Montmartre, auprès de Dombrowski ; combattit sur la barricade du Château-d'Eau où il fut grièvement blessé ; pris par les Versaillais, il mourut de ses blessures le 20 juin 1871.

⁶ Ernest Daudet (1837-1921): écrivain, journaliste et historien.

⁷ Alphonse Daudet (1840-1897): écrivain ; bien que rattaché à l'école naturaliste, ses contes et nouvelles (*Lettres de mon moulin, Contes du lundi*) et ses romans (*Tartarin de Tarascon*) mêlent la fantaisie à la peinture réaliste de la vie quotidienne. Il fut aussi un détracteur de la Commune, comme l'immense majorité des écrivains de l'époque.

⁸ Association française de promotion du droit et de défense des intérêts des auteurs, fondée en 1837 et reconnue d'utilité publique en 1891.

De la Commune aux Gilets Jaunes, un excellent signe de la radicalité d'un mouvement est que, sauf exceptions, il est toujours honni par les artistes, ces marchandises produites et valorisées par un système qu'elles ne peuvent en toute logique que défendre...

⁹ Louis Blanc (1811-1882): journaliste, historien, théoricien socialiste, franc-maçon et homme politique d'extrême gauche ; représentant d'un socialisme utopique et bourgeois ; trompa les ouvriers en 1848 comme membre du gouvernement provisoire de la République et par des conférences tenues à la Commission des travailleurs du Luxembourg qu'il présidait ; s'enfuit en Angleterre en août 1848 et y resta sous l'Empire ; auteur de la formule «*De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins*» ; élu à l'Assemblée de Versailles ; s'y déclara adversaire de la Commune et la calomnia ; député à la Chambre en 1876 ; soutiendra un projet d'amnistie partielle en 1879 et sera réélu en 1881.

¹⁰ Germain Casse (1837-1900): homme de lettres, «libre penseur» et franc-maçon, blanquiste, membre de l'Internationale, communard. Après la Commune, il ne sera pas inquiété, semble-t-il. Dès octobre 1873, il sera élu député de la Guadeloupe.

¹¹ Journal quotidien fondé en 1826, sous le règne de Charles X. Il est à ce titre le plus ancien quotidien de la presse française encore publié. Il est nommé d'après Figaro, le personnage de Beaumarchais, dont il met en exergue la réplique : «*Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur.*» Lors de la Commune, le journal prit position contre celle-ci. Il fut le premier journal

supprimé par la Commune, mais reprit ses publications lorsque celle-ci fut finalement vaincue. *Le Figaro* se créa ainsi un public d'aristocrates et de bourgeois.

¹² Louis Lucipia (1843-1904): clerc d'avoué ; journaliste et homme de lettres ; membre de l'Internationale ; signataire de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871 ; communard ; journaliste au *Cri du peuple* ; accusé sans raison d'être mêlé à la mort des dominicains d'Arcueil, il sera condamné à mort puis gracié et déporté en Nouvelle-Calédonie ; dignitaire de la franc-maçonnerie.

¹³ Paschal Grousset (1844-1909): homme de lettres et journaliste; membre de la Commune ; délégué aux Relations extérieures ; membre de la Commission exécutive ; vota pour la création du Comité de salut public ; il sera déporté en Nouvelle-Calédonie, puis s'échappera.

¹⁴ Wilfrid de Fonvielle (1824-1914) : journaliste, vulgarisateur scientifique et aéronaute ; républicain convaincu, il participa à l'invasion de la Chambre des députés lors de la Révolution de 1848 ; opposant au Second Empire.

Ses frères, Arthur (1830-1914) et Ulrich (1833-1911), ont fait du journalisme politique. Ulrich combattit la Commune et aida au rétablissement de l'ordre pendant la Semaine sanglante, comme lieutenant-colonel.

¹⁵ Ulysse Parent (1828-1880): dessinateur en objet d'art ; opposant au Second Empire ; franc-maçon ; membre de la Commune ; membre de la Commission exécutive et de la Commission des Relations extérieures ; démissionnaire dès le 5 avril ; il se réfugiera en Belgique.

¹⁶ Anne-Charles Hérisson (1831-1893): avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation ; opposant au Second Empire ; républicain convaincu ; maire du VI^e arrondissement avant la Commune et à partir du 23 mai.

¹⁷ Tony Moilin (1832-1871): médecin ; socialiste ; condamné sous l'Empire ; membre du Comité central des vingt arrondissements ; signataire de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871 ; militant de la Commune ; chirurgien-major dans la Garde nationale ; fusillé le 28 mai 1871 dans les jardins du Luxembourg, après avoir épousé sa compagne enceinte ; son corps ne fut pas restitué à sa veuve mais jeté à la fosse commune.

Changements de domiciles.

Un après-midi Lavaud est mystérieusement invité à passer à la mairie pour une communication urgente.

À son retour il raconte que l'employé qui l'a fait demander vient de l'avertir qu'une perquisition aura lieu chez lui, le lendemain matin de très bonne heure. Des ordres formels, lui a dit l'employé, viennent d'être donnés en sa présence.

Nous cherchons en vain comment je pourrais bien me dissimuler. Ma maudite toux ne me le permet guère, la perquisition devant certainement être longue et minutieuse.

Pour nos amis et pour moi le plus sûr est de déguerpier. Mais où aller? Question plus vite posée que facile à résoudre.

Je finis par songer à un de mes amis qui demeure rue du Marais et dont le fils, ingénieur civil sorti l'an dernier de l'École centrale¹, a exercé les fonctions de commissaire de surveillance dans une des

gares de chemins de fer, comme délégué de la Commune.

La nuit venue, je sors de chez mes amis, suffisamment grimé pour échapper aux agents qui doivent rôder dans les environs, et j'arrive chez le citoyen M..., qui m'accueille cordialement et m'offre de lui-même le gîte que je venais lui demander.

La perquisition de désarmement a été opérée la veille chez lui ; il n'y a donc pas de danger immédiat de ce côté.

Trois jours après nous lisons dans un journal – rubrique des actes officiels – que tous ceux qui, à titre seulement de simples employés, ont pris une part quelconque à l'administration de la Commune, vont être recherchés, poursuivis et condamnés pour usurpation de fonctions publiques. Ignoble truc *légal* dont l'invention revient aux républicains.

C'est à peine, paraît-il, si les pauvres facteurs qui se sont dévoués à l'entretien des relations de Paris avec la province seront épargnés.

Les employés les plus infimes vont être traqués, eux aussi, et compris dans le nombre des «brigands» dénoncés par ce Jules Favre² qui vient d'envoyer à ses agents diplomatiques l'ordre de réclamer l'extradition immédiate des réfugiés à tous les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Or, le fils de mon ami M... sera certainement dénoncé par la compagnie où il fut délégué.

Heureusement il est en ce moment chez des parents en province... Mais une nouvelle perquisition ne peut manquer d'avoir lieu et ma présence compliquerait encore la situation.

Il me faut trouver un nouveau refuge.

Je songe alors à mon ami Charles Cauzard, resté étranger à la Commune.

Il demeure, il est vrai, rue de la Nation, entre le boulevard Barbès et la chaussée Clignancourt. Le quartier est en pleine surveillance. Après tout, c'est peut-être encore le plus sûr.

Avertie de ce qui se passe, ma chère femme va voir nos amis et les met au courant. Ils acceptent à leur tour de me donner asile.

Seule la concierge est à redouter. Son fils est dans l'armée de Versailles et la digne femme a juré de faire prendre autant de communards qu'elle pourrait.

À la nuit, je remonte philosophiquement le boulevard Magenta et j'arrive à la loge de ce cerbère femelle.

– M. Cauzard est chez lui?

– Oui, monsieur. Mais, vous savez, ils ont dû descendre d'un étage à cause d'un obus qui a crevé le mur de leur appartement.

– Ah! vraiment? Ils n'ont pas été blessés, j'espère?

– Heureusement, non. Mais la mère a eu bien peur, comme vous pensez.

– Merci. Je vais monter leur donner aussi de nos nouvelles.

Une demi-heure après environ, Mme Cauzard redescend faire une commission et s'entretient avec la concierge de ma visite – je suis un ami de province qui a voulu les voir avant de repartir chez lui.

La versailleuse ne se doute pas que je suis resté chez mes amis. Tout va bien.

Sera-ce enfin ma dernière étape ?

¹ L'École centrale des arts et manufactures, dite aussi École centrale Paris, était un ancien établissement public national d'enseignement supérieur, fondé à Paris en 1829 et destiné à former des ingénieurs hautement qualifiés.

² Jules Favre (1809-1880): avocat et homme politique ; se fit une réputation en défendant, sous la Monarchie de Juillet, des bourgeois républicains ; sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1848 ; député à la Constituante et à la Législative (1848-1851) ; député au Corps législatif (1863)

sous l'Empire ; membre de l'Académie française ; membre du gouvernement de «Défense» nationale (1870) et ministre des Affaires étrangères ; négocia aussitôt avec Bismarck ; fut l'un des artisans de la capitulation ; négocia, avec Thiers, le traité de Francfort ; ennemi acharné de la Commune («*Il n'y a pas à pactiser avec l'émeute. Il faut la dompter, il faut châtier Paris!*») ; sollicita contre Paris l'aide prussienne ; s'efforce d'obtenir l'extradition des communards réfugiés à l'étranger ; le scandale de sa vie privée (falsifications de plusieurs états civils à son intérêt personnel) obligera Thiers à se passer de ses services.

Rien ne s'oublie.

À moins d'incident fortuit, me voilà assuré contre toute fâcheuse aventure jusqu'à ce que je trouve le moyen de gagner la frontière.

Je ne sais encore où je dirigerai mon exil. C'est le hasard qui en décidera.

En attendant me voilà cloué dans une chambre où je ne puis bouger ni mettre le nez à la fenêtre.

Impossible même de causer avec Mme Cauzard, son fils étant habituellement hors du logis toute la journée. Il ne faut pas que le moindre bruit inusité indique aux voisins la présence d'un étranger dans cet intérieur des plus paisibles.

En d'autres temps, je profiterais avec joie de cette solitude et de ce repos forcé pour fourrager dans la bibliothèque de Charles, studieux positiviste¹. Elle contient beaucoup de volumes très intéressants.

Mais je ne le pourrais faire avec fruit en ce moment. Je suis encore trop fiévreux.

C'est à peine si je puis lire quelques journaux qui ne font que recopier les mêmes canards² ineptes ou odieux sur les vaincus.

J'apprends cependant, par un article de *L'Opinion nationale*³, signé Ludovic Hans – un pseudonyme, je suppose –, qu'il est bien fâcheux que j'aie été fusillé, car dans le grand procès qui va s'ouvrir sur les événements de la Commune, j'aurais certainement jeté quelque lumière sur les incendies dont Paris vient d'être le théâtre.

Il est en effet de notoriété que, depuis vingt ans au moins, je rêve de brûler Paris «*et surtout le Louvre avec toutes les richesses qu'il contient*».

En interrogeant ma mémoire je me souviens qu'en effet, il y a une vingtaine d'années, discutant avec des artistes dont l'un se vantait d'être prêt à massacrer sans pitié quiconque s'attaquerait au Louvre je lui répliquai que pour conserver les richesses artistiques renfermées dans ce palais je ne sacrifierais jamais la vie d'un seul homme.

Voyez donc comme rien ne se perd ni ne s'oublie et aussi le caractère que prennent ensuite les choses, avec le temps et de l'imagination !

Eh bien! mon cher... Ludovic Hans – puisqu'ainsi vous signez – je vais bien vous étonner.

On a brûlé les Tuileries, j'en suis fort aise. Mais le Louvre a été épargné, j'en suis très heureux.

À vrai dire, pourtant, je n'eusse pas versé un pleur sur sa destruction, si la Commune eût pu être sauvée au moyen de ce sacrifice.

¹ Le positivisme est un courant philosophique fondé au XIX^e siècle par Auguste Comte, qui voit dans l'observation des faits positifs (concrets), dans l'expérience, l'unique fondement de la connaissance, et dans la création d'une «physique sociale», la condition de l'accès de l'humanité au bonheur. C'est une pensée de soumission parfaitement adéquate au devenir capitaliste du monde,

qui part de ce qui est, du concret immédiat, qui s'en tient aux relations entre les phénomènes et ne cherche pas à connaître leur nature intrinsèque ; qui se désintéresse des causes premières et de l'histoire. Ici, la conscience observe la vie sociale comme un objet extérieur à elle.

Pour Marx, au contraire: *«La bonne méthode, la seule conceptuellement correcte ne consiste pas à commencer par le réel et le concret qui constituent la condition préalable effective mais à s'élever de l'abstrait au concret... manière pour la pensée de s'approprier le concret, de le re-produire sous la forme d'un concret de pensée... Le concret est concret parce qu'il est la synthèse de multiples déterminations, donc unité de la diversité. C'est pourquoi il apparaît dans la pensée comme procès de synthèse, comme résultat, non comme point de départ, bien qu'il soit le véritable point de départ et par suite également le point de départ de la vue immédiate et de la représentation. La première démarche – celle qui part d'un concret pour le réduire à des abstractions simples sans pouvoir dépasser le niveau de rapports généraux – a réduit la plénitude de la représentation à une détermination abstraite ; avec la seconde, les déterminations abstraites conduisent à la reproduction du concret par les véritables chemins du penser.»* (Introduction à la critique de l'économie politique)

«Il n'existe qu'un seul véritable savoir, celui de l'histoire...» (L'Idéologie allemande)

La pensée communiste est pensée de l'émancipation ; elle ne vise pas à simplement observer le monde extérieur et en rendre compte ; elle vise à comprendre le monde, *qui est sa propre substance*, pour le transformer...

«J'étudie ces jours-ci accessoirement Comte, puisque les Anglais et les Français font un tel battage autour de ce type. Ce qu'ils y trouvent séduisant, c'est son côté encyclopédique, la synthèse. Mais c'est lamentable comparé à Hegel (bien que Comte, mathématicien et physicien de profession, lui soit supérieur, c'est-à-dire supérieur dans le détail, Hegel étant, même dans ce domaine, infiniment plus grand dans l'ensemble). Et cette merde de positivisme est parue en 1832 !» (Lettre de Marx à Engels, 7 juillet 1886)

² Fausses nouvelles. Le crétinisme médiatique américanisé parle aujourd'hui de *fake news*, mais n'a rien inventé. Déjà, la loi sur la presse du 27 juillet 1849 punissait la publication de fausses nouvelles, dont les journaux ont toujours été les grossistes, de par leur fonction de perpétuation de la soumission des consciences à l'ordre des choses, soit par le mensonge pur et simple, soit par la multiplication chaotique de faits bruts, «positifs», rendus parfaitement intelligibles...

³ Journal politique bonapartiste de gauche puis républicain fondé par Adolphe Guérout en 1859, sous Napoléon III, publié jusqu'à la Première Guerre Mondiale

Les «crimes de la Commune».

Puisque je ne puis lire avec calme, si je profitais de ma réclusion pour me demander ce qu'était ce grand mouvement pour lequel tant de dévouements et tant d'intelligences se sont généreusement sacrifiés; et aussi pourquoi il soulève de si lâches et si unanimes colères.

Prétendre que ceux qui y prirent part à un titre quelconque aient tout de suite compris nettement l'immense portée de la révolution du 18 mars, j'avoue en conscience qu'en ce qui me concerne ce serait fort inexact.

La spontanéité même de cette révolution implique, à mon avis, de multiples motifs.

Ce dégoût, cette irritation produite par l'ignoble conduite de la soi-disant « Défense nationale »¹ durant le premier siège de Paris, en furent certainement les principales causes.

Ce dégoût, cette irritation s'étaient encore accrus, grâce à l'attitude honteuse des « ruraux de Bordeaux »², assez indignes pour couvrir de huées le vieux Garibaldi³ en récompense de

l'abnégation et du courage chevaleresque dont il venait de faire preuve à l'égard de la France républicaine.

Aussi, lorsque ces ruraux émirent la grotesque prétention de ramener Paris au rôle de simple préfecture, du premier département venu, la situation était suffisamment préparée pour que les Parisiens prissent au mot ces imbéciles et revendiquassent d'autant plus le droit de s'appartenir et d'administrer eux-mêmes leurs intérêts locaux, comme la plus simple commune de France.

Puis Paris, la ville révolutionnaire par excellence; la ville qui paya toujours de son sang le peu de libertés politiques jusqu'alors conquises par la France, Paris sentait trop que le fameux *pacte de Bordeaux*⁴, stupidement accepté par les députés soi-disant républicains, n'était que le moyen pour Thiers⁵ et ses complices de préparer un nouvel étranglement de la République⁶.

L'ensemble de toutes ces considérations était plus que suffisant pour qu'à la moindre provocation la colère générale fit explosion. Et c'est parce qu'on ne vit que cela tout d'abord que le mouvement fut accueilli sinon avec joie, du moins comme une inévitable nécessité.

Mais comment se fait-il en ce cas qu'il déchaîne à cette heure tant de blâmes, tant de rage même contre lui ?

D'abord parce que ce mouvement est vaincu et qu'on a peur de paraître l'avoir encouragé.

Mais il y a autre chose.

– Eh bien ! oui, nous répond-on. Oui, il y a les « crimes de la Commune » qui l'ont fait prendre en horreur par ceux mêmes qui, dès le début, l'avaient acclamée et l'auraient peut-être acceptée si elle s'était montrée sage et réservée.

Les « Crimes de la Commune ! » Voyez-vous cela !

Après deux mois d'atrocités sans nom commises par les Versaillais ! Après l'orgie de sang dont ils donnent le spectacle honteux depuis quinze jours, on ose parler des « Crimes de la Commune » !

La France serait-elle devenue sans remède un peuple d'imbéciles ?

Allons, soit; examinons cette question des « Crimes de la Commune », et sachons enfin ce qu'il y a au fond.

Il n'y a point à tenir compte – naturellement – de ce qu'en pensent les négateurs absolus de tous droits autres que ceux d'un monarque quelconque et des privilégiés dont le concours intéressé lui est indispensable.

Ce sont nos ennemis avérés, mais par cela même les moins dangereux. Aucune équivoque n'est possible entre eux et nous. Mais c'est de ceux qui se prétendent les amis de la République et presque de la Commune, de ceux qui du simple libéralisme vont au radicalisme le plus intransigeant, presque au socialisme enfin, quoiqu'ils s'accordent à nous traiter de « vils criminels », c'est de ceux-là qu'il importe de scruter les raisons qui les poussent à nous invectiver ainsi. D'après eux nos « crimes » se peuvent ainsi résumer:

1° La Commune n'a émis aucun programme permettant de se faire idée du but qu'elle poursuivait.

2° La Commune s'est immiscée dans des questions qui n'étaient point de sa compétence. Elle a voulu gouverner despotiquement la France. Le savant Littré⁷, à ce propos, nous place encore plus bas que Badinguet⁸ dans son estime.

3° Enfin la Commune, eût-elle eu mille fois raison dans son but et dans ses moyens, tuait la République et déchirait la patrie au moment où l'union de tous les citoyens était le plus nécessaire au salut commun.

C'est par l'examen même des faits reprochés à la révolution du 18 mars qu'il faut établir la mauvaise foi de ses accusateurs.

Est-ce que ceux qui reprochent à cette révolution de n'avoir été qu'un acte de turbulence et de ne s'être proposé aucun but défini, ne sauraient par hasard point lire ?

Que déclare le Comité central⁹ dès son entrée à l'Hôtel de Ville ?

« Que la révolution du 18 mars a d'abord pour but de restituer à Paris et par suite à la France entière la souveraineté effective, escamotée encore une fois par l'usurpation effrontée des gens du 4 Septembre¹⁰, et de rendre ainsi la nation maîtresse absolue de sa réorganisation politique et économique. »

Ne se considérant plus dès lors comme un *Pouvoir*, mais comme un instrument provisoire de la souveraineté populaire, ce Comité s'empresse d'inviter la population de Paris à élire des mandataires chargés d'étudier les bases de cette réorganisation.

N'est-ce pas là un premier plan d'action autrement précis que les programmes de tous les pouvoirs qui se sont succédé chez nous depuis bientôt un siècle ?

Et, trait inconnu jusqu'alors dans l'histoire de nos révolutions politiques, les nouveaux arrivés à l'Hôtel de Ville – déjà mandatés certes plus sérieusement que ne l'avaient été leurs prédécesseurs de 1830, 1848 et 1870¹¹ – apportent une telle fermeté dans la réalisation de leur *programme* que, malgré les obstacles et les intrigues, dix jours après, ils transmettent aux élus du peuple parisien le pouvoir que le gouvernement de Bordeaux avait laissé choir entre leurs mains.

Que font à leur tour les élus du 26 mars¹² ?

Menant à leur origine essentiellement populaire, s'érigent-ils en souverains ?

À l'exemple des gouvernements prétendus révolutionnaires – leurs prédécesseurs – ont-ils confisqué la souveraineté de leurs électeurs ? Les ont-ils jamais considérés comme n'ayant plus désormais qu'à obéir à de nouveaux maîtres ?

Écoutons leur président d'âge¹³, dès la séance d'ouverture du conseil communal :

« À la Commune, le soin des intérêts locaux.

Au département – ou à la région – le soin des intérêts régionaux.

Au gouvernement l'administration des intérêts nationaux. »

Est-ce qu'il n'y a pas là un programme politique et administratif absolument nouveau ?

Sans doute, il est critiquable, modifiable. Mais n'était-ce pas le renversement de la formule jusqu'alors chère à tous les partis politiques qui subordonnent la Commune à l'État ?

N'est-ce pas déclarer, au contraire, qu'à l'avenir l'État ne serait plus que la simple expression des intérêts communaux solidarisés¹⁴ ?

Dira-t-on que ce n'était là que l'exposé d'une conception personnelle à l'auteur et n'engageant que lui.

Cet exposé, ce programme était tellement la suite normale, logique des précédentes proclamations du Comité central, que le Conseil communal l'approuva unanimement, témoignant ainsi qu'il n'acceptait pas d'autre plan d'action.

Le député réactionnaire Tirard¹⁵ s'y trompa si peu que, relevant les acclamations dont cet exposé venait d'être l'objet, il en prit texte pour déclarer que le Conseil faisant par cela même acte politique, il n'avait plus, lui, qu'à se retirer.

Ainsi, un ennemi des plus acharnés de la révolution du 18 mars avoue spontanément que la Commune vient de formuler son programme.

Il y a plus. La Commune l'observa si scrupuleusement qu'aucun de ses décrets concernant soit les services publics, soit les nouvelles relations à intervenir entre employés et employeurs, ne fut adopté qu'après avoir été discuté au sein des commissions spéciales par les délégués des intéressés et sur leur propre assentiment.

On peut citer entre autres le décret relatif à la suppression du travail de nuit dans les boulangeries, décret qui ne fut rendu que sur la demande formelle des ouvriers de cette profession et d'après les indications qu'ils avaient fournies.

Reprocher à la révolution communaliste de n'avoir aucun programme, c'est faire preuve ou d'ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi.

Soit, répliqueront certains adversaires prétendus *bienveillants et équitables*. Admettons comme programme de la Commune celui de son président d'âge, le citoyen Charles Beslay. Pourquoi la Commune alors s'est-elle ingérée dans des questions ne relevant que de la nation, et par conséquent du gouvernement¹⁶ ?

C'est à faire rêver !

Comment! la Révolution du 18 mars, que venaient de provoquer les menées ayant pour but avoué de détruire la République, de replacer la France sous le joug d'intérêts purement dynastiques¹⁷ ; cette Révolution eût dû – par respect pour son programme – remettre au gouvernement issu des partis monarchiques coalisés le soin d'appliquer ce même programme ?

C'est alors que les délégués de la Commune eussent cent fois mérité d'être traités d'idiots et même de traîtres.

« Pour faire un civet, prenez un lièvre », dit un adage bien connu.

Pour que son programme pût se réaliser, ne fallait-il pas que disparussent en même temps et le gouvernement de Versailles et « l'Assemblée de malheur » qui l'avait nommé ?

Puis, d'autre part, est-ce qu'en jetant l'interdit sur Paris, en sommant les employés de quitter leur poste et de l'aller rejoindre à Versailles, le gouvernement de Thiers n'obligeait pas Paris à pourvoir d'urgence aux services d'intérêts à la fois communaux et nationaux, désorganisés du même coup ?

Est-ce qu'il ne fallait pas veiller à l'entretien et à la conservation du matériel et, chose plus importante encore, au fonctionnement de ces services, au nom même des intérêts publics qui s'y rapportent ?

Si la Commune, sottement soucieuse de ne point dépasser les limites de ses attributions purement locales, avait laissé, elle aussi, ces services publics à l'abandon, ceux qui lui font à cette heure un crime de s'en être occupée n'auraient pas assez de mépris ni d'injures pour stigmatiser son inertie.

Et quelle reconnaissance témoignent les vainqueurs versaillais aux citoyens qui se sont dévoués à cette œuvre d'intelligente conservation ?

Treillard¹⁸ – un vieux et sincère républicain, qui avait accepté la difficile tâche de diriger l'Assistance publique – a été fusillé sommairement.

Les membres de la Commission d'instruction publique, qui, non contents de veiller à ce que le service des écoles ne fût pas interrompu, s'occupèrent aussi de la conservation des musées, des bibliothèques et des collections de tous genres, sont en route pour les bagnes ou en exil, sous le coup de condamnations infamantes, comme Élie Reclus¹⁹, par exemple.

Tous ceux qui, au titre le plus infime, ont rendu quelque service à la population parisienne durant ces deux mois sont traqués, chassés comme bêtes féroces.

On a fusillé jusqu'à des médecins et des infirmières pour soins donnés aux blessés !

Les défenseurs prétendus de la civilisation songent même à se venger sur les facteurs du dévouement que ceux-ci ont apporté au maintien des relations de Paris avec la province.

Et ce sont des esprits soi-disant libéraux, de prétendus fils de la Révolution, des positivistes²⁰, qui reprochent à la Commune de ne s'être pas simplement bornée à l'administration des seuls intérêts communaux de Paris !

Eh ! braves gens – ou que j'aime à croire tels – le jour où vous pourrez faire le départ exact – même en temps normal – des intérêts locaux de Paris d'avec les intérêts nationaux, vous aurez fait quelque chose de plus fort encore que de résoudre la quadrature du cercle.

– Ce n'est pas encore cela, disent à leur tour les patriotes et les républicains candides... ou non.

Vous avez « déchiré la patrie au moment où, plus que jamais, l'union lui était nécessaire. Vous avez tué peut-être la République ! »

Eh bien ! patriotes et républicains plus sincères qu'intelligents, examinons ce que vaut votre accusation.

Pour que votre reproche eût au moins quelque apparence de raison, encore faudrait-il que l'Assemblée nationale et son gouvernement eussent fait preuve d'un patriotisme auquel nous serions impardonnables de ne pas rendre hommage.

Est-ce en insultant Garibaldi, à Bordeaux, que nos adversaires ont fourni cette preuve de patriotisme ?

Est-ce en déblatérant contre l'opiniâtre résistance de Paris et en qualifiant ses défenseurs « d'*hommes à trente sous* »²¹ ?

Est-ce en concluant la paix au plus vite et à tout prix avec l'envahisseur, afin de faire revenir d'Allemagne l'armée livrée par Bazaine²² et de la lancer sur Paris ?

« Périssent la France elle-même plutôt que de laisser triompher la Commune ! » Telle fut la formule adoptée par Thiers et l'assemblée versaillaise.

Et si l'envie leur prenait de crier à la calomnie – ces dévoués patriotes et leur ami, l'illustre « libérateur du pays » mettez-leur sous le nez les deux documents suivants, documents significatifs, signés par eux et qu'ils ne peuvent nier.

Le premier est daté du 21 mai 1871, à midi – quelques heures avant l'entrée des Versaillais dans Paris.

Il est adressé par Thiers à Jules Favre²³ pour être communiqué à Bismarck²⁴, qui voulait, lui aussi, en finir avec la Commune :

« Que M. de Bismarck soit bien tranquille. La guerre sera terminée dans le courant de la semaine. Nous avons fait une brèche du côté d'Issy. On est occupé à l'élargir... Je *supplie* M. de Bismarck *au nom de la cause de l'ordre*, de nous laisser achever *nous-mêmes* cette répression de brigandage antisocial qui a, pour quelques jours, établi son siège à Paris. Ce serait causer un nouveau préjudice au *parti de l'ordre* en France et, *dès lors en Europe*, que d'en agir autrement. *Que l'on compte sur nous* et l'ordre social sera vengé²⁵ dans le courant de la semaine. »

Cette lettre, observe Jules Simon²⁶ qui la reproduit dans son histoire du *Gouvernement de Thiers*, caractérise à merveille la situation.

Cet ex-mangeur de jésuites²⁷ a absolument raison²⁸.

Est-ce en effet la patrie qui est à sauver pour ces gens-là ? Allons donc. Il n'est question que du salut du *parti de l'ordre* en France et *dès lors en Europe*. Ce sont eux-mêmes qui l'écrivent à Bismarck, le *suppliant* de les laisser agir: *On peut compter sur eux*.

Mais voici autre chose de plus explicite encore et qui révèle à quelle hauteur s'élevait le patriotisme de ceux qui viennent de purger la France de ces monstres de *trente-sous*.

Ce second document émane d'un des plus ardents défenseurs de Thiers, d'une sommité du parti libéral, c'est-à-dire orléaniste :

« Beaucoup de gens regrettent qu'au 8 février 1871, les élus n'aient pas poussé la témérité jusqu'au bout et proclamé la monarchie à Bordeaux, en même temps qu'ils signaient le traité de paix. Les élus avaient là, dit-on, une occasion qu'ils ne retrouveront plus... Dieu sait maintenant où en serait la France. Le rétablissement de la royauté à Bordeaux eût été le signal de la guerre civile et la dissolution du pays. La *Commune* se serait imposée à toutes les grandes villes ; *elle aurait soulevé jusqu'aux campagnes et nous n'aurions eu d'autre ressource contre elle que de livrer le reste de la France aux armées étrangères*.²⁹ »

Cet aveu cynique est, sans vergogne, signé au bas d'une étude sur la « République conservatrice » par monsieur Ernest Duvergier de Hauranne³⁰.

Qu'en pensez-vous, patriotes naïfs... (soyons polis) de ces dévoués défenseurs de la France ?

Ne trouvez-vous pas que tout ce ramassis de députés de Versailles et leur gouvernement peuvent

maintenant, sans rougir, serrer la main de ceux à qui ils reprochaient, en 1816, de « revenir dans les fourgons des alliés »³¹ ?

Le *patriotisme* de Thiers et de toutes les classes dirigeantes, républicains et monarchistes ! C'est à crever de rire lorsqu'on en parle, vraiment.

La patrie, pour cette tourbe d'effrontés coquins, c'est la caisse. Leur France à eux va de la Banque à la Bourse et pas au-delà.

Aussi n'eurent-ils tous qu'un cri, du 4 septembre 1870 28 mai 1871 :

« Aidez-nous, braves Allemands, à sauver la caisse. Nous la partagerons ensemble. Nous trouverons bien le moyen de nous rembourser ensuite grâce au travail de ceux dont nous aurons égorgé les pères³². »

¹ Gouvernement provisoire, dit de la « Défense » nationale, formé le 4 septembre 1870, suite à la défaite de Sedan face aux prussiens et à la chute de Napoléon III.

² Bismarck exigeant de négocier le traité de paix avec un gouvernement issu du suffrage des Français, des élections législatives avaient été organisées en février 1871; sur 638 sièges, la nouvelle Assemblée comptait 396 députés royalistes, essentiellement élus par la province, d'où le nom d'Assemblée des « ruraux » donné par les parisiens. L'Assemblée avait nommé Thiers « Chef du pouvoir exécutif de la République française » en attendant qu'il soit statué sur les institutions, la restauration de la royauté ne devant être envisagée qu'après la fin de l'occupation allemande. L'Assemblée siégea à Bordeaux jusqu'au 20 mars 1871, puis à Versailles.

³ Giuseppe Garibaldi (1807-1882): patriote italien ; lutte pour l'unification de l'Italie ; après avoir tenté de défendre à Rome la république (1849), il s'exila ; de retour en Italie (1854), il combattit d'abord contre l'Autriche, puis contre le royaume des Deux-Siciles (expédition des Mille, 1860) et contre la papauté ; combattit pour la France en 1870-1871 ; fut élu député à l'Assemblée de Bordeaux en février 1871 sans avoir été candidat ; déclina ses mandats mais se rendit à l'Assemblée pour défendre la cause de ses hommes ; la majorité monarchiste s'opposant violemment à toute intervention, il se retira.

⁴ Le pacte de Bordeaux est la proclamation par Thiers, le 10 mars 1871, d'un statu quo institutionnel entre monarchistes et républicains par le report du débat sur la nature du nouveau régime.

⁵ Adolphe Thiers (1797-1877): avocat, journaliste, historien et homme politique ; libéral sous la Restauration, il favorisa l'accession au trône de Louis-Philippe ; pénétra dans les cercles dirigeants ; organisa la répression contre l'agitation légitimiste de la duchesse de Berry (1832) et contre les insurrections républicaines de Lyon et de Paris (rue Transnonain) en 1834 ; président du Conseil en 1836 et en 1840 ; éloigné du pouvoir de 1840 à 1848 ; député à la Constituante en 1848 ; devint l'un des dirigeants du parti de l'Ordre sous la Législative (1849-1851) ; soutint la candidature de Louis Bonaparte à la présidence de la République ; député au Corps législatif en 1863 ; posa au libéral ; envoyé par Jules Favre dans les cours d'Europe, pendant la guerre de 1870 ; député à l'Assemblée de 1871, qui le nomma Chef du pouvoir exécutif (17 février 1871) ; fit choisir Versailles pour capitale et provoqua la guerre civile ; avec le soutien de l'Assemblée nationale, les généraux de l'Empire et l'aide de Bismarck, bombardra Paris et réprima la Commune ; sera désigné par l'Assemblée comme président de la République en août 1871.

⁶ Le fameux pacte de Bordeaux n'était que le moyen pour Thiers et ses complices, monarchistes et républicains, de préparer un nouvel écrasement du prolétariat.

⁷ Émile Littré (1801-1881): lexicographe ; positiviste, disciple indépendant d'Auguste Comte, il est l'auteur d'un monumental Dictionnaire de la langue française (1863-1873), communément appelé «le Littré».

«J'abhorre la guerre que le prolétariat parisien vient de susciter. Il s'est rendu cruellement coupable à l'égard de la patrie, ivre qu'il était de doctrines farouches : le devoir étroit des gouvernements est de réprimer fermement le socialisme dans ses écarts anarchiques.»

⁸ Surnom satirique donné à Napoléon III (du nom de l'ouvrier qui, selon la légende, lui aurait prêté ses habits lorsqu'il s'évada du fort de Ham, en 1846).

⁹ Le comité central de la Garde nationale fut pendant la Commune une assemblée formée des délégués élus par les membres de la Garde nationale. C'était l'instance exécutive de la Fédération de la Garde nationale. Ce comité dirigea de fait la ville de Paris du soulèvement du 18 mars à la mise en place, le 28 mars, du Conseil de la Commune nouvellement élu.

¹⁰ Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1870, dès l'annonce de la défaite, les députés du Corps législatif se réunirent. Les Parisiens envahirent bientôt le Palais-Bourbon et exigèrent l'instauration de la République. Les députés craignant d'être débordés par l'insurrection, Jules Favre leur suggéra alors de proclamer eux-mêmes la République à l'Hôtel de ville de Paris, comme aux plus beaux jours de la Révolution de 1789 ou de Février 1848. Pour séduire et rassurer la foule, Jules Ferry eut l'idée de constituer un gouvernement composé de députés républicains de Paris : c'est le gouvernement autoproclamé de «Défense nationale», avec notamment Favre, Ferry, Simon, Crémieux et Gambetta (qui proclama la République)...

¹¹ La révolution de 1830 fut reprise en main, sans mandat, par la bourgeoisie et ses députés (Thiers, déjà à la manœuvre...) qui instaurèrent une monarchie constitutionnelle plus libérale par un changement de dynastie (maison d'Orléans).

En février 1848, le Gouvernement provisoire autoproclamé (avec déjà Garnier-Pagès, Crémieux et Arago père...) (on retrouvera dans le Gouvernement provisoire de 1870 les deux premiers et Arago fils...) devra se résoudre, sous la pression du prolétariat parisien, à proclamer la République par la voix de Lamartine.

La même farce fut jouée en septembre 1870, avec Gambetta dans le rôle de Lamartine...

En mars 1871, le Comité central, lui, était élu par les membres de la Garde nationale.

¹² Jour de l'élection des membres du Conseil de la Commune.

¹³ Charles Beslay (1795-1878): ingénieur, banquier et entrepreneur de travaux publics ; député après 1830 et en 1848-49 ; proudhonien ; membre de l'Internationale ; membre du Comité central républicain des Vingt arrondissements ; doyen des membres de la Commune ; membre de la Commission des Finances ; délégué à la Banque de France, dont il soutint les intérêts, il ne sera pas inquiété à la chute de la Commune.

¹⁴ «Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État et de le faire fonctionner pour son propre compte.» (Marx, La Guerre civile en France) «Dans le dernier chapitre de mon 18 Brumaire, je remarque... que la prochaine tentative de révolution en France devra consister non plus à faire passer la machine bureaucratique et militaire en d'autres mains, comme ce fut le cas jusqu'ici, mais à la détruire.» (Marx, Lettre à Kugelmann, 12 avril 1871)

¹⁵ Pierre Tirard (1827-1893): maire du II^e arrondissement ; joua au conciliateur entre la Commune et Versailles ; élu au Conseil de la Commune, il démissionna trois jours plus tard ; député puis sénateur sous la III^e République, plusieurs fois ministre, il finira président du Conseil des ministres.

¹⁶ C'est, en somme, toute l'argumentation dont se servent MM. Lanjalley et Corriez – tous deux positivistes – pour combattre la Commune, dans leur Histoire de la révolution du 18 Mars. (N. de l'A.)

¹⁷ À l'Assemblée des «ruraux», les royalistes sont divisés entre légitimistes (182 députés) et orléanistes (214 députés). Comme successeur au trône de France, les légitimistes soutiennent le comte de Chambord (Henri d'Artois, petit-fils de Charles X) qui prône un retour à l'Ancien Régime («...personne, sous aucun prétexte, n'obtiendra de moi que je consente à devenir le roi légitime de la Révolution»), tandis que les orléanistes, acceptant l'héritage de la Révolution française et partisans d'une monarchie constitutionnelle libérale, soutiennent le comte de Paris (Philippe d'Orléans, petit-fils de Louis-Philippe).

Après l'écrasement de la Commune, la division irréconciliable des royalistes sur la question de l'héritage de la Révolution capitaliste de 1789 permettra l'établissement définitif de la République. Comme Thiers l'avait déjà dit en 1850 à ses collègues exploités: «La République est le régime qui nous divise le moins.» Autre avantage de ce régime, confirmé en 1871: «La République a de la chance, elle peut tirer sur le peuple.» (Louis-Philippe, exilé en Angleterre après la Révolution de 1848, apprenant que Cavaignac avait fait tirer sur le prolétariat parisien, le 25 juin 1848).

¹⁸ Camille Treillard (1810-1871): avoué ; ancien proscrit de 1851 ; délégué des Vingt arrondissements ; signataire de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871 ; nommé directeur général de l'Assistance publique par la Commune ; fusillé le 24 mai 1871 par les Versaillais.

¹⁹ Élie Reclus (1827-1904): journaliste, écrivain, ethnologue et militant anarchiste ; franc-maçon ; sous la Commune, directeur de la Bibliothèque nationale et membre d'une commission chargée de la réorganisation de l'enseignement primaire ; sera condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée ; il était le frère aîné d'Élisée Reclus.

Élisée Reclus (1830-1905): géographe, auteur d'une Géographie universelle (1875-1894) ; théoricien et militant anarchiste ; pédagogue ; membre de l'Internationale ; communard ; capturé par les Versaillais, les armes à la main, le 4 avril 1871 ; sera condamné à la déportation simple, commuée en dix années de bannissement ; membre de la Fédération jurassienne.

²⁰ Le positivisme est un courant philosophique fondé au XIX^e siècle par Auguste Comte, qui voit dans l'observation des faits positifs (concrets), dans l'expérience, l'unique fondement de la connaissance, et dans la création d'une «physique sociale», la condition de l'accès de l'humanité au bonheur. C'est une pensée de soumission (fille de la Révolution, en effet...) parfaitement adéquate au devenir capitaliste du monde, qui part de ce qui est, du concret immédiat, qui s'en tient aux relations entre les phénomènes et ne cherche pas à connaître leur nature intrinsèque ; qui se désintéresse des causes premières et de l'histoire. Ici, la conscience observe la vie sociale comme un objet extérieur à elle.

Pour Marx, au contraire: «La bonne méthode, la seule conceptuellement correcte ne consiste pas à commencer par le réel et le concret qui constituent la condition préalable effective mais à s'élever de l'abstrait au concret... manière pour la pensée de s'approprier le concret, de le re-produire sous

la forme d'un concret de pensée... Le concret est concret parce qu'il est la synthèse de multiples déterminations, donc unité de la diversité. C'est pourquoi il apparaît dans la pensée comme procès de synthèse, comme résultat, non comme point de départ, bien qu'il soit le véritable point de départ et par suite également le point de départ de la vue immédiate et de la représentation. La première démarche – celle qui part d'un concret pour le réduire à des abstractions simples sans pouvoir dépasser le niveau de rapports généraux – a réduit la plénitude de la représentation à une détermination abstraite ; avec la seconde, les déterminations abstraites conduisent à la reproduction du concret par les véritables chemins du penser.» (Introduction à la critique de l'économie politique)

«Il n'existe qu'un seul véritable savoir, celui de l'histoire...» (L'Idéologie allemande)

La pensée communiste est pensée de l'émancipation ; elle ne vise pas à simplement observer le monde extérieur et en rendre compte ; elle vise à comprendre le monde, qui est sa propre substance, pour le transformer... «J'étudie ces jours-ci accessoirement Comte, puisque les Anglais et les Français font un tel battage autour de ce type. Ce qu'ils y trouvent séduisant, c'est son côté encyclopédique, la synthèse. Mais c'est lamentable comparé à Hegel (bien que Comte, mathématicien et physicien de profession, lui soit supérieur, c'est-à-dire supérieur dans le détail, Hegel étant, même dans ce domaine, infiniment plus grand dans l'ensemble). Et cette merde de positivisme est parue en 1832 !» (Lettre de Marx à Engels, 7 juillet 1866)

²¹ Avant la Commune, l'indemnité versée aux membres de la Garde nationale était de 30 sous par jour.

²² Achille Bazaine (1811-1888): maréchal de France ; après avoir participé à la guerre de Crimée (1855), il commanda en chef au Mexique (1863), puis en Lorraine (1870) ; bloqué dans Metz, il y capitula (oct.) ; sera condamné à mort (1873), peine commuée en vingt ans de détention ; il s'évadera et gagnera Madrid.

²³ Jules Favre (1809-1880): avocat et homme politique ; se fit une réputation en défendant, sous la Monarchie de Juillet, des bourgeois républicains ; sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1848 ; député à la Constituante et à la Législative (1848-1851) ; député au Corps législatif (1863) sous l'Empire ; membre de l'Académie française ; membre du gouvernement de «Défense» nationale (1870) et ministre des Affaires étrangères ; négocia aussitôt avec Bismarck ; fut l'un des artisans de la capitulation ; négocia, avec Thiers, le traité de Francfort ; ennemi acharné de la Commune («Il n'y a pas à pactiser avec l'émeute. Il faut la dompter, il faut châtier Paris!») ; sollicita contre Paris l'aide prussienne ; s'efforce d'obtenir l'extradition des communards réfugiés à l'étranger ; le scandale de sa vie privée (falsifications de plusieurs états civils à son intérêt personnel) obligera Thiers à se passer de ses services.

²⁴ Otto, prince von Bismarck (1815-1898): homme politique prussien ; appelé à la présidence du Conseil de Prusse par Guillaume Ier (1862), il réalisa l'unité allemande au profit de la Prusse de 1864 à 1871 ; après avoir battu l'Autriche à Sadowa (1866), il créa la Confédération de l'Allemagne du Nord ; puis, à l'issue de la guerre franco-allemande (1870-1871), qui se solda par l'annexion de l'Alsace-Lorraine, il fit proclamer l'Empire allemand, à Versailles, le 18 janvier 1871 ; devenu chancelier de cet Empire (IIe Reich), il pratiquera une politique autoritaire, engageant contre les catholiques le Kulturkampf (1871-1878) et s'efforçant de neutraliser les sociaux-démocrates par la répression et par l'adoption d'une législation sociale avancée ; devant renoncer à l'alliance des Trois Empereurs (Allemagne, Autriche, Russie), il conclura avec l'Italie et l'Autriche la Triple Alliance (1882) ; il quittera le pouvoir en 1890, peu après l'avènement de Guillaume II.

²⁵ L'ordre social capitaliste sera vengé...

²⁶ Jules Simon (1814-1896): philosophe ; député républicain à la Constituante de 1848 ; opposant au Second Empire ; ministre de l'Instruction publique du gouvernement de la «Défense» nationale. Lui qui s'était fait un devoir «moral» de dénoncer le coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte, restera ministre de l'Instruction publique de Thiers durant la Commune, et jusqu'en 1873 ; il deviendra président du Conseil en 1876.

²⁷ Fondée en 1540 par Ignace de Loyola, la Compagnie de Jésus avait très tôt opté pour le ministère de l'enseignement, rendu indispensable par les nécessités de la Réforme catholique (ou Contre-Réforme), mouvement de réaction à la Réforme protestante. Au XVIIIe siècle, les Lumières marchandes supprimèrent la Compagnie de Jésus dans la plupart des pays catholiques d'Europe. La Compagnie fut rétablie par le pape Pie VII en 1814. Au XIXe siècle, les jésuites subirent de nouvelles mesures d'expulsion ou de bannissement (comme l'ensemble des congrégations religieuses). En France, deux décrets seront signés le 29 mars 1880 par Charles de Freycinet, président du Conseil, et Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, pour d'une part expulser de France les jésuites et d'autre part imposer aux autres congrégations religieuses de demander une «autorisation d'enseignement». Vers une éducation marchande pleinement réalisée...

²⁸ Le Gouvernement de Thiers, par Jules Simon, 3e édition, tome II, page 183. (N. de l'A.)

²⁹ Revue des Deux Mondes, livraison du 1er août 1872, pages 568 et 569 (N. de l'A.)

³⁰ Ernest Duvergier de Hauranne (1843-1877): journaliste, auteur de récits de voyage et homme politique orléaniste ; capitaine de mobiles pendant la guerre franco-allemande de 1870 ; élu député en juillet 1871 ; favorable à une «République conservatrice».

³¹ Allusion à la Restauration monarchique suite à la défaite de la France napoléonienne à Waterloo (1815) contre l'armée des Alliés, dirigée par le duc de Wellington et composée de Britanniques, d'Allemands et de Néerlandais, rejointe par l'armée prussienne commandée par le maréchal Blücher, défaite qui permit le retour des exilés de la Révolution française (majoritairement nobles et ecclésiastiques, mais aussi bourgeois et paysans fuyant la Terreur).

³² «Capitalistes de tous les pays, unissez-vous!»... Voilà un slogan que les intéressés n'ont jamais eu à écrire, tant ils l'ont naturellement intégré...

Lettre d'un vrai¹ républicain de province.

À côté de ces monstrueux calculs que la Commune – malgré sa sanglante défaite – a déjoués en partie ou du moins fortement dérangés, que ceux qui nous accusent d'avoir déchiré la patrie et compromis la République méditent les lignes suivantes extraites d'une lettre que m'a écrite un des républicains les plus justement estimés d'un important département du Midi (la Haute-Garonne), lequel républicain dut se réfugier en Suisse après le Deux-Décembre pour échapper aux vengeances des bonapartistes².

Dans cette lettre, le citoyen Armand Leygues, en ce moment conseiller municipal de Toulouse, me

fait part de ses impressions depuis sa rentrée en France – au lendemain du 4 Septembre³ – jusqu'à maintenant:

« Jamais, je vous l'avoue, mon cher ami, je n'aurais imaginé que la France fût tombée si bas. Telle fut ma première impression lorsque j'appris, étant encore à Genève, tous les faits désastreux du militarisme pendant le mois d'août et enfin l'infâme honte de Sedan.

En présence de l'Empire tombé et du territoire envahi, il me semblait qu'il devait suffire du moindre sentiment d'amour pour la patrie... que dis-je ? du moindre reste de vergogne pour soulever la population entière et produire simultanément sur tous les points de la France ce qu'a montré la Commune de Paris après le 18 mars dernier.

Rien de semblable, rien d'approchant de bien loin ne s'est manifesté. Sans doute quelques individualités honorables, quelques groupes même ont donné ça et là des espérances; mais le reste ?...

Je l'avoue, je jugeai notre pays perdu; il ne lui restait plus qu'à tomber comme peut tomber un brave homme, et non *un lâche*.

Mais pour cela il eût fallu d'autres hommes que ceux du 4 Septembre.⁴

Quelle ressemblance hideuse il existe entre le 2 décembre 1851 et l'extermination dans laquelle se vautrent les hommes de Bordeaux et de Versailles⁵ !

Nous relèverons-nous jamais ? – J'en doute.

Il ne me reste qu'une consolation: c'est qu'au moins quelques faits d'armes sur les champs de bataille et surtout *la Commune de Paris de 1871* auront sauvé la pureté de la vertu française et de la vertu humaine.

Lorsque tant de misérables consentaient à être *vils*, la Commune a dit : Non, nous ne voulons pas l'être.

Si jamais la France se relève, c'est ce passé qui, *seul*, lui servira de point d'appui ; c'est que l'esprit de la Révolution l'aura ressaisie... »

Comparez, messieurs les patriotes républicains, comparez ce mâle et noble langage avec celui des Thiers⁶, des Duvergier de Hauranne⁷ et autres de même farine.⁸

¹ Dès 1843, Marx avait compris que l'émancipation humaine est par essence anti-politique: «*Toute émancipation n'est que la réduction, du monde humain, des rapports, à l'homme lui-même. L'émancipation politique, c'est la réduction de l'homme d'une part au membre de la société bourgeoise, à l'individu égoïste et indépendant, et d'autre part au citoyen, à la personne morale.*

L'émancipation humaine n'est réalisée que lorsque l'homme a reconnu et organisé ses forces propres comme forces sociales et ne sépare donc plus de lui la force sociale sous la forme de la force politique.» (Sur la Question juive)

Mais, en 1871, était encore largement répandue au sein du prolétariat français l'idée d'une République sociale, d'un régime politique émancipateur et humain qui aurait été deux fois confisqué par les deux Empires, et qui risquerait de l'être encore en cas de défaite de la Commune.

Après l'écrasement de la Commune, la division irréconciliable des royalistes sur la question de l'héritage de la Révolution capitaliste de 1789 permettra l'établissement définitif de la République. Comme Thiers l'avait déjà dit en 1850 à ses collègues exploités: «*La République est le régime qui nous divise le moins.*» Autre avantage de ce régime, confirmé en 1871: «*La République a de la chance, elle peut tirer sur le peuple.*» (Louis-Philippe, exilé en Angleterre après la Révolution de 1848, apprenant que Cavaignac avait fait tirer sur le prolétariat parisien, le 25 juin 1848).

«Ô si Marx avait assez vécu pour voir se vérifier en France et en Amérique sa thèse selon laquelle la république démocratique n'est rien d'autre que le terrain sur lequel se livre la bataille *décisive* entre bourgeoisie et prolétariat...» (Engels, Lettre à Bebel, 18 août 1886)

«Désormais, la classe ouvrière ne peut plus se faire d'illusions sur ce qu'est la république : la forme

d'état où la domination de la bourgeoisie prend son expression *ultime*, vraiment accomplie. Dans la république moderne, on instaure enfin l'égalité politique pure, égalité encore soumise dans toutes les monarchies à certaines restrictions. Et cette égalité politique, est-ce autre chose que de déclarer que les antagonismes de classes ne concernent en rien l'état, que les bourgeois ont autant le droit d'être bourgeois que les travailleurs prolétaires ? Mais les bourgeois eux-mêmes n'instaurent qu'avec une répugnance extrême cette forme ultime et accomplie de la domination de la bourgeoisie qu'est la république ; c'est elle qui s'impose à eux. D'où vient donc cette contradiction bizarre. De ce qu'instaurer la république signifie rompre avec la tradition politique tout entière ; de ce que, en république, toute institution politique doit pouvoir démontrer son droit à l'existence ; donc de ce que toutes les influences traditionnelles qui, sous la monarchie, soutenaient le pouvoir en place, s'effondrent. En d'autres termes : si elle est la forme accomplie de la domination de la bourgeoisie, la république moderne est en même temps la forme d'état où la lutte de classe se débarrasse de ses dernières entraves et où se prépare son terrain de lutte. La république moderne n'est précisément rien d'autre que ce *terrain de lutte*.» (Engels, La république en Espagne)

² Le 2 décembre 1851, le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République depuis trois ans, lui permit de conserver le pouvoir à quelques mois de la fin de son mandat alors que la Constitution de la Deuxième République lui interdisait de se représenter. La résistance républicaine fut écrasée par l'armée en quelques jours, puis sévèrement réprimée.

³ Le 2 septembre 1870, l'empereur Napoléon III capitula à l'issue de la défaite de Sedan contre l'armée prussienne. Il fut fait prisonnier. La nouvelle fut connue à Paris le 3 septembre, y déclenchant des troubles. La République fut proclamée le 4 septembre 1870.

⁴ Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1870, dès l'annonce de la défaite les députés du Corps législatif se réunirent. Les Parisiens envahirent bientôt le Palais-Bourbon et exigèrent l'instauration de la République. Les députés craignant d'être débordés par l'insurrection, Jules Favre leur suggéra alors de proclamer eux-mêmes la République à l'Hôtel de ville de Paris, comme aux plus beaux jours de la Révolution de 1789 ou de février 1848. Pour séduire et rassurer la foule, Jules Ferry eut l'idée de constituer un gouvernement composé de députés républicains de Paris : c'est le gouvernement autoproclamé de «Défense nationale», avec notamment Favre, Ferry, Simon, Crémieux et Gambetta (qui proclama la République)...

⁵ La répression qui suivit le coup d'État du 2 décembre 1851 fut sévère pour les insurgés républicains, mais sans commune mesure avec celle que la République infligea aux communards en 1871...

⁶ Adolphe Thiers (1797-1877): avocat, journaliste, historien et homme politique ; libéral sous la Restauration, il favorisa l'accession au trône de Louis-Philippe ; pénétra dans les cercles dirigeants ; organisa la répression contre l'agitation légitimiste de la duchesse de Berry (1832) et contre les insurrections républicaines de Lyon et de Paris (rue Transnonain) en 1834 ; président du Conseil en 1836 et en 1840 ; éloigné du pouvoir de 1840 à 1848 ; député à la Constituante en 1848 ; devint l'un des dirigeants du parti de l'Ordre sous la Législative (1849-1851) ; soutint la candidature de Louis Bonaparte à la présidence de la République ; député au Corps législatif en 1863 ; posa au libéral ; envoyé par Jules Favre dans les cours d'Europe, pendant la guerre de 1870 ; député à l'Assemblée de 1871, qui le nomma Chef du pouvoir exécutif (17 février 1871) ; fit choisir Versailles pour capitale et provoqua la guerre civile ; avec le soutien de l'Assemblée nationale, des généraux de l'Empire et l'aide de Bismarck, bombardra Paris et réprima la Commune ; sera désigné par

l'Assemblée comme président de la République en août 1871.

⁷ Ernest Duvergier de Hauranne (1843-1877): journaliste, auteur de récits de voyage et homme politique orléaniste ; capitaine de mobiles pendant la guerre franco-allemande de 1870; élu député en juillet 1871 ; favorable à une «République conservatrice».

⁸ Voir l'article: *Les «crimes de la Commune»*.

Les vrais crimes de la Commune devant la bourgeoisie.

Les vrais « crimes » de la Commune, ô bourgeois de tous poils et de toutes couleurs : monarchistes, bonapartistes et vous aussi républicains roses ou même écarlates ; les vrais crimes de la Commune, qu'à son honneur vous ne lui pardonneriez jamais ni les uns ni les autres, je vais vous les énumérer.

La Commune, c'est le parti de ceux qui avaient d'abord protesté contre la guerre en juillet 1870¹, mais qui, voyant l'honneur et l'intégrité de la France compromises par votre lâcheté sous l'Empire, ont tenté l'impossible pour que l'envahisseur fût repoussé hors des frontières, alors que vous ne songiez qu'à lui livrer Paris pour reprendre au plus vite votre existence de tripoteurs et de jouisseurs.

La Commune, pendant six mois², a mis en échec votre œuvre de trahison.

Jamais, jamais vous ne le lui pardonneriez.

La Commune a démontré que le prolétariat était préparé à s'administrer lui-même et pouvait se passer de vous, alors que vous vous prétendiez seuls capables de « mener les affaires ».

La réorganisation immédiate des services publics, que vous aviez abandonnés, en est la preuve évidente.

Jamais vous ne le lui pardonneriez.

La Commune a tenté de substituer l'action directe et le contrôle incessant des citoyens à vos gouvernements, tous basés sur la « raison d'État », derrière laquelle s'abritent vos pilleries et vos infamies gouvernementales de toutes sortes.

Son triomphe menaçait de ruiner à jamais vos déprédations, vos brigandages légaux, vos incessants dénis de justice.

Jamais, non jamais, vous ne le lui pardonneriez.

Vous, moins que tous autres encore, républicains modérés, radicaux et même intransigeants ; car, à l'instar des bonapartistes – vos cousins germains – vous n'aspirez au pouvoir que pour en récolter les monstrueux bénéfices.

Vous ne pardonneriez jamais à la Commune d'avoir pour longtemps, et peut-être pour toujours, compromis vos avides espérances, votre seul programme à vous, qui nous reprochez de n'en avoir pas eu.

Voilà les vrais, les seuls motifs de vos calomnies à tous; de votre haine unanime et implacable contre les vaincus de mai 1871, qui, à leur tour, ne pourront jamais trop vous cracher à la face le mépris et le dégoût que vous leur inspirez.

¹ Le 19 juillet 1870, l'Empire français déclara la guerre au royaume de Prusse. La section parisienne de l'Internationale avait dénoncé cette guerre : «*Une fois encore, sous prétexte d'équilibre européen, d'honneur national, des ambitions politiques menacent la paix du monde. Travailleurs français, allemands, espagnols, que nos voix s'unissent dans un cri de réprobation contre la guerre ! [...] La guerre [...] ne peut être aux yeux des travailleurs*

qu'une criminelle absurdité.» (Manifeste de la section parisienne de l'Association internationale des travailleurs publié dans *Le Réveil*, le 12 juillet 1870)

² La Commune de Paris a duré 72 jours, du soulèvement du 18 mars 1871 aux derniers combats au cimetière du Père-Lachaise le 28 mai. Mais le 18 mars ne fut pas un éclair soudain dans un ciel serein. Deux soulèvements avaient précédemment échoué le 31 octobre 1870 et le 22 janvier 1871, contre la politique capitularde du gouvernement républicain de «Défense» nationale et pour la proclamation de la Commune. Après la répression du 22 janvier, le gouvernement eut les mains libres pour signer la capitulation de Paris. Les négociations entamées dès le 23 par Jules Favre avec les Allemands aboutirent à la signature de l'armistice le 26 janvier qui entra en vigueur deux jours plus tard. La guerre franco-allemande était terminée.

La victoire des insurgés le 31 octobre *«aurait changé complètement la nature de la guerre. Elle serait devenue la guerre de la France républicaine, hissant l'étendard de la révolution sociale du XIXe siècle contre la Prusse, porte-drapeau de la conquête et de la contre-révolution.»* (Marx, *Première ébauche de la Guerre civile en France*)

Le seul crime de la Commune devant le peuple.

Mais après avoir fait justice de vos aboiements contre la Commune, il faut reconnaître d'autre part que, si le mouvement fut vraiment admirable et grand dans son ensemble, ceux qui furent chargés de l'exprimer et de le faire triompher n'échapperont point dans l'histoire au reproche de n'avoir pas été à la hauteur de leur tâche.

La mort de Duval¹, de Flourens², de Vermorel³, de Varlin⁴, de Delescluze⁵, de Raoul Rigault⁶ – pour ne citer que des membres du Conseil communal tombés dans la lutte – prouve que le courage n'y faisait pas défaut.

Le dévouement et l'honnêteté de tous sont indiscutables.

Mais le savoir-faire, la compréhension, ne furent sans doute pas au même degré que les autres qualités.

Et pourquoi ne le reconnâtrions-nous pas ?

Nul de nous, certes, n'a prétendu au titre d'homme de génie. Or, la tâche, immense et complexe, ne pouvait être l'œuvre de quelques-uns seulement.

Paris avait à compter avec deux puissants adversaires, qui l'entouraient bien autrement qu'il ne l'avait été durant le premier siège. Non seulement leurs forces se pouvaient facilement renouveler, mais elles se seraient même fatalement combinées, comme on vient de le voir par la lettre de Thiers⁷ à Jules Favre^{8, 9}.

Au milieu de cette périlleuse situation militaire, presque insurmontable, il fallait tout réorganiser à l'intérieur pour vivre au jour le jour et tenter en même temps de jeter les premiers jalons d'un ordre politique et économique qui préparât l'avènement de l'organisation sociale poursuivie par le prolétariat.

En ce qui concerne les difficultés administratives, la Commune peut se rendre cette justice qu'elle a – pour les vaincre – fait preuve de plus de savoir-faire que la bourgeoisie n'en avait montré durant le premier siège. Ce n'est là d'ailleurs qu'un éloge des plus minces.

En cela je parle non seulement des membres du Conseil communal, mais aussi de tous les citoyens qui lui ont prêté leur concours.

Malheureusement, faute de temps et à cause des préoccupations militaires quotidiennes, la Commune, dans son administration, n'apporta guère d'esprit d'innovation.

Elle ne sut pas profiter, par exemple – dans l'ordre judiciaire –, de l'abandon par leurs titulaires des

offices ministériels pour les supprimer. Elle commit au contraire la faute grave de les pourvoir de nouveaux agents.

Elle alla même jusqu'à renommer des juges d'instruction, oubliant que depuis longtemps avec raison, les révolutionnaires socialistes réclament la suppression de l'instruction secrète, cet abominable vestige de barbarie resté debout au milieu de nos sociétés prétendues civilisées.

Mais toutes ces fautes, la révolution triomphante les pouvait facilement réparer.

La terrible, l'irréparable faute du Conseil communal – son crime, dirais-je volontiers – dont la responsabilité retombe entière sur tous ses membres – sans exception – c'est de n'avoir pas pris possession de la Banque de France, cette formidable Bastille de la société capitaliste que la Commune devait anéantir¹⁰.

Alors qu'on avait tant besoin d'argent pour solder et entretenir largement l'armée révolutionnaire, réduite aux trente sous par jour, comme sous la défense nationale, on se contentait – en deux mois – d'arracher à la Banque quelques millions, dont la moitié d'ailleurs appartenait à la Ville de Paris.

Cependant, les maîtres et la maison, comprenant bien qu'il ne fallait pas lésiner pour sauver leur situation, accordaient *deux cent cinquante-huit millions* au gouvernement versaillais, quitte à s'en récupérer plus tard sur le dos des prolétaires qu'aurait épargnés la mitraille bourgeoise.

Indépendamment de ces ressources en numéraire, la Banque avait en portefeuille pour trois cent vingt-huit millions de titres négociables.

Enfin il y avait les planches à billets.

Qu'on eût fait une mainmise sur cette *honorable* institution – qui soutient le travail « comme la corde soutient le pendu » -, la situation pouvait singulièrement changer de face.

La Commune eût pu rémunérer sérieusement ses défenseurs, doter autrement que par décret leurs veuves et leurs orphelins.

Plus d'enrôlements forcés ne donnant aucun effectif vraiment utile et créant de nouveaux dangers de trahison.

Les bras n'eussent plus manqué, chacun comprenant que dût-il succomber dans la lutte, le pain serait assuré aux vieux et aux petits.

Puis la menace de détruire les titres en portefeuille et de tirer de telles quantités de billets qu'ils fussent avilis jusqu'à tomber au rang des anciens assignats¹¹, pouvait mettre la peur au ventre des exploités du travail, de telle sorte qu'ils en vinsent à supplier Versailles de capituler.

Les conséquences de cette mainmise pouvaient être d'une incalculable portée.

Pourquoi la chose ne se fit-elle pas ?

C'est que probablement personne dans le Conseil n'en comprit sur le moment la haute importance.

Aussi ne puis-je m'empêcher de hausser les épaules lorsque je lis dans les journaux que notre vieux Beslay¹² a « sauvé la Banque » – ce dont on ne semble pas lui être déjà si reconnaissant, car il a dû se réfugier en Suisse pour échapper aux balles des massacreurs, qui ne l'auraient certes pas plus épargné que tant d'autres.

La vérité est que notre collègue – dont je m'honore d'être l'ami – n'a point eu à opérer ce sauvetage, nul de nous n'ayant songé à s'emparer de la Banque.

Que le citoyen Beslay eût été hostile à toute tentative de ce genre, il n'y a point à en douter.

Le vieux proudhonien était trop imprégné encore de préjugés bourgeois pour s'associer à un pareil acte. Si dévoué qu'il soit à la Révolution sociale, il croit encore à la possibilité pour les prolétaires d'obtenir le crédit gratuit au moyen duquel ils pourront s'organiser en association. Grand bien lui fasse !

Mais c'est précisément parce que tous nous connaissions ses idées à cet égard, que le fait seul de

l'avoir délégué à la Banque comme représentant de la Commune, de l'y avoir maintenu en le suppliant même d'y rester lorsque, à deux reprises, il voulut démissionner, ce fait, dis-je, prouve sans conteste l'aveuglement de la Commune¹³.

Une seule démonstration fut faite par ordre de Cluseret¹⁴, alors délégué à la Guerre; mais cette démonstration n'avait d'autre but que de placer à la Banque un poste de fédérés – pure question de service de place. Elle n'eut aucune suite.

Aussi, acceptant – comme membre du Conseil communal – ma part de responsabilité je n'hésite pas à le déclarer : voilà le seul, le vrai crime du Conseil.

¹ Émile-Victor Duval (1840-1871): ouvrier fondeur en fer ; militant mutualiste ; membre de l'Internationale ; blanquiste ; condamné à deux mois de prison au 3^e procès de l'Internationale ; délégué au Comité central des Vingt arrondissements ; participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871 ; pendant le soulèvement du 18 mars, participa à la prise d'une grande partie de la rive gauche de Paris et de la Préfecture de police ; membre de la Commune ; membre de la Commission militaire et de la Commission exécutive ; le 3 avril, nommé général de la Commune ; contre son gré, sous la pression des gardes nationaux, il lança avec Bergeret et Eudes l'offensive désastreuse du 3 avril en direction de Versailles ; arrêté, il fut fusillé le 4 avril sur ordre du général Vinoy.

² Gustave Flourens (1838-1871): ethnologue et professeur au Collège de France ; opposant républicain au Second Empire ; membre du Conseil central de l'Internationale ; officier de la Garde nationale ; l'un des organisateurs du soulèvement du 31 octobre 1870, fut emprisonné ; participa au soulèvement du 18 mars 1871 ; membre de la Commune ; membre de la Commission militaire ; nommé général ; après la désastreuse offensive contre Versailles, il fut sabré le 3 avril 1871 par un officier Versaillais, alors qu'il était désarmé.

³ Auguste Vermorel (1841-1871) : journaliste ; rédacteur du *Courrier français*, journal d'opposition sous l'Empire ; dénonça les lâchetés des hommes de 1848 et de 1851 ; socialiste ; emprisonné à de nombreuses reprises ; participa au soulèvement du 31 octobre 1870 et fut poursuivi par le gouvernement de la « Défense » nationale ; rédacteur au *Cri du Peuple* ; membre de la Commune ; mena avec Dombrowski l'attaque contre les Versaillais à Asnières (9 avril) ; membre de la Commission de la Justice, de la Commission exécutive (8 avril), de la Commission de Sécurité générale ; fit réoccuper le fort d'Issy (30 avril) ; se déclara contre les ingérences des sous-comités du Comité central de la Garde nationale ; contre le Comité de salut public avec la minorité ; fut accusé par Pyat et s'opposa à Raoul Rigault ; organisa la résistance aux Batignolles et à Montmartre, auprès de Dombrowski ; combattit sur la barricade du Château-d'Eau où il fut grièvement blessé ; pris par les Versaillais, il mourut de ses blessures le 20 juin 1871.

⁴ Eugène Varlin (1839-1871): ouvrier relieur ; militant socialiste ; syndicaliste ; coopérateur ; membre de l'Internationale ; organisateur de la classe ouvrière en France ; poursuivi au 2^e procès de l'Association (1868) ; y joua un rôle de premier plan ; participa au congrès de Bâle (1869) ; poursuivi au 3^o procès de l'Internationale (juin 1870) : de nouveau condamné ; délégué de bataillon (3 mars 1871) et membre du Comité central de la Garde nationale ; participa à la journée du 18 mars, en faisant occuper l'Hôtel de Ville et la place Vendôme ; délégué par le Comité central pour négocier avec les maires conciliateurs ; membre de la Commune ; membre de la Commission des Finances ; délégué aux Finances, avec Jourde (30 mars) ; membre de la Commission des Subsistances ; délégué à l'Intendance ; fit partie de la minorité ; résista aux Versaillais au carrefour de la Croix-Rouge ; puis devant le Panthéon (23-24 mai) ; se porta au faubourg du Temple ; s'efforça

de sauver les otages ; anima la résistance entre le boulevard de Belleville et la rue des Trois-Bornes (26-27 mai) ; dénoncé par un prêtre rue Cadet, il fut arrêté par les troupes de Laveaucoupet, traîné vers les Buttes, lynché, mis en lambeaux et fusillé, le dimanche 28 mai 1871.

⁵ Charles Delescluze (1809-1871): d'extraction bourgeoise, journaliste, républicain de 1830 et de 1848, plusieurs fois condamné, exilé, emprisonné, il fut notamment déporté à l'île du Diable sous le Second Empire. Il en revint la santé ruinée mais toujours aussi combatif contre le régime impérial, espérant l'émancipation des travailleurs par des réformes pacifiques («*Le bien n'est possible que par l'alliance du peuple et de la bourgeoisie.*», 27 janvier 1870). Le 8 février 1871, il fut élu par les parisiens à l'Assemblée nationale, dont il démissionna après son élection à la Commune. Il siégea à la Commission des Relations extérieures, puis à la Commission exécutive, et à la Commission de la Guerre. Membre du Comité de salut public, il remplaça Rossel comme délégué civil à la Guerre. Après l'entrée des Versaillais dans Paris, il appela, le 24 mai, les habitants au combat: «*Place au peuple, aux combattants aux bras nus! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.*» Malade, désespéré, il trouva une mort volontaire le 25 mai, sur la barricade du Château-d'Eau.

⁶ Raoul Rigault (1846-1871): étudiant ; journaliste ; blanquiste ; fit plusieurs séjours en prison jusqu'en 1870 ; après le 4 septembre 1870, fut nommé par la République à la préfecture de police de Paris ; participa aux soulèvements des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871 ; nommé à la tête de la préfecture de police par la Commune ; membre de la Commune ; délégué à la Sûreté générale ; organisa une chasse aux otages et aux suspects ; nommé procureur de la Commune (26 avril) ; vota pour la création du Comité de salut public ; pendant la Semaine sanglante, fit fusiller Chaudey, trois gendarmes, l'archevêque Darboy et quatre autres otages ; se battit sur les barricades ; fut fusillé par les Versaillais le 24 mai.

⁷ Adolphe Thiers (1797-1877): avocat, journaliste, historien et homme politique ; libéral sous la Restauration, il favorisa l'accession au trône de Louis-Philippe ; pénétra dans les cercles dirigeants ; organisa la répression contre l'agitation légitimiste de la duchesse de Berry (1832) et contre les insurrections républicaines de Lyon et de Paris (rue Transnonain) en 1834 ; président du Conseil en 1836 et en 1840 ; éloigné du pouvoir de 1840 à 1848 ; député à la Constituante en 1848 ; devint l'un des dirigeants du parti de l'Ordre sous la Législative (1849-1851) ; soutint la candidature de Louis Bonaparte à la présidence de la République ; député au Corps législatif en 1863 ; posa au libéral ; envoyé par Jules Favre dans les cours de l'Europe, pendant la guerre de 1870 ; député à l'Assemblée de 1871, qui le nomma Chef du pouvoir exécutif (17 février 1871) ; fit choisir Versailles pour capitale et provoqua la guerre civile ; avec la majorité monarchiste, les généraux de l'Empire et l'aide de Bismarck, bombarde Paris et réprime la Commune ; sera désigné par l'Assemblée comme président de la République en août 1871.

⁸ Jules Favre (1809-1880): avocat et homme politique ; se fit une réputation en défendant, sous la Monarchie de Juillet, des bourgeois républicains ; sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1848 ; député à la Constituante et à la Législative (1848-1851) ; député au Corps législatif (1863) sous l'Empire ; membre de l'Académie française ; membre du gouvernement de «Défense» nationale (1870) et ministre des Affaires étrangères ; négocia aussitôt avec Bismarck ; fut l'un des artisans de la capitulation ; négocia, avec Thiers, le traité de Francfort ; ennemi acharné de la Commune («*Il n'y a pas à pactiser avec l'émeute. Il faut la dompter, il faut châtier Paris!*») ; sollicita contre Paris l'aide prussienne ; s'efforcera d'obtenir l'extradition des communards réfugiés à l'étranger ; le scandale de sa vie privée obligera Thiers (qui n'avait rien à lui envier sur ce point) à se passer de ses services.

⁹ voir l'article: *Les «crimes de la Commune»*

¹⁰ Par-delà les avantages immédiats que décrit ici Lefrançais, la prise de la Banque de France n'aurait rien changé au devenir du capitalisme alors en pleine ascension vers sa domination pleinement réalisée. Du reste, l'anéantissement du capitalisme ne procédera de la prise d'aucune banque, mais de l'auto-anéantissement de la loi de la valeur elle-même et de l'éveil nécessairement concomitant de la conscience humaine révolutionnaire contre toutes les banques, contre l'argent et contre l'État (voir en ligne le texte *OUI, LE CAPITAL VA NÉCESSAIREMENT MOURIR...*).

¹¹ Papier-monnaie créé sous la Révolution française et dont la valeur était assignée sur les biens nationaux. L'expérience fut un échec retentissant: les assignats devinrent une monnaie de circulation et d'échange en 1791, et les assemblées révolutionnaires multiplièrent les émissions qui entraînèrent une forte inflation.

¹² Charles Beslay (1795-1878) : ingénieur, banquier et entrepreneur de travaux publics ; député après 1830 et en 1848-49 ; proudhonien ; membre de l'Internationale ; membre du Comité central républicain des Vingt arrondissements ; doyen des membres de la Commune ; membre de la Commission des Finances ; délégué à la Banque de France, dont il soutint les intérêts, il ne sera pas inquiété à la chute de la Commune (ordonnance de non-lieu du 17^e conseil de guerre du 9 décembre 1872).

¹³ Cet aveuglement n'est que le produit de la toute-puissance du fétichisme de la marchandise, qui parvient à sanctuariser, jusque dans l'esprit des prolétaires, le Temple de leur propre exploitation.

¹⁴ Gustave Paul Cluseret (1823-1900) entre autres pérégrinations, cet aventurier louche participa à la répression de juin 1848 sous les ordres de Cavaignac, puis à la Guerre de Sécession sous l'uniforme de l'armée nordiste. La chute du Second Empire et la proclamation de la République, le 4 septembre, furent pour lui l'occasion de jouer enfin un rôle de premier plan. D'abord à Paris, puis à Lyon avec Bakounine, puis enfin à Marseille, il se démena avec le même insuccès, en dépit d'une appartenance à l'Internationale plusieurs fois mise en avant. Pour autant, il fut nommé le 3 avril délégué à la Guerre par la Commune de Paris, sans doute au titre de son expérience militaire, ce qui fit de lui le chef de toutes les armées communalistes. Arrêté par la Commune le 30 avril, il est jugé et acquitté le 21 mai. Lors de la Semaine sanglante, il parvint à s'enfuir. Il sera condamné à mort par contumace.

Propos d'omnibus.

Encore de vrais amis.

Cheveux à blanchir.

Il n'y a vraiment que la bourgeoisie *civilisée* pour concevoir grandement les choses, surtout lorsqu'elle a peur.

De temps en temps, et avec d'infinies précautions, ma femme me vient voir avec notre plus jeune fils.

Ils sont arrivés tous deux aujourd'hui l'air si profondément triste que, les Cauzard et moi, nous

avons d'abord cru qu'il était survenu quelque nouvelle catastrophe.

Ils étaient seulement sous l'impression de propos d'un caractère d'autant plus abominable que la personne qui les avait tenus ne paraissait pas même se douter de leur énormité.

La scène s'est passée en omnibus.

La voiture avait été arrêtée par un convoi de prisonniers escortés de soldats et d'une forte escouade de policiers.

Ce spectacle fut naturellement un sujet de conversation dans l'omnibus et remit sur le tapis les prétendus « crimes » des fédérés.

C'était contre ceux-ci un tollé général.

Cependant quelques paroles de pitié pour les malheureux qui venaient de passer s'échappèrent des lèvres d'un voyageur.

Alors une vieille dame à l'air vénérable, placée en face de ma femme, se met de la partie :

— Le beau malheur! dit-elle d'un ton calme et méprisant; on aurait dû les fusiller tous et leurs enfants avec.

Puis, comme on se récriait :

— Mais vous ne comprenez donc pas que lorsque les enfants auront vingt ans ils voudront venger leurs pères : *ce sera à recommencer.*

Et ces gens-là s'indignent au seul souvenir de la Saint-Barthélemy¹ et des Dragonnades². Ils sont membres de la Société protectrice des animaux³.

Qu'un charretier brutalise un cheval, ils se voileront la face, verseront peut-être quelques larmes !

Mais qu'il s'agisse de sauvegarder leurs écus, la note change : Égorgez ! Égorgez toujours ! réclament-ils en chœur.

N'épargnez pas les enfants, surtout : *ils pourraient se souvenir !*

Jusqu'à George Sand⁴ — une femme — une socialiste à la Louis Blanc⁵ il est vrai, qui éprouve, elle aussi, le soin de féliciter l'ignoble Dumas⁶ — son « cher fils », comme elle l'appelle — de l'abominable et lâche article dans lequel cet homme injuriant les vaincus qu'il n'aurait osé combattre, traite leurs femmes de « femelles »!

« C'est beau comme du Cicéron⁷ » lui écrit George Sand, sa peur de bourgeoise lui ayant enlevé à la fois toute pudeur et toute pitié.⁸

Il est pourtant de nobles exceptions à cette infâme émulation et je viens d'en avoir une nouvelle preuve.

Lié depuis une quinzaine d'années avec les B..., possesseurs d'un important garde-meubles et dont les magasins situés dans le quartier des Invalides ont couru de grands risques aux derniers jours de la lutte, je n'eusse certes jamais songé à leur demander le moindre service, sachant combien ils devaient être peu satisfaits d'événements qui pouvaient les ruiner.

Mais si je ne pensais pas à réclamer leur aide, ils avaient, eux, décidés de me l'*offrir*, ou du moins aux miens, car, sur la foi des journaux, ils me croyaient mort.

La lutte à peine terminée et malgré le danger de s'aventurer dans les rues avoisinant l'Hôtel-de-Ville, sillonnées de mouchards surveillant toute maison suspecte, Mme B... arrivait à notre demeure, rue des Lions-Saint-Paul, pour s'informer de ce qu'étaient devenus ma femme, sa mère et notre jeune garçon.

Elle ne trouve personne, ma femme n'ayant pas encore réintégré notre domicile, peu soucieuse de courir le risque d'une arrestation qui eût laissé sans appui sa mère infirme et le garçon qui n'avait pas encore neuf ans.

Mme B... ne se décourage pas. Elle revient quelques jours après et obtient du concierge — un brave homme — quelques renseignements de nature à la rassurer. Elle lui laisse son nom afin qu'au retour ma femme soit avertie de ses démarches.

Celle-ci s'empresse alors de l'aller remercier d'une telle marque d'intérêt, et lui apprend, ainsi qu'à son mari, que le bruit de ma mort est faux, mais qu'on ne sait comment me faire partir sans que je coure le risque d'être arrêté à la frontière, faute de passeport .

– Est-il donc forcé de partir tout de suite ? observe M. B....

– Non, sans doute. Mais dans huit jours comme à présent la difficulté sera la même.

– Qui sait ? réplique-t-il, sans s'expliquer davantage.

Trois jours après, M. B... arrive triomphant chez Cauzard.

— Voilà votre affaire, mon cher ami, me dit-il.

Et il étale un passeport obtenu la veille à son nom et portant tous les visas nécessaires.

Le précieux papier mentionne que M. B..., accompagné de sa femme également munie d'un passeport, se rend à Genève pour voir un de leurs fils qui y fait ses études.

M. B... est de ma taille, nous nous ressemblons... à peu près. Il a fait à l'amitié le sacrifice d'une fort belle barbe, ce qui m'avait même assez intrigué lors de son arrivée, sachant combien il y tenait.

Mais, hélas! il a les cheveux très argentés, ce que signale le diable de passeport, et j'ai les cheveux bruns purs de tout fil blanc. — Un imbécile a même écrit que je me les teignais.

Mme B... m'accompagnera à Genève, ce qui donnera plus de vraisemblance à la situation.

Restent à vaincre deux difficultés.

Il me faut apprendre à imiter la signature de M. B... pour la pouvoir donner à toutes réquisitions.

Puis il faut absolument que j'aie les cheveux gris.

Imiter une signature, on peut y parvenir. Mais se blanchir les cheveux, voilà le hic!

Impossible de se contenter, comme au théâtre, d'un vague trompe-l'œil. Le voyage est d'assez longue durée et il s'agit de n'être point arrêté à Bellegarde. Mme B.. le serait certainement avec moi.

Pour rien au monde je ne voudrais l'exposer.

J'y vais réfléchir, dit alors mon ami Lavaud qui, précisément, m'est venu voir et assiste à notre entretien.

Il va sans dire que durant cette visite, M. B... a la délicatesse de ne rien dire qui eût trait aux derniers événements.

Enfin mon ami Lavaud a trouvé un procédé sérieux pour blanchir les cheveux.

En vain, invoquant le prétexte que, comme photographe, il a souvent à reproduire des portraits d'acteurs dans des rôles de vieillards, il avait demandé à des coiffeurs et à des spécialistes une recette, ni la céruse ni la poudre de savon ne procurant sur ses clichés l'illusion voulue.

La réponse de tous avait été la même: en dehors du théâtre ou des bals costumés, qui songe à se donner sérieusement l'aspect d'un vieillard ? Et puis il y a des perruques avec de vrais cheveux gris et même entièrement blancs pour les chauves. Cela suffit.

On se teint les cheveux en brun, en noir ; mais en blanc jamais !

Ni chimistes, ni artistes capillaires n'ont donc fait de recherches à ce sujet.

À force d'y songer, notre ami a fini par trouver et, tout joyeux, nous apporte une perruque brune sur laquelle il s'est exercé.

Elle est devenue d'un gris argenté le plus naturel et le plus tenace. On a beau la secouer, pas la moindre parcelle ne s'en détache. Le peigne fin passé à plusieurs reprises, vient seul à bout de la mixture.

Je promets à Lavaud le secret sur sa découverte, pour le cas où d'autres auraient à l'utiliser à leur tour. En effet, messieurs les policiers n'ont vraiment nul besoin de la connaître.

Après trois jours de frictions répétées, je possède une très vénérable tête de vieillard. La transpiration de la tête durant la nuit n'y apporte pas même la moindre altération.

Le succès est complet et, comme toujours, le procédé est des plus simples, ce qui le garantit d'autant mieux contre toute contrefaçon.

Quant à la signature, je suis arrivé à une si parfaite imitation de celle de M. B... que, si je ne le ruine pas à Genève en fabriquant de fausses traites à son nom, c'est que j'y mettrai quelque générosité.

¹ Massacre de protestants déclenché à Paris dans la nuit du 23 au 24 août 1572, qui se prolongea pendant plusieurs jours dans la capitale, et qui s'étendit en province durant les semaines suivantes. Perpétré à l'instigation de Catherine de Médicis et des Guise, inquiets de l'ascendant pris par l'amiral de Coligny sur Charles IX et de sa politique de soutien aux Pays-Bas révoltés contre l'Espagne, ce massacre, qui visait au départ les seuls chefs militaires du parti protestant, devint rapidement hors de contrôle et fit environ 3 000 victimes (à Paris). Le roi de Navarre (le futur Henri IV), qui venait d'épouser (le 18 août) Marguerite de Valois, sauva sa vie en abjurant. La Saint-Barthélemy fut célébrée comme une victoire par le roi d'Espagne Philippe II et le pape Grégoire VIII.

Si l'historiographie du Capital en fit un symbole de l'intolérance religieuse, la critique révolutionnaire, elle, sait que l'esprit religieux est un produit social et que l'individu religieux appartient à une forme sociale déterminée (Marx, *Thèses sur Feuerbach*). Le conflit catholicisme/protestantisme ne se comprend qu'à travers sa base temporelle: le conflit entre le monde ancien (féodal-agricole) et le monde nouveau (capitaliste-marchand). Le protestantisme ne parviendra pas à s'imposer en France, et la marchandise totalitaire devra attendre la Révolution capitaliste de 1789 pour y établir sa domination, drapée sous l'appareil idéologique des Lumières.

² Persécutions pratiquées, particulièrement sous Louis XIV, comme moyen de conversion des protestants, auxquels on imposait la charge du logement des dragons royaux (soldats d'un corps de cavalerie créé au XVe siècle pour combattre à pied ou à cheval).

³ La première Société protectrice des animaux (SPA) fut créée à Paris en 1845 et reconnue d'utilité publique en 1860, puis très vite, d'autres associations fleurirent pour défendre la même cause en portant le même nom.

⁴ Aurore Dupin, baronne Dudevant, dite George Sand (1804-1876): femme de lettres. Sa vie et son oeuvre évoluèrent au gré de ses passions (J. Sandeau, Musset, P. Leroux, Chopin) et de ses «convictions humanitaires». Auteur de romans d'inspiration sentimentale, sociale et rustique, elle a laissé une importante autobiographie et une immense *Correspondance*. Elle défendit *dans ses romans* les ouvriers et les pauvres, imagina une société sans classes ni conflit. Mais, comme souvent, du roman à la vie, il y a un monde...

⁵ Louis Blanc (1811-1882): journaliste, historien, théoricien socialiste, franc-maçon et homme politique d'extrême gauche ; représentant d'un socialisme utopique et bourgeois ; trompa les ouvriers en 1848 comme membre du gouvernement provisoire de la République et par des conférences tenues à la Commission des travailleurs du Luxembourg qu'il présidait ; s'enfuit en Angleterre en août 1848 et y resta sous l'Empire ; auteur de la formule «*De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins*» ; élu à l'Assemblée de Versailles ; s'y déclara adversaire de la Commune et la calomnia ; député à la Chambre en 1876 ; soutiendra un projet d'amnistie partielle en 1879 et sera réélu en 1881.

⁶ Alexandre Dumas, dit Dumas fils (1824-1895): écrivain ; fils naturel d'Alexandre Dumas. Auteur à succès, comme son père, il est principalement connu pour son roman *La Dame aux camélias* (1848). Il se fit l'apôtre d'un «théâtre utile» d'inspiration sociale, ce qui ne l'empêchera pas d'écrire, après avoir parlé des Communards: «*Nous ne dirons rien de leurs femelles, par respect pour les*

femmes à qui elles ressemblent – quand elles sont mortes».

⁷ Cicéron (en latin, Marcus Tullius Cicero) (106-43 av. J-C): homme politique et orateur romain. Issu d'une famille plébéienne, entrée dans l'ordre équestre, avocat, il débute dans la carrière politique en attaquant Sulla à travers un de ses affranchis, puis en défendant les Siciliens contre les exactions de leur gouverneur Verrès. Consul (63 av. J-C), il déjoue la conjuration de Catilina et fait exécuter ses complices. Il embrasse le parti de Pompée, mais, après Pharsale (48 av. J-C), se rallie à César. À la mort de ce dernier, il attaque vivement Antoine et lui oppose Octavien. Proscrit par le second triumvirat, il est assassiné. S'il fut un politique médiocre, Cicéron a porté l'éloquence latine à son apogée: ses plaidoyers et ses discours ont servi de modèle à toute la rhétorique latine. Il est l'auteur de traités qui ont intégré la philosophie grecque à la littérature latine. On a conservé une grande part de sa correspondance.

⁸ Correspondance de George Sand, tome VI.

En route pour Genève.

2 juillet 1871.

C'est le jour que j'ai fixé pour quitter Paris, en compagnie de Mme B...

Les élections complémentaires¹ qui doivent avoir lieu vont attirer tous les mouchards aux sections de votes, dans l'espoir qu'ils auront d'y arrêter les malheureux suspects qui commettront l'imprudence d'exercer leur *souveraineté*².

Les gares sont moins surveillées.

À six heures du soir, Mme B... arrive dîner chez les Cauzard.

Mais nous touchons à peine au repas.

Chacun a le cœur serré et voudrait bien être au lendemain déjà.

Ni ma femme ni l'enfant ne sont venus. La plus simple prudence l'exigeait.

Un peu avant sept heures, nous descendons, ma compagne de voyage et moi, sans le moindre bagage et comme sortant de visite.

Nous gagnons à pied le boulevard Magenta pour aller jusqu'à la gare du Nord où nous prendrons une voiture.

L'excellente mère de mon ami nous suit de loin, dans une véritable angoisse. Elle a entendu deux individus, très connus comme mouchards dans le quartier, parler de quelqu'un qu'ils guettent.

L'un d'eux disait à l'autre : // est certainement dans cette rue. Nous finirons bien par le pincer.

Malheureusement je ne suis pas le seul à me dissimuler ; il peut être question d'un autre que moi.

Nous atteignons la gare du Nord quelques minutes après l'arrivée d'un train. Une seule voiture s'y trouve, c'est une voiture découverte.

Hésiter à la prendre par le temps chaud qu'il fait encore à cette heure serait se rendre suspect. Nous voilà trottant vers la gare de Lyon par le Château-d'Eau, les grands boulevards et la rue de Lyon.

Peu de voyageurs au guichet.

– Deux premières Genève.

Au nom de Genève, un personnage aux allures policières qui se tient à l'entrée du couloir me

regarde fixement.

– Monsieur a son passeport ?

– Parfaitement ; le voici.

– Mais vous avez demandé deux places ?

– Ma femme part avec moi. Voici également son passeport.

– Où est madame ?

Je l'indique à l'agent. Elle est près de la barrière qui nous sépare.

– C'est bien. Délivrez les billets à monsieur.

La buraliste me remet les deux cartons et je vais faire enregistrer nos bagages que, dans la journée, M. B... a déposés à la consigne.

Enfin nous montons en wagon.

C'est le train express, c'est même le premier qui aille à Genève sans transbordement des voyageurs, les ponts qu'on avait fait sauter durant la guerre venant seulement d'être rétablis. Tant mieux ; cela diminuera encore les risques de l'aventure.

Huit heures sonnent, le train se met en marche.

Le lendemain matin, il arrivait à Ambérieu.

Comme nous n'avons pu échanger que de banals propos jusqu'alors, notre compartiment étant au complet, je profite de l'arrêt pour parler de notre *affaire* à Mme B...

Nous approchons de l'instant critique. Dans deux heures à peine nous serons à Bellegarde, au point le plus dangereux.

Malgré tout son courage et son dévouement, ma compagne est prise d'une agitation qui peut nous jouer un vilain tour.

– Feignez d'être accablée de sommeil, ce qui paraîtra fort naturel. Vous trahirez moins votre inquiétude.

Nous voilà à Bellegarde !

Machines, tender et wagons sont aussitôt entourés de mouchards et de gendarmes.

« Bellegarde ! Bellegarde ! *Personne ne descend !* » crient à tue-tête les employés.

Juste le contraire de ce qui se passe à ce même point lorsqu'on revient de Suisse : *Tout le monde descend !* dit-on alors aux voyageurs.

Les portières donnant sur le quai et sur la voie ont chacune leur gardien. Impossible d'échapper à la visite.

Nous nous trouvons précisément dans le premier compartiment du premier wagon. C'est par nous que commence la cérémonie.

Le commissaire de surveillance et un agent font irruption.

– Vos passeports, s'il vous plaît, messieurs les voyageurs. Je tire le mien. Le policier le déplie et le lit lentement, en me regardant avec soin.

– Et vous, madame ?

Mme B..., l'air endormi, tend le papier, comme ennuyée de ce dérangement. L'homme le regarde à peine et me demande :

– C'est votre dame, monsieur ?

– Oui ; elle est très fatiguée.

La visite se continue de la même façon de wagon en wagon, de compartiment en compartiment.

Heureusement le train n'a que quatre voitures de voyageurs et l'ambulant de la poste. Mais cela dure tout de même une bonne heure et demie.

Enfin le sacramental « Allez ! » est prononcé par le chef de gare, et quelques secondes après nous entrons dans le tunnel qui traverse la montagne du Credo, aux flancs de laquelle est accroché le célèbre fort de l'Écluse.

Notre train ne s'arrêtant maintenant qu'à destination nous n'avons plus rien à craindre. Sous le tunnel long de plus de quatre kilomètres, nous nous embrassons cordialement, Mme B... et moi, au grand ébahissement de nos compagnons de voyage qui ne semblent rien comprendre à cette explosion de tendresse entre deux époux dont l'âge ne s'accorde guère avec de telles effusions.

Une demi-heure après nous descendons à la gare de Cornavin et nous allons à la poste pour y adresser à l'ami Lavaud un télégramme ainsi conçu : « Photographies très bien réussies. En commanderai d'autres prochainement. »

– Ah ! pour ça non, par exemple ! s'est paraît-il écrié notre ami en embrassant ma femme qui, anxieuse, attendait chez lui la bienheureuse dépêche !

Ah ! cher et vieux Paris ! te reverrai-je jamais !

¹ Des élections législatives complémentaires furent organisées le 2 juillet 1871 pour pourvoir les postes vacants du fait des candidatures multiples et des démissions qui s'étaient produites entre-temps. 114 sièges étaient à pourvoir. La tendance s'inversa, par rapport à l'élection précédente, en faveur des républicains. Conséquemment à la répression de la Commune, l'exception parisienne s'inversa également, 16 des 21 sièges à pourvoir ayant été gagnés par les candidats de la liste conservatrice de l'Union parisienne de la presse : seuls 5 candidats républicains (dont Gambetta) furent élus sur la liste radicale.

² «L'État politique parfait est, d'après son essence, la vie générique de l'homme par opposition à sa vie matérielle. Toutes les suppositions de cette vie égoïste continuent à subsister dans la société civile *en dehors* de la sphère de l'État, mais comme propriétés de la société bourgeoise. Là où l'État politique est arrivé à son véritable épanouissement, l'homme mène, non seulement dans la pensée, dans la conscience, mais dans la réalité, dans la *vie*, une existence double, céleste et terrestre, l'existence dans la communauté *politique*, où il se considère comme un être général, et l'existence dans la société civile, où il travaille comme homme privé, voit dans les autres hommes de simples moyens, se ravale lui-même au rang de simple moyen et devient le jouet de puissances étrangères. L'État politique est, vis-à-vis de la société civile, aussi spiritualiste que le ciel l'est vis-à-vis de la terre. Il se trouve envers elle dans la même opposition, il en triomphe de la même façon que la religion triomphe du monde profane : il est contraint de la reconnaître, de la rétablir et de se laisser lui-même dominer par elle. L'homme, dans sa réalité la plus *immédiate*, dans la société civile, est un être profane. Là où lui-même et les autres le considèrent comme un individu réel, il est un phénomène inauthentique. Dans l'État, par contre, où l'homme vaut comme être générique, il est le **membre imaginaire d'une souveraineté imaginaire**, dépouillé de sa vie réelle et individuelle et rempli d'une généralité irréelle. [...]

Religieux, les membres de l'État politique le sont par le dualisme entre la vie individuelle et la vie générique, entre la vie de la société bourgeoise et la vie politique ; religieux, ils le sont en tant que l'homme considère comme sa vraie vie la vie politique située au-delà de sa propre individualité ; religieux, ils le sont dans ce sens que la religion est ici l'esprit de la société bourgeoise, l'expression de ce qui éloigne et sépare l'homme de l'homme. Chrétienne, est la démocratie politique en tant que l'homme, non seulement un homme, mais tout homme, y est un être *souverain*, un être suprême, mais l'homme ni cultivé ni social, l'homme dans son existence accidentelle, l'homme tel que, par toute l'organisation de notre société, il a été corrompu, perdu pour lui-même, aliéné, placé sous l'autorité de conditions et d'éléments inhumains, en un mot, l'homme qui n'est pas encore un véritable être générique. **La création imaginaire, le rêve, le postulat du christianisme, la souveraineté de l'homme**, mais de l'homme réel, tout cela devient, dans la démocratie, de la réalité concrète et présente, une maxime séculière.» (Marx, *Sur la Question juive*)

Conclusion.

Pour la seconde fois en vingt-trois ans, les républicains bourgeois, trahissant leurs promesses, n'ont rien trouvé de mieux que de noyer dans le sang les justes revendications des travailleurs.

Juin 1848, *Mai* 1871 auront appris aux prolétaires ce qu'ils doivent attendre désormais de la fraternité bourgeoise.

Deux fois en un quart de siècle on vient de les voir à l'œuvre, ces « fils de la Révolution »... *leur mère* comme disait Bancel¹.

On sait maintenant la mesure exacte de la tendresse que ces « amis du peuple » éprouvent pour ceux qui travaillent, souffrent et meurent à la peine.

Deux fois ils ont tenu le pouvoir entre leurs mains. Deux fois il a dépendu d'eux de faire de la République la libératrice des opprimés, des misérables ; deux fois ils les ont fait massacrer sans pitié ni scrupules.

Sous ce rapport, on doit même leur rendre cette justice qu'ils font plus *grand* que leurs concurrents politiques.

Même le tsar de toutes les Russies n'oserait à cette heure faire égorger ainsi par milliers ses sujets de Pétersbourg². Nul ne pourra jamais dépasser les républicains classiques en férocité conservatrice.

Est-ce donc à dire que les prolétaires, ceux sur qui pèsent les dîmes de toute nature prélevées par les jouisseurs de l'ordre social actuel, désespérant de la République, n'ont plus qu'à se jeter dans quelque nouvelle restauration monarchique pour en obtenir ce que n'ont su ni voulu leur donner les républicains... ce que ceux-ci ne leur donneront *jamais*, on peut l'affirmer.

Ce serait tomber dans une autre aberration.

Entre républicains et monarchistes il n'existe de sérieuse dissidence que sur les moyens de tondre le troupeau... ce dernier n'étant jamais bon qu'à être tondu.

Les monarchistes, en général cossus, par conséquent moins pressés, mettent parfois moins d'âpreté dans la forme.

C'est surtout entre bonapartistes et républicains – ces frères siamois – que l'entente s'établit, la politique pour eux n'étant qu'un métier propre à les enrichir plus rapidement que d'autres professions dans lesquelles ils seraient incapables de parvenir à la fortune, leur unique objectif.

Pourtant, le parti républicain, qui, depuis 1848 notamment, a donné le spectacle de turpitudes dépassant de beaucoup les plus sombres prévisions ; ce parti compte quelques hommes que leur situation sociale, en partie due à leurs efforts personnels soit dans les arts, soit dans les sciences, eût dû, semble-t-il, soustraire à la contagion.

Comment donc, en apparence dégagés de toutes mesquines et viles préoccupations d'intérêts égoïstes, non seulement n'ont-ils pas réagi contre l'abaissement de leurs amis politiques, mais dès leur arrivée au pouvoir, se sont-ils montrés eux aussi nos plus féroces adversaires ?

C'est là ce qu'il importe le plus de s'expliquer, et ce qui donnera – peut-être – aux « souvenirs » que je viens de retracer leur véritable portée ; la seule d'ailleurs que j'aie envisagée en les publiant.

Depuis un siècle bientôt, le parti républicain – qui n'a fort heureusement rien de commun ni avec la République ni avec la Révolution³ – a certes suffisamment fait preuve de bassesse et d'avidité ; ses trahisons politiques et ses filouteries financières n'ont rien à envier aux ignominies du parti bonapartiste.

Mais l'improbité du premier n'explique pas seule ses infamies envers le prolétariat.

Elles tiennent d'une part à une erreur de conception et de l'autre à ce que, reconnaissant son impuissance à résoudre les difficultés économiques au milieu desquelles il se débat, il trouve plus simple de les nier... ou d'en profiter pour pêcher lui-même en eau trouble.

Bourrés de traditions classiques, ceux qui depuis un siècle ont représenté officiellement la République n'ont jamais considéré celle-ci que comme un mode quelconque de fonctionnement du principe d'autorité, aussi sacro-saint pour eux que pour le despote le plus absolu.

Que l'autorité leur vienne de Dieu ou du Peuple, c'est tout un pour ces braves gens. Dès que les représentants de ce fameux principe – élus ou non – ont parlé, les sujets, les gouvernés, n'ont plus qu'à obéir.

Or, qu'est-ce que monarchistes et républicains entendent par l'*Autorité*?

Rien d'autre, s'il vous plaît, que la *révélation* de ce qui est juste et vrai ; de ce qui *doit* devenir pour tous la *loi*, la règle de conduite des citoyens dans leurs relations avec leurs gouvernants – sacrés par Dieu ou émanés d'un suffrage plus ou moins universel et plus ou moins conscient.

« Dieu m'a donné mission », disent les premiers.

« Le Peuple m'a donné mandat », disent les seconds.

– Mission? Mandat de quoi?

– Mais de discerner le vrai du faux ; l'utile du nuisible ; le bien du mal. C'est-à-dire que désormais et de par notre décision sera déclaré seul vrai, seul utile et seul bien, tout ce qu'en vertu de notre mission ou de notre mandat nous aurons qualifié comme tel pour garantir notre puissance ; et que tout ce qui *tendra* à porter atteinte à celle-ci sera considéré comme criminel et par conséquent punissable.

Il se peut que sincèrement les républicains aient pensé que, tirant l'autorité du consentement même des gouvernés, cette autorité deviendrait ainsi vraiment *légitime*. Cela était conforme au fameux axiome, si fort en honneur alors dans leurs rangs: « *Vox Populi, vox Dei*⁴ », très heureusement relégué à cette heure au même rang que l'infailibilité papale dont il n'était que le travestissement.

Ainsi le suffrage universel, simple moyen de constater l'accord plus ou moins complet des intéressés sur telle ou telle question d'intérêt public, fut transformé par les républicains en un principe d'une telle puissance qu'elle prime le droit de ceux qui s'en servent comme instrument de leur prétendue souveraineté⁵.

Aussi, grâce à cette jolie conception, le peuple souverain, plus encore que les *rois fainéants*⁶, n'est-il, en réalité, que l'esclave des *maires du Palais*⁷ qui, sous le nom plus moderne de députés, de ministres, etc., se proclament ses maîtres à ce point que ce sont eux qui *règlent* l'exercice et délimitent les actes du souverain illusoire, dépourvu même du droit de fixer l'heure où il lui conviendra d'agir.

Mieux encore ; ce sont ces mandataires qui, seuls, ont le droit de préciser les clauses et jusqu'à la durée de leur mandat!

En un mot, la souveraineté du peuple consiste tout simplement à sanctionner par son vote, à légaliser dans la forme et au moment que choisissent ses mandataires, tous les dénis de justice, vexations et extorsions abominables dont – « autrefois » – il était l'objet de la part des monarches.

En République, comme en monarchie, c'est *l'autorité* c'est-à-dire la volonté et les intérêts des gouvernants qui sont la seule loi.

Au peuple, au souverain, comme on l'appelle hypocritement, l'unique droit d'émettre des *voeux*.

L'orgue et la chanson demeurent les mêmes sous les deux régimes.

Tout le débat consiste, entre monarchistes et républicains, à savoir qui, des uns ou des autres, tournera la manivelle... et empochera la recette.⁸

Il est facile dès lors de comprendre que sur de telles données – dites philosophiques et même

juridiques – les peuples en soient toujours à être « tondu ».

Supposons pourtant qu'il arrive que, par hasard, mettant la main sur une collection d'honnêtes gens désireux de tenir loyalement leurs promesses, le peuple souverain ait élu des députés unanimement incorruptibles.

Le voilà possesseur de tout un gouvernement décidé à répartir l'impôt équitablement ; à supprimer les emplois inutiles ; à débarrasser l'État de tous les parasites qui le grugent ; à faire rentrer les compagnies financières et industrielles dans l'exécution stricte des contrats qui règlent leurs rapports avec l'État et les particuliers ; enfin décidé à faire cesser tout ce qui, même au point de vue strictement bourgeois, constitue un privilège quelconque, un monopole onéreux et par cela même funeste.

Ce gouvernement – s'en tenant à ce qu'on est convenu d'appeler le « respect de la légalité et des positions acquises » – n'aurait pas un mois de durée.

Financiers et policiers – les seuls dirigeants en somme, comme le démontre péremptoirement et pièces en mains Georges Duchêne⁹ dans son *Empire industriel*¹⁰ – l'auraient avant ce temps mis en interdit, frappé d'excommunication vraiment *majeure*¹¹ cette fois, lui retirant tout crédit et par cela même l'empêchant de fonctionner... légalement s'entend.

En vain ferait-il appel à une révolution *politique*, hypothèse d'ailleurs absurde dès qu'il s'agit du gouvernement.

À quoi cela lui servirait-il ? La Révolution à laquelle ce gouvernement aurait fait appel ne laisserait-elle pas les choses en l'état ?

Combien de révolutions politiques parfaitement stériles, même au point de vue purement administratif, depuis bientôt un siècle ?

Plus ça change et *pire* ça devient. Un gouvernement de républicains honnêtes – par impossible – n'aurait d'autre ressource que de se retirer... ou de se décider à prendre sa part du gâteau – quitte à noyer ses *remords* dans le sang des « incorrigibles ennemis de l'ordre social », c'est-à-dire des exploités.

Or, aujourd'hui, la République ne vaut qu'autant qu'elle est la négation de toute suprématie, de tout privilège, non seulement d'ordre administratif mais encore et surtout d'ordre économique.

La véritable supériorité de la conception républicaine moderne c'est de supprimer tous droits prétendus acquis ou usurpés par une fraction quelconque, au détriment de la collectivité et des générations à venir de telle sorte que tout nouvel arrivant trouve place au « banquet de la vie ».

En un mot, la République moderne, c'est la *sociale*, qui n'a rien de commun avec les anciennes républiques à esclaves, si chères aux messieurs qui ont fait leurs classes.

Le grand honneur de la Commune de Paris de 1871, c'est de l'avoir compris.¹²

C'est aussi pour cela que, malgré les griefs que les travailleurs peuvent relever contre elle, elle marquera dans l'histoire – véritable révolution populaire – le point de départ de la rupture définitive entre le prolétariat et ses exploités monarchistes absolus ou constitutionnels, républicains plus ou moins radicaux ou même intransigeants.

Et, que les prolétaires ne l'oublient pas, ces derniers ne sont pas les moins dangereux parmi leurs implacables ennemis.

¹ François-Désiré Bancel (1822-1871): avocat ; républicain ; franc-maçon ; soutint la candidature de Cavaignac à l'élection présidentielle de 1848 ; député montagnard de la Drôme en 1849 ; le 22 avril 1850, défendit les instituteurs socialistes Pérot et Lefrançais devant les assises de la Seine constituées en conseil de discipline ; opposant à Napoléon III, il dut s'exiler à Bruxelles ; après son retour en France, devint député radical du Rhône en 1869.

À Lyon, son succès fut, en grande partie, dû à la franc-maçonnerie et aux suffrages des canuts

fanatiquement antireligieux. Le 12 avril 1869, il y faisait devant un très nombreux public, une conférence sur l'École. Il s'écria : «Plus de couvents, pas de casernes, beaucoup d'écoles!». Il obtint un grand succès, parce qu'à cette époque, la franc-maçonnerie, comme le blanquisme, orchestrait les colères et les espérances des ouvriers autour d'un thème très simple: l'ouvrier mêlé aux luttes politiques ou scolaires mettait son idéal dans un État fort, capable de chasser les prêtres et de réaliser l'école qui bâtirait l'égalité sociale. Pendant la campagne, Bancel affirma que, dans une République, il ne pouvait y avoir de représentants de classe. Bien au contraire, dans une République, il ne peut y avoir que des représentants de classe: ceux de la classe dominante ; le prolétariat, lui, n'a pas de représentants, et ne saurait en avoir. *L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes...*

Gustave Lefrançais a raconté ce que fut la campagne électorale de son ancien avocat: «Hélas! qu'est devenu l'orateur simple et spirituel de 1850? Sa parole a *pris du ventre*. Il est disert, lourd, prétentieux et banal. Se frappant la poitrine d'un bras et tendant l'autre en avant, il semble indiquer que *la voie est libre*, puis, d'une voix empâtée, il déclare qu'il est le *fils de la Révolution, sa mère*. C'est bien la peine d'avoir, durant quinze ans, fait un cours d'éloquence en Belgique pour en arriver là. Ce n'est plus qu'un ennuyeux rhéteur. Mais il a inventé, lui aussi, comme Ollivier, un mot qui aura plus de retentissement que celui de *spectre de Banco*, trop prétentieux pour devenir populaire. Bancel se qualifie d'*irréconciliable-naturellement* avec une kyrielle d'*r*. Ça suffira pour qu'il soit nommé haut la main. En politique, il ne s'agit, pour réussir, que de savoir s'étiqueter à propos.»

L'*Insoumis* de 2021, c'est l'*Irréconciliable* de 1869 usé par le mouvement réel, désormais totalement impuissant à séduire le prolétariat...

² L'Empire russe fut l'entité politique de la Russie de 1721, sous le règne de Pierre 1er, au 14 septembre 1917, jour de la proclamation de la République russe. Sa capitale était Saint-Pétersbourg. L'Empire russe était une autocratie dirigée par un empereur, appelé le plus souvent *Gosouudar* («souverain»), ou tsar dans les campagnes. Mais sa dénomination officielle était *imperator*. Il était issu de la dynastie des Romanov. Le christianisme orthodoxe était la religion officielle de l'Empire, administrée par le souverain par le truchement du Saint-Synode. Les sujets de l'Empire étaient séparés en ordres: le *dvorianstvo* (la «noblesse»), le clergé, les marchands (répartis en plusieurs guildes), le *mechtchantsvo* («petits commerçants» ou artisans), les cosaques, et les paysans (libres, d'État, ou de la noblesse).

En 1871, Alexandre II (1818-1881) était empereur de Russie (1855-1881). Fils de Nicolas I^{er}, il accomplit de grandes réformes: abolition du servage (1861), institution des zemstvos (assemblées territoriales, élues au suffrage censitaire, assurant l'administration locale) (1864), justice égale pour tous et service militaire obligatoire (1874). Vainqueur des Ottomans dans la guerre de 1877-1878, il devra accepter les dispositions du congrès de Berlin (1878). Il mourra assassiné.

³ Lefrançais, comme nombre de révolutionnaires à cette époque, distinguait la République des républicains. Nous avons sur lui l'avantage du recul historique, et savons que la république n'est, et ne saurait jamais être, que le régime de ces républicains qu'il exècre. Nous savons, *de manière définitive*, avec Marx et Engels, que la république n'est que la forme étatique ultime et accomplie de la domination du Capital, le terrain sur lequel se livre la bataille *décisive* entre ce dernier et le prolétariat, et que le mouvement de l'émancipation humaine est strictement antithétique à l'engluement dans l'aliénation citoyenniste. La République est fille de la Révolution bourgeoise. La Révolution humaine l'abolira...

⁴ «*La voix du Peuple est la voix de Dieu*»: adage suivant lequel on établit la vérité d'un fait, la valeur d'une chose, sur l'opinion du plus grand nombre, qui fonde la légitimité démocratique. Et qui n'est

pas sans rappeler que les marchandises n'ont de valeur d'échange que tant que la plupart des humains aliénés le croient, c'est-à-dire tant que le rapport social échangiste reste en mesure de perpétuer cette aliénation humaine... (voir *Le Capital*, Livre I, Section I, Chap I, IV – *Le caractère fétiche de la marchandise et son secret*)

⁵ «*Le suffrage universel semble n'avoir survécu un moment que pour écrire de sa propre main son testament à la face du monde et proclamer au nom du peuple lui-même : tout ce qui existe mérite de périr.*» (Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*)

⁶ L'appellation de «rois fainéants» (littéralement rois qui ne font rien, «fait néant») a été attribuée, *a posteriori*, aux derniers rois francs mérovingiens à partir de Thierry III (675). Cette appellation a été forgée par Éginhard dans sa *Vie de Charlemagne* (v. 830). Il légitimait ainsi la prise de pouvoir carolingienne, car, dit-il, les Mérovingiens «n'avaient plus de rois que le nom», n'ayant accompli aucune réforme d'importance au cours de leurs règnes.

⁷ Pendant la période mérovingienne le maire du palais était le plus haut dignitaire du royaume franc, après le roi. À l'origine simples intendants du roi dans son palais, les maires du palais étendirent progressivement leur pouvoir et leurs fonctions, à partir du VIIe siècle, jusqu'à se trouver en mesure de déposer le roi. En 751, Pépin le Bref déposa le dernier roi mérovingien, Childéric III, et se fit reconnaître comme souverain du royaume franc par le pape Zacharie, fondant ainsi la dynastie carolingienne (du nom de son représentant le plus illustre, Charles Ier le Grand ou Charlemagne).

⁸ Ce débat, qui avait encore cours à l'époque de Lefrançais, est pour nous depuis longtemps révolu. La liberté despotique du profit totalement réalisée ne saurait aujourd'hui souffrir d'être entravée par un homme, fût-il couronné. Il ne reste désormais, dans les pays capitalistes avancés, que des républiques explicites ou cachées derrière des monarchies d'apparat dont le souverain de pacotille ne régent plus rien, pas même son propre spectacle...

⁹ Georges Duchêne (1824-1876): ouvrier typographe ; journaliste «spécialisé» dans les questions économiques et financières ; proudhonien plusieurs fois condamné sous la IIe République et le Second Empire ; auteur de fait du *Manuel du spéculateur à la Bourse* signé par Proudhon ; fut l'un des exécuteurs testamentaires de ce dernier ; communard ; collabora au journal *La Commune* ; entraîna la suppression du journal par un article du 19 mai dans lequel il dénonçait «l'ineptie, l'imbécillité des polissons et des drôles qui ont mis la main sur les services publics dont ils ne connaissaient pas le premier mot» ; il était «le meilleur, le plus désintéressé et le plus indépendant à la fois des amis de Proudhon» selon Gustave Lefrançais, un traître selon Jules Vallès dont il avait été le collaborateur.

¹⁰ *L'Empire industriel. Histoire critique des concessions financières et industrielles du Second Empire*. Publié en 1869.

¹¹ L'excommunication majeure est une censure ecclésiastique par laquelle on est entièrement retranché de la communion de l'Église et de toute communion avec les fidèles (l'excommunication mineure interdit seulement l'usage des sacrements).

¹² Le grand acquis des 150 années qui se sont écoulées depuis la Commune, c'est la certitude

définitive que la République *sociale* est une chimère. Vive la Révolution sociale contre toutes les républiques de l'exploitation capitaliste!

ADDENDA

Le groupe MARX – ENGELS et la Commune de PARIS

« Vous n’avez pas idée, Cher Monsieur Imandt, par quelles épreuves de douleur et de rage nous avons passé ces dernières semaines. Il a fallu plus de vingt ans pour former des hommes aussi braves, aussi capables et aussi héroïques, et maintenant ils sont presque tous perdus. Pour quelques-uns, il y a encore de l’espoir; les meilleurs ont été assassinés, Varlin, Jaclard, Rigault, Tridon, etc, etc... Les vulgaires gueulars du genre Félix Pyat s’en tireront probablement. D’autres sont encore cachés, mais j’ai peur que ces bouchers ne finissent par les dépister... »

Jenny MARX à Peter IMANDT, juin 1871

« Chère mère,

Si je ne t’ai rien écrit depuis si longtemps, c’est que je désirais répondre à tes observations sur mon activité politique d’une façon qui ne te froissât point. Et puis, quand je lisais cette avalanche de mensonges outrageants dans la *Kölner Zeitung*, en particulier les abjections de ce gueux de Wochenhusen, quand je voyais ces mêmes gens qui, pendant toute la guerre, ne voyaient que mensonge dans toute la presse française, claironner en Allemagne, comme vérité d’évangile, toute invention policière, toute calomnie de la feuille de chou la plus vénale de Paris contre la Commune, cela ne me mettait guère en disposition de t’écrire. Des quelques otages qui ont été fusillés à la mode prussienne, des quelques palais qui ont été brûlés à l’exemple prussien, on fait grand bruit, car tout le reste est mensonge, mais les 40 000 hommes, femmes et enfants que les Versaillais ont massacrés à la mitrailleuse *après* le désarmement, cela, personne n’en parle ! Pourtant, vous ne pouvez pas savoir tout cela, vous en êtes réduits à la *Kölner Zeitung* et à l’*Elberfelder Zeitung*, les mensonges vous sont littéralement administrés. Pourtant, tu as assez déjà entendu traiter des gens, de cannibales, dans ta vie : les gens du *Tugenbud* sous le vieux Napoléon, les démagogues de 1817 et de 1831, les gens de 1848 et, après, il s’est toujours trouvé qu’ils n’étaient pas si mauvais et qu’une rage intéressée de persécution leur avait mis sur le dos dès le début toutes ces histoires de brigands qui ont toujours fini par s’envoler en fumée. J’espère, chère mère, que tu t’en souviendras, et que tu appliqueras cela aussi aux gens de 1871 quand tu liras dans le journal ces infamies imaginaires.

Que je n’avais rien changé de mes opinions depuis bientôt trente ans, cela tu le savais, et ça ne devait pas être non plus une surprise pour toi, que, sitôt que les événements m’y forcent, non seulement je les défende, mais qu’aussi par ailleurs, je fasse mon devoir. Si Marx n’était pas là, ou n’existait pas, ça n’aurait rien changé du tout. Il est donc très injuste de lui mettre cela sur le dos, mais je me rappelle évidemment aussi qu’autrefois, la famille de Marx prétendait que c’était moi qui l’avait perverti.

Mais assez là-dessus. Il n’y a rien à changer à cela et il faut s’y faire. Qu’il y ait du calme pendant quelque temps et, de toutes façons, la clameur s’assourdira et toi-même tu envisageras l’affaire plus tranquillement...

De tout mon cœur ton Friedrich. »

Lettre de F. Engels à Mme Engels, sa mère octobre 1871

C'est à l'improviste que j'ai été invité à faire une nouvelle édition de l'Adresse du Conseil général de l'Internationale sur *La Guerre civile en France* et à y joindre une introduction. Aussi ne puis-je ici que mentionner brièvement les points les plus essentiels.

[...]

Le 28 mai, les derniers combattants de la Commune succombaient sous le nombre sur les pentes de Belleville, et deux jours après, le 30, Marx lisait déjà devant le Conseil général ce travail où la signification historique de la Commune de Paris est marquée en quelques traits vigoureux, mais si pénétrants, et surtout si vrais, qu'on en chercherait en vain l'équivalent dans l'abondante littérature écrite sur ce sujet.

Le développement économique et politique de la France depuis 1789 a fait que, depuis cinquante ans, aucune révolution n'a pu éclater à Paris sans revêtir un caractère prolétarien, de sorte qu'après la victoire le prolétariat, qui l'avait payée de son sang, entra en scène avec ses revendications propres. Ces revendications étaient plus ou moins fumeuses, et même confuses, selon le degré de maturité atteint par les ouvriers parisiens, mais, en définitive, elles visaient toutes à la suppression de l'antagonisme de classes entre capitalistes et ouvriers. Comment la chose devait se faire, à vrai dire on ne le savait pas. Mais à elle seule, si indéterminée qu'elle fût encore dans sa forme, la revendication contenait un danger pour l'ordre social établi; les ouvriers, qui la posaient, étaient encore armés; pour les bourgeois qui se trouvaient au pouvoir, le désarmement des ouvriers était donc le premier devoir. Aussi, après chaque révolution, acquise au prix du sang des ouvriers, éclate une nouvelle lutte, qui se termine par la défaite de ceux-ci. C'est en 1848 que la chose arriva pour la première fois. Les bourgeois libéraux de l'opposition parlementaire tinrent des banquets où ils réclamaient la réalisation de la réforme électorale, qui devait assurer la domination de leur parti. De plus en plus contraints, dans leur lutte contre le gouvernement, à faire appel au peuple, ils furent obligés de céder peu à peu le pas aux couches radicales et républicaines de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. Mais, derrière elles, se tenaient les ouvriers révolutionnaires, et ceux-ci, depuis 1830, avaient acquis beaucoup plus d'indépendance politique que les bourgeois et même que les républicains n'en avaient idée. Quand la crise éclata entre le gouvernement et l'opposition, les ouvriers engagèrent le combat de rues. Louis-Philippe disparut, et avec lui la réforme électorale; à sa place se dressa la république, la république « sociale », comme les ouvriers victorieux la qualifièrent eux-mêmes. Ce qu'il fallait entendre par république sociale, c'est ce que personne ne savait au juste, pas même les ouvriers. Mais maintenant ils avaient des armes et ils étaient une force dans l'État. Aussi, dès que les bourgeois républicains qui se trouvaient au pouvoir sentirent le sol se raffermir sous leurs pieds, leur premier objectif fut-il de désarmer les ouvriers. Voici comment cela se fit : en violant délibérément la parole donnée, en méprisant ouvertement les prolétaires, en tentant de bannir les sans-travail dans une province lointaine, on les précipita dans l'Insurrection de juin 1848. Et comme on avait pris soin de réunir les forces suffisantes, les ouvriers, après une lutte héroïque de cinq jours, furent écrasés. On fit alors un massacre parmi les prisonniers sans défense, comme on n'en avait pas vu de pareil depuis les jours des guerres civiles qui ont préparé la chute de la République romaine. Pour la première fois, la bourgeoisie montrait jusqu'à quelle folle cruauté dans la vengeance elle peut se hausser, sitôt que le prolétariat ose l'affronter, comme classe distincte, ayant ses propres intérêts et ses propres revendications. Et pourtant 1848 ne fut encore qu'un jeu d'enfant comparé à la rage de la bourgeoisie de 1871.

Le châtimeut ne se fit pas attendre. Si le prolétariat ne pouvait pas gouverner la France encore, la bourgeoisie ne le pouvait déjà plus. Je veux dire du moins à cette époque où elle était encore en majorité de tendance monarchiste et se scindait en trois partis dynastiques¹ et en un quatrième républicain. Ce sont ces querelles intérieures qui permirent à l'aventurier Louis Bonaparte de s'emparer de tous les postes-clefs – armée, police, appareil administratif – et de faire sauter, le 2 décembre 1851, la dernière forteresse de la bourgeoisie, l'Assemblée nationale. Le Second Empire commença, et avec lui l'exploitation de la France par une bande de flibustiers de la politique et de la finance : mais en même temps l'industrie prit aussi un essor tel que jamais le système mesquin et timoré de Louis-Philippe, avec sa domination exclusive d'une petite partie seulement de la grande bourgeoisie, n'aurait pu lui donner. Louis Bonaparte enleva aux capitalistes leur pouvoir politique, sous le prétexte de les protéger, eux, les bourgeois, contre les ouvriers, et de protéger à leur tour les ouvriers contre eux; mais, par contre, sa domination favorisa la spéculation et l'activité industrielle, bref, l'essor et l'enrichissement de toute la bourgeoisie à un point dont on n'avait pas idée. C'est cependant à un degré bien plus élevé encore que se développèrent aussi la corruption et le vol en grand, qu'on les vit fleurir autour de la cour impériale et prélever sur cet enrichissement de copieus pourcentages.

Mais le Second Empire, c'était l'appel au chauvinisme français, c'était la revendication des frontières du premier Empire, perdues en 1814, ou tout au moins de celles de la première République. Un empire français dans les frontières de l'ancienne monarchie, que dis-je, dans les limites plus élargies encore de 1815, c'était à la longue un non-sens. De là, la nécessité de guerres périodiques et d'extensions territoriales. Mais il n'était pas de conquête qui fascinât autant l'imagination des chauvins français que celle de la rive gauche allemande du Rhin. Une lieue carrée sur le Rhin leur disait plus que dix dans les Alpes ou n'importe où ailleurs. Une fois le Second Empire devenu un fait acquis, la revendication de la rive gauche du Rhin, en bloc ou par morceaux, n'était qu'une question de temps. Le temps en vint avec la guerre austro-prussienne de 1866²; frustré par Bismarck et par sa propre politique de tergiversations des « compensations territoriales » qu'il attendait, il ne resta plus alors à Bonaparte que la guerre, qui éclata en 1870, et le fit échouer à Sedan et, de là, à Wilhelmshoehe.

La suite nécessaire en fut la révolution parisienne du 4 septembre 1870. L'empire s'écroula comme un château de cartes, la république fut de nouveau proclamée. Mais l'ennemi était aux portes : les armées impériales étaient ou enfermées sans recours dans Metz, ou prisonnières en Allemagne. Dans cette extrémité, le peuple permit aux députés parisiens de l'ancien Corps législatif de se constituer en « gouvernement de la Défense nationale ». Il le permit d'autant plus volontiers qu'alors, afin d'assurer la défense, tous les Parisiens en état de porter les armes étaient entrés dans la garde nationale et s'étaient armés, de sorte que les ouvriers en constituaient maintenant la grande majorité. Mais l'opposition entre le gouvernement composé presque uniquement de bourgeois et le prolétariat armé ne tarda pas à éclater. Le 31 octobre, des bataillons d'ouvriers assaillirent l'Hôtel de ville et firent prisonniers une partie des membres du gouvernement; la trahison, un véritable parjure de la part du gouvernement, et l'intervention de quelques bataillons de petits bourgeois, leur rendirent la liberté et, pour ne pas déchaîner la guerre civile à l'intérieur d'une ville assiégée par une armée étrangère, on laissa en fonction le même gouvernement.

Enfin, le 28 janvier 1871, Paris affamé capitulait. Mais avec des honneurs inconnus jusque-là dans l'histoire de la guerre. Les forts furent abandonnés, les fortifications désarmées, les armes de la ligne et de la garde mobile livrées, leurs soldats considérés comme prisonniers de guerre. Mais la

garde nationale conserva ses armes et ses canons et ne se mit que sur un pied d'armistice avec les vainqueurs. Et ceux-ci même n'osèrent pas faire dans Paris une entrée triomphale. Ils ne se risquèrent à occuper qu'un petit coin de Paris, et encore un coin plein de parcs publics, et cela pour quelques jours seulement ! Et pendant ce temps, ces vainqueurs qui durant 131 jours avaient assiégé Paris, furent assiégés eux-mêmes par les ouvriers parisiens en armes qui veillaient avec soin à ce qu'aucun « Prussien » ne dépassât les étroites limites du coin abandonné à l'envahisseur. Tant était grand le respect qu'inspiraient les ouvriers parisiens à l'armée devant laquelle toutes les troupes de l'empire avaient déposé les armes; et les *Junkers* prussiens, qui étaient venus assouvir leur vengeance au foyer de la révolution, durent s'arrêter avec déférence devant cette même révolution armée et lui présenter les armes !

Pendant la guerre, les ouvriers parisiens s'étaient bornés à exiger la continuation énergique de la lutte. Mais, maintenant qu'après la capitulation de Paris la paix allait se faire, Thiers, nouveau chef du gouvernement, était forcé de s'en rendre compte : la domination des classes possédantes – grands propriétaires fonciers et capitalistes – se trouverait constamment menacée tant que les ouvriers parisiens resteraient en armes. Son premier geste fut de tenter de les désarmer. Le 18 mars, il envoya des troupes de ligne avec l'ordre de voler l'artillerie appartenant à la garde nationale et fabriquée pendant le siège de Paris à la suite d'une souscription publique. La tentative échoua; Paris se dressa comme un seul homme pour se défendre, et la guerre entre Paris et le gouvernement français qui siégeait à Versailles fut déclarée; le 26 mars, la Commune était élue; le 28, elle fut proclamée; le Comité central de la garde nationale qui, jusqu'alors, avait exercé le pouvoir, le remit entre les mains de la Commune, après avoir aboli par décret la scandaleuse « police des mœurs » de Paris. Le 30, la Commune supprima la conscription et l'armée permanente et proclama la garde nationale, dont tous les citoyens valides devaient faire partie, comme la seule force armée; elle remit jusqu'en avril tous les loyers d'octobre 1870, portant en compte pour l'échéance à venir les termes déjà payés, et suspendit toute vente d'objets engagés au mont-de-piété municipal. Le même jour, les étrangers élus à la Commune furent confirmés dans leurs fonctions, car « le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ». – Le 1er avril il fut décidé que le traitement le plus élevé d'un employé de la Commune, donc aussi de ses membres, ne pourrait dépasser 6.000 francs. Le lendemain furent décrétées la séparation de l'Église et de l'État et la suppression du budget des cultes, ainsi que la transformation de tous les biens ecclésiastiques en propriété nationale; en conséquence, le 8 avril, on ordonna de bannir des écoles tous les symboles, images, prières, dogmes religieux, bref « tout ce qui relève de la conscience individuelle de chacun », ordre qui fut réalisé peu à peu. – Le 5, en présence des exécutions de combattants de la Commune prisonniers, auxquelles procédaient quotidiennement les troupes versaillaises, un décret fut promulgué, prévoyant l'arrestation d'otages, mais il ne fut jamais exécuté. – Le 6, le 137^e bataillon de la garde nationale alla chercher la guillotine et la brûla publiquement, au milieu de la joie populaire. – Le 12, la Commune décida de renverser la colonne Vendôme, symbole du chauvinisme et de l'excitation des peuples à la discorde, que Napoléon avait fait couler, après la guerre de 1805, avec les canons conquis. Ce qui fut fait le 16 mai. – Le 16 avril, la Commune ordonna un recensement des ateliers fermés par les fabricants et l'élaboration de plans pour donner la gestion de ces entreprises aux ouvriers qui y travaillaient jusque-là et devaient être réunis en associations coopératives, ainsi que pour organiser ces associations en *une seule* grande fédération. – Le 20, elle abolit le travail de nuit des boulangers, ainsi que les bureaux de placement, monopolisés depuis le Second Empire par des individus choisis par la police et exploités d'ouvriers de premier ordre; ces bureaux furent affectés aux mairies des vingt arrondissements de Paris. – Le 30 avril, elle ordonna la suppression des monts-de-piété, parce qu'ils constituaient une exploitation privée des ouvriers et étaient en contradiction avec le droit de ceux-ci à leurs instruments de travail et au

crédit. – Le 5 mai, elle décida de faire raser la chapelle expiatoire élevée en réparation de l'exécution de Louis XVI.

Ainsi, à partir du 18 mars, apparut, très net et pur, le caractère de classe du mouvement parisien qu'avait jusqu'alors relégué à l'arrière-plan la lutte contre l'invasion étrangère. Dans la Commune ne siégeaient presque que des ouvriers ou des représentants reconnus des ouvriers; ses décisions avaient de même un caractère nettement prolétarien. Ou bien elle décrétait des réformes, que la bourgeoisie républicaine avait négligées par pure lâcheté, mais qui constituaient pour la libre action de la classe ouvrière une base indispensable, comme la réalisation de ce principe que, *en face de l'État*, la religion n'est qu'une affaire privée; ou bien elle promulguait des décisions prises directement dans l'intérêt de la classe ouvrière et qui, pour une part, faisaient de profondes entailles dans le vieil ordre social. Mais tout cela, dans une ville assiégée, ne pouvait avoir au plus qu'un commencement de réalisation. Et, dès les premiers jours de mai, la lutte contre les troupes toujours plus nombreuses du gouvernement de Versailles absorba toutes les énergies.

Le 7 avril, les Versaillais s'étaient emparés du passage de la Seine, à Neuilly, sur le front ouest de Paris; par contre, le 11, sur le front sud, ils furent repoussés avec des pertes sanglantes par une attaque du général Eudes. Paris était bombardé sans arrêt, et cela par les mêmes gens qui avaient stigmatisé comme sacrilège le bombardement de cette ville par les Prussiens. Ces mêmes gens mendiaient maintenant, auprès du gouvernement prussien, le rapatriement accéléré des soldats français prisonniers de Sedan et de Metz, pour leur faire reconquérir Paris. L'arrivée graduelle de ces troupes donna aux Versaillais, à partir du début de mai, une supériorité décisive. Cela apparut dès le 23 avril, quand Thiers rompit les négociations entamées sur proposition de la Commune et visant à échanger l'archevêque de Paris et toute une série d'autres curés retenus comme otages, contre le seul Blanqui, deux fois élu à la Commune, mais prisonnier à Clairvaux. Et cela se fit sentir plus encore dans le changement de ton du langage de Thiers; jusqu'à ce moment atermoyant et équivoque, il devint tout d'un coup insolent, menaçant, brutal. Sur le front sud, les Versaillais prirent, le 3 mai, la redoute du Moulin-Saquet, le 9, le fort d'Issy, totalement démoli à coups de canon, le 14, celui de Vanves. Sur le front ouest, ils s'avancèrent peu à peu jusqu'au rempart même, s'emparant de nombreux villages et bâtiments contigus aux fortifications. Le 21, ils réussirent à pénétrer dans la ville par trahison et du fait de la négligence du poste de la garde nationale. Les Prussiens qui occupaient les forts du Nord et de l'Est laissèrent les Versaillais s'avancer par le secteur du nord de la ville qui leur était interdit par l'armistice, leur permettant ainsi d'attaquer sur un large front que les Parisiens devaient croire protégé par la convention et n'avaient de ce fait que faiblement garni de troupes. Aussi n'y eut-il que peu de résistance dans la moitié ouest de Paris, dans la ville de luxe proprement dite. Elle se fit plus violente et tenace, à mesure que les troupes d'invasion approchaient de la moitié est, des quartiers proprement ouvriers. Ce n'est qu'après une lutte de huit jours que les derniers défenseurs de la Commune succombèrent sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, et c'est alors que le massacre des hommes, des femmes et des enfants sans défense, qui avait fait rage toute la semaine, et n'avait cessé de croître, atteignit son point culminant. Le fusil ne tuait plus assez vite, c'est par centaines que les vaincus furent exécutés à la mitrailleuse. Le Mur des fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, où s'accomplit le dernier massacre en masse, est aujourd'hui encore debout, témoin à la fois muet et éloquent de la furie dont la classe dirigeante est capable dès que le prolétariat ose se dresser pour son droit. Puis, lorsqu'il s'avéra impossible d'abattre tous les Communards, vinrent les arrestations en masse, l'exécution de victimes choisies arbitrairement dans les rangs des prisonniers, la relégation des autres dans de grands camps en attendant leur comparution devant les conseils de guerre. Les troupes prussiennes, qui campaient autour de la moitié nord de Paris, avaient l'ordre de ne laisser passer aucun fugitif,

mais souvent les officiers fermèrent les yeux quand les soldats écoutaient plutôt la voix de l'humanité que celle de leur consigne; et en particulier il faut rendre cet hommage au corps d'armée saxon qui s'est conduit d'une façon très humaine et laissa passer bien des gens, dont la qualité de combattant de la Commune était évidente.

Si, aujourd'hui, vingt ans après, nous jetons un regard en arrière sur l'activité et la signification historique de la Commune de Paris de 1871, il apparaît qu'il y a quelques additions à faire à la peinture qu'en a donnée *La Guerre civile en France*.

Les membres de la Commune se répartissaient en une majorité de blanquistes, qui avait déjà dominé dans le Comité central de la garde nationale et une minorité : les membres de l'Association internationale des travailleurs, se composant pour la plupart de socialistes proudhoniens. Dans l'ensemble, les blanquistes n'étaient alors socialistes que par instinct révolutionnaire, prolétarien; seul un petit nombre d'entre eux était parvenu, grâce à Vaillant, qui connaissait le socialisme scientifique allemand, à une plus grande clarté de principes. Ainsi s'explique que, sur le plan économique, bien des choses aient été négligées, que, selon notre conception d'aujourd'hui, la Commune aurait dû faire. Le plus difficile à saisir est certainement le saint respect avec lequel on s'arrêta devant les portes de la Banque de France. Ce fut d'ailleurs une lourde faute politique. La Banque aux mains de la Commune, cela valait mieux que dix mille otages. Cela signifiait toute la bourgeoisie française faisant pression sur le gouvernement de Versailles pour conclure la paix avec la Commune. Mais le plus merveilleux encore, c'est la quantité de choses justes qui furent tout de même faites par cette Commune composée de blanquistes et de proudhoniens. Il va sans dire que la responsabilité des décrets économiques de la Commune, de leurs côtés glorieux ou peu glorieux, incombe en première ligne aux proudhoniens, comme incombe aux blanquistes celle de ses actes et de ses carences politiques. Et dans les deux cas l'ironie de l'histoire a voulu, – comme toujours quand des doctrinaires arrivent au pouvoir, – que les uns comme les autres fissent le contraire de ce que leur prescrivait leur doctrine d'école.

Proudhon, le socialiste de la petite paysannerie et de l'artisanat, haïssait positivement l'association. Il disait d'elle qu'elle comportait plus d'inconvénients que d'avantages, qu'elle était stérile par nature, voire nuisible, parce que mettant entrave à la liberté du travailleur; dogme pur et simple, improductif et encombrant, contredisant tout autant la liberté du travailleur que l'économie de travail, ses désavantages croissaient plus vite que ses avantages; en face d'elle, la concurrence, la division du travail, la propriété privée restaient, selon lui, des forces économiques. Ce n'est que pour les cas d'exception – comme Proudhon les appelle – de la grande industrie et des grandes entreprises, par exemple les chemins de fer, que l'association des travailleurs ne serait pas déplacée (voir *Idée générale de la révolution*, 3^e étude).

En 1871, même à Paris, ce centre de l'artisanat d'art, la grande industrie avait tellement cessé d'être une exception que le décret de loin le plus important de la Commune instituait une organisation de la grande industrie et même de la manufacture, qui devait non seulement reposer sur l'association des travailleurs dans chaque fabrique, mais aussi réunir toutes ces associations dans une grande fédération; bref, une organisation qui, comme Marx le dit très justement dans *La Guerre civile*, devait aboutir finalement au communisme, c'est-à-dire à l'exact opposé de la doctrine de Proudhon. Et c'est aussi pourquoi la Commune fut le tombeau de l'école proudhonienne du socialisme. Cette école a aujourd'hui disparu des milieux ouvriers français; c'est maintenant la théorie de Marx qui y règne sans conteste, chez les possibilistes³ pas moins que chez les « marxistes ». Ce n'est que dans la bourgeoisie « radicale » qu'on trouve encore des proudhoniens.

Les choses n'allèrent pas mieux pour les blanquistes. Élevés à l'école de la conspiration, liés par la stricte discipline qui lui est propre, ils portaient de cette idée qu'un nombre relativement petit d'hommes résolus et bien organisés était capable, le moment venu, non seulement de s'emparer du pouvoir, mais aussi, en déployant une grande énergie et de l'audace, de s'y maintenir assez longtemps pour réussir à entraîner la masse du peuple dans la révolution et à la rassembler autour de la petite troupe directrice. Pour cela, il fallait avant toute autre chose la plus stricte centralisation dictatoriale de tout le pouvoir entre les mains du nouveau gouvernement révolutionnaire. Et que fit la Commune qui, en majorité, se composait précisément de blanquistes ? Dans toutes ses proclamations aux Français de la province, elle les conviait à une libre fédération de toutes les communes françaises avec Paris, à une organisation nationale qui, pour la première fois, devait être effectivement créée par la nation elle-même. Quant à la force répressive du gouvernement naguère centralisé: l'armée, la police politique, la bureaucratie, créée par Napoléon en 1798, reprise depuis avec reconnaissance par chaque nouveau gouvernement et utilisée par lui contre ses adversaires, c'est justement cette force qui, selon les blanquistes, devait partout être renversée, comme elle l'avait déjà été à Paris.

La Commune dut reconnaître d'emblée que la classe ouvrière, une fois au pouvoir, ne pouvait continuer à se servir de l'ancien appareil d'État; pour ne pas perdre à nouveau la domination qu'elle venait à peine de conquérir, cette classe ouvrière devait, d'une part, éliminer le vieil appareil d'oppression jusqu'alors employé contre elle-même, mais, d'autre part, prendre des assurances contre ses propres mandataires et fonctionnaires en les proclamant, en tout temps et sans exception, révocables. En quoi consistait, jusqu'ici, le caractère essentiel de l'État ? La société avait créé, par simple division du travail à l'origine, ses organes propres pour veiller à ses intérêts communs. Mais, avec le temps, ces organismes, dont le sommet était le pouvoir de l'État, s'étaient transformés, en servant leurs propres intérêts particuliers, de serviteurs de la société, en maîtres de celle-ci⁴. On peut en voir des exemples, non seulement dans la monarchie héréditaire, mais également dans la république démocratique. Nulle part les « politiciens » ne forment dans la nation un clan plus isolé et plus puissant qu'en Amérique du Nord, précisément. Là, chacun des deux grands partis⁵ qui se relaient au pouvoir, est lui-même dirigé par des gens qui font de la politique une affaire, spéculent sur les sièges aux assemblées législatives de l'Union comme à celles des États, ou qui vivent de l'agitation pour leur parti et sont récompensés de sa victoire par des places. On sait assez combien les Américains cherchent depuis trente ans à secouer ce joug devenu insupportable, et comment, malgré tout, ils s'embourbent toujours plus profondément dans ce marécage de la corruption. C'est précisément en Amérique que nous pouvons le mieux voir comment le pouvoir d'État devient indépendant vis-à-vis de la société, dont, à l'origine, il ne devait être que le simple instrument. Là, n'existent ni dynastie, ni noblesse, ni armée permanente (à part la poignée de soldats commis à la surveillance des Indiens), ni bureaucratie avec postes fixes et droit à la retraite. Et pourtant nous avons là deux grandes bandes de politiciens spéculateurs, qui se relaient pour prendre possession du pouvoir de l'État et l'exploitent avec les moyens les plus corrompus et pour les fins les plus éhontées; et la nation est impuissante en face de ces deux grands cartels de politiciens qui sont soi-disant à son service, mais, en réalité, la dominent et la pillent.

Pour éviter cette transformation, inévitable dans tous les régimes antérieurs, de l'État et des organes de l'État, à l'origine serviteurs de la société, en maîtres de celle-ci, la Commune employa deux moyens infaillibles. Premièrement, elle soumit toutes les places de l'administration, de la justice et de l'enseignement au choix des intéressés par élection au suffrage universel, et, bien entendu, à la

révocation à tout moment par ces mêmes intéressés. Et, deuxièmement, elle ne rétribua tous les services, des plus bas aux plus élevés, que par le salaire que recevaient les autres ouvriers. Le plus haut traitement qu'elle payât était de 6 000 francs. Ainsi on mettait le holà à la chasse aux places et à l'arrivisme, sans parler de la décision supplémentaire d'imposer des mandats impératifs aux délégués aux corps représentatifs.

Cette destruction de la puissance de l'État tel qu'il était jusqu'ici et son remplacement par un pouvoir nouveau, vraiment démocratique⁶, sont dépeints en détail dans la troisième partie de *La Guerre civile*. Mais il était nécessaire de revenir ici brièvement sur quelques-uns de ses traits, parce que, en Allemagne précisément, la superstition de l'État est passé de la philosophie dans la conscience commune de la bourgeoisie et même dans celle de beaucoup d'ouvriers. Dans la conception des philosophes, l'État est « la réalisation de l'Idée » ou le règne de Dieu sur terre traduit en langage philosophique, le domaine où la vérité et la justice éternelles se réalisent ou doivent se réaliser. De là cette vénération superstitieuse de l'État et de tout ce qui y touche, vénération qui s'installe d'autant plus facilement qu'on est, depuis le berceau, habitué à s'imaginer que toutes les affaires et tous les intérêts communs de la société entière ne sauraient être réglés que comme ils ont été réglés jusqu'ici, c'est-à-dire par l'État et ses autorités dûment établies. Et l'on croit déjà avoir fait un pas d'une hardiesse prodigieuse, quand on s'est affranchi de la foi en la monarchie héréditaire et qu'on jure par la république démocratique. Mais, en réalité, l'État n'est rien d'autre qu'un appareil pour opprimer une classe par une autre, et cela, tout autant dans la république démocratique que dans la monarchie; le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il est un mal dont hérite le prolétariat vainqueur dans la lutte pour la domination de classe⁷ et dont, tout comme la Commune, il ne pourra s'empêcher de rogner aussitôt au maximum les côtés les plus nuisibles, jusqu'à ce qu'une génération grandie dans des conditions sociales nouvelles et libres soit en état de se défaire de tout ce bric-à-brac de l'État⁸.

Le philistin social-démocrate a été récemment saisi d'une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air ? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat.

Londres, pour le 20e anniversaire de la Commune de Paris.
18 mars 1891.

Friedrich Engels, *Introduction à La Guerre civile en France*

¹ Légitimistes, bonapartistes et orléanistes.

² La guerre contre l'Autriche fut provoquée par Bismarck, grand chancelier de Prusse, dans l'intention d'écartier un ancien concurrent dans l'œuvre d'unification de l'Allemagne. La victoire sur l'Autriche lui permit d'entreprendre la réalisation de l'unité allemande. Napoléon III garda la neutralité pendant le conflit austro-prussien, Bismarck lui ayant promis, à titre de récompense, une portion du territoire des États allemands. Bismarck ne tint pas parole, ce qui contribua à envenimer les rapports entre la France et la Prusse.

³ Le possibilisme ou broussisme était le nom donné au socialisme réformiste de Paul Brousse dans les années 1880-1890. Pour Brousse, il s'agissait de fractionner le but en plusieurs étapes pour le rendre « possible ». C'était la vision naïve – faisant fi du déterminisme et de la révolution – de la réalisation du communisme par le bulletin de vote...

⁴ En 1891, Marx était mort depuis huit ans et le marxisme idéologique et politique était en plein développement (le Parti social-démocrate d'Allemagne avait obtenu 20% des suffrages aux élections législatives de 1890). Dans ce contexte, Engels, vieillissant, transigea parfois... Ici, il décrit un État originellement «serviteur de la société», à rebours de toute réalité historique et de ses propres écrits antérieurs. La société, née de la dissolution de la communauté, n'a jamais connu «d'intérêts communs», mais seulement des intérêts de classes... *«Il ne manquait plus qu'une seule chose ; une institution qui non seulement protégât les richesses nouvellement acquises par les particuliers contre les traditions communistes de l'ordre gentilice, qui non seulement sanctifiât la propriété privée si méprisée autrefois et proclamât cette consécration le but suprême de toute communauté humaine, mais qui mît aussi, sur les formes nouvelles successivement développées d'acquisition de propriété, autrement dit, d'accroissement toujours plus rapide des richesses, l'estampille de la légalisation par la société en général ; une institution qui non seulement perpétuât la naissante division de la société en classes, mais aussi le droit de la classe possédante à exploiter celle qui ne possédait rien, et la prépondérance de celle-là sur celle-ci. Et cette institution vint. L'État fut inventé.»* (Engels, *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, 1884)

⁵ Les partis républicain et démocrate. D'abord, le parti démocrate représentait les intérêts des grands propriétaires terriens du Sud; le parti républicain ceux du Nord industriel. Aujourd'hui, l'un et l'autre sont les partis du capital financier.

⁶ «Et avec Marx, c'est toute la filiation, l'invariance du communisme qui s'affirme de plus en plus nettement en rupture avec le socialisme bourgeois, en rupture avec le réformisme, en rupture avec la démocratie. Et ce, même si à certains moments, les communistes subissant le poids trop élevé de l'idéologie bourgeoise retombaient dans l'ornière démocratique. C'est ce que critiquait la Gauche Communiste abstentionniste d'Italie lorsqu'elle écrivait: *Il est indéniable que Marx et Engels, bien qu'ils aient été des démolisseurs de toute l'idéologie démocratique bourgeoise, attribuaient encore une importance excessive à la démocratie et croyaient le suffrage universel fécond d'avantages qui n'avaient pas encore été discrédités.»* (Les enseignements de la nouvelle histoire, Avanti 1918)

⁷ Il y a une lutte pour la domination de classe entre le prolétariat et la classe capitaliste. Mais le but du prolétariat vainqueur n'est pas la domination (sur qui pourrait-elle bien s'exercer...?), mais l'abolition définitive de toutes les classes, et donc son auto-abolition en tant que prolétariat.

⁸ «Dans le dernier chapitre de mon *18 Brumaire*, je remarque... que la prochaine tentative de révolution en France devra consister non plus à faire passer la machine bureaucratique et militaire en d'autres mains, comme ce fut le cas jusqu'ici, mais à la détruire.» (Marx, Lettre à Kugelmann, 12 avril 1871)

ADRESSE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

À TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

I

Le 4 septembre 1870, quand les ouvriers de Paris proclamèrent la république, qui fut presque instantanément acclamée d'un bout à l'autre de la France, sans une seule voix discordante, une cabale d'avocats en quête de places, avec Thiers pour homme d'État et Trochu pour général, s'empara de l'Hôtel de Ville. Ces gens étaient alors imbus d'une foi si fanatique dans la mission dévolue à Paris de représenter la France à toutes les époques de crise historique que, pour légitimer leurs titres usurpés au gouvernement de la France, ils crurent suffisant de produire leurs mandats périmés de représentants de Paris. Dans notre seconde Adresse sur la récente guerre, cinq jours après l'avènement de ces hommes, nous vous disions qui ils étaient. Toutefois, les véritables dirigeants de la classe ouvrière étant encore bouclés dans les prisons bonapartistes et les Prussiens déjà en marche sur la ville, Paris, pris à l'improviste, toléra cette prise du pouvoir, à la condition expresse qu'il ne serait exercé qu'aux seules fins de défense nationale. Cependant, comment défendre Paris sans armer sa classe ouvrière, sans l'organiser en une force effective et instruire ses rangs par la guerre elle-même ? Mais Paris armé, c'était la révolution armée. Une victoire de Paris sur l'agresseur prussien aurait été une victoire de l'ouvrier français sur le capitaliste français et ses parasites d'État. Dans ce conflit entre le devoir national et l'intérêt de classe, le gouvernement de la Défense nationale n'hésita pas un instant : il se transforma en un gouvernement de la Défection nationale.

La première mesure qu'il prit fut d'envoyer Thiers en tournée par toutes les cours d'Europe pour y implorer médiation, moyennant le troc de la république contre un roi. Quatre mois après le début du siège, quand on crut venu le moment opportun de lâcher pour la première fois le mot de capitulation, Trochu, en présence de Jules Favre et de quelques-uns de ses collègues, harangua en ces termes les maires de Paris assemblés :

La première question que m'adressèrent mes collègues le soir même du 4 septembre fut celle-ci : Paris peut-il, avec quelque chance de succès, soutenir un siège et résister à l'armée prussienne ? Je n'hésitai pas à répondre *négativement*. Quelques-uns de mes collègues qui m'écoutent peuvent certifier que je dis la vérité et que je n'ai pas changé d'opinion. Je leur expliquai, en ces mêmes termes, que, dans l'état actuel des choses, tenter de soutenir un siège contre l'armée prussienne serait une folie. Sans doute, ajoutai-je, ce serait une folie héroïque, mais voilà tout... Les événements [*qu'il avait lui-même conduits (K. M.)*] n'ont pas démenti mes prévisions.

Ce charmant petit discours de Trochu fut publié dans la suite par M. Corbon, un des maires présents.

Ainsi, au soir même de la proclamation de la république, le « plan » de Trochu, ses collègues le savaient, c'était la capitulation de Paris. Si la défense nationale avait été quelque chose de plus qu'un prétexte pour le gouvernement personnel de Thiers, Favre et C^{ie} les parvenus du 4 septembre auraient abdicqué le 5, ils auraient mis le peuple de Paris au courant du « plan » de Trochu; ils l'auraient mis en demeure de se rendre sur l'heure, ou de prendre en main son propre sort. Mais au lieu de cela, les infâmes imposteurs résolurent de guérir la folie héroïque des Parisiens : on leur ferait subir un régime de famine, on leur ferait casser la tête et on les bernerait entre-temps par des manifestes tapageurs : « Trochu, le gouverneur de Paris, ne capitulera jamais »; Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, ne cédera « pas un pouce de notre territoire ! Pas une pierre de nos forteresses ! » Dans une lettre à Gambetta, ce même Jules Favre, précisément, avoue que ce contre quoi ils se « défendaient », ce n'étaient pas les soldats prussiens, mais les *travailleurs de Paris*. Pendant toute la durée du siège, les coupe-jarrets bonapartistes, à qui Trochu avait sagement confié le commandement de l'armée de Paris, échangèrent, dans leur correspondance intime, de grasses plaisanteries sur cette bonne farce de la défense. (Voir, par exemple, la correspondance d'Alphonse Simon-Guiod, commandant en chef de l'artillerie de l'Armée de la défense de Paris et grand-croix de la Légion d'honneur, avec Suzanne, général de division d'artillerie, correspondance publiée par *le Journal officiel* de la Commune¹.)

Le masque d'imposture fut enfin jeté le 28 janvier 1871. Mettant un véritable héroïsme à s'avilir jusqu'au bout, le gouvernement de la Défense nationale apparut dans la capitulation de Paris comme *le gouvernement de la France par la permission de Bismarck*, rôle si vil, que Louis Bonaparte lui-même, à Sedan, s'y était refusé avec horreur. Après les événements du 18 mars, dans leur fuite éperdue à Versailles, les capitulards abandonnèrent à Paris les preuves écrites de leur trahison, et, pour anéantir ces preuves, comme le dit la Commune dans son adresse aux départements, « ces hommes ne devaient pas hésiter à faire de Paris un monceau de ruines dans une mer de sang ».

Mais, pour s'acharner avec une telle ardeur à atteindre ce but, quelques-uns des membres dirigeants du gouvernement de la Défense avaient en outre des raisons à eux, des raisons bien particulières.

Peu après la conclusion de l'armistice, M. Millière, un des représentants de Paris à l'Assemblée nationale, fusillé depuis sur l'ordre exprès de Jules Favre, publiait une série de documents juridiques authentiques prouvant que Jules Favre, qui vivait en concubinage avec la femme d'un ivrogne résidant à Alger, était, grâce à l'élaboration de faux des plus audacieux échelonnés sur de nombreuses années, parvenu à s'emparer, au nom de ses enfants adultérins, d'une succession importante qui avait fait de lui un homme riche et que, dans un procès intenté par les héritiers légitimes, il n'avait échappé au scandale que grâce à la connivence des tribunaux bonapartistes. Comme de ces documents juridiques pleins de sécheresse on ne pouvait se débarrasser, même à grands renforts de rhétorique, Jules Favre, pour la première fois de sa vie, tint sa langue, attendant silencieusement l'explosion de la guerre civile, pour alors dénoncer avec frénésie le peuple de Paris comme une bande de forçats échappés, en pleine révolte contre la famille, la religion, l'ordre et la propriété. Ce même faussaire avait à peine accédé au pouvoir après le 4 septembre, que par sympathie il mettait en liberté Pic et Taillefer condamnés pour faux, même sous l'Empire, dans la scandaleuse affaire de *l'Étendard*. Un de ces hommes, Taillefer, ayant osé retourner à Paris sous la Commune, fut sur-le-champ remis en prison ; et là-dessus Jules Favre de s'exclamer à la tribune de l'Assemblée nationale que Paris mettait en liberté tout son gibier de potence.

Ernest Picard, ce Falstaff du gouvernement de la Défense nationale, qui se nomma lui-même ministre de l'intérieur de la République, après s'être vainement évertué à devenir ministre de l'intérieur de l'Empire, est le frère d'un certain Arthur Picard, individu chassé de la Bourse de Paris comme escroc (voir le rapport de la préfecture de police en date du 13 juillet 1867), et convaincu, sur son propre aveu, d'un vol de 300 000 francs alors qu'il était directeur d'une des succursales de la Société générale, 5, rue Palestro (voir le rapport de la préfecture de police du 11 décembre 1868). Cet Arthur Picard fut fait, par Ernest Picard, directeur de son journal *L'Électeur libre*. Tandis que le commun des courtiers en bourse était égaré par les mensonges officiels du journal du ministre, Arthur faisait la navette entre l'intérieur et la Bourse pour y escompter les désastres des armées françaises. Toute la correspondance financière de ce digne couple de frères tomba entre les mains de la Commune.

Jules Ferry, avocat sans le sou avant le 4 septembre, réussit comme maire de Paris pendant le siège, à tirer par escroquerie une fortune de la famine. Le jour où il aurait à rendre compte de sa mauvaise administration serait aussi celui de sa condamnation.

Ces hommes, donc, ne pouvaient trouver que dans les ruines de Paris leur billet d'élargissement conditionnel², ils étaient bien les hommes mêmes qu'il fallait à Bismarck. Quelques tours de passe-passe, et Thiers, jusque-là le conseiller secret du gouvernement, apparut à sa tête avec ses *élargis* pour ministres.

Thiers, ce nabot monstrueux, a tenu sous le charme la bourgeoisie française pendant plus d'un demi-siècle, parce qu'il est l'expression intellectuelle la plus achevée de sa propre corruption de classe. Avant de devenir homme d'État il avait déjà fait la preuve, comme historien, de sa maîtrise dans le mensonge. La chronique de sa vie publique est l'histoire des malheurs de la France. Allié des républicains avant 1830, il se faufila au ministère sous Louis-Philippe, en trahissant son protecteur, Laffitte. Il s'insinue dans les bonnes grâces du roi en provoquant des émeutes contre le clergé, au cours desquelles l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché furent pillés, et en se faisant l'espion-ministre, puis l'accoucheur-geôlier de la duchesse de Berry. Le massacre des républicains, rue Transnonain³, et les infâmes lois de septembre contre la presse et le droit d'association, qui l'ont suivi, furent tous deux son oeuvre. Quand il reparut comme président du Conseil en mars 1840, il étonna la France par son plan de fortifications de Paris. Aux républicains, qui dénonçaient ce plan comme un complot perfide contre la liberté de Paris, il répliqua, de la tribune de la Chambre des députés :

Eh quoi ! s'imaginer que des fortifications puissent jamais mettre la liberté en péril ! Et d'abord, on calomnie un gouvernement, quel qu'il soit, quand on suppose qu'il puisse un jour tenter de se maintenir en bombardant la capitale... Mais ce gouvernement-là serait cent fois plus impossible après sa victoire.

Certes, aucun gouvernement n'aurait jamais osé tourner contre Paris le feu de ses forts, si ce n'est le gouvernement même qui avait au préalable livré ces forts aux Prussiens.

Quand le roi *Bomba* se fit la main sur Palerme en janvier 1848, Thiers, depuis longtemps sans portefeuille, surgit à nouveau à la Chambre des députés.

Vous savez, Messieurs, ce qui se passe à Palerme : vous avez tous tressailli d'horreur [parlementairement parlant] en apprenant que, pendant quarante-huit heures, une grande ville a été bombardée. Par qui ? Était-ce par un ennemi étranger, exerçant les droits de la guerre ? Non,

Messieurs, par son propre gouvernement. Et pourquoi ? Parce que cette ville infortunée réclamait ses droits. Eh bien, pour avoir réclamé ses droits, Palerme eut quarante-huit heures de bombardement ! Permettez-moi d'en appeler à l'opinion européenne. C'est rendre un service à l'humanité que de venir, du haut de la plus grande tribune peut-être de l'Europe, faire retentir des paroles [des paroles en effet] d'indignation contre de tels actes... Quand le régent Espartero, qui avait rendu des services à son pays [ce que M. Thiers, lui, n'a jamais fait], prétendit, pour réprimer l'insurrection, bombarder Barcelone, il s'éleva de toutes les parties du monde un grand cri d'indignation.

Dix-huit mois plus tard, M. Thiers était parmi les plus farouches défenseurs du bombardement de Rome par une armée française⁴. En fait, le roi *Bomba* ne semble avoir eu d'autre tort que de limiter son bombardement à quarante-huit heures.

Quelques jours avant la Révolution de février, irrité du long exil loin du pouvoir et de ses bénéfiques, auquel l'avait condamné Guizot, et flairant dans l'air l'odeur d'un soulèvement populaire prochain, Thiers, dans ce style pseudo-héroïque qui lui a valu le surnom de *Mirabeau-mouche*, déclara à la Chambre des députés :

Je suis du parti de la révolution, non seulement en France, mais en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la révolution reste entre les mains des modérés ; mais si le gouvernement tombait entre les mains des ardents, fût-ce des radicaux, malgré cela je n'abandonnerais pas ma cause. Je serais toujours du parti de la révolution.

Survint la Révolution de février. Au lieu de remplacer le cabinet Guizot par un cabinet Thiers, comme le petit homme l'avait rêvé, elle remplaça Louis-Philippe par la république. Au premier jour de la victoire populaire, il se cacha soigneusement, oubliant que le mépris des travailleurs le mettait à l'abri de leur haine. Pourtant, avec son courage légendaire, il continua de fuir la scène publique, jusqu'à ce que les massacres de juin l'eussent nettoyée pour son genre d'activité. Alors, il devint le cerveau dirigeant du « parti de l'ordre » et de la République parlementaire, cet inter-règne anonyme pendant lequel toutes les factions rivales de la classe dirigeante conspiraient *ensemble* pour écraser le peuple, et *l'une contre l'autre* pour restaurer chacune la *monarchie de son choix*. Alors, comme aujourd'hui, Thiers dénonçait les républicains comme le seul obstacle à la consolidation de la république ; alors, comme aujourd'hui, il parlait à la république comme le bourreau à Don Carlos : « Je vais te tuer, mais c'est pour ton bien ». Aujourd'hui, comme alors, il pourra s'écrier au lendemain de sa victoire : « L'empire est fait ! ». En dépit de ses hypocrites homélies sur les « libertés nécessaires » et de sa rancune personnelle contre Louis Bonaparte qui avait fait de lui sa dupe et flanqué dehors le parlementarisme, – et hors de son atmosphère factice, ce petit homme, il le sait bien, se ratatine et rentre dans le néant, – Thiers a trempé dans toutes les infamies du Second Empire, de l'occupation de Rome par les troupes françaises, jusqu'à la guerre avec la Prusse, à laquelle il poussa par ses farouches invectives contre l'unité allemande, – non pas parce qu'elle servirait de façade au despotisme prussien, mais parce qu'elle serait une atteinte au droit traditionnel de la France au morcellement de l'Allemagne. Aimant à brandir à la face de l'Europe, avec ses bras de nain, l'épée de Napoléon Ier dont il était devenu le cireur de bottes historique⁵, sa politique étrangère a toujours eu pour couronnement l'humiliation totale de la France, depuis la Convention de Londres en 1841 jusqu'à la capitulation de Paris en 1871 et à la guerre civile actuelle où il lance contre Paris les prisonniers de Sedan et de Metz avec la haute autorisation de Bismarck. Malgré la souplesse de son talent et l'inconstance des desseins qu'il poursuit, cet homme a été enchaîné sa vie entière à la routine la plus fossile. Il est évident que les courants profonds de la société moderne devaient lui demeurer à jamais cachés ; mais même les changements les plus manifestes à sa surface répugnaient

à une cervelle dont toute la vitalité s'était réfugiée dans la langue. Aussi ne se lassa-t-il jamais de dénoncer comme un sacrilège tout écart du désuet système du protectionnisme français⁶. Ministre de Louis-Philippe, il dénigra les chemins de fer comme une folle chimère ; et, plus tard, dans l'opposition sous Louis Bonaparte, il stigmatisa comme une profanation toute tentative pour réformer le système pourri de l'armée française. Jamais, au cours de sa longue carrière politique, il ne s'est rendu coupable d'une seule mesure, si minime fût-elle, de quelque utilité pratique. Thiers n'a été conséquent que dans son avidité de richesse, et dans sa haine des hommes qui la produisent. Entré pauvre comme Job dans son premier ministère sous Louis-Philippe, il le quitta millionnaire. Son dernier ministère sous le même roi (celui du 1er mars 1840) l'exposa à des accusations publiques de concussion à la Chambre des députés, auxquelles il se contenta de répondre par des larmes, denrée qu'il prodigue avec autant de facilité que Jules Favre ou tout autre crocodile. À Bordeaux, sa première mesure pour sauver la France d'une ruine financière imminente fut de se doter lui-même de trois millions par an, premier et dernier mot de la « république économe », qu'il avait fait miroiter à ses électeurs de Paris en 1869. Un de ses anciens collègues à la Chambre des députés de 1830, capitaliste lui-même et néanmoins membre dévoué de la Commune, M. Beslay, apostrophait dernièrement Thiers dans une affiche publique :

L'asservissement du travail au capital a toujours été la pierre angulaire de votre politique, et depuis le jour où vous avez vu la république du travail installée à l'Hôtel de Ville, vous n'avez jamais cessé de crier à la France : Ce sont des criminels !

Passé maître dans la petite fripouillerie politique, virtuose du parjure et de la trahison, rompu à tous les bas stratagèmes, aux expédients sournois et aux viles perfidies de la lutte des partis au parlement, toujours prêt, une fois chassé du ministère, à allumer une révolution, pour l'étouffer dans le sang une fois qu'il y est revenu avec des préjugés de classe en guise d'idées, de la vanité en guise de coeur, menant une vie privée aussi abjecte que sa vie publique est méprisable, – il ne peut s'empêcher, même maintenant où il joue le rôle d'un Sylla français, de rehausser l'abomination de ses actes par le ridicule de ses fanfaronnades.

La capitulation de Paris, en livrant à la Prusse non seulement Paris, mais la France entière, a clos la longue série d'intrigues et de trahisons avec l'ennemi que les usurpateurs du 4 septembre avaient inaugurée, comme Trochu en personne l'avait dit, le soir même. D'autre part, elle ouvrait la guerre civile qu'ils allaient maintenant engager avec l'aide de la Prusse contre la république et Paris. Le traquenard était tendu dans les clauses mêmes de la capitulation. À ce moment, plus d'un tiers du territoire était aux mains de l'ennemi, la capitale était coupée des départements, toutes les communications étaient désorganisées. Élire dans de telles circonstances une véritable représentation de la France était impossible sans prendre largement le temps nécessaire aux préparatifs. C'est précisément pourquoi la capitulation stipula qu'une Assemblée nationale devait être élue dans les huit jours, de sorte qu'en bien des parties de la France la nouvelle des élections à faire n'arriva qu'à la veille du scrutin. En outre, cette assemblée, selon une clause expresse de la capitulation, ne devait être élue que dans le seul but de décider de la paix ou de la guerre, et, éventuellement, de conclure un traité de paix. La population ne pouvait pas ne pas sentir que les termes mêmes de l'armistice rendaient la continuation de la guerre impossible, et que, pour ratifier la paix imposée par Bismarck, les pires hommes de France étaient les meilleurs. Mais, non content de toutes ces précautions, Thiers, avant même que le secret de l'armistice ait été divulgué dans Paris, était parti en tournée électorale à travers les départements pour y galvaniser et y rappeler à la vie le Parti légitimiste, qui devait désormais, à côté des orléanistes, prendre la place des bonapartistes, que l'on n'eût pas tolérés. Il n'en avait pas peur. Impossibles comme gouvernants de la France moderne, et par suite, rivaux méprisables, pouvait-il y avoir, comme instrument de la

réaction, un parti préférable à celui dont l'action, suivant les paroles de Thiers lui-même (Chambre des députés, 5 janvier 1833) « s'était toujours confinée aux trois ressources de l'invasion étrangère, de la guerre civile et de l'anarchie ? ». Ils croyaient vraiment, ces légitimistes, à l'avènement de ce millénaire rétrospectif si longtemps attendu. Il y avait la France sous la botte de l'invasion étrangère; il y avait la chute d'un empire, et la captivité d'un Bonaparte ; enfin, il y avait eux-mêmes. La roue de l'histoire avait visiblement tourné à l'envers pour s'arrêter à la « Chambre introuvable » de 1816. Dans les Assemblées de la République, de 1848 à 1851, ils avaient été représentés par leurs champions parlementaires, instruits et exercés ; c'étaient les simples soldats du parti qui s'y ruiaient maintenant : tous les Pourceaugnacs de France.

Dès que cette Assemblée de « ruraux »⁷ se fut réunie à Bordeaux, Thiers lui fit entendre nettement que les préliminaires de paix devaient être agréés sur-le-champ, sans même avoir les honneurs d'un débat parlementaire ; à cette condition seulement la Prusse leur permettrait d'ouvrir les hostilités contre la république et Paris, sa place forte. La contre-révolution, en effet, n'avait pas de temps à perdre. Le second Empire avait plus que doublé la dette nationale et lourdement endetté toutes les grandes villes. La guerre avait enflé les charges d'une manière effrayante et ravagé sans pitié les ressources de la nation. Pour compléter la ruine, le Shylock prussien était là, exigeant l'entretien d'un demi-million de ses soldats sur le sol français, son indemnité de cinq milliards et l'intérêt à 5 % des échéances en retard. Qui allait payer la note ? Ce n'est qu'en renversant la république par la violence, que ceux qui s'approprièrent la richesse pouvaient espérer faire supporter aux producteurs de cette richesse les frais d'une guerre qu'ils avaient eux-mêmes provoquée. Ainsi, c'est précisément l'immense ruine de la France qui poussait ces patriotiques représentants de la propriété terrienne et du capital, sous les yeux mêmes et sous la haute protection de l'envahisseur, à greffer sur la guerre étrangère une guerre civile, une rébellion de négriers.

Barrant la route au complot, il y avait un grand obstacle : Paris. Désarmer Paris était la première condition du succès. Paris fut donc sommé par Thiers de rendre ses armes. Puis Paris fut harcelé par les frénétiques manifestations anti-républicaines de l'Assemblée « des ruraux » et par les déclarations équivoques de Thiers lui-même sur le statut légal de la république ; par la menace de décapiter et de décapitaliser Paris ; la nomination d'ambassadeurs orléanistes ; les lois de Dufaure sur les échéances commerciales et les loyers, qui menaçaient de ruine le commerce et l'industrie parisiens ; la taxe de Pouyer-Quertier, de deux centimes sur chaque exemplaire de toutes les publications quelles qu'elles soient ; les sentences de mort contre Blanqui et Flourens ; la suppression des journaux républicains ; le transfert de l'Assemblée nationale à Versailles ; le renouvellement de l'état de siège proclamé par Palikao, et aboli le 4 septembre ; la nomination de Vinoy, le décembriseur, comme gouverneur de Paris, celle de Valentin, le gendarme de l'empire, comme préfet de police, enfin celle de d'Aurelle de Paladines, le général jésuite, comme commandant en chef de la garde nationale.

Et maintenant, nous avons une question à poser à M. Thiers et aux hommes de la Défense nationale, ses sous-ordres. On sait que, par l'entremise de M. Pouyer-Quertier, son ministre des Finances, Thiers avait contracté un emprunt de deux milliards, payable immédiatement. Eh bien, est-il vrai ou non :

1° Que l'affaire était arrangée de telle sorte qu'un pot-de-vin de plusieurs centaines de millions tombât dans les poches de Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Pouyer-Quertier et Jules Simon ?

2° Qu'il ne serait fait de versement, qu'après la « pacification » de Paris ?

En tout cas il faut que la chose ait été très urgente, car Thiers et Jules Favre, au nom de la majorité de l'Assemblée de Bordeaux, sollicitèrent sans vergogne l'occupation de Paris par les troupes prussiennes. Mais cela n'entraînait pas dans le jeu de Bismarck, comme il le dit publiquement et en ricanant, aux philistins admiratifs de Francfort, à son retour en Allemagne.

Marx – La Guerre Civile en France – I

¹ Voici cette lettre, en date du 12 décembre 1870 :

Mon cher Suzanne,

Je n'ai pas trouvé, au nombre des jeunes auxiliaires, votre protégé Hetzel, mais seulement un M. Hessel. Est-ce de celui-là qu'il s'agit ?

Dites-moi franchement ce que vous désirez, et je le ferai. Je le prendrai à mon état-major, où il s'embêtera, n'ayant rien à faire, ou bien je l'enverrai au Mont Valérien, où il courra moins de danger qu'à Paris (ceci pour les parents) et où il aura l'air de tirer le canon, parce qu'il le tirera en l'air, selon la méthode Noël. Débouchez-vous, la bouche, bien entendu. À vous,

GUIOD.

Le Noël, qui avait l'air de tirer le canon parce qu'il le tirait *en l'air*, commandait, pendant le siège, le mont Valérien.

² *Leur billet d'élargissement conditionnel.* Le texte anglais porte : *tickets-of leave*, expression qui désigne des sortes de permis de séjour que les prisonniers libérés avant terme reçoivent en Angleterre et qu'ils doivent périodiquement présenter à la police. Cette expression est reprise plusieurs fois par Marx dans la suite. De plus, il désigne plusieurs fois les ministres de Thiers par la formule : *tickets-of leave men*, que nous traduisons en conséquence par les « élargis ».

³ Répression féroce du soulèvement des républicains-démocrates en 1834, à Paris, suivie d'un massacre de la population sans armes, femmes et enfants compris.

⁴ Une armée française fut envoyée en avril 1849 pour protéger le pape contre la Révolution italienne.

Le bombardement de Rome se fit en violation de la Constitution française qui stipulait que la république n'emploierait jamais la force à l'écrasement de la liberté d'un peuple quel qu'il soit.

⁵ Les principaux ouvrages historiques de Thiers sont l'*Histoire de la Révolution française* et l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.

⁶ En France, le système protectionniste était caractérisé par des taxes élevées sur les marchandises (par exemple, la fonte anglaise était grevée d'une taxe de 70 %, le fer, de 105 % de son prix). Il en est résulté que nombre de marchandises, que l'on ne savait pas fabriquer en France, avaient complètement disparu du marché.

⁷ L'Assemblée nationale inaugurée à Bordeaux le 13 février était composée, en majeure partie, de monarchistes avérés (sur 750 députés, 450 monarchistes), représentants des grands propriétaires terriens et des couches réactionnaires des villes et surtout des campagnes. De là, l'appellation d'« Assemblée de ruraux ».

II

Paris en armes était le seul obstacle sérieux sur la route du complot contre-révolutionnaire. Il fallait donc désarmer Paris. Sur ce point, l'Assemblée de Bordeaux était la sincérité même. Si la rugissante clameur de ses ruraux n'avait pas suffi à se faire entendre, la remise par Thiers de Paris à la tendre sollicitude du triumvirat – Vinoy, le décembriseur, Valentin, le gendarme bonapartiste, et d'Aurèle de Paladines, le général jésuite – aurait dissipé jusqu'au dernier doute. Alors même qu'ils affichaient insolemment le véritable but du désarmement de Paris, les conspirateurs lui demandèrent de déposer ses armes sous un prétexte qui était le plus criant, le plus effronté des mensonges. L'artillerie de la garde nationale, disait Thiers, appartient à l'État, et c'est à l'État qu'elle doit faire retour. La vérité, la voici : du jour de la capitulation, par laquelle les prisonniers de Bismarck avaient livré la France au chancelier prussien, en se réservant une garde nombreuse dans le dessein exprès de mater la capitale, Paris se tenait sur le qui-vive. La garde nationale se réorganisa et confia le commandement suprême à un Comité central élu par l'ensemble du corps, à l'exception de quelques débris de l'ancienne formation bonapartiste. À la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, le Comité central assura le transport à Montmartre, Belleville et La Villette, des canons et mitrailleuses traîtreusement abandonnés par les capitulards dans les quartiers que les Prussiens allaient occuper et leurs abords. Cette artillerie provenait des souscriptions de la garde nationale. Elle avait été officiellement reconnue comme sa propriété privée dans la capitulation du 28 janvier, et à ce titre elle avait été exceptée de la reddition générale, entre les mains du vainqueur, des armes appartenant au gouvernement. Et Thiers était si entièrement dépourvu de tout prétexte, si léger fût-il, pour engager la guerre contre Paris, qu'il lui fallut recourir au mensonge flagrant : l'artillerie de la garde nationale était, disait-il, propriété de l'État !

La saisie de son artillerie ne devait que servir de prélude au désarmement général de Paris. Du même coup, devait être désarmée la révolution du 4 septembre. Mais cette révolution était devenue le régime légal de la France. La république, son œuvre, était reconnue par le vainqueur dans les termes mêmes de la capitulation. Après la capitulation, elle avait été reconnue par toutes les puissances étrangères, et c'est en son nom que l'Assemblée nationale avait été convoquée. La révolution des travailleurs de Paris du 4 septembre était le seul titre légal de l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux et de son exécutif. Sans le 4 septembre, l'Assemblée nationale aurait dû sur-le-champ laisser la place au Corps législatif élu en 1869 au suffrage universel sous un régime français et non prussien, et dispersé de force par la révolution. Thiers et ses « élargis » auraient dû capituler devant Louis Bonaparte, afin d'obtenir de lui des sauf-conduits leur épargnant un voyage à Cayenne. Les pouvoirs de l'Assemblée nationale n'étaient que ceux d'un notaire chargé d'arrêter les termes de la paix avec la Prusse. Elle n'était qu'un incident dans cette révolution, dont la véritable incarnation était toujours le Paris armé, Paris qui l'avait faite, Paris qui avait subi pour elle un siège de cinq mois, avec les horreurs de la famine, et qui, en prolongeant sa résistance, en dépit du « plan » de Trochu, avait fait d'elle la base d'une guerre de défense acharnée en province. Et maintenant, ou bien Paris devait déposer ses armes sur l'outrageante injonction des négriers rebelles de Bordeaux, et reconnaître que sa révolution du 4 septembre ne signifiait rien d'autre qu'un simple transfert de pouvoir de Louis Bonaparte à ses concurrents royaux ; ou bien il devait s'affirmer le

champion dévoué jusqu'au sacrifice de la France, qu'il était impossible de sauver de la ruine et de régénérer, sans un renversement révolutionnaire des conditions politiques et sociales qui avaient engendré le Second Empire et qui, sous sa tutelle protectrice, avaient mûri jusqu'au complet pourrissement. Paris, encore amaigri par une famine de cinq mois, n'hésita pas un instant. Il résolut héroïquement de courir tous les dangers d'une résistance aux conspirateurs français, bravant jusqu'à la menace des canons prussiens braqués sur lui dans ses propres forts. Toutefois, dans son horreur de la guerre civile où Paris allait être entraîné, le Comité central garda la même attitude purement défensive, en dépit des provocations de l'Assemblée, des usurpations de l'exécutif, et d'une menaçante concentration de troupes dans Paris et ses environs.

C'est Thiers qui ouvrit donc la guerre civile en envoyant Vinoy à la tête d'une foule de sergents de ville et de quelques régiments de ligne, en expédition nocturne contre Montmartre, pour y saisir par surprise l'artillerie de la garde nationale. On sait comment cette tentative échoua devant la résistance de la garde nationale et la fraternisation de la ligne avec le peuple. D'Aurelle de Paladines avait fait imprimer d'avance son bulletin de victoire, et Thiers tenait toutes prêtes les affiches annonçant ses mesures de coup d'État. Tout cela dut être remplacé par des appels de Thiers, proclamant sa décision magnanime de laisser la garde nationale en possession de ses armes ; il se tenait pour certain, disait-il, qu'elle les utiliserait pour se rallier au gouvernement contre les rebelles. Sur les 300.000 gardes nationaux, 300 seulement répondirent à cet appel les invitant à s'allier au petit Thiers contre eux-mêmes. La glorieuse révolution ouvrière du 18 mars établit sa domination incontestée sur Paris. Le Comité central fut son gouvernement provisoire. L'Europe sembla pour un moment se demander si ses récents et sensationnels hauts faits en politique et dans la guerre avaient l'ombre d'une réalité, ou s'ils n'étaient que les rêves d'un passé depuis longtemps révolu.

Du 18 mars à l'entrée des troupes de Versailles à Paris, la révolution prolétarienne resta si exempte des actes de violence qui abondent dans les révolutions, et bien plus encore dans les contre-révolutions des « classes supérieures », que ses adversaires ne trouvent pas matière à exhaler leur indignation, si ce n'est l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, et l'affaire de la place Vendôme.

L'un des officiers bonapartistes engagés dans l'attaque nocturne contre Montmartre, le général Lecomte, avait, par quatre fois, ordonné au 81^e régiment de ligne de faire feu sur des civils sans armes, place Pigalle, et, sur le refus de ses hommes, les avait furieusement insultés. Au lieu de fusiller femmes et enfants, ses hommes le fusillèrent, lui. Les habitudes invétérées acquises par les soldats à l'école des ennemis de la classe ouvrière ne vont pas, sans doute, changer à l'instant même où ces soldats passent aux côtés de celle-ci. Les mêmes hommes exécutèrent aussi Clément Thomas.

Le « général » Clément Thomas, un ex-maréchal des logis mécontent, s'était, dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, fait enrôler à la rédaction du journal républicain *Le National* pour y servir au double titre d'homme de paille (gérant responsable) et de duelliste commissionné de ce journal très batailleur. Après la Révolution de février, les hommes du *National*, ayant accédé au pouvoir, métamorphosèrent cet ancien maréchal des logis en général. C'était à la veille de la boucherie de juin, dont, comme Jules Favre, il fut un des sinistres instigateurs et dont il devint un des plus lâches bourreaux. Puis, ils disparurent, lui et son titre de général, pendant longtemps, pour revenir sur l'eau le 1^{er} novembre 1870. La veille¹, le « gouvernement de la Défense », fait prisonnier à l'Hôtel de Ville, avait solennellement donné sa parole à Blanqui, à Flourens et à d'autres

représentants de la classe ouvrière, d'abdiquer son pouvoir usurpé entre les mains d'une commune qui serait librement élue à Paris. Au lieu de tenir sa promesse, il lâcha sur Paris les Bretons de Trochu, qui remplaçaient maintenant les Corses de Bonaparte. Seul, le général Tamisier, refusant de souiller son nom par un tel parjure, se démit du commandement en chef de la garde nationale et, à sa place, Clément Thomas redevint général. Pendant toute la durée de son commandement, il fit la guerre non aux Prussiens, mais à la garde nationale de Paris. Il en empêcha l'armement général, excita les bataillons bourgeois contre les bataillons ouvriers, élimina les officiers hostiles au « plan » de Trochu et licencia, sous l'accusation infamante de lâcheté, ces mêmes bataillons prolétariens dont l'héroïsme a maintenant forcé l'admiration de leurs ennemis les plus acharnés. Clément Thomas se sentait tout fier d'avoir reconquis ses galons de juin 1848, comme ennemi personnel de la classe ouvrière de Paris. Quelques jours encore avant le 18 mars, il soumettait au ministre de la Guerre, Le Flô, un plan de son cru pour « en finir avec la fine fleur de la canaille parisienne ». Après la déroute de Vinoy, il ne put se défendre d'entrer en lice en qualité d'espion amateur. Le Comité central et les travailleurs de Paris furent tout juste aussi responsables de l'exécution de Clément Thomas et de Lecomte, que la princesse de Galles du sort des gens écrasés dans la foule le jour de son entrée à Londres.

Le prétendu massacre de citoyens sans armes place Vendôme est un mythe dont M. Thiers et les ruraux n'ont absolument pas voulu dire un mot à l'Assemblée, s'en remettant exclusivement pour le diffuser à la valetaille du journalisme européen. Les « hommes d'ordre », les réactionnaires de Paris, tremblèrent à la victoire du 18 mars. Pour eux, c'était le signal du châtement populaire qui arrivait enfin. Les spectres des victimes, assassinées sur leur ordre, depuis les jours de juin 1848 jusqu'au 22 janvier 1871², se dressaient devant eux. Leur panique fut leur seule punition. Même les sergents de ville, au lieu d'être désarmés et mis sous les verrous comme on aurait dû le faire, trouvèrent les portes de Paris grandes ouvertes pour aller se mettre en sûreté à Versailles. Les hommes d'ordre non seulement ne furent pas molestés, mais ils eurent la faculté de se rassembler et d'occuper plus d'une position forte au centre même de Paris. Cette indulgence du Comité central, cette magnanimité des ouvriers armés, contrastant si singulièrement avec les habitudes du « parti de l'ordre », celui-ci les interpréta à tort comme des symptômes d'un sentiment de faiblesse. D'où son plan stupide d'essayer, sous le couvert d'une manifestation sans armes, ce que Vinoy n'avait pas réussi avec ses canons et ses mitrailleuses. Le 22 mars, un cortège séditionnaire de messieurs « du beau monde » quitta les quartiers élégants avec dans ses rangs tous les « petits crevés » et à sa tête les familiers notoires de l'Empire, les Hockeren, les Coëtlogon, les Henry de Pène, etc. Sous le lâche prétexte d'une manifestation pacifique, mais portant en secret des armes meurtrières, cette bande se forma en ordre de marche, maltraita et désarma les sentinelles et les patrouilles de la garde nationale qu'elle rencontra sur son passage, et, débouchant de la rue de la Paix sur la place Vendôme aux cris de : « À bas le Comité central ! À bas les assassins ! Vive l'Assemblée nationale ! », elle tenta de forcer les postes de garde en faction et d'enlever par surprise le quartier général de la garde nationale, qu'ils protégeaient. En réponse aux coups de revolver de la bande, les sommations régulières furent faites, et, comme elles se montraient sans effet, le général de la garde nationale commanda le feu. Une seule salve dispersa, en une fuite éperdue, les stupides freluquets qui espéraient que la simple exhibition de leur « honorable société » aurait le même effet sur la révolution de Paris que les trompettes de Josué sur les murs de Jéricho. Les fuyards laissaient derrière eux deux gardes nationaux tués, neuf grièvement blessés (parmi lesquels un membre du Comité central), et tout le théâtre de leurs exploits jonché de revolvers, de poignards et de cannes-épées, qui prouvaient bien le caractère « pacifique » de leur manifestation « sans armes ». Quand, le 13 juin 1849, la garde nationale parisienne avait fait une manifestation réellement pacifique pour protester contre la félonie de l'assaut donné à Rome par les troupes françaises, Changarnier, alors

général du parti de l'ordre, fut acclamé par l'Assemblée nationale, et particulièrement par M. Thiers, comme le sauveur de la société, pour avoir lancé ses troupes de tous côtés sur ces hommes sans armes, avec l'ordre de les abattre et de les sabrer, et de les fouler sous les pieds des chevaux. Paris, alors, fut mis en état de siège ; Dufaure fit voter en toute hâte par l'Assemblée de nouvelles lois de répression. De nouvelles arrestations, de nouvelles proscriptions, une nouvelle Terreur s'instaurèrent. Mais les « classes inférieures » s'y prennent autrement en ces matières. Le Comité central de 1871 ignora tout simplement la « manifestation pacifique », si bien que deux jours après seulement, ils furent en état de se rassembler sous les ordres de l'amiral Saisset, pour cette démonstration *armée*, que couronna le fameux sauve-qui-peut à Versailles. Dans sa répugnance à accepter la guerre civile engagée par Thiers avec sa tentative d'effraction nocturne à Montmartre, le Comité central commit, cette fois, une faute décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en mettant ainsi fin aux complots de Thiers et de ses ruraux. Au lieu de cela, on permit encore au parti de l'ordre d'essayer sa force aux urnes, le 26 mars, jour de l'élection de la Commune. Ce jour-là, dans les mairies de Paris, ses membres échangèrent de douces paroles de réconciliation avec leurs trop généreux vainqueurs, en grommelant du fond du cœur le serment de les exterminer en temps et lieu.

Maintenant, considérez le revers de la médaille. Thiers ouvrit sa seconde campagne contre Paris au commencement d'avril. Le premier convoi de prisonniers parisiens amené à Versailles fut l'objet d'atrocités révoltantes, tandis qu'Ernest Picard, les mains dans les poches, rôdait autour d'eux en se gaussant et que Mmes Thiers et Favre, au milieu de leurs dames d'honneur, applaudissaient, de leur balcon, aux infamies de la tourbe versaillaise. Les hommes de ligne capturés furent froidement exécutés ; notre vaillant ami, le général Duval, le fondeur en fer, fut fusillé sans autre forme de procès. Galliffet, le souteneur de sa femme, si célèbre par ses exhibitions éhontées dans les orgies du Second Empire, s'est vanté dans une proclamation d'avoir ordonné le meurtre d'une petite troupe de gardes nationaux avec leur capitaine et leur lieutenant, surpris et désarmés par ses chasseurs. Vinoy, le fuyard, fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur par Thiers, pour son ordre du jour enjoignant d'abattre tout soldat de la ligne pris dans les rangs des fédérés. Desmarts, le gendarme, fut décoré pour avoir traîtreusement, comme un boucher, mis en pièces le chevaleresque et généreux Flourens qui avait sauvé les têtes du gouvernement de la Défense le 31 octobre 1870. Les « détails réconfortants » de cet assassinat furent complaisamment développés par Thiers à l'Assemblée nationale. Avec la vanité suffisante d'un Tom Pouce parlementaire, admis à jouer le rôle d'un Tamerlan, il refusa aux rebelles à Sa Petiteesse toutes les garanties de la guerre entre civilisés et jusqu'au droit de neutralité pour les ambulances. Rien de plus horrible que ce singe, déjà pressenti par Voltaire, autorisé pour un moment à donner libre cours à ses instincts de tigre.

Après le décret de la Commune du 7 avril, ordonnant des représailles et déclarant qu'il était de son devoir « de protéger Paris contre les exploits de cannibales des bandits de Versailles et de rendre oeil pour oeil et dent pour dent », Thiers n'arrêta pas pour autant le traitement barbare des prisonniers. Il les insulta, de surcroît, dans ses bulletins – « Jamais, écrit-il, figures plus dégradées d'une démocratie avilie n'affligèrent les regards des honnêtes gens » – honnêtes comme Thiers lui-même et ses « élargis » ministériels. Toutefois, pendant quelque temps, les exécutions de prisonniers furent suspendues. Mais à peine Thiers et ses généraux décebraiseurs furent-ils avisés que même leurs espions de la gendarmerie pris dans Paris sous le déguisement de gardes nationaux, même les sergents de ville pris avec des bombes incendiaires sur eux, étaient épargnés, à peine s'aperçurent-ils que le décret de la Commune sur les représailles n'était qu'une menace vaine, que les exécutions en masse de prisonniers furent reprises et poursuivies sans interruption jusqu'à la

fin. Des maisons où des gardes nationaux s'étaient réfugiés furent entourées de gendarmes, arrosées avec du pétrole (lequel apparaît ici pour la première fois) et incendiées ; les cadavres à demi carbonisés étaient enlevés ensuite par l'ambulance de la Presse, établie aux Ternes. Quatre gardes nationaux qui s'étaient rendus à une troupe de chasseurs à cheval à la Belle-Épine, le 25 avril, furent abattus après coup, l'un après l'autre, par le capitaine, digne émule de Galliffet. Une de ses quatre victimes, Scheffer, laissée pour morte, revint en rampant aux avant-postes parisiens et déposa sur ce fait devant une commission de la Commune. Quand Tolain interpella le ministre de la Guerre sur le rapport de cette commission, les ruraux couvrirent sa voix de leurs cris et interdirent à Le Flô de répondre. C'eût été une insulte à leur « glorieuse » armée que de parler de ses hauts faits. Le ton désinvolte sur lequel les bulletins de Thiers annonçaient le massacre à la baïonnette des fédérés surpris dans leur sommeil au Moulin-Saquet et les exécutions en masse de Clamart irrita même les nerfs du *Times* de Londres, qui n'est vraiment pas hypersensible. Mais il serait ridicule aujourd'hui d'essayer d'énumérer les atrocités, simples préliminaires, commises par ceux qui ont bombardé Paris et fomenté une rébellion de négriers sous la protection du conquérant étranger. Au milieu de toutes ces horreurs, Thiers, oubliant ses jérémiades parlementaires sur la terrible responsabilité qui pèse sur ses épaules de nain, se vante que « l'Assemblée siège paisiblement » et démontre par ses perpétuelles orgies, tantôt avec les généraux décembriseurs, tantôt avec les princes allemands, que sa digestion n'est pas le moins du monde troublée, pas même par les spectres de Lecomte et de Clément Thomas.

Marx – *La Guerre Civile en France – II*

¹ Le 31 octobre 1870, une tentative fut faite pour renverser le gouvernement de la Défense nationale et proclamer la Commune. L'impulsion fut donnée au mouvement par les bruits d'armistice avec les Prussiens, de défaite de la garde nationale au Bourget (30 octobre) et de reddition de Metz. Répondant à l'appel de Charles Delescluze, une large foule envahit l'Hôtel de Ville, exigeant la Commune. Dans l'après-midi, Gustave Flourens et ses tirailleurs de Belleville pénétrèrent dans l'Hôtel de Ville. Rapidement rejoint par Blanqui, Millière, Édouard Vaillant et Delescluze, Flourens proclama la chute du gouvernement et nomma les membres d'un Comité de salut public mis en place jusqu'aux élections de la Commune. L'arrivée en nombre de bataillons de gardes réactionnaires dispersa la foule et rétablit le pouvoir du gouvernement de la Défense nationale. Jules Favre promit des élections et assura aux insurgés qu'il n'y aurait pas de représailles. Promesse non tenue: une quinzaine d'insurgés furent arrêtés, dont Gustave Lefrançais ; Blanqui, Flourens et Millière passèrent à la clandestinité.

² Le 22 janvier 1871, un nouveau soulèvement eut lieu contre le gouvernement de la Défense nationale. La cause immédiate du soulèvement fut la défaite de Buzenval (19 janvier) à la suite de laquelle des bruits coururent sur l'armistice prochain. Les gardes mobiles bretons, installés dans l'Hôtel de Ville, tirèrent sur la foule des manifestants, faisant 5 morts et plusieurs dizaines de blessés. 83 meneurs furent arrêtés, dont Delescluze.

III

À l'aube du 18 mars, Paris fut réveillé par ce cri de tonnerre : *Vive la Commune !* Qu'est-ce donc que la Commune, ce sphinx qui met l'entendement bourgeois à si dure épreuve ?

Les prolétaires de la capitale, *disait le Comité central dans son manifeste du 18 mars*, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques... Le prolétariat... a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées, et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir.

Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État et de le faire fonctionner pour son propre compte.¹

Le pouvoir centralisé de l'État, avec ses organes, partout présents : armée permanente, police, bureaucratie, clergé et magistrature, organes façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail, date de l'époque de la monarchie absolue, où il servait à la société bourgeoise naissante d'arme puissante dans ses luttes contre le féodalisme. Cependant, son développement restait entravé par toutes sortes de décombres moyenâgeux, prérogatives des seigneurs et des nobles, privilèges locaux, monopoles municipaux et corporatifs et Constitutions provinciales. Le gigantesque coup de balai de la Révolution française du XVIIIe siècle emporta tous ces restes des temps révolus, débarrassant ainsi, du même coup, le substrat social des derniers obstacles s'opposant à la superstructure de l'édifice de l'État moderne. Celui-ci fut édifié sous le Premier Empire, qui était lui-même le fruit des guerres de Coalitions² de la vieille Europe semi-féodale contre la France moderne. Sous les régimes qui suivirent, le gouvernement, placé sous contrôle parlementaire, c'est-à-dire sous le contrôle direct des classes possédantes, ne devint pas seulement la pépinière d'énormes dettes nationales et d'impôts écrasants ; avec ses irrésistibles attraits, autorité, profits, places, d'une part il devint la pomme de discorde entre les factions rivales et les aventuriers des classes dirigeantes, et d'autre part son caractère politique changea conjointement aux changements économiques de la société. Au fur et à mesure que le progrès de l'industrie moderne développait, élargissait, intensifiait l'antagonisme de classe entre le capital et le travail, le pouvoir d'État prenait de plus en plus le caractère d'un pouvoir public organisé aux fins d'asservissement social, d'un appareil de domination d'une classe. Après chaque révolution, qui marque un progrès de la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir d'État apparaît de façon de plus en plus ouverte. La Révolution de 1830 transféra le gouvernement des propriétaires terriens aux capitalistes, des adversaires les plus éloignés des ouvriers à leurs adversaires les plus directs. Les républicains bourgeois qui, au nom de la révolution de Février³, s'emparèrent du pouvoir d'État, s'en servirent pour provoquer les massacres de Juin, afin de convaincre la classe ouvrière que la république « sociale », cela signifiait la république qui assurait la sujétion sociale, et afin de prouver à la masse royaliste des bourgeois et des propriétaires terriens qu'ils pouvaient en toute sécurité abandonner les soucis et les avantages financiers du gouvernement aux « républicains » bourgeois. Toutefois, après leur unique exploit héroïque de juin, il ne restait plus aux républicains bourgeois qu'à passer des premiers rangs à l'arrière-garde du « parti de l'ordre », coalition formée par toutes les fractions et factions rivales de la classe des appropriateurs dans leur antagonisme maintenant ouvertement déclaré avec les classes des producteurs. La forme adéquate de leur gouvernement en société par actions fut la « république parlementaire », avec Louis Bonaparte pour président, régime de terrorisme de classe avoué et d'outrage délibéré à la « vile multitude ». Si la république parlementaire, comme disait M. Thiers, était celle qui « les divisait [les diverses fractions de la classe dirigeante] le moins », elle accusait par contre un abîme entre cette classe et le corps entier de la société qui vivait en dehors de leurs rangs clairsemés. Leur union brisait les entraves que, sous les gouvernements précédents, leurs propres dissensions avaient encore mises au pouvoir d'État. En présence de la menace de soulèvement du prolétariat, la classe possédante unie utilisa alors le pouvoir de l'État, sans ménagement et avec

ostentation comme l'engin de guerre national du capital contre le travail. Dans leur croisade permanente contre les masses productrices, ils furent forcés non seulement d'investir l'exécutif de pouvoirs de répression sans cesse accrus, mais aussi de dépouiller peu à peu leur propre forteresse parlementaire, l'Assemblée nationale, de tous ses moyens de défense contre l'exécutif. L'exécutif, en la personne de Louis Bonaparte, les chassa. Le fruit naturel de la république du « parti de l'ordre » fut le Second Empire.

L'empire, avec le coup d'État pour acte de naissance, le suffrage universel pour visa et le sabre pour sceptre, prétendait s'appuyer sur la paysannerie, cette large masse de producteurs qui n'était pas directement engagée dans la lutte du capital et du travail. Il prétendait sauver la classe ouvrière en en finissant avec le parlementarisme, et par là avec la soumission non déguisée du gouvernement aux classes possédantes. Il prétendait sauver les classes possédantes en maintenant leur suprématie économique sur la classe ouvrière ; et finalement il se targuait de faire l'unité de toutes les classes en faisant revivre pour tous l'illusion mensongère de la gloire nationale. En réalité, c'était la seule forme de gouvernement possible, à une époque où la bourgeoisie avait déjà perdu, – et la classe ouvrière n'avait pas encore acquis, – la capacité de gouverner la nation. Il fut acclamé dans le monde entier comme le sauveur de la société. Sous l'empire, la société bourgeoise libérée de tous soucis politiques atteignit un développement dont elle n'avait elle-même jamais eu idée. Son industrie et son commerce atteignirent des proportions colossales ; la spéculation financière célébra des orgies cosmopolites ; la misère des masses faisait un contraste criant avec l'étalage éhonté d'un luxe somptueux, factice et crapuleux. Le pouvoir d'État, qui semblait planer bien haut au-dessus de la société, était cependant lui-même le plus grand scandale de cette société et en même temps le foyer de toutes ses corruptions. Sa propre pourriture et celle de la société qu'il avait sauvée furent mises à nu par la baïonnette de la Prusse, elle-même avide de transférer le centre de gravité de ce régime de Paris à Berlin. Le régime impérial est la forme la plus prostituée et en même temps la forme ultime de ce pouvoir d'État, que la société bourgeoise naissante a fait naître, comme l'outil de sa propre émancipation du féodalisme, et que la société bourgeoise parvenue à son plein épanouissement avait finalement transformé en un moyen d'asservir le travail au capital.

L'antithèse directe de l'Empire fut la Commune. Si le prolétariat de Paris avait fait la révolution de Février au cri de « Vive la République sociale », ce cri n'exprimait guère qu'une vague aspiration à une république qui ne devait pas seulement abolir la forme monarchique de la domination de classe, mais la domination de classe elle-même. La Commune fut la forme positive de cette république.

Paris, siège central de l'ancien pouvoir gouvernemental, et, en même temps, forteresse sociale de la classe ouvrière française, avait pris les armes contre la tentative faite par Thiers et ses ruraux pour restaurer et perpétuer cet ancien pouvoir gouvernemental que leur avait légué l'empire. Paris pouvait seulement résister parce que, du fait du siège, il s'était débarrassé de l'armée et l'avait remplacée par une garde nationale, dont la masse était constituée par des ouvriers. C'est cet état de fait qu'il s'agissait maintenant de transformer en une institution durable. Le premier décret de la Commune fut donc la suppression de l'armée permanente, et son remplacement par le peuple en armes.

La Commune fut composée des conseillers municipaux, élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville. Ils étaient responsables et révocables à tout moment. La majorité de ses membres était naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et

législatif à la fois. Au lieu de continuer d'être l'instrument du gouvernement central, la police fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques et transformée en un instrument de la Commune, responsable et à tout instant révocable. Il en fut de même pour les fonctionnaires de toutes les autres branches de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'au bas de l'échelle, la fonction publique devait être assurée pour un *salaire d'ouvrier*. Les bénéfices d'usage et les indemnités de représentation des hauts dignitaires de l'État disparurent avec ces hauts dignitaires eux-mêmes. Les services publics cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'État fut remise aux mains de la Commune.

Une fois abolies l'armée permanente et la police, instruments du pouvoir matériel de l'ancien gouvernement, la Commune se donna pour tâche de briser l'outil spirituel de l'oppression, le pouvoir des prêtres ; elle décréta la dissolution et l'expropriation de toutes les Églises dans la mesure où elles constituaient des corps possédants. Les prêtres furent renvoyés à la calme retraite de la vie privée, pour y vivre des aumônes des fidèles, à l'instar de leurs prédécesseurs, les apôtres. La totalité des établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement, et, en même temps, débarrassés de toute ingérence de l'Église et de l'État. Ainsi, non seulement l'instruction était rendue accessible à tous, mais la science elle-même était libérée des fers dont les préjugés de classe et le pouvoir gouvernemental l'avaient chargée.

Les fonctionnaires de la justice furent dépouillés de cette feinte indépendance qui n'avait servi qu'à masquer leur vile soumission à tous les gouvernements successifs auxquels, tour à tour, ils avaient prêté serment de fidélité, pour le violer ensuite. Comme le reste des fonctionnaires publics, magistrats et juges devaient être élus, responsables et révocables.

La Commune de Paris devait, bien entendu, servir de modèle à tous les grands centres industriels de France. Le régime de la Commune une fois établi à Paris et dans les centres secondaires, l'ancien gouvernement centralisé aurait, dans les provinces aussi, dû faire place au gouvernement des producteurs par eux-mêmes. Dans une brève esquisse d'organisation nationale que la Commune n'eut pas le temps de développer, il est dit expressément que la Commune devait être la forme politique même des plus petits hameaux de campagne et que dans les régions rurales l'armée permanente devait être remplacée par une milice populaire à temps de service extrêmement court. Les communes rurales de chaque département devaient administrer leurs affaires communes par une assemblée de délégués au chef-lieu du département, et ces assemblées de département devaient à leur tour envoyer des députés à la délégation nationale à Paris ; les délégués devaient être à tout moment révocables et liés par le mandat impératif de leurs électeurs. Les fonctions, peu nombreuses, mais importantes, qui restaient encore à un gouvernement central, ne devaient pas être supprimées, comme on l'a dit faussement, de propos délibéré, mais devaient être assurées par des fonctionnaires de la Commune, autrement dit strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire organisée par la Constitution communale ; elle devait devenir une réalité par la destruction du pouvoir d'État qui prétendait être l'incarnation de cette unité, mais voulait être indépendant de la nation même, et supérieur à elle, alors qu'il n'en était qu'une excroissance parasitaire. Tandis qu'il importait d'amputer les organes purement répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental, ses fonctions légitimes devaient être arrachées à une autorité qui revendiquait une prééminence au-dessus de la société elle-même, et rendues aux serviteurs responsables de la société. Au lieu de décider une fois tous les trois ou six ans quel membre de la classe dirigeante devait « représenter » et fouler aux pieds le peuple au Parlement, le suffrage universel devait servir au peuple constitué en communes, comme le suffrage individuel sert à tout

autre employeur en quête d'ouvriers, de contrôleurs et de comptables pour son affaire. Et c'est un fait bien connu que les sociétés, comme les individus, en matière d'affaires véritables, savent généralement mettre chacun à sa place et, si elles font une fois une erreur, elles savent la redresser promptement. D'autre part, rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par une investiture hiérarchique.

C'est en général le sort des formations historiques entièrement nouvelles d'être prises à tort pour la réplique de formes plus anciennes, et même éteintes, de la vie sociale, avec lesquelles elles peuvent offrir une certaine ressemblance. Ainsi, dans cette nouvelle Commune, qui brise le pouvoir d'État moderne, on a voulu voir un rappel à la vie des communes médiévales, qui d'abord précédèrent ce pouvoir d'État, et ensuite en devinrent le fondement. – La Constitution communale a été prise à tort pour une tentative de rompre en une fédération de petits États, conforme au rêve de Montesquieu et des Girondins, cette unité des grandes nations, qui, bien qu'engendrée à l'origine par la violence, est maintenant devenue un puissant facteur de la production sociale. – L'antagonisme de la Commune et du pouvoir d'État a été pris à tort pour une forme excessive de la vieille lutte contre l'excès de centralisation. Des circonstances historiques particulières peuvent avoir empêché dans d'autres pays le développement classique de la forme bourgeoise de gouvernement, tel qu'il s'est produit en France, et peuvent avoir permis, comme en Angleterre, de compléter les grands organes centraux de l'État par des *vestries*⁴ corrompues, des conseillers municipaux affairistes et de féroces administrateurs du Bureau de bienfaisance dans les villes et dans les comtés, par des juges de paix effectivement héréditaires. La Constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'État parasite qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement. Par ce seul fait, elle eût été le point de départ de la régénération de la France. La classe moyenne des villes de province vit dans la Commune une tentative de restaurer la domination que cette classe avait exercée sur la campagne sous Louis-Philippe, et qui, sous Louis-Napoléon, avait été supplantée par la prétendue domination de la campagne sur les villes. En réalité, la Constitution communale aurait soumis les producteurs ruraux à la direction intellectuelle des chefs-lieux de département et leur y eût assuré des représentants naturels de leurs intérêts en la personne des ouvriers des villes. L'existence même de la Commune impliquait, comme quelque chose d'évident, l'autonomie municipale ; mais elle n'était plus dorénavant un contre-poids au pouvoir d'État, désormais superflu. Il ne pouvait venir qu'au cerveau d'un Bismarck, qui, s'il n'était pas engagé dans ses intrigues de sang et de fer, reviendrait volontiers à son ancien métier, si bien adapté à son calibre mental, de collaborateur du *Kladderadatsch*⁵, il ne pouvait venir qu'à un tel cerveau l'idée de prêter à la Commune de Paris des aspirations à cette caricature de la vieille organisation municipale française de 1791 qu'est le régime municipal prussien, qui rabaisse l'administration des villes à n'être que de simples rouages de second ordre dans la machine policière de l'État prussien. La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, le gouvernement à bon marché, en abolissant ces deux grandes sources de dépenses : l'armée et le fonctionnarisme d'État. Son existence même supposait la non-existence de la monarchie qui, en Europe du moins, est le fardeau normal et l'indispensable masque de la domination de classe. Elle fournissait à la république la base d'institutions réellement démocratiques. Mais ni le « gouvernement à bon marché », ni la « vraie république » n'étaient son but dernier ; tous deux furent un résultat secondaire et allant de soi de la Commune.

La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a été soumise, et la multiplicité des intérêts qu'elle a exprimés montrent que c'était une forme politique tout à fait susceptible d'expansion, tandis que toutes les formes antérieures de gouvernement avaient été essentiellement répressives. Son véritable secret, le voici : c'était essentiellement un *gouvernement de la classe ouvrière*, le

résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail⁶.

Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du producteur ne peut coexister avec la pérennisation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour renverser les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence des classes, donc, la domination de classe. Une fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur, et le travail productif cesse d'être l'attribut d'une classe.

C'est une chose étrange. Malgré tous les discours grandiloquents, et toute l'immense littérature des soixante dernières années sur l'émancipation des travailleurs, les ouvriers n'ont pas plutôt pris, où que ce soit, leur propre cause en main, que, sur-le-champ, on entend retentir toute la phraséologie apologétique des porte-parole de la société actuelle avec ses deux pôles, capital et esclavage salarié (le propriétaire foncier n'est plus que le commanditaire du capitaliste), comme si la société capitaliste était encore dans son plus pur état d'innocence virginale, sans qu'aient été encore développées toutes ses contradictions, sans qu'aient été encore dévoilés tous ses mensonges, sans qu'ait été encore mise à nu son infâme réalité. La Commune, s'exclament-ils, entend abolir la propriété, base de toute civilisation. Oui, messieurs, la Commune entendait abolir cette propriété de classe, qui fait du travail du grand nombre la richesse de quelques-uns. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé. Mais c'est du communisme, c'est l'« impossible » communisme ! Eh quoi, ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel – et ils sont nombreux – sont devenus les apôtres importuns et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et une duperie ; si elle doit évincer le système capitaliste ; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous son propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ?

La classe ouvrière n'espérait pas des miracles de la Commune. Elle n'a pas d'utopies toutes faites à introduire par décret du peuple. Elle sait que pour réaliser sa propre émancipation, et avec elle cette forme de vie plus haute à laquelle tend irrésistiblement la société actuelle en vertu de son propre développement économique, elle aura à passer par de longues luttes, par toute une série de processus historiques, qui transformeront complètement les circonstances elles-mêmes. Elle n'a pas à réaliser d'idéal, mais seulement à libérer les éléments de la société nouvelle que porte dans ses flancs la vieille société bourgeoise qui s'effondre. Dans la pleine conscience de sa mission historique et avec la résolution héroïque d'être digne d'elle dans son action, la classe ouvrière peut se contenter de sourire des invectives grossières des laquais de presse et de la protection sentencieuse des doctrinaires bourgeois bien intentionnés qui débitent leurs platitudes d'ignorants et leurs marottes de sectaires, sur le ton d'oracle de l'infailibilité scientifique.

Quand la Commune de Paris prit la direction de la révolution entre ses propres mains ; quand de simples ouvriers, pour la première fois, osèrent toucher au privilège gouvernemental de leurs « supérieurs naturels », les possédants, et, dans des circonstances d'une difficulté sans exemple, accomplirent leur oeuvre modestement, consciencieusement et efficacement (et l'accomplirent

pour des salaires dont le plus élevé atteignait à peine le cinquième de ce qui, à en croire une haute autorité scientifique, le professeur Huxley, est le minimum requis pour un secrétaire du conseil de l'instruction publique de Londres), le vieux monde se tordit dans des convulsions de rage à la vue du drapeau rouge, symbole de la République du travail, flottant sur l'Hôtel de Ville.

Et pourtant, c'était la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris – boutiquiers, commerçants, négociants – les riches capitalistes étant seuls exceptés. La Commune l'avait sauvée, en réglant sagement cette cause perpétuelle de différends à l'intérieur même de la classe moyenne : la question des créanciers et des débiteurs⁷. Cette même partie de la classe moyenne avait participé à l'écrasement de l'insurrection ouvrière en juin 1848 ; et elle avait été sur l'heure sacrifiée sans cérémonie à ses créanciers par l'Assemblée constituante. Mais ce n'était pas là son seul motif pour se ranger aujourd'hui aux côtés de la classe ouvrière. Cette fraction de la classe moyenne sentait qu'il n'y avait plus qu'une alternative, la Commune ou l'Empire, sous quelque nom qu'il pût paraître. L'Empire l'avait ruinée économiquement par son gaspillage de la richesse publique, par l'escroquerie financière en grand, qu'il avait encouragée, par l'appui qu'il avait donné à la centralisation artificiellement accélérée du capital, et à l'expropriation corrélative d'une grande partie de cette classe. Il l'avait supprimée politiquement, il l'avait scandalisée moralement par ses orgies, il avait insulté à son voltairianisme en remettant l'éducation de ses enfants aux frères ignorantins, il avait révolté son sentiment national de Français en la précipitant tête baissée dans une guerre qui ne laissait qu'une seule compensation pour les ruines qu'elle avait faites : la disparition de l'Empire. En fait, après l'exode hors de Paris de toute la haute bohème bonapartiste et capitaliste, le vrai parti de l'ordre de la classe moyenne se montra sous la forme de l'« Union républicaine » qui s'enrôla sous les couleurs de la Commune et la défendit contre les falsifications préméditées de Thiers. La reconnaissance de cette grande masse de la classe moyenne résistera-t-elle à la sévère épreuve actuelle ? Le temps seul le montrera.

La Commune avait parfaitement raison en disant aux paysans : « Notre victoire est votre seule espérance ». De tous les mensonges enfantés à Versailles et repris par l'écho des glorieux journalistes d'Europe à un sou la ligne, un des plus monstrueux fut que les ruraux de l'Assemblée nationale représentaient la paysannerie française. Qu'on imagine un peu l'amour du paysan français pour les hommes auxquels après 1815 il avait dû payer l'indemnité d'un milliard⁸. À ses yeux, l'existence même d'un grand propriétaire foncier est déjà en soi un empiètement sur ses conquêtes de 1789. La bourgeoisie, en 1848, avait grevé son lopin de terre de la taxe additionnelle de 45 centimes par franc⁹ mais elle l'avait fait au nom de la révolution ; tandis que maintenant elle avait fomenté une guerre civile contre la révolution pour faire retomber sur les épaules du paysan le plus clair des cinq milliards d'indemnité à payer aux Prussiens. La Commune, par contre, dans une de ses premières proclamations, déclarait que les véritables auteurs de la guerre auraient aussi à en payer les frais. La Commune aurait délivré le paysan de l'impôt du sang, elle lui aurait donné un gouvernement à bon marché, aurait transformé ses sangsues actuelles, le notaire, l'avocat, l'huissier, et autres vampires judiciaires, en agents communaux salariés, élus par lui et devant lui responsables. Elle l'aurait affranchi de la tyrannie du garde champêtre, du gendarme et du préfet ; elle aurait mis l'instruction par le maître d'école à la place de l'abêtissement par le prêtre. Et le paysan français est, par-dessus tout, homme qui sait compter. Il aurait trouvé extrêmement raisonnable que le traitement du prêtre, au lieu d'être extorqué par le libre percepteur, ne dépendit que de la manifestation des instincts religieux des paroissiens. Tels étaient les grands bienfaits immédiats dont le gouvernement de la Commune – et celui-ci seulement – apportait la perspective à la

paysannerie française. Il est donc tout à fait superflu de s'étendre ici sur les problèmes concrets plus compliqués, mais vitaux, que la Commune seule était capable et en même temps obligée de résoudre en faveur du paysan : la dette hypothécaire, qui pesait comme un cauchemar sur son lopin de terre, le prolétariat rural qui grandissait chaque jour et son expropriation de cette parcelle qui s'opérait à une allure de plus en plus rapide du fait du développement même de l'agriculture moderne et de la concurrence du mode de culture capitaliste.

Le paysan français avait élu Louis Bonaparte président de la République, mais le parti de l'ordre créa le Second Empire. Ce dont en réalité le paysan français a besoin, il commença à le montrer en 1849 et 1850, en opposant son maire au préfet du gouvernement, son maître d'école au prêtre du gouvernement et sa propre personne au gendarme du gouvernement. Toutes les lois faites par le parti de l'ordre en janvier et février 1850 furent des mesures avouées de répression contre les paysans. Le paysan était bonapartiste, parce que la grande Révolution, avec tous les bénéfices qu'il en avait tirés, se personnifiait à ses yeux en Napoléon. Cette illusion, qui se dissipa rapidement sous le Second Empire (hostile par sa nature même aux « ruraux »), ce préjugé du passé, comment auraient-ils résisté à la Commune en appelant aux intérêts vivants et aux besoins pressants de la paysannerie ?

Les ruraux (c'était, en fait, leur appréhension maîtresse) savaient que trois mois de libre communication entre le Paris de la Commune et les provinces amèneraient un soulèvement général des paysans ; de là leur hâte anxieuse à établir un cordon de police autour de Paris comme pour arrêter la propagation de la peste bovine.

Si la Commune était donc la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, et par suite le véritable gouvernement national, elle était en même temps un gouvernement ouvrier, et, à ce titre, en sa qualité de champion audacieux de l'émancipation du travail, internationale au plein sens du terme. Sous les yeux de l'armée prussienne qui avait annexé à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune annexait à la France les travailleurs du monde entier.

Le Second Empire avait été la grande kermesse de la filouterie cosmopolite, les escrocs de tous les pays s'étaient rués à son appel pour participer à ses orgies et au pillage du peuple français. En ce moment même le bras droit de Thiers est Ganesco, crapule valaque, son bras gauche, Markovski, espion russe. La Commune a admis tous les étrangers à l'honneur de mourir pour une cause immortelle. – Entre la guerre étrangère perdue par sa trahison, et la guerre civile fomentée par son complot avec l'envahisseur étranger, la bourgeoisie avait trouvé le temps d'afficher son patriotisme en organisant la chasse policière aux Allemands habitant en France. La Commune a fait d'un ouvrier allemand son ministre du Travail. – Thiers, la bourgeoisie, le Second Empire avaient continuellement trompé la Pologne par de bruyantes professions de sympathie, tandis qu'en réalité ils la livraient à la Russie, dont ils faisaient la sale besogne. La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris. Et pour marquer hautement la nouvelle ère de l'histoire qu'elle avait conscience d'inaugurer, sous les yeux des Prussiens vainqueurs d'un côté, et de l'armée de Bonaparte, conduite par des généraux bonapartistes de l'autre, la Commune jeta bas ce colossal symbole de la gloire guerrière, la colonne Vendôme.

La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence et son action. Ses mesures particulières ne pouvaient qu'indiquer la tendance d'un gouvernement du peuple par le peuple.

Telles furent l'abolition du travail de nuit pour les compagnons boulangers ; l'interdiction, sous peine d'amende, de la pratique en usage chez les employeurs, qui consistait à réduire les salaires en prélevant des amendes sur leurs ouvriers sous de multiples prétextes, procédé par lequel l'employeur combine dans sa propre personne les rôles du législateur, du juge et du bourreau, et empêche l'argent par-dessus le marché. Une autre mesure de cet ordre fut la remise aux associations d'ouvriers, sous réserve du paiement d'une indemnité, de tous les ateliers et fabriques qui avaient fermé, que les capitalistes intéressés aient disparu ou qu'ils aient préféré suspendre le travail.

Les mesures financières de la Commune, remarquables par leur sagacité et leur modération, ne pouvaient être que celles qui sont compatibles avec la situation d'une ville assiégée. Eu égard aux vols prodigieux commis aux dépens de la ville de Paris par les grandes compagnies financières et les entrepreneurs de travaux publics sous le régime d'Hausmann, la Commune aurait eu bien davantage le droit de confisquer leurs propriétés que Louis Napoléon ne l'avait de confisquer celles de la famille d'Orléans. Les Hohenzollern et les oligarques anglais, qui, les uns et les autres, ont tiré une bonne partie de leurs biens du pillage de l'Église, furent bien entendu, grandement scandalisés par la Commune qui, elle, ne tira que 8 000 francs de la sécularisation.

Alors que le gouvernement de Versailles, dès qu'il eut recouvré un peu de courage et de force, employait les moyens les plus violents contre la Commune ; alors qu'il supprimait la liberté d'opinion par toute la France, allant jusqu'à interdire les réunions des délégués des grandes villes ; alors qu'il soumettait Versailles, et le reste de la France, à un espionnage qui surpassait de loin celui du Second Empire ; alors qu'il faisait brûler par ses gendarmes transformés en inquisiteurs tous les journaux imprimés à Paris et qu'il décachetait toutes les lettres venant de Paris et destinées à Paris ; alors qu'à l'Assemblée nationale les essais les plus timides de placer un mot en faveur de Paris étaient noyés sous les hurlements, d'une façon inconnue même à la Chambre introuvable de 1816 ; étant donné la conduite sanguinaire de la guerre par les Versaillais hors de Paris et leurs tentatives de corruption et de complot dans Paris, – la Commune n'aurait-elle pas honteusement trahi sa position en affectant d'observer toutes les convenances et les apparences du libéralisme, comme en pleine paix ? Le gouvernement de la Commune eût-il été de même nature que celui de M. Thiers, il n'y aurait pas eu plus de motif de supprimer des journaux du parti de l'ordre à Paris, que de supprimer des journaux de la Commune à Versailles.

Il était irritant, certes, pour les ruraux, que dans le moment même où ils proclamaient le retour à l'Église comme le seul moyen de sauver la France, la mécréante Commune déterrât les mystères assez spéciaux du couvent de Picpus et de l'église Saint-Laurent¹⁰. Et quelle satire contre M. Thiers : tandis qu'il faisait pleuvoir des grand-croix sur les généraux bonapartistes, en témoignage de leur maestria à perdre les batailles, à signer les capitulations et à rouler les cigarettes à Wilhelmshoehe, la Commune cassait et arrêtait ses généraux dès qu'ils étaient suspectés de négliger leurs devoirs. L'expulsion hors de la Commune et l'arrestation sur son ordre d'un de ses membres qui s'y était faufilé sous un faux nom et qui avait encouru à Lyon une peine de six jours d'emprisonnement pour banqueroute simple, n'était-ce pas une insulte délibérée jetée à la face du faussaire Jules Favre, toujours ministre des Affaires étrangères de la France, toujours en train de vendre la France à Bismarck et dictant toujours ses ordres à la Belgique, ce modèle de gouvernement ? Mais, certes, la Commune ne prétendait pas à l'infaillibilité, ce que font sans exception tous les gouvernements du type ancien. Elle publiait tous ses actes et ses paroles, elle mettait le public au courant de toutes ses imperfections.

Dans toute révolution, il se glisse, à côté de ses représentants véritables, des hommes d'une tout autre trempe ; quelques-uns sont des survivants des révolutions passées dont ils gardent le culte ; ne comprenant pas le mouvement présent, ils possèdent encore une grande influence sur le peuple par leur honnêteté et leur courage reconnus, ou par la simple force de la tradition ; d'autres sont de simples braillards, qui, à force de répéter depuis des années le même chapelet de déclamations stéréotypées contre le gouvernement du jour, se sont fait passer pour des révolutionnaires de la plus belle eau. Même après le 18 mars, on vit surgir quelques hommes de ce genre, et, dans quelques cas, ils parvinrent à jouer des rôles de premier plan. Dans la mesure de leur pouvoir, ils gênèrent l'action réelle de la classe ouvrière, tout comme ils ont gêné le plein développement de toute révolution antérieure. Ils sont un mal inévitable ; avec le temps on s'en débarrasse ; mais, précisément, le temps n'en fut pas laissé à la Commune.

Quel changement prodigieux, en vérité, que celui opéré par la Commune dans Paris ! Plus la moindre trace du Paris dépravé du Second Empire. Paris n'était plus le rendez-vous des propriétaires fonciers britanniques, des Irlandais par procuration¹¹, des ex-négriers et des rastaquouères d'Amérique, des ex-propriétaires de serfs russes et des boyards valaques. Plus de cadavres à la morgue, plus d'effractions nocturnes, pour ainsi dire pas de vols ; en fait, pour la première fois depuis les jours de février 1848, les rues de Paris étaient sûres, et cela sans aucune espèce de police. « Nous n'entendons plus parler, disait un membre de la Commune, d'assassinats, de vols, ni d'agressions ; on croirait vraiment que la police a entraîné avec elle à Versailles toute sa clientèle conservatrice ». Les cocottes avaient retrouvé la piste de leurs protecteurs, – les francs-fileurs, gardiens de la famille, de la religion et, par-dessus tout, de la propriété. À leur place, les vraies femmes de Paris avaient reparu, héroïques, nobles et dévouées, comme les femmes de l'Antiquité. Un Paris qui travaillait, qui pensait, qui combattait, qui saignait, oubliant presque, tout à couvrir une société nouvelle, les cannibales qui étaient à ses portes, – radieux dans l'enthousiasme de son initiative historique!

En face de ce monde nouveau à Paris, voyez l'ancien monde à Versailles, – cette assemblée des vampires de tous les régimes défunts, légitimistes et orléanistes, avides de se repaître du cadavre de la nation, – avec une queue de républicains d'avant le déluge, sanctionnant par leur présence dans l'Assemblée la rébellion des négriers, s'en remettant pour maintenir leur république parlementaire à la vanité du vieux charlatan placé à la tête du gouvernement, et caricaturant 1789 en se réunissant, spectres du passé, au Jeu de Paume. C'était donc elle, cette Assemblée, la représentante de tout ce qui était mort en France, que seul ramenait à un semblant de vie l'appui des sabres des généraux de Louis Bonaparte ! Paris toute vérité, Versailles tout mensonge ; et ce mensonge exhalé par la bouche de Thiers !

Thiers dit à une députation des maires de Seine-et-Oise : « Vous pouvez compter sur ma parole, je n'y ai jamais manqué ». Il dit à l'Assemblée même « qu'elle était la plus librement élue et la plus libérale que la France ait jamais eue » ; il dit à sa soldatesque bigarrée qu'elle était « l'admiration du monde et la plus belle armée que la France ait jamais eue » ; il dit aux provinces, qu'il ne bombardait pas Paris, que c'était un mythe. « Si quelques coups de canon ont été tirés, ce n'est pas par l'armée de Versailles, mais par quelques insurgés, pour faire croire qu'ils se battent quand ils n'osent même pas se montrer ». Il dit encore aux provinces que l'« artillerie de Versailles ne bombardait pas Paris, elle ne faisait que le canonner ». Il dit à l'archevêque de Paris que les prétendues exécutions et représailles (!) attribuées aux troupes de Versailles n'étaient que fariboles. Il dit à Paris qu'il était seulement désireux « de le délivrer des hideux tyrans qui l'opprimaient », et, qu'en fait, « le Paris de la Commune n'était qu'une poignée de scélérats » .

Le Paris de M. Thiers n'était pas le Paris réel de la « vile multitude », mais un Paris imaginaire, le Paris des francs-fileurs, le Paris des boulevardiers et des boulevardières, le Paris riche, capitaliste, doré, paresseux, qui encomrait maintenant de ses laquais, de ses escrocs, de sa bohème littéraire et de ses cocottes, Versailles, Saint-Denis, Rueil et Saint-Germain ; qui ne considérait la guerre civile que comme un agréable intermède, lorgnant la bataille en cours à travers des longues-vues, comptant les coups de canon et jurant sur son propre honneur et sur celui de ses prostituées que le spectacle était bien mieux monté qu'il l'avait jamais été à la Porte-Saint-Martin. Les hommes qui tombaient étaient réellement morts ; les cris des blessés étaient des cris pour de bon ; et, voyez-vous, tout cela était si intensément historique !

Tel est le Paris de M. Thiers ; de même l'émigration de Coblenze était la France de M. de Calonne.

Marx – *La Guerre Civile en France* – III

¹ Marx formule ici la leçon essentielle de la Commune de Paris. Quelle gigantesque signification Marx et Engels attachaient à cette leçon, on le voit dans leur préface à l'édition allemande de 1872 du *Manifeste communiste* de 1848, qui revient sur les mesures prévues au chapitre II, visant à «centraliser tous les instruments de la production entre les mains de l'État, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante»: *«Bien que les circonstances aient beaucoup changé au cours des vingt-cinq dernières années, les principes généraux exposés dans ce Manifeste conservent dans leurs grandes lignes, aujourd'hui encore, toute leur exactitude. Il faudrait revoir, çà et là, quelques détails. Le Manifeste explique lui-même que l'application des principes dépendra partout et toujours des circonstances historiques données, et que, par suite, il ne faut pas attribuer trop d'importance aux mesures révolutionnaires énumérées à la fin du chapitre II. Ce passage serait, à bien des égards, rédigé tout autrement aujourd'hui. Étant donné les progrès immenses de la grande industrie dans les vingt-cinq dernières années et les progrès parallèles qu'a accomplis, dans son organisation en parti, la classe ouvrière, étant donné les expériences, d'abord de la révolution de février, ensuite et surtout de la Commune de Paris qui, pendant deux mois, mit pour la première fois aux mains du prolétariat le pouvoir politique, ce programme est aujourd'hui vieilli sur certains points. La Commune, notamment, a démontré que «la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre telle quelle la machine de l'État et de la faire fonctionner pour son propre compte».*» Où l'on voit que la pensée communiste ne vise pas à modifier le réel par l'application de principes figés et dogmatiques ; elle est *pensée du mouvement réel de l'humanité qui tend à s'émanciper...*

² Guerres menées entre 1792 et 1815 par des coalitions des principales puissances européennes (Angleterre, Prusse, Autriche, Espagne, Russie) contre la France révolutionnaire et napoléonienne.

³ 1848.

⁴ Conseils de paroisse.

⁵ Hebdomadaire satirique berlinois, paru entre 1848 et 1944.

⁶ Ce gouvernement de la classe ouvrière n'est rien d'autre que la *dictature du prolétariat*, comme le rappelle Engels dans son *Introduction à La Guerre civile en France* de 1891: *«Le philistin social-démocrate a été récemment saisi d'une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air ? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat.»* Et comme le précise Marx dans sa lettre à J. Weydemeyer du 5 mars 1852, *«cette dictature elle-même ne représente qu'une transition vers l'abolition de toutes les classes et vers une société*

sans classes». Elle est la forme politique *transitoire* vers l'abolition de la politique *sous toutes ses formes...*

⁷ Dès sa prise de fonction, le Comité central de la Garde nationale avait prorogé le paiement des échéances des effets commerciaux et des loyers. Le 17 avril, la Commune rendait un décret permettant le remboursement des dettes de toute nature dans un délai de trois années, sans que ces dettes portent intérêt.

⁸ La loi dite «du milliard aux émigrés», indemnisant les émigrés qui avaient perdu leurs biens vendus comme biens nationaux sous la Révolution, fut promulguée par Charles X le 27 avril 1825. Elle fut l'une des principales mesures du début du règne de Charles X, en adéquation avec le programme du parti ultraroyaliste, et les aspirations de l'ancienne aristocratie de l'Ancien Régime revenue proche du pouvoir.

⁹ »Entre-temps, le Gouvernement provisoire se tordait sous le cauchemar d'un déficit croissant. C'est en vain qu'il mendiait des sacrifices patriotiques. Seuls, les ouvriers lui jetèrent leur aumône. Il fallut recourir à un moyen héroïque, à la promulgation d'un *nouvel impôt*. Mais qui imposer ? Les loups-cerviers de la Bourse, les rois de la Banque, les créanciers de l'État, les rentiers, les industriels ? Ce n'était point là un moyen de faire accepter en douceur la République par la bourgeoisie. C'était, d'un côté, mettre en péril le crédit de l'État et celui du commerce, que l'on cherchait, d'autre part, à acheter au prix de si grands sacrifices, de si grandes humiliations. Mais il fallait que quelqu'un casquât. Qui fut sacrifié au crédit bourgeois ? *Jacques Bonhomme*, le paysan. Le Gouvernement provisoire établit un impôt additionnel de 45 centimes par franc sur les quatre impôts directs. La presse gouvernementale essaya de faire accroire au prolétariat de Paris que cet impôt affecterait de préférence la grosse propriété foncière, les possesseurs du milliard octroyé par la Restauration. Mais, en réalité, l'impôt atteignit avant tout la *classe paysanne*, c'est-à-dire la grande majorité du peuple français. *Ce sont les paysans qui durent payer les frais de la révolution de Février*, c'est chez eux que la contre-révolution puisa son principal contingent. L'impôt de 45 centimes, c'était une question de vie ou de mort pour le paysan français, il en fit une question de vie ou de mort pour la République. La République, pour le paysan français, ce fut désormais *l'impôt des 45 centimes*, et dans le prolétariat de Paris, il vit le dissipateur qui prenait du bon temps à ses frais. Alors que la Révolution de 1789 avait commencé par délivrer les paysans des charges féodales, la révolution de 1848 s'annonçait par un nouvel impôt sur la population rurale, afin de ne pas mettre en péril le capital et d'assurer le fonctionnement du mécanisme d'État.» (Marx, *Les Luttes de classes en France, De février à juin 1848*)

¹⁰ Prosper-Olivier Lissagaray relate, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, l'épisode du couvent des sœurs de Picpus : «*Des gardes nationaux avaient éventré les mystères du couvent de Picpus, découvert trois malheureuses enfermées dans des cages grillées, des instruments étranges, corselets en fer, ceintures, chevalets, casques qui sentaient l'inquisition, un traité d'avortement, deux crânes encore couverts de cheveux. Une des prisonnières, la seule qui eût conservé la raison, racontait qu'elle vivait depuis dix années dans cette cage*». On trouva dans l'église Saint-Laurent des ossements de femmes. La rumeur accusa les moines d'avoir violé ces femmes et de les avoir enterrées toutes vives. Louise Michel évoque, sans grande conviction, l'affaire dans son ouvrage *La Commune*, paru en 1898 : «*l'enquête, commencée avec un grand désir de connaître la vérité, n'était pas achevée quand Versailles fit oublier les squelettes anciens par des cadavres nouvellement couchés sous la chaux vive*».

¹¹ Par « Irlandais par procuration », on entend ici de grands propriétaires fonciers qui ne vivaient presque jamais dans leurs domaines d'Irlande et dilapidaient leurs revenus hors du pays.

IV

La première tentative du complot des négriers pour abattre Paris fut de le faire occuper par les Prussiens ; mais elle échoua devant le refus de Bismarck. La seconde, celle du 18 mars, avait abouti à la déroute de l'armée et à la fuite à Versailles du gouvernement, qui obligea l'administration entière à le suivre. En simulant des négociations avec Paris, Thiers se donna alors le temps de se préparer à la guerre contre lui. Mais où trouver une armée ? Les restes des régiments de ligne étaient faibles en effectifs et peu sûrs. Ses pressants appels aux provinces, les invitant à voler au secours de Versailles avec leurs gardes nationaux et leurs volontaires, furent accueillis par un refus pur et simple. La Bretagne, seule, fournit une poignée de chouans qui combattaient sous un drapeau blanc, dont chacun portait sur la poitrine un cœur de Jésus en drap blanc et dont le cri de guerre était : « Vive le roi ! ». Thiers fut donc forcé de rassembler, en toute hâte, une bande bariolée, composée de matelots, de marsouins, de zouaves pontificaux, de gendarmes de Valentin, des sergents de ville et des mouchards de Pietri. Cette armée toutefois eût été ridiculement impuissante sans les rapatriements de prisonniers de guerre impériaux que Bismarck lâchait au compte-gouttes, juste assez pour tenir en train la guerre civile et garder le gouvernement de Versailles servilement assujéti à la Prusse. Durant la guerre même, la police versaillaise dut surveiller l'armée de Versailles, tandis que les gendarmes devaient l'entraîner, en s'exposant eux-mêmes à tous les postes les plus périlleux.

En attendant, ses relations avec les provinces devenaient de plus en plus difficiles. Pas une seule adresse d'approbation ne venait rasséréner Thiers et ses ruraux. Tout au contraire... Députations et adresses pleuvaient de toutes parts, demandant, sur un ton rien moins que respectueux, la réconciliation avec Paris sur la base d'une reconnaissance sans équivoque de la république, la confirmation des libertés communales et la dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat avait expiré. Elles arrivaient en telle quantité que Dufaure, ministre de la Justice de Thiers, dans sa circulaire du 23 avril aux procureurs, leur enjoignit de traiter « le mot d'ordre de conciliation » comme un crime ! Cependant, commençant à désespérer du succès de sa campagne, Thiers résolut de changer de tactique ; il ordonna, dans tout le pays, des élections municipales pour le 30 avril sur la base de la nouvelle loi municipale qu'il avait lui-même dictée à l'Assemblée nationale. Tant par les intrigues de ses préfets que par l'intimidation policière, Thiers attendait avec confiance que le verdict des provinces donnât à l'Assemblée nationale ce pouvoir moral qu'elle n'avait jamais possédé, et qu'elles lui adressent enfin la force matérielle dont il avait besoin pour vaincre Paris.

Sa guerre de bandit contre Paris, qu'il exaltait dans ses propres bulletins, et les tentatives de ses ministres pour établir par toute la France le règne de la terreur, Thiers, dès le début, se préoccupait de les accompagner d'une petite comédie de la conciliation, qui devait servir plus d'un dessein. Elle devait duper les provinces, allécher les éléments bourgeois de Paris et, par-dessus tout, donner aux républicains avoués de l'Assemblée nationale l'occasion de cacher leur trahison envers Paris, derrière leur foi en Thiers. Le 21 mars, alors qu'il n'avait pas encore d'armée, il avait déclaré à

l'Assemblée nationale : « Quoi qu'il advienne, je n'enverrai pas d'armée contre Paris ». Le 27 mars, il montait à nouveau à la tribune : « J'ai trouvé la république un fait accompli et je suis fermement résolu à la maintenir ». En réalité, il abattait la révolution à Lyon et à Marseille¹ au nom de la république, tandis que les rugissements de ses ruraux couvraient la simple mention de ce nom à Versailles. Après cet exploit, il atténuait le « fait accompli » qui ne fut plus qu'un « fait hypothétique ». Les princes d'Orléans, qu'il avait par précaution fait filer de Bordeaux, avaient maintenant, en violation flagrante de la loi, toute licence d'intriguer à Dreux. Les concessions offertes par Thiers dans ses interminables entrevues avec les délégués de Paris et des provinces, bien qu'elles aient constamment varié de ton et de couleur, aboutissaient toujours, en fin de compte, à ceci : sa vengeance se limiterait probablement à « la poignée de criminels impliqués dans l'assassinat de Lecomte et Clément Thomas », à condition, bien entendu, que Paris et la France reconnaissent sans réserve M. Thiers en personne comme la meilleure des républiques ; exactement comme il avait fait en 1830 avec Louis-Philippe. Ces concessions mêmes, il ne se bornait pas seulement à les faire mettre en doute par les commentaires officiels faits à leur sujet à l'Assemblée par ses ministres. Il avait son Dufaure pour agir. Dufaure, ce vieil avocat orléaniste, avait toujours été le garde des sceaux de l'état de siège, aussi bien maintenant en 1871 sous Thiers, qu'en 1839 sous Louis-Philippe, et en 1849 sous la présidence de Louis Bonaparte. Alors qu'il était sans portefeuille, il avait amassé une fortune en plaidant pour les capitalistes de Paris et s'était fait un capital politique en plaidant contre les lois dont il était lui-même l'auteur. À présent, non content de faire voter en hâte par l'Assemblée nationale une série de lois répressives qui devaient, après la chute de Paris, extirper les derniers vestiges de liberté républicaine, il laissait prévoir le sort de Paris en abrégant la procédure, trop lente à son gré, des cours martiales, et en déposant une nouvelle loi draconienne de déportation. La Révolution de 1848, abolissant la peine de mort en matière politique, l'avait remplacée par la déportation. Louis Bonaparte n'avait pas osé, du moins en théorie, rétablir le régime de la guillotine. L'Assemblée des ruraux, qui n'avait pas encore la hardiesse même d'insinuer que les Parisiens n'étaient pas des rebelles, mais des assassins, dut donc limiter sa vengeance anticipée contre Paris à la loi de déportation de Dufaure. Avec toutes ces circonstances, Thiers lui-même n'aurait pu poursuivre sa comédie de conciliation, si elle n'avait, comme il entendait qu'elle le fit, provoqué les hurlements de rage des ruraux qui, avec leurs cervelles de ruminants, ne comprenaient ni son jeu, ni la nécessité de l'hypocrisie, des tergiversations et des atermoiements.

En vue des élections municipales imminentes du 30 avril, Thiers joua, le 27, une de ses grandes scènes de conciliation. Au milieu d'un déluge de rhétorique sentimentale, il s'écria de la tribune de l'Assemblée :

Il n'y a pas de complot contre la république, si ce n'est celui de Paris qui nous oblige à verser du sang français. Je l'ai dit et le redis encore : que ces armes impies tombent des mains qui les tiennent, et le châtement sera arrêté aussitôt par un acte de clémence dont ne seront exclus que le petit nombre des criminels de droit commun.

Et comme les ruraux l'interrompaient violemment :

Messieurs, dites-le-moi, je vous en supplie, ai-je tort ? Regrettez-vous réellement que j'aie dit, ce qui est vrai, que les criminels ne sont qu'une poignée ? N'est-il pas heureux, au milieu de nos malheurs, que les hommes capables de verser le sang de Clément Thomas et du général Lecomte ne soient que de rares exceptions ?

La France pourtant fit la sourde oreille à ces discours qui étaient aux oreilles de Thiers lui-même, un chant de sirène parlementaire. Des 700 000 conseillers municipaux élus par les 35 000 communes qui restaient encore à la France, les légitimistes, orléanistes et bonapartistes réunis n'en comptaient pas 8 000. Les élections complémentaires qui suivirent furent encore plus décidément hostiles. Aussi, au lieu d'obtenir des provinces la force matérielle dont elle avait tant besoin, l'Assemblée nationale perdit jusqu'à sa dernière prétention à la force morale, celle d'être l'expression du suffrage universel du pays. Pour achever sa déconfiture, les conseils municipaux nouvellement élus de toutes les villes de France menacèrent ouvertement l'Assemblée usurpatrice de Versailles d'une contre-assemblée à Bordeaux.

Le moment de l'action décisive longtemps attendu par Bismarck était arrivé enfin. Il somma Thiers d'envoyer à Francfort des plénipotentiaires pour le règlement définitif de la paix. Obéissant humblement à l'appel de son maître, Thiers se hâta de dépêcher son fidèle Jules Favre, appuyé de Pouyer-Quertier. Pouyer-Quertier, « éminent » filateur rouennais, partisan fervent et même servile du Second Empire, ne lui avait jamais trouvé d'autre défaut que son traité de commerce avec l'Angleterre², préjudiciable à ses propres intérêts de fabricant. À peine installé à Bordeaux comme ministre des Finances de Thiers, il dénonçait ce traité « impie », laissait entendre qu'il serait prochainement abrogé, et avait même l'impudence de tenter, inutilement d'ailleurs (il comptait sans Bismarck), la remise en vigueur immédiate des anciens tarifs protecteurs contre l'Alsace, car, disait-il, aucun traité international antérieur ne s'y opposait. Cet homme, qui considérait la contre-révolution comme un moyen d'abaisser les salaires à Rouen, et la cession de provinces françaises comme un moyen de faire monter le prix de ses marchandises en France, n'était-il pas déjà tout désigné comme le digne compère de Jules Favre dans sa dernière trahison, couronnement de toute sa carrière ?

À l'arrivée à Francfort de ce couple parfait de plénipotentiaires, le brutal Bismarck les accueillit sur-le-champ par cette alternative impérative : « Ou la restauration de l'Empire, ou l'acceptation inconditionnelle de mes propres conditions de paix ! ». Ces conditions comportaient un raccourcissement des délais de paiement de l'indemnité de guerre et l'occupation continue des forts de Paris par les troupes prussiennes jusqu'à ce que Bismarck se tînt pour satisfait de l'état des choses en France ; la Prusse était ainsi reconnue comme l'arbitre suprême dans les affaires intérieures de la France ! En retour il offrait de libérer, pour l'extermination de Paris, l'armée bonapartiste prisonnière et de lui assurer l'assistance directe des troupes de l'empereur Guillaume. Il donnait garantie de sa bonne foi en faisant dépendre de la « pacification » de Paris le paiement du premier versement de l'indemnité. Un tel appât, c'est naturellement avec avidité que Thiers et ses plénipotentiaires y mordirent. Ils signèrent le traité de paix le 10 mai, et le firent ratifier par l'Assemblée de Versailles le 18.

Dans l'intervalle qui sépara la conclusion de la paix de l'arrivée des prisonniers bonapartistes, Thiers se sentit d'autant plus tenu de reprendre sa comédie de conciliation, que ses hommes de main républicains avaient un besoin douloureux de trouver un prétexte pour fermer les yeux sur les préparatifs au carnage de Paris. Le 8 mai encore, il répondait à une députation de conciliateurs de la classe moyenne :

Quand les insurgés se seront décidés à capituler, les portes de Paris resteront ouvertes à tous, pendant une semaine, sauf aux assassins des généraux Clément Thomas et Lecomte.

Quelques jours après, comme il était violemment interpellé par les ruraux au sujet de ces promesses, il refusa d'entrer dans des explications ; non pourtant sans leur donner cette indication significative :

Je dis qu'il y a parmi vous des impatients, des hommes trop pressés. Il leur faut attendre encore huit jours ; au bout de ces huit jours il n'y aura plus de danger, et alors la tâche sera à la hauteur de leur courage et de leur capacité.

Dès que Mac-Mahon fut en mesure de lui assurer qu'il pourrait, sous peu, entrer dans Paris, Thiers déclara à l'Assemblée

qu'il entrerait à Paris la loi en main, et exigerait une expiation complète des scélérats qui auraient sacrifié la vie de nos soldats et détruit nos monuments publics.

Comme le moment de la décision approchait, il dit à l'Assemblée : « Je serai impitoyable », il dit à Paris qu'il était condamné, et il dit à ses bandits bonapartistes qu'ils avaient carte blanche pour tirer vengeance de Paris tout leur soûl. Enfin, quand la trahison eut ouvert les portes de Paris au général Douay, le 21 mai, Thiers, le 22, révéla aux ruraux le « but » de sa comédie de conciliation, qu'ils avaient persisté si obstinément à ne pas comprendre :

Je vous ai dit, il y a quelques jours, que nous approchions de notre but, aujourd'hui je suis venu vous dire : « Nous avons atteint le but. L'ordre, la justice, la civilisation ont enfin remporté la victoire ! »

C'était bien cela. La civilisation et la justice de l'ordre bourgeois se montrent sous leur jour sinistre chaque fois que les esclaves de cet ordre se lèvent contre leurs maîtres. Alors, cette civilisation et cette justice se démasquent comme la sauvagerie sans masque et la vengeance sans loi. Chaque nouvelle crise dans la lutte de classe entre l'appropriateur et le producteur fait ressortir ce fait avec plus d'éclat. Les atrocités des bourgeois en juin 1848 elles-mêmes disparaissent devant l'indicible infamie de 1871. L'héroïque esprit de sacrifice avec lequel la population de Paris – hommes, femmes et enfants – combattit pendant huit jours après l'entrée des Versaillais, reflète aussi bien la grandeur de leur cause que les exploits infernaux de la soldatesque reflètent l'esprit inné de cette civilisation dont ils sont les mercenaires et les défenseurs. Glorieuse civilisation, certes, dont le grand problème est de savoir comment se débarrasser des monceaux de cadavres qu'elle a faits, une fois la bataille passée.

Pour trouver un parallèle à la conduite de Thiers et de ses chiens, il nous faut remonter aux temps de Sylla et des deux triumvirats de Rome. Même carnage en masse, exécuté de sang-froid, même insouciance dans le massacre, de l'âge et du sexe ; même système de torturer les prisonniers ; mêmes proscriptions, mais cette fois d'une classe entière ; même chasse sauvage aux chefs qui se cachent, de peur qu'un seul puisse échapper ; mêmes dénonciations d'ennemis politiques et privés ; même indifférence envers le carnage de gens entièrement étrangers à la lutte. Il n'y a que cette seule différence : les Romains n'avaient pas encore de mitrailleuses pour expédier en bloc les proscrits, et ils n'avaient pas « la loi à la main », ni, sur les lèvres, le mot d'ordre de « civilisation ».

Et, après ces horreurs, regardez l'autre face, encore plus hideuse, de cette civilisation bourgeoise, telle qu'elle a été décrite par sa propre presse !

Quand des coups de feu égarés, écrit le correspondant parisien d'un journal tory de Londres, retentissent encore au loin, quand de malheureux blessés abandonnés meurent parmi les pierres tombales du Père-Lachaise, quand 6 000 insurgés frappés de terreur errent dans l'agonie du désespoir par les labyrinthes des catacombes, quand on voit pousser des malheureux à travers les

rues pour les abattre par vingtaines à la mitrailleuse, il est révoltant de voir les cafés remplis des dévots de l'absinthe, du billard et des dominos ; de voir les filles perdues déambuler sur les boulevards et d'entendre le bruit des débauches s'échappant des cabinets particuliers des restaurants à la mode, troubler le silence de la nuit.

M. Édouard Hervé écrit dans *Le Journal de Paris*, journal versaillais supprimé par la Commune :

La manière dont la population de Paris a manifesté hier sa satisfaction était plus que frivole, et nous craignons que cela n'empire avec le temps. Paris a maintenant un air de fête qui est tout à fait déplacé, et si nous ne voulons pas qu'on nous appelle les Parisiens de la décadence, il faut mettre un terme à cet ordre de choses.

Puis il cite le passage de Tacite :

Cependant, le lendemain de cette horrible lutte, avant même qu'elle fût tout à fait terminée, Rome, avilie et corrompue, recommença à se vautrer dans le borborygme de volupté où elle avait détruit son corps et souillé son âme : *alibi proelia et vulnera, alibi balnea popinaeque* (ici des combats et des blessures, là-bas des bains et des cabarets).

M. Hervé oublie seulement de dire que la « population de Paris » dont il parle n'est que la population du Paris de M. Thiers, les francs-fileurs revenant en foule de Versailles, Saint-Denis, Rueil et Saint-Germain, le Paris de la « décadence ».

Dans tous ses sanglants triomphes sur les champions pleins d'abnégation d'une société nouvelle et meilleure, cette civilisation scélérate, fondée sur l'asservissement du travail, étouffe les gémissements de ses victimes sous un haro de calomnies, que l'écho répercute dans le monde entier. Le pur Paris ouvrier de la Commune est soudain changé en un pandémonium par les chiens de l'« ordre ». Et que prouve cette monstrueuse métamorphose à l'esprit bourgeois de tous les pays ? Eh bien, que la Commune a conspiré contre la civilisation ! Le peuple de Paris se fait tuer dans l'enthousiasme pour la Commune. Le nombre de ses morts surpasse celui d'aucune autre bataille connue dans l'histoire. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien, que la Commune n'était pas le gouvernement du peuple, mais le fait de l'usurpation d'une poignée de criminels ! Les femmes de Paris joyeusement donnent leur vie sur les barricades et devant le peloton d'exécution. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien, que le démon de la Commune les a changées en Mégères³ et en Hécates⁴ ! La modération de la Commune pendant deux mois d'une domination incontestée, n'a d'égal que l'héroïsme de sa défense. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien, que pendant des mois la Commune a caché soigneusement, sous un masque de modération et d'humanité, la soif de sang de ses instincts démoniaques qui ne devaient être débridés qu'à l'heure de son agonie !

Le Paris ouvrier, en accomplissant son propre, son héroïque holocauste, a entraîné dans les flammes des immeubles et des monuments. Alors qu'ils mettent en pièces le corps vivant du prolétariat, ses maîtres ne doivent plus compter rentrer triomphalement dans les murs intacts de leurs demeures. Le gouvernement de Versailles crie : Incendiaires ! et souffle cette consigne à tous ses agents, jusqu'au plus reculé des hameaux : donner partout la chasse à ses ennemis, sous la suspicion d'être des professionnels de l'incendie. La bourgeoisie du monde entier qui contemple complaisamment le massacre en masse après la bataille, est convulsée d'horreur devant la profanation de la brique et du mortier !

Quand les gouvernements donnent pouvoir à leurs marines de « tuer, brûler et détruire », est-ce là une autorisation d'incendie ? Quand les troupes britanniques délibérément mettaient le feu au

Capitole de Washington et au Palais d'été de l'empereur de Chine, étaient-ce là actes d'incendiaires ? Quand les Prussiens, non pour des raisons militaires, mais par simple goût de la vengeance, brûlaient au pétrole des villes comme Châteaudun et d'innombrables villages, était-ce là acte d'incendiaires ? Quand Thiers, six semaines durant, bombardait Paris sous le prétexte qu'il voulait mettre le feu aux seules maisons qui étaient habitées, était-ce l'acte d'un incendiaire ? En guerre, le feu est une arme aussi légitime qu'une autre. Des édifices occupés par l'ennemi sont bombardés pour être incendiés. Si leurs défenseurs doivent battre en retraite, ils les mettent eux-mêmes en flammes pour empêcher les assaillants de se servir des bâtiments. Être incendiées a toujours été le sort inévitable de toutes les constructions situées sur le front de combat de toutes les armées régulières du monde. Mais dans la guerre des asservis contre leurs oppresseurs, la seule guerre juste dans l'histoire, ce n'est plus vrai du tout ! La Commune a employé le feu strictement comme moyen de défense. Elle l'a employé pour interdire aux troupes de Versailles ces longues avenues toutes droites qu'Hausmann avait expressément ouvertes pour le feu de l'artillerie ; elle l'a employé pour couvrir sa retraite de la façon même dont les Versaillais, dans leur avance, employaient leurs obus qui détruisaient au moins autant de bâtiments que le feu de la Commune. Quels bâtiments ont été brûlés par la défense et quels bâtiments par l'attaque, on en discute encore aujourd'hui. Et la défense ne recourut au feu que lorsque les troupes versaillaises eurent déjà commencé leur tuerie en masse des prisonniers. D'autre part, la Commune avait, longtemps auparavant, notifié publiquement que, si elle était poussée à la dernière extrémité, elle s'ensevelirait elle-même sous les décombres de Paris et ferait de Paris un second Moscou, comme le gouvernement de la Défense nationale avait promis de le faire, mais lui, uniquement pour déguiser sa trahison. C'est à cet effet que Trochu avait fait venir le pétrole nécessaire. La Commune savait que ses adversaires n'avaient aucun souci de la vie du peuple de Paris, mais qu'ils avaient grandement souci de leurs immeubles. Et Thiers, de son côté, avait fait savoir qu'il serait implacable dans sa vengeance. À peine avait-il son armée toute prête d'un côté et les Prussiens qui fermaient les issues de l'autre, qu'il proclama : « Je serai impitoyable ! L'expiation sera complète et la justice inflexible ». Si les actes des ouvriers de Paris étaient du vandalisme, c'était le vandalisme de la défense désespérée, non pas le vandalisme du triomphe, comme celui que les chrétiens perpétrèrent sur les chefs-d'oeuvre réellement inestimables de l'antiquité païenne ; et même ce vandalisme a été justifié par l'histoire, comme l'accompagnement inévitable et relativement insignifiant du combat gigantesque entre une nouvelle société montante et une ancienne qui s'écroule. Le vandalisme d'Hausmann, rasant le Paris historique pour faire place au Paris du touriste l'était encore bien moins.

Mais l'exécution par la Commune des soixante-quatre otages, archevêque de Paris en tête ! La bourgeoisie et son armée en juin 1848 avaient rétabli une coutume qui avait depuis longtemps disparu de la pratique de la guerre, l'exécution des prisonniers désarmés. Cette coutume brutale a depuis été plus ou moins suivie lors de la répression de tous les soulèvements populaires en Europe et aux Indes, ce qui prouve qu'elle constitue bien un réel « progrès de la civilisation » ! D'autre part, les Prussiens, en France, avaient rétabli l'usage de prendre des otages, gens innocents qui avaient à répondre au prix de leur vie des actes des autres. Quand Thiers, comme nous l'avons vu, dès le début même du conflit, établit la pratique inhumaine d'abattre les communards prisonniers, la Commune, pour protéger leur vie, fut dans l'obligation de recourir à la pratique des Prussiens de prendre des otages. Les vies des otages avaient été mille fois condamnées du fait des exécutions continuelles de prisonniers du côté des Versaillais. Comment auraient-elles pu être épargnées plus longtemps, après le carnage par lequel les prétoriens de Mac-Mahon avaient célébré leur entrée dans Paris ? La dernière garantie contre la férocité sans scrupules des gouvernements bourgeois – la prise des otages – devait-elle elle-même tourner à la frime ? Le véritable meurtrier de l'archevêque Darboy, c'est Thiers. La Commune, à maintes reprises, avait offert d'échanger l'archevêque et tout

un tas de prêtres par-dessus le marché, contre le seul Blanqui, alors aux mains de Thiers. Thiers refusa obstinément. Il savait qu'avec Blanqui il donnerait une tête à la Commune ; alors que c'est sous forme de cadavre que l'archevêque servirait au mieux ses desseins. Thiers suivait l'exemple de Cavaignac. Quels cris d'horreur ne poussèrent pas, en juin 1848, Cavaignac et ses hommes d'ordre, pour stigmatiser les insurgés comme assassins de l'archevêque Affre ! Et pourtant ils savaient parfaitement bien que l'archevêque avait été abattu par les soldats de l'ordre. Jacquemet, vicaire général de l'archevêque, présent sur les lieux, leur en avait aussitôt après fourni le témoignage.

Tout ce chœur de calomnies que le parti de l'ordre ne manque jamais, dans ses orgies de sang, d'entonner contre ses victimes, prouve seulement que le bourgeois de nos jours se considère comme le successeur légitime du seigneur de jadis, pour lequel toute arme dans sa propre main était juste contre le plébéien, alors qu'aux mains du plébéien la moindre arme constituait par elle-même un crime.

La conspiration de la classe dominante pour abattre la révolution par une guerre civile poursuivie sous le patronage de l'envahisseur étranger, conspiration que nous avons suivie du 4 septembre même jusqu'à l'entrée des prétoriens de Mac-Mahon par la porte de Saint-Cloud, atteignit son point culminant avec le carnage de Paris. Bismarck contemple avec satisfaction les cadavres du prolétariat de Paris, où il voit le premier acompte de cette destruction générale des grandes villes qu'il appelait de ses vœux alors qu'il était encore un simple rural dans la Chambre introuvable de la Prusse de 1849. Il contemple avec satisfaction les cadavres du prolétariat de Paris. Pour lui, ce n'est pas seulement l'extermination de la révolution, mais l'extermination de la France, maintenant décapitée, et par le gouvernement français lui-même. Avec ce manque de pénétration propre à tous les hommes d'État heureux, il ne voit que la surface de ce formidable événement historique. Quand donc auparavant l'histoire a-t-elle montré le spectacle d'un vainqueur qui couronne sa victoire en se faisant non seulement le gendarme, mais le nervi à gages du gouvernement vaincu ? Il n'y avait pas de guerre entre la Prusse et la Commune de Paris. Au contraire, la Commune avait accepté les préliminaires de paix, et la Prusse avait proclamé sa neutralité. La Prusse, donc, n'était pas un belligérant. Elle se comporta comme un nervi ; comme un nervi lâche, puisqu'elle ne prit sur elle aucun risque ; comme un nervi à gages, puisqu'elle avait lié d'avance le paiement du prix du sang, ses 500 millions, à la chute de Paris. Et ainsi apparaissait enfin le véritable caractère de cette guerre, ordonnée par la Providence contre la France athée et débauchée, châtiée par le bras de la pieuse et morale Allemagne ! Et cette violation sans exemple du droit des peuples, même tel que l'entendaient les légistes du monde antique, au lieu d'amener les gouvernements « civilisés » d'Europe à mettre au ban des nations le gouvernement prussien félon, simple instrument du cabinet de Saint-Pétersbourg, les incite seulement à se demander si les quelques victimes qui échappent au double cordon formé autour de Paris ne doivent pas être livrées aussi au bourreau de Versailles !

Qu'après la plus terrible guerre des temps modernes, le vaincu et le vainqueur fraternisent pour massacrer en commun le prolétariat, cet événement inouï prouve, non pas comme Bismarck le pense, l'écrasement définitif d'une nouvelle société montante, mais la désagrégation complète de la vieille société bourgeoise. Le plus haut effort d'héroïsme dont la vieille société soit encore capable est une guerre nationale ; et il est maintenant prouvé qu'elle est une pure mystification des gouvernements, destinée à retarder la lutte des classes, et on se débarrasse de cette mystification, aussitôt que cette lutte de classes éclate en guerre civile. La domination de classe ne peut plus se cacher sous un uniforme national, les gouvernements nationaux ne font qu'un contre le prolétariat

!

Après la Pentecôte de 1871, il ne peut plus y avoir ni paix, ni trêve entre les ouvriers de France et ceux qui s'approprient le produit de leur travail. La main de fer d'une soldatesque mercenaire pourra tenir un moment les deux classes sous une commune oppression. Mais la lutte reprendra sans cesse, avec une ampleur toujours croissante, et il ne peut y avoir de doute quant au vainqueur final – le petit nombre des accapareurs, ou l'immense majorité travailleuse. Et la classe ouvrière française n'est que l'avant-garde du prolétariat moderne.

Tandis que les gouvernements européens témoignent ainsi devant Paris du caractère international de la domination de classe, ils crient haro sur l'Association internationale des travailleurs, contre-organisation internationale du Travail opposée à la conspiration cosmopolite du Capital, selon eux source maîtresse de tous ces malheurs. Thiers la dénonçait comme le tyran du travail, affectant d'en être le libérateur. Picard donnait l'ordre de couper toutes les communications entre les internationaux français et ceux de l'étranger ; le comte Jaubert, cette vieille momie, déjà complice de Thiers en 1835, déclare que le grand problème pour tous les gouvernements civilisés est d'extirper l'Internationale. Les ruraux de l'Assemblée nationale rugissent contre elle, et toute la presse européenne fait chorus. Un honorable écrivain français, complètement étranger à notre association, exprime son opinion en ces termes :

Les membres du Comité central de la garde nationale, aussi bien que la plus grande partie des membres de la Commune, sont les esprits les plus actifs, les plus intelligents et les plus énergiques de l'Association internationale des travailleurs.... des hommes qui sont profondément honnêtes, sincères, intelligents, dévoués, purs et fanatiques dans le bon sens du mot.

L'entendement bourgeois, tout imprégné d'esprit policier, se figure naturellement l'Association internationale des travailleurs comme une sorte de conjuration secrète, dont l'autorité centrale commande, de temps à autre, des explosions en différents pays. Notre Association n'est, en fait, rien d'autre que le lien international qui unit les ouvriers les plus avancés des divers pays du monde civilisé. En quelque lieu, sous quelque forme, et dans quelques conditions que la lutte de classe prenne consistance, il est bien naturel que les membres de notre Association se trouvent au premier rang. Le sol sur lequel elle pousse est la société moderne même. Elle ne peut en être extirpée, fût-ce au prix de la plus énorme effusion de sang. Pour l'extirper, les gouvernements auraient à extirper le despotisme du Capital sur le Travail, condition même de leur propre existence parasitaire.

Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand coeur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les en libérer.

Londres, le 30 mai 1871.

Texte adopté et diffusé par l'Association internationale des travailleurs.

Marx – La Guerre Civile en France – IV

¹ La révolution, qui proclama la Commune à Lyon le 22 mars et à Marseille le 23, fut très vite réprimée par le gouvernement de Thiers. En outre, la Commune fut proclamée à Saint-Étienne, à Toulouse, à Narbonne, à Perpignan, au Creusot, à Grenoble, à Bordeaux et à Nîmes. D'autres

soulèvements eurent lieu à Limoges, Périgueux, Cuers, Foix, Rouen, au Havre, et une tentative à Besançon.

² Aux termes du traité de commerce de 1860, couramment appelé traité Cobden-Chevalier, signé entre l'Empire français et le Royaume-Uni, les taxes sur les marchandises anglaises étaient fortement réduites.

³ Dans la mythologie grecque, *Mégère*, personnification de la Haine, est une des trois *Érinyes*, déesses vengeresses qui persécutent les criminels. Appelées aussi les *Euménides* («les Bienveillantes»), elles furent assimilées par les Romains aux *Furies*.

⁴ Dans la mythologie grecque, *Hécate* est une déesse lunaire et infernale de la génération des Titans. Elle préside à la Magie.

Table des matières

Gustave Lefrançais.....	2
Paris devant Bordeaux.....	3
Adieux de Vermorel.....	4
Mes espérances de travail. Singulière visite.....	4
Le 18 mars.....	6
Premier Comité central et Commune.....	8
Rencontre avec Vermorel. À la Corderie.....	10
Insuccès et départ de Vermorel.....	11
Insinuations du Gaulois. Tirard, chef de la réaction à Paris.....	12
Ineptie des maires et des députés de Paris.....	12
Mes hésitations comme candidat.....	13
Les délégués du IV ^e arrondissement.....	14
Proclamation de la Commune. Les dix journées du Comité central.....	14
La Commune.....	15
Retour de Vermorel.....	16
Deuxième séance de la Commune.....	17
Paris en interdit. Les bourgeois démissionnent.....	19
Émissaires versaillais.....	20
Versailles attaque et Galliffet fusille.....	21
Sortie désastreuse.....	22
Loi des otages.....	23
Nouvelles démissions.....	24
Les amateurs d'emplois publics s'envolent.....	25
Réunion de conciliateurs à l'École centrale.....	26
Dernière tartufferie des députés de Paris.....	26
Cluseret dort bien.....	27
Mort de Pierre Leroux.....	28
Sauvez Chaudey.....	29
« Réactionnaires! ».....	30
Aux remparts.....	31
Chef de secteur suspect.....	32
Un point inquiétant.....	33
Massacre de Belle-Épine.....	33
Intervention des Francs-Maçons.....	34

À la barricade Peyronnet.....	35
Arrestation de Cluseret.....	36
Le Comité de salut public.....	38
La Commune se divise.....	40
Explications de Rossel.....	41
Trahison avortée.....	42
Décret sur le mont-de-piété.....	43
Deux millions pour Thiers.....	45
Démission et arrestation de Rossel.....	47
Fuite de Rossel. Policiers membres de la Commune.....	48
Une nuit à Auteuil.....	50
Rupture dans le Conseil.....	52
Menaces du père Duchêne.....	56
Truc mal monté.....	57
Les électeurs du IV ^e arrondissement au Théâtre-Lyrique.....	59
Triste découverte aux remparts. Avis non transmis.....	61
Est-ce un fou ou un traître ? Dernière séance de la Commune.....	64
La semaine sanglante.....	67
Retour au IV ^e arrondissement. Dernière nuit à la mairie.....	72
Incendie de l'Hôtel de Ville.....	76
Fausse démarche.....	79
Hors la lutte.....	84
Barbarie et civilisation.....	89
Lâchetés.....	91
Changements de domiciles.....	95
Rien ne s'oublie.....	97
Les «crimes de la Commune».....	98
Lettre d'un vrai ¹ républicain de province.....	107
Les vrais crimes de la Commune devant la bourgeoisie.....	110
Le seul crime de la Commune devant le peuple.....	111
Propos d'omnibus.....	115
En route pour Genève.....	119
Conclusion.....	122
ADDENDA.....	128
Le groupe MARX – ENGELS et la Commune de PARIS.....	128
I.....	137

II	144
III.....	148
IV.....	160